■ la météo

Généralement nuageux. Humide. Averses ou orages. Maximum de 90.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

S. Alphonse de Liguori | VOL. LXI - NO 177 | Montréal, samedi 1er août 1970 | 15 CENTS

Un orage très "pop" embourbe le festival

de notre envoyé spécial, Guy Deshaies

MANSEAU — Un orage très "pop" poussé par des rafales violentes et suivi d'une pluie a en quelque sorte noyé hier cette première journée du festival de Manseau qui, elle, n'a pas été vraiment "pop".

Cela a été d'abord un déploiement policier offert par les quelque trois cents membres de la SQ en autos, en motocyclettes et en hélicoptères; cela a été après le sit-in paisible d'une centaine de jeunes résolus à ne pas payer les $15., $12., $10., $8. (selon le guichet); cela a été aussi le pageant aérien présenté par les hélicoptères de la presse et des corps policiers.

On en était rendu, en fin de journée, à un problème de musiciens non payés lorsque la pluie vint chasser curieux, journalistes, musiciens, concessionnaires, policiers et hélicoptères.

A 20h. cependant, quelques groupes commençaient à se succéder sur la scène tandis que des participants pliaient bagages et repartaient et que quelques autres arrivaient trempés.

A 17h30, l'arrivée de Michael Laeng, organisateur du fameux festival de Woodstock avait fait naître une certaine animation parmi les quelque 2,500 jeunes réunis dans la ferme Napoléon et qui attendaient toujours aimablement devant une scène vide.

Déjà, cinq groupes de musiciens, plus ou moins connus, avaient refusé de monter sur cette scène affirmant qu'ils n'avaient reçu aucun salaire et qu'ils n'avaient pas jusqu'alors rencontré le moindre représentant dûment mandaté de la Wood Production, responsable de ce festival.

M. Laeng déclara d'abord qu'il avait en sa possession $500. que les organisateurs du festival lui avaient remis à Montréal pour payer les musiciens mais il se déclara stupéfait de voir qu'il n'y avait aucun représentant de Wood Production sur place et qu'aucun contrat n'avait encore été signé avec le moindre musicien ou groupe de musiciens. M. Laeng, dont les services avaient été retenus par les organisateurs du festival pour animer le spectacle, réussit néanmoins à convaincre deux groupes: les "Naked Truth" et les "Sound Spectrum" à donner leur spectacle pour la somme de $50. chacun. Puis il déclara finalement que tout cela ressemblait fort à un fiasco mais qu'il allait tenter de rejoindre les dirigeants pour obtenir plus d'argent.

En même temps, le directeur de la maison Astro Electronics de Montréal, responsable de l'acoustique déclarait que les haut-parleurs ne seraient pas mis en marche tant que sa maison n'aurait pas été payée pour leur installation. Les jeunes gens se sont contentés de musique enregistrée sur ruban durant toute la journée.

L'imbroglio en était là lorsque le tonnerre et les éclairs vinrent sonner le sauve-qui-peut. Les deux groupes susmentionnés devaient néanmoins monter sur scène vers 8h hier soir.

Le reste de la journée, et sur l'emplacement du festival et à l'extérieur, a été marqué par le calme et l'ordre et certainement par la paix sinon par l'amour, ce dernier ayant été rendu difficile par l'extrême pénurie de hippies du sexe féminin et par les nombreux fiers-à-bras qui dirigeaient les kiosques de perception et qui ne faisaient pas très "pop" malgré leur coiffure de circonstance, surtout lorsqu'ils allaient puiser dans le coffre arrière de leur Cadillac blanche pour en ressortir d'une main habile l'éloquente canette de bière.

C'est sous leurs yeux du reste qu'une centaine de jeunes gens ont entrepris un sit-in qui s'est peu à peu évaporé à mesure que les participants repartaient comme ils étaient venus, ou se résignaient à payer leur entrée.

Sur leur ferme Napoléon, les hippies, dont plusieurs venus des Etats-Unis et des autres provinces ont construit leurs abris de fortune et ont vaqué indifféremment à leurs occupations c'est-à-dire, baignade en costume d'Adam ou d'Eve, dans le ruisseau boueux qui sillonne le terrain, farniente paisible au soleil, petite promenade, audition de musique sur ruban au pied des tréteaux, le tout bien sûr agrémenté à souhait de "voyages" plus ou moins heureux.

A la clinique médicale on rapportait en fin d'après-midi une cinquantaine de cas d'hallucination "bad trip". En outre, les cinq médecins, quatre psychiatres et cinq infirmières sur les lieux ont dû soigner une soixantaine de blessures diverses, coupures, brûlures, maux de tête, maux de gorge, etc. Un seul patient a fait un "bad trip" au beau milieu de la route 49 réussissant à lui seul à immobiliser la circulation. Il a été aussi le seul à être transporté à

Voir page 2: Le festival

A Manseau, les jeunes aspirent à "de la musique avant toutes choses".

Anik

Hughes Aircraft obtiendra le contrat à certaines conditions

par Normand Lépine

OTTAWA — Si certaines conditions sont remplies, c'est la firme américaine Hughes Aircraft qui obtiendra le contrat pour la construction du satellite canadien de communications, "Anik".

Telle est la décision qu'a prise le cabinet Trudeau hier, après avoir longuement examiné la situation.

Le gouvernement veut toutefois augmenter le contenu canadien du satellite et Hughes Aircraft devra voir à exécuter une plus grande partie du contrat au Canada. Selon les chiffres connus, la firme californienne s'engage à exécuter 20% des travaux par l'entremise de sociétés canadiennes, telle Northern Electric et Spar Aerospace.

Le cabinet a donc autorisé Télésat Corp. à entreprendre des négociations avec Hughes Aircraft à cet égard.

En annonçant hier la décision du gouvernement, le ministre des communications, M. Eric Kierans, a dit que le lancement d'"Anik" devrait avoir lieu en 1972.

Ainsi prend fin le suspense qui a commencé au début de juin quand la firme américaine offrit de construire "Anik" pour un prix sensiblement inférieur à celui proposé par le seul soumissionnaire jusqu'alors, RCA Limitée de Montréal. Cette dernière proposait de faire le travail pour $55 millions, tandis que Hughes Aircraft se disait capable de le faire pour $28 millions.

Depuis cette entrée inattendue de Hughes Aircraft dans la course, la firme montréalaise avait entrepris fébrilement de réduire son prix, passant de $55 millions à $35 millions (plus 10%) puis, jeudi à $43 millions.

La décision du gouvernement semble donc fondée sur des considérations commerciales, rejoignant ainsi les préoccupations de Télésat Corp. qui veut que le satellite soit une affaire rentable.

Les conditions auxquelles devra toutefois se soumettre Hughes Aircraft avant d'obtenir le contrat visent d'autre part à réduire les protestations qui se sont fait entendre depuis qu'on envisageait la possibilité qu'une firme américaine construise "Anik". Les protestataires des milieux scientifiques et industriels invitaient le gouvernement à considérer que le Canada ne devait pas laisser passer l'occasion de développer son industrie des satellites de communications.

Voir page 2: Hughes Aircraft

Bâtiment

Le cabinet convoque une session spéciale

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré, hier, que les membres de l'Assemblée nationale du Québec se réuniront d'urgence vendredi prochain, le 7 août.

Cette décision a été prise après une réunion du Conseil des ministres, par suite de l'aggravation du conflit de la construction, au cours des derniers jours.

Le conflit a éclaté voilà plusieurs semaines dans la région de Montréal, pour ensuite s'étendre rapidement à travers la province. Quatre chantiers de construction de la capitale sont présentement touchés par les débrayages.

Le ministre du travail, M. Pierre Laporte, a toutefois souligné que les négociations se poursuivraient entre les parties impliquées. M. Laporte a eu des entretiens, hier, avec les représentants des associations patronales et des syndicats.

La Fédération de la construction du Québec, l'une des cinq associations patronales de la construction, avait demandé, hier matin, aux quatres autres associations d'employeurs et aux deux centrales syndicales, la reprise des négociations afin de régler en priorité et en totalité le problème salarial.

Cette requête, contenue dans un document remis en matinée aux conciliateurs, précise que ce point est devenu le noeud du problème comme la sécurité d'emploi l'avait été en 1969.

"La paix sur les chantiers, de préciser la FCQ, ne sera possible que par

Voir page 2: Bâtiment

La brise est sans danger...

Montréalais, respirez à l'aise!

Par Gilles Léveillé

Que les Montréalais respirent à leur aise, la pollution de l'air est à son minimum à ce temps-ci dans leur île. C'est ce que vient d'affirmer le service municipal de santé dans un rapport rendu public hier.

Et le président de l'exécutif de la métropole, M. Lucien Saulnier, renchérit en disant que Montréal est même l'un des rares endroits au monde "où l'on peut respirer l'été".

Certains de nos lecteurs concluront sans doute que ces propos du président signifient seulement que M. Saulnier prend ses vancances en hiver mais, quoi qu'il en soit, les autorités municipales sont très catégoriques lorsqu'elles affirment qu'il n'y a pas de danger de pollution et que de toute façon elles sont prêtes en tout temps à faire connaître à la population le résultat des analyses de l'air ambiant qu'elles effectuent.

Jeudi, un professeur de l'université Sir George Williams, le Dr Knelman, avait sévèrement critiqué la ville de Montréal, disant qu'elle cachait des choses au public en ce qui touche à la pollution. Le professeur Knelman affirmait aussi que la métropole du Canada était l'une des villes les plus polluées de l'Amérique du Nord.

Dans une lettre de plus de deux pages, sous la signature de M. Jean Marier, assistant-directeur, le service de santé montréalais explique à M. Saulnier que les allégations du professeur Knelman sont fausses et non fondées. Les plus récents relevés de concentration de divers agents polluants, ajoute le rapport, "révèlent l'absence de tout incident comme on semble l'avoir noté dans certaines grandes villes américaines".

Quant à la diminution de la visibilité ces jours derniers à Montréal, le service de santé l'attribue à la présence de nuages formés par de la vapeur d'eau.

Voir page 2: Montréalais

Après le oui d'Israël

La mission Jarring pourra être relancée

d'après l'AFP

Le gouvernement israélien ayant donné hier, malgré la dissidence du Gahal, une réponse favorable aux propositions américaines de paix, la phase active du plan Rogers et d'abord la conclusion d'un cessez-le-feu, pourra commencer bientôt. U Thant, anticipant le "oui" israélien a rappelé dès jeudi soir son ambassadeur personnel pour la question du Proche-Orient, M. Jarring qui reprendra sans doute sa mission.

Cependant, tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant, comme l'affirmait hier M. Nixon dans sa déclaration concernant la réponse de Tel-Aviv; mais "le cessez-le-feu et les négociations qui, à présent, paraissent à portée de la main, constituent un début essentiel." La difficulté provient du fait que, comme l'Egypte, Israël assortit son acceptation d'une "lecture" du plan Rogers qui infléchit celui-ci selon ses vues. Les pays arabes y voient une acceptation de principe et attendent le texte écrit de la réponse israélienne, qui sera rédigée ce week-end, pour développer leurs commentaires.

Le président Nixon a dit notamment: "permettez-moi de réitérer que notre proposition d'un cessez-le-feu est associée étroitement à la condition qu'aucune des deux parties au conflit ne mette à profit la durée de ce cessez-le-feu pour améliorer sa position militaire dans le secteur couvert par l'arrêt des hostilités. Tous devront s'abstenir de mettre en place de nouveaux missiles ou autres installations et d'entreprendre quelque programme militaire que ce soit."

L'acceptation par Tel-Aviv du plan de paix américain à suivi de quelques heures seulement la conférence de presse au cours de laquelle M. Nixon a assuré Israël publiquement, jeudi soir à Los Angeles, que le cessez-le-feu de 90 jours proposé par Washington serait assorti d'un gel total dans le déploiement de quelque armement que ce soit dans le secteur. M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, s'est toutefois refusé à préciser après si l'Egypte et la Jordanie avaient accepté cette condition d'un gel total et si Moscou s'était joint à Washington pour rassurer les Israéliens.

Le président a déclaré enfin: "Nous croyons fermement, toutefois, que l'ac-

Voir page 2: Israel accepte

Une limite de 25% à la propriété étrangère (le NPD)

OTTAWA (PC) — Les membres néo-démocrates du Comité parlementaire des affaires extérieures ont proposé hier, de limiter à 25 pour cent la proportion détenue par les intérêts étrangers dans chaque entreprise canadienne.

On sait que le comité, dans l'ensemble avait recommandé que ce plafond soit fixé à 49 pour cent.

Les trois membres néo-démocrates de ce comité sont MM. David Lewis, candidat à la direction du parti, Max Saltsman, (Waterloo), et Andrew Brewin (Toronto-Greenwood).

Quant à M. Lewis, il a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le chef du Nouveau parti démocratique M. T.C. Douglas appuie la position des trois députés qui ont élaboré leurs propositions dans un document de 14 pages.

Selon ce document, à moins que des mesures efficaces ne soient prises maintenant pour renverser la vapeur, la vie économique canadienne tombera sous contrôle étranger et les conséquences que cela peut comporter pour l'indépendance politique du pays atteindront bientôt le "point de non-retour".

Nous ne suggérons pas que les Canadiens rachètent tous les intérêts détenus par des étrangers dans les industries canadiennes, ni la construction d'une muraille autour de notre économie, a précisé M. Lewis, parlant au nom du trio néo-démocrate.

Mais il devrait y avoir tout d'abord des mesures strictes pour empêcher que ne se poursuive le mouvement de mainmise étrangère sur les entreprises canadiennes.

Dans un deuxième temps, le trio néo-démocrate réclame une expansion de la propriété d'Etat au sein de l'industrie, assortie d'un fonds de développement sous contrôle gouvernemental dans lequel les institutions financières et les autres corporations seraient tenues d'investir.

Le document souligne que les corporations dont les intérêts sont détenus, en tout ou en majorité, par des Américains ont profité plus que les firmes canadiennes de différentes subventions fédérales. Une telle situation devrait

Voir page 2: Le NPD

L'assurance-automobile: Schreyer perd son appui

WINNIPEG (PC) — Le projet de loi sur l'assurance-automobile obligatoire du gouvernement néo-démocrate du Manitoba est compromis. Le député libéral démocrate de St-Boniface, M. Larry Desjardins, a en effet annoncé hier qu'il ne pouvait "pour le moment" voter en faveur du projet de loi gouvernemental.

Le vote de M. Desjardins est en effet essentiel si le gouvernement Schreyer veut faire adopter le bill par la législature. Les membres de l'opposition représentent 28 voix, tandis que le parti gouvernemental n'en compte que 27 si on ne compte pas celle du président de la Chambre et de M. Desjardins.

Si le projet de loi était ainsi voué à l'échec, il se pourrait que le premier ministre Ed Schreyer déclenche une élection générale.

La législature manitobaine a ajourné jusqu'à mercredi. M. Schreyer et quelques membres de son cabinet sont les hôtes des premiers ministres des provinces du Canada du 2 au 4 août.

Le chef de l'opposition conservatrice,

Voir page 2: L'assurance

■ au gré du temps

Demande d'emploi

Doit-on à un ordinateur farfelu l'erreur de planification qui fait qu'après une cruelle pénurie de maîtres le Québec connaît soudain une pléthore d'enseignants?

Cette surabondance est en fait causée par les ravages de la contraception. Les berceaux ont ainsi leur seconde revanche: les berceaux vides engendrent le chômage des cerveaux.

Mais que pensent ceux qui ont fait de longues études pour devenir des professionnels de la pédagogie inutilisés de cette annonce que publient des journaux montréalais? On offre à des candidats comédiens de passer une audition pour jouer dans une revue à la mode.

L'appel spécifie qu'aucune expérience de la scène n'est exigée comme nécessaire; seules servitudes: la longueur des cheveux pour les gens de race noire et les femmes de race blanche est secondaire mais les hommes de race blanche doivent avoir une tête "shaggy".

Voilà, en outre, un triste exemple de discrimination portant à la fois sur la couleur de la peau et le sexe.

Louis-Martin TARD

Les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud

Pretoria, gardien de la nouvelle route du pétrole

par GISÈLE TREMBLAY

Que Londres ait exprimé son intention de reprendre les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, c'est sans doute une conséquence du principe affirmé par M. Heath lors du débat sur le discours du trône, immédiatement après son arrivée au pouvoir: l'objectif fondamental de la politique extérieure britannique consistera à "rechercher les intérêts britanniques."

La Grande-Bretagne a effectivement des investissements considérables en Afrique du Sud et demeure de loin le principal partenaire commercial de ce pays.

Plus de la moitié des investissements étrangers en Afrique du Sud sont anglais. Les Etats-Unis, deuxième investisseur, en ont quatre fois moins. De même, l'Angleterre est à la fois la première source d'importations et le plus important client de l'Afrique du Sud. Les économies des deux pays sont d'ailleurs complémentaires, l'Angleterre important des matières premières et exportant des produits manufacturés, tandis que la relation est inverse pour l'Afrique du Sud. Celle-ci, en 1967, a été le deuxième client du Royaume-Uni (après les Etats-Unis) et son huitième fournisseur.

Mais si ces liens économiques étroits expliquent pour une bonne part la levée de l'embargo sur les armes, le Foreign Office a cependant invoqué une autre raison, sur laquelle il a même fondé l'essentiel de son argumentation. C'est un "impératif" qui retient particulièrement l'attention, d'autant qu'il n'est pas sans rapport avec la bataille décisive de Suez: la défense des voies maritimes vers l'océan Indien et la présence soviétique dans ce secteur.

Déjà à la mi-juillet, au moment de l'accord soviéto-mauritien sur les pêcheries, conclu à Port-Louis, le Foreign Office avait manifesté sa crainte que des chalutiers soviétiques équipés d'appareils électroniques ne puissent dorénavant intercepter des navires britanniques et alliés dans l'océan Indien. Les journaux londoniens ont fait largement écho à cette affaire sans que le ministère anglais ne la commente directement.

Rassuré par une déclaration du premier ministre mauritien, Sir Seewoosagur Rangoolam, selon laquelle l'URSS ne sera pas autorisée à établir une base navale dans l'île Maurice, Londres n'en a pas moins repris le même cheval de bataille en annonçant la réactivation des accords de Simonstown (1). Certains commentateurs ont soutenu que la publicité donnée alors à l'affaire mauritienne avait pour but de justifier devant l'opinion la décision concernant l'Afrique du Sud qui devait être révélée peu après.

Sir Alec Douglas-Home avait déclaré, en présentant le programme de politique étrangère du gouvernement conservateur, que "c'est en relation avec la protection des voies maritimes indispensables à l'Europe" que se pose la question des ventes d'armes au Cap. Cette prudente entrée en matière a été suivie d'une décision limitée, portant sur "certaines catégories d'armes destinées à la défen-

Voir page 6: Pretoria

suites de la première page

Bâtiment

un règlement immédiat de cette priorité.

On sait que la Fédération avait quitté la table des négociations, le 20 juillet, pour protester contre une déclaration du ministre du travail, M. Pierre Laporte, concernant justement la question salariale et la parité avec Montréal.

Au cours de la réunion de vendredi matin, avec les conciliateurs, la Fédération a noté qu'elle désirait que les négociations s'effectuent conformément au bill 290 et que, par conséquent, cette négociation devra se faire en fonction de la demande salariale et des réponses patronales.

Quant au deuxième document proposé par les conciliateurs à la suite des réunions particulières de la semaine dernière, la FCQ l'a qualifié d'encore plus inacceptable que le premier.

"C'est ce fait, a précisé un représentant de la Fédération, qui nous incite à demander une reprise des négociations, autour d'une table, sur le chapitre essentiel des salaires".

La grève de la construction, qui avait atteint la région de Québec jeudi, plus de 400 travailleurs de la CSN ayant quitté le travail sur le chantier d'un édifice gouvernemental, a gagné en ampleur hier. Près de 400 autres ouvriers ont déserté trois autres chantiers.

Les ouvriers qui avaient débrayé jeudi ne sont pas retournés au travail, vendredi matin, comme l'avait demandé, la veille, le ministre du travail, M. Pierre Laporte, mais ils se sont réunis pour décider de l'attitude à adopter.

Le NPD

à l'avenir être l'exception seulement, le gouvernement réservant ces mesures de stimulation économique aux entreprises de propriété canadienne.

Le phénomène des corporations multinationales, a déclaré M. Lewis, constituent une nouvelle forme d'impérialisme qui menace le développement et l'indépendance des petites puissances. Leurs pouvoirs pourraient en fait être "doublés" par ces agences internationales.

Les membres néo-démocrates du comité parlementaire sur les affaires extérieures ont également soumis les propositions suivantes.

–Abrogation des accords canado-américains de production militaire.

–Expulsion de la Grèce et du Portugal de l'OTAN.

–Condamnation ouverte et vigoureuse de la "guerre américaine d'Indochine" par le gouvernement canadien.

–Appui canadien pour l'admission de la Chine communiste au Conseil de sécurité de l'ONU.

Montréalais

Aux gens qui s'inquiètent du fait que ces nuages pourraient véhiculer des substances contaminantes en quantité, le rapport de M. Marier répond que "la vague de chaleur intense et les autres conditions climatiques n'ont amené aucun mouvement vers la hausse de la concentration des substances étrangères mesurées par le service de santé." Et c'est ici qu'on affirme "qu'à ce temps-ci de l'année, où il n'y a plus de chauffage et où le nombre de véhicules automobiles circulant dans les rues a diminué avec les vacances, la pollution de l'air est à son minimum."

Au sujet des divers relevés effectués par le service de santé, M. Marier rejette l'accusation portée par le docteur Knelman à l'effet que la ville cacherait le résultat de certaines expériences. "Le service de santé a fait de nombreuses déterminations des substances toxiques susceptibles de se retrouver en quantité importante dans une ville comme la nôtre, soit celles de l'anhydride sulfureux, des poussières aéroportées, des poussières retombées, du monoxyde de carbone, du plomb, des oxydes d'azote, des oxydants, de l'hydrogène sulfureux et de quelques autres. Lorsque ces déterminations ont été jugées suffisantes pour jeter une lumière vraie sur la présence d'une de ces substances dans l'air de Montréal, le service de santé a publié immédiatement un rapport à son sujet. "C'est ce qui a été fait, dit M. Marier, dans le cas du monoxyde de carbone et de l'anhydride sulfureux.

Passant à des comparaisons avec d'autres grandes villes du continent, le service de santé contredit les affirmations défavorables à Montréal qui ont été faites dans le passé. Citant Los Angeles en particulier, le rapport ajoute que des émissions d'automobiles, dans des circonstances comparables, atteignaient 27 parties par million à Montréal contre 40 dans l'agglomération californienne.

En ce qui a trait aux émissions d'automobile, M. Saulnier dit "avoir eu des échos" que le gouvernement provincial se proposait de légiférer à l'automne sur la question. Il s'agirait, si l'on en juge par une recommandation du service de santé, de faire des règlements sur l'utilisation de dispositifs empêchant les émanations de monoxyde de carbone.

Pour le président de l'exécutif, ce n'est cependant pas le monoxyde de carbone qui constitue le plus dangereux des agents de pollution mais l'anhydride sulfureux. Cet élément apparaît avec la plus grande intensité dans les mois d'hiver, suite à la combustion d'huile à chauffage. Mais, en été, sa présence est évidemment négligeable...

Revenant aux allégations du professeur Knelman, M. Saulnier a dit "qu'elles étaient gravement contraires à la discipline scientifique" car ce sont des affirmations sans preuves. La ville est prête à faire d'autres analyses sur la pollution si on le demande, a poursuivi le président de l'exécutif, mais elle s'élève fortement contre les accusations de mensonge que sont en somme les propos de M. Knelman.

Le festival

l'hôpital par l'une des trois ambulances affectées à la clinique médicale.

De leur côté, les gens de Manseau, dont certains s'attendaient aux pires calamités avec la venue de ce festival, ont eu droit à un autre spectacle. D'abord, les dessins d'hélicoptères survolant leurs maisons toute la journée, puis, des centaines de policiers en motocyclettes et en voitures patrouillant leur route d'habitude si paisible. Jusqu'à leur école, l'école Sacré-Coeur, qui est transformée en quartier général de la police avec une salle des "interrogatoires", une salle de rassemblement, un centre de contrôle, un centre des opérations et une salle de "briefing". En somme, l'école Sacré-Coeur de Manseau ressemble à un poste de commandement militaire en pleine zone de combat.

Et puis les restaurateurs et les épiciers se sont réjouis finalement en confiant que les hippies n'étaient pas "si sales que ça" et "si méchants que ça". Mais les gens de Manseau n'avaient jamais vu en même temps autant d'anglophones, barbus et échevelés et pauvres par surcroît.

De sorte que tout était calme hier soir à Manseau pour ne pas dire monotone. Reste à savoir s'il y aura absence de musiciens aujourd'hui et si dans ce cas les participants qui n'auront pas battu en retraite sous la pluie, et qui auront tout de même payé entre $15 et $10 pour entendre et voir les musiciens accepteront sans mot dire d'avoir été, avec les policiers, les journalistes, et les hélicoptères, les seules vedettes du festival "pop" de Manseau.

Israël accepte

cent devra être mis, à l'avenir, sur (les contacts entre) les parties directement intéressées, sous l'égide de l'ambassadeur Jarring. Nous souhaitons à l'ambassadeur Jarring et à ces parties intéressées tout le succès possible dans leurs efforts et nous nous tenons prêts à les aider dans toute la mesure de nos possibilités et à quelque moment que ce soit."

Le représentant special du secrétaire général, U Thant, l'ambassadeur suédois Gunnar Jarring, arrivera à New York demain soir pour procéder à des consultations avec le secrétaire général sur la situation actuelle au Proche-Orient et "les mesures possibles futures" à la lumière des derniers événements.

M. Jarring rencontrera certainement les représentants des quatre grandes puissances pendant son séjour à New York, dont la durée ainsi que "sa mission dans l'avenir immédiat" seront fixés durant ce séjour.

L'acceptation israélienne

Entre le maintien du cabinet d'union nationale et le maintien de l'amitié avec Washington, Mme Golda Meir et la grande majorité du gouvernement israélien ont donc choisi. Par dix-sept voix contre six (celles du Gahal, un poste de ministre étant vacant) les ministres ont décidé d'accepter la dernière proposition de paix américaine.

Le texte complet de la réponse israélienne sera élaboré à partir de ce soir, par un comité de rédaction ministériel présidé par Mme Meir et par huit ministres. Le Gahal, invité à envoyer deux représentants à ce comité, s'y est refusé.

Tout comme la réponse égyptienne la réponse israélienne acceptera la procédure suggérée par le secrétaire d'Etat américain, mais réservera la position d'Israël sur le fond.

On peut d'ailleurs se faire une idée de ce que sera la réponse israélienne – qui sera vraisemblablement envoyée à Washington dans la première moitié de la semaine prochaine – par une analyse du communiqué gouvernemental.

Dans le préambule, le gouvernement israélien répond aux appels du président Nixon, et non pas à la proposition qui lui a été envoyée par le secrétaire d'Etat Rogers. Cela montre que si Israël a répondu positivement, ce n'est qu'à cause du message du président Nixon à Mme Meir, remis il y a une semaine, et qui contient d'importantes promesses et de fermes engagements.

Le communiqué note ensuite que "le gouvernement s'engage à désigner, à une date appropriée, un représentant pour des négociations de paix sans conditions préalables, sous les auspices de l'ambassadeur Jarring, dans le cadre de la résolution 242 du Conseil de sécurité (du 22 novembre 1967) et dans le dessein d'arriver à un accord de paix contractuel engageant les deux parties".

Dans ce paragraphe, les termes importants sont: "sans conditions préalables" et "accord de paix contractuel". Cela exclut l'engagement pour Israël, avant toute négociation, de revenir aux frontières du 4 juin 1967. Il ne s'agit pas non plus pour les Israéliens d'appliquer simplement la résolution 242, comme le voudraient les Egyptiens, mais de négocier librement dans le cadre de cette résolution, afin d'arriver à un véritable accord de paix.

A la suite de cette réponse, une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays arabes va se tenir à Tripoli, a indiqué hier soir M. Antoun Atallah, ministre jordanien des Affaires étrangères.

Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays arabes chercheront, pense-t-on, à définir, au cours de cette réunion une attitude commune, sur les plans diplomatiques et militaires en fonction des derniers développement de la situation au Proche-Orient.

L'assurance

M. Walter Weir, et le leader libéral, M. Gordon Johnston, ont déclaré que seule une élection générale peut sortir le gouvernement de l'impasse. Ils ont fait savoir qu'ils sont déterminés à lutter jusqu'au bout contre le projet de loi sur l'assurance-automobile obligatoire étatique.

M. Desjardins, qui avait heureusement appuyé le gouvernement néo-démocrate depuis un an, retournerait donc à un statut indépendant.

Il a expliqué qu'il n'est pas encore convaincu que le monopole que veut exercer le gouvernement en matière d'assurance-automobile soit dans l'intérêt des Manitobains.

La voix pleine d'émotion, M. Desjardins a supplié le premier ministre Schreyer de ne pas le considérer comme un "Judas politique". Il a suggéré que les négociations soient rouvertes avec les agents d'assurance et que le projet de loi soit récrit.

M. Desjardins a été élu sous la bannière libérale en juin 1969 dans la circonscription de St-Boniface, puis s'est joint au caucus néo-démocrate, s'identifiant "libéral démocrate", pour donner une majorité de voix au gouvernement Schreyer.

Mort du juge André Leclerc

QUEBEC (PC) – Le juge André Leclerc, âgé de 53 ans, un spécialiste du droit municipal du district judiciaire de Québec, a été trouvé sans vie dans son bureau du palais de justice, hier, en fin d'après-midi.

C'est un gardien, qui s'est rendu dans le bureau de la victime pour y fermer les fenêtres, qui a trouvé le corps inanimé du juge Leclerc.

Hughes Aircraft

Suite de la première page

Si Hughes Aircraft réussit à augmenter le contenu canadien du satellite et à maintenir son bas prix, le gouvernement aura peut-être satisfait tout le monde.

Un directeur de RCA, M. J. Stewart, s'est refusé à tout commentaire hier sur la décision prise par le gouvernement.

RCA garantissait que le contenu canadien du satellite aurait été de 65% si elle avait obtenu le contrat. Au début du mois, lors d'une conférence de presse, le président de la société montréalaise laissait entendre que RCA devrait abandonner ce qu'elle a déjà entrepris dans le domaine des satellites si elle n'obtenait pas le contrat d'"Anik".

Hughes Aircraft a déjà la réputation d'un constructeur bien établi de satellites. Cette société n'a pas à faire les dépenses d'établissement qu'aurait dû faire RCA pour réaliser "Anik".

Dans les coulisses cependant, on chuchote que, de toute manière, le satellite canadien fait partie d'une politique de prestige du ministère des communications. Car, dit-on, des études auraient démontré qu'on pourrrait réaliser la même chose en utilisant la technique des câbles et des micro-ondes...

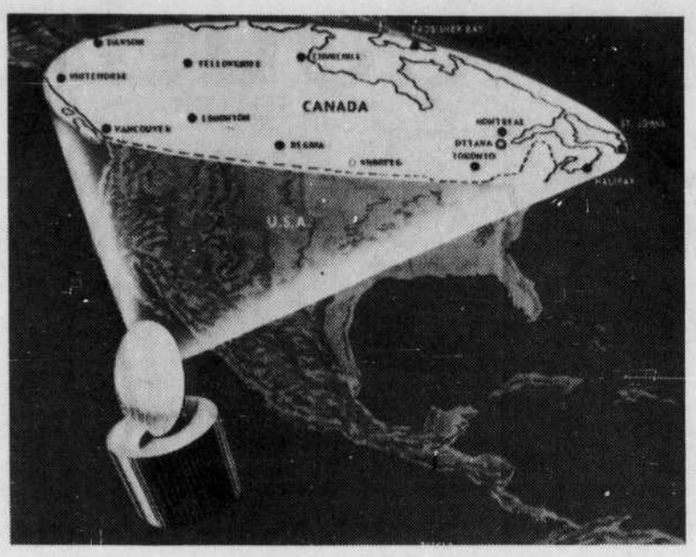

Un artiste a illustré le satellite de communications "Anik" et le territoire qu'il desservira. Le satellite sera placé en orbite fixe à 23,300 milles au dessus de l'équateur vis-à-vis de la longitude qui passe par Winnipeg. Des bases terrestres de communications seront situées un peu partout dans la partie claire de la vignette et pourront recevoir les signaux du satellite. (Téléphoto CP).

Festival ou pas... on entend bien ne pas s'ennuyer

par Jean Basile

A Manseau-Woodstock. Des affiches nous y mènent de partout. Sur la route 49 de nombreux motards, deux par deux. Un portail en bois, on s'empresse devant. C'est là! Derrière ces barrières, gardées par les "bouncers" d'usage, il y a la paix, l'amour et la musique. . . à condition de payer $15.00. Il est vrai que les mêmes billets sont vendus à $12.00 à la station d'essence un peu avant. A l'école du Sacré-Coeur, à Manseau même, nous sommes au quartier général de la police. Un grand jeune homme de la Sûreté provinciale reçoit les journalistes. Aimable. Très. Rangés en bon ordre derrière lui, les fameux casques et les grands bâtons.

– Ce n'est pas gentil.

– On ne les montrera pas trop.

A l'intérieur

– On est là depuis une semaine, dix copains de Trois-Rivières et moi. Il y a deux jours, ils ont voulu nous faire sortir. On a refusé carré. Ils nous ont fait travailler une heure et demie et après ils nous ont laissés tranquilles. Pour nous, Manseau, c'est pas cher.

Il y a quand même plus que dix garçons sur le terrain. Comme il n'y a pas encore de musique, personne n'est encore rassemblé devant la scène, sorte de boîte carrée très laide (laquelle sera déplacée à Sainte-Croix, selon les rumeurs). La foule est répartie sur les bas-côtés du champ principal, toutes sortes de drapeaux sont montés sur toutes sortes de tentes, les quelque 3,000 spectateurs présents au début de l'après-midi dorment. Tout est calme, comme pétrifié, assommé par une énorme chaleur humide. Quelques stands. Pizzas ("try our stuff and feel real high") pour soixante-quinze cents, le café ici coûte vingt-cinq cents.

Les journalistes sont rassemblés derrière l'estrade. Certains journaux ont délégué jusqu'à 11 personnes. C'est de derrière cette estrade que monteront les groupes sur la scène.

Les groupes! A deux heures de l'après-midi, il y en a trois. Tous canadiens. The Sound Spectrum, de London, Ontario, The Naked Truth de Montréal, et La Révolution française, de Montréal également. Tous ces groupes ont été contactés dernièrement. Pas de contrat. Pas d'argent. Ils sont un peu fatigués. Ils sont inquiets aussi car, après avoir été cédulés pour quatre heures, les organisateurs ont retardé l'apparition du premier groupe à six heures, p.m. Les organisateurs ont d'ailleurs promis de tenir un meeting vers les quatre heures pour donner des précisions aux groupes ainsi que pour leur donner l'argent. Les groupes semblent décidés à ne pas jouer sans argent liquide.

Les organisateurs d'ailleurs sont manifestement un peu inquiets devant les entrées peu nombreuses de cet après-midi et devant les rapports de la police qui ne signalent aucun mouvement de masse en provenance des grands centres tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières, etc.

Comme il ne se passe rien sur scène, comme les organisateurs sont muets, comme tout se passe bien à la clinique d'urgence, on joue un peu avec le caniche blanc de The Naked Truth. On joue avec un énorme berger allemand, fort sociable, on passe aussi le temps à visiter les installations. Je n'ai pas encore personnellement trouvé les douches, mais j'ai découvert les toilettes. Il y a quelques robinets d'eau. Un minuscule lac est déjà plein avec six baigneurs, tous garçons. Consternation. Il n'y a presque pas de filles. La grande foule viendra-t-elle? On se le demandait à cinq heures. La police ne s'en plaint pas. A la porte, le comité culturel du Québec distribue ses tracts pour prévenir les jeunes contre l'exploitation dont ils sont l'objet. Sans résultat. Les "bouncers" leur font les gros yeux, la police veille au bon ordre. Jusqu'à présent pas de drame.

Un peu plus tôt, dans un café non loin du festival, quatre "Devil's Disciples" entrent suivis par un camionneur. Le camionneur commence à manger. Les Disciples mangent dans son assiette. Sans un mot le camionneur se lève, monte dans son camion, démarre et d'un seul coup écrase littéralement les motos.

C'est pourquoi, dit-on ici, il n'y a pas de Devil's Disciples à Manseau. Mais il y a, paraît-il, la RCMP et même le FBI. Ils verront donc comme tout le monde des petites affiches accrochées devant certaines tentes où l'on peut lire: "Haschich $10.00" ou "Wanted Dexedrin ou Metadrin".

Groupes ou pas groupes, foule ou pas foule, tous sont là et bien décidés de ne pas s'ennuyer à Manseau.

Les contrats collectifs: hausses annuelles de 8%

OTTAWA (PC) – Le ministère fédéral du travail a fait savoir qu'une certaine modération a été observée dans les principales ententes collectives conclues durant les mois d'avril, mai et juin.

Le ministère a étudié 99 ententes collectives conclues durant cette période, touchant chacune plus de 500 employés des différentes industries, sauf celle de la construction. Ces ententes comportaient des hausses moyennes annuelles de 8.5 pour cent.

Même si le pourcentage est plus bas que celui de 9.4 pour cent enregistré durant le premier trimestre de l'année, il est encore plus élevé que celui de 7.7 pour cent enregistré durant la même période en 1969.

Le ministère du travail a noté que les 99 nouvelles ententes collectives, ajoutées aux termes des conventions conclues précédemment, laissent une augmentation annuelle de base de 7.7 pour cent pour les 12 mois finissant le 30 juin 1970. Pour les 12 mois précédents, la hausse moyenne avait été de 7.3 pour cent.

La Commission fédérale des prix et revenus suggère un maximum de 6 pour cent dans les hausses de salaires et le gouvernement est d'avis que cette limite est raisonnable "dans les circonstances actuelles".

Cette limite a été établie à partir de l'opinion de la commission, selon laquelle la hausse du coût de la vie devrait être réduite à un maximum de 3.5 pour cent par année, tandis que la production ouvrière devrait augmenter de 2.5 pour cent.

La production a diminué l'an dernier, et le dernier indice des prix aux consommateurs, pour le mois de juin, indique une augmentation de 3.2 pour cent comparativement à l'année précédente. A certains moments, l'an dernier, le taux atteignait jusqu'à 5 pour cent, et il a touché 4.6 pour cent au début de l'année 1970.

Le ministère du travail ajoute que les augmentations salariales obtenues dans les ententes signées durant les derniers 12 mois, n'ont produit, en réalité, que des hausses de 4.4 pour cent en termes de non inflationnistes. De plus, durant les 12 mois précédents, l'inflation avait rongé une grande partie des hausses obtenues, de telle sorte que l'augmentation réelle ne fut que d'environ deux pour cent.

L'analyse faite par le ministère pour les 12 derniers mois comprend des ententes collectives touchant 1,463,000 ouvriers. La main-d'oeuvre totale au 20 juin, selon le Bureau fédéral de la statistique, était de 8,148,000 personnes.

Espagne

Le climat social est échauffé par les grèves

MADRID (AFP) – La grève du métro de Madrid, celle des autobus de Palma de Majorque et de Gijon, celle des mineurs des Asturies et des ouvriers du port de Barcelone, ainsi que le conflit sanglant qui opposa policiers et ouvriers de la construction à Grenade ont fortement échauffé au cours des deux dernières semaines le climat social espagnol.

Alors que d'habitude, le général Franco et ses ministres partaient, du 18 juillet au 21 septembre, pour les plages espagnoles et que les affaires restaient en suspens jusqu'au début de l'automne, les problèmes économiques et les grèves obligeront cette fois, les ministres à passer la plus grande partie de l'année à Madrid. Les problèmes économiques sont en effet, le principal sujet d'inquiétude du gouvernement.

La restriction des crédits, l'augmentation du taux d'escompte et le dépôt préalable pour les exportations ont provoqué une situation grave dans de nombreuses entreprises. Le nombre des faillites a doublé et la consommation de certains articles a diminué dans une proportion de dix à quinze pour cent. Aucune des mesures prises n'a réussi à réduire le déficit de la balance commerciale, qui atteignait 1,120 millions de dollars pour les six premiers mois de l'année. La hausse des prix crée un climat de malaise croissant: tandis que les augmentations de salaires sont bloquées à 6,5%, le téléphone, les tarifs postaux, les chemins de fer et les transports urbains ont augmenté en deux mois de 10 à 70%, et la viande, le lait, les fruits, le gaz, l'électricité, les journaux et les loyers de 5 à 30%.

La tension sociale se manifeste par le nombre des grèves: en six mois, dans les seules Asturies, il y a eu 96 grèves, affectant 120,000 travailleurs.

Les effets de l'augmentation des prix et en même temps les restrictions de crédits atteindront leur point culminant au mois d'octobre. Certains experts estiment que les ouvriers riposteront en redoublant grèves et manifestations. La revue financière "Gaceta del Europeo" a prédit cette semaine qu'à un été chaud succédera un "automne brûlant".

$175,000 à Polybec

OTTAWA – M. Jean Marchand, ministre de l'expansion économique régionale, a annoncé l'octroi d'une subvention de quelque $157,000 à Polybec Inc., de Thetford Mines, Québec.

Grâce à cette subvention, accordée en vertu de la loi sur les subventions au développement régional, cette entreprise construira une nouvelle usine de produits de plastique. Cinquante emplois seront ainsi créés.

L'offre à la compagnie représente 15 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, plus $2,000 par emploi créé.

Au-delà de leurs allégeances

Trois provinces de l'Ouest affrontent Ottawa 'ensemble'

EDMONTON (PC) – Bien que leurs allégeances politiques soient très divergentes, les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest sont parvenus à s'entendre sur la possibilité de travailler de concert pour le plus grand bien des citoyens de cette région du pays.

Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, un néo-démocrate, celui de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, un Libéral et celui de l'Alberta, M. Harry Strom, un Créditiste, ont fait une déclaration en ce sens au cours d'une conférence de presse à la fin de la réunion d'un jour du Conseil économique des Prairies, qui se réunissait pour la huitième fois.

M. Strom a précisé qu'à l'origine, le Conseil avait été conçu comme un organisme de consultation seulement mais que les trois hommes politiques en étaient venus à la conclusion qu'ils "pouvaient aller plus loin".

Les trois provinces pouvaient maintenant envisager le jour où "elles pourront prendre, collectivement des décisions d'ordre économique ou politique".

Les trois provinces envisagent en particulier de "faire front commun" sur plusieurs questions qu'elles doivent négocier avec le gouvernement fédéral.

Des 15 sujets à l'ordre du jour de la réunion de jeudi, huit avaient été inscrits par le Manitoba, cinq par l'Alberta et deux par la Saskatchewan.

Parmi les trois résolutions adoptées, l'une porte sur la présentation, à Ottawa, d'une requête sur la possibilité de construire une deuxième route transcanadienne, aux mêmes conditions que la première, soit un partage à parts égales du coût entre chaque province et le gouvernement fédéral.

Deux autres résolutions impliquent également l'activité du gouvernement fédéral; la première porte sur le programme fédéral de réduction des emblavures et les compensations financières qui sont accordées aux agriculteurs qui y souscrivent et la deuxième porte sur l'ensemble des organismes s'occupant de questions agricoles.

Dans le premier cas, les premiers ministres, tout en soulignant le fait qu'ils approuvent et apprécient le programme, destiné à fournir des fonds rapidement aux agriculteurs de l'Ouest, précisent qu'ils auraient dû être consultés et insistent pour que, dorénavant, il en soit ainsi.

Sur la question des organismes agricoles, l'Ouest demande à toujours avoir au moins un représentant, citant en exemple le cas de la Commission des produits laitiers, où cette région n'est pas représentée de sorte que, selon les trois hommes politiques, les décisions prises favorisent l'est du pays au détriment des trois provinces de l'Ouest.

Ces dernières se proposent également de faire front commun contre les deux grands réseaux ferroviaires du pays, le CN et le CP, s'ils ne réduisent pas leurs taux de fret. La Saskatchewan projette de taxer plus lourdement les droits miniers que détiennent ces compagnies sur son territoire.

Les trois premiers ministres en sont également venus à une entente sur la nécessité d'établir des méthodes de contrôle de la pollution qui soient communes à leurs territoires respectifs. Les négociations avec les diverses professions médicales, pour l'établissement de programmes d'assurance-santé et d'assurance hospitalière seront également poursuivies en commun.

La prochaine réunion doit avoir lieu en décembre.

Une bande médiane sur la voie d'approche du pont Champlain

Les Conseils des ports nationaux fera construire une bande médiane dans la section à cinq voies de l'approche "rue Atwater – autoroute Décarie" du pont Champlain. La mesure vise à améliorer la sécurité des automobilistes.

Des appels d'offres ont été faite. La bande médiane sera du type New Jersey et consistera en un muret de 32 pouces de hauteur avec faces inclinées des deux côtés. Des essais de ce genre d'installations ont donné d'excellents résultats: élimination des collisions frontales et diminution des dommages aux véhicules lors du choc.

Quand l'ouvrage sera terminé, la route sera divisée en deux grandes voies de circulation dans chacune des directions, ce qui devrait suffire pour les deux ou trois prochaines années ou d'ici à ce que le tronçon centre-ville de la route transcanadienne soit terminé.

C'est quatre voies d'ailleurs qu'on avait prévues à l'origine pour cette approche du pont Champlain mais la remise à plus tard de la construction du tronçon est-ouest de la transcanadienne avait forcé la Voirie du Québec à lui joindre les six pistes de l'autoroute Décarie et le Conseil des ports nationaux, de son côté, avait dû installer un système de contrôle de voies réversibles. Tous ces ajustements devaient permettre de faire face au flot de voitures se dirigeant vers l'Expo 67.

DÉCÈS

GAGNE. A Montréal, le 29 juillet 1970 à l'âge de 66 ans, est décédé, M. Georges Gagné époux de Laurence Longpré. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Réjean et Gérard, ses brus Lise (Lafortune) Lorraine (Labrosse) et ses petits-enfants Michel, Georges, François, Alain, Sylvie et Lyne. Les funérailles auront lieu lundi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée No 745 rue Crémazie-est à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Saint-Jude, boul. d'Auteuil où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC. A Québec, le 31 juillet 1970 à l'âge de 53 ans, est décédé l'hon. juge André Leclerc, époux de dame Françoise Tremblay, demeurant au 1060 ave. Bougainville. Il était le frère de Mme Madeleine McQuaid, frère de Jacques, Louise et Pierre. Les funérailles auront lieu lundi 3 août, à 16h. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire de la Cie H. Moisan No 35 est rue Grande-Allée à 3 heures 50, pour se rendre à l'église St-Dominique. Et de là au cimetière St-Charles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE PASSILLE Louis B. Subitement aux Etats-Unis le 30 juillet 1970 est décédé Louis B. De Passillé, époux de Annamarie Hall demeurant à Ste-Adèle, père de Anne-Marie, Suzanne, François, Monique, Claire et Bernard. La dépouille mortelle est exposée au Salon McGuire Inc. 383 rue Morin à Ste-Adèle. S'il vous plaît pas de fleurs. Les dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. (pour informations, Salon McGuire Inc. Tél. 1-229-3280)

ROY. A Montréal, le 31 juillet 1970 à l'âge de 70 ans est décédé Germain Roy époux de Germaine Descombes. Les funérailles auront lieu lundi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée No 807 rue Roy pour se rendre à l'église Saint-Louis de France où le service sera célébré. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 1er août 1970

"Les partis politiques canadiens et québécois"

Radio-Canada refuse de diffuser certains cours

Par André Charbonneau

La Société Radio-Canada a refusé de diffuser à l'automne dans le cadre des cours universitaires, une série d'émissions animée par le professeur Gérard Bergeron de l'Université Laval intitulée "Les Partis politiques canadiens et québécois". L'avant-projet de cette série de 26 cours prévoyait 12 émissions consacrées aux partis politiques canadiens et 14 autres traitant des partis provinciaux. Parmi les caractéristiques de ce projet, on note que le professeur Bergeron entendait traiter non seulement des généralités et des questions historiques lointaines mais également de sujets contemporains. Il comptait en outre utiliser du matériel documentaire puisé à même les archives de la société, entrevues, nouvelles, etc (stock shot).

En politique québécoise, par exemple, après avoir traité de l'histoire politique avant 1944, le professeur Bergeron aurait abordé au sixième cours, "Le long second" règne de l'Union nationale (1944-1959). Après quoi, il aurait traité de la succession de Maurice Duplessis, du parti libéral sous George-Emile Lapalme, de la révolution tranquille, du retour de l'Union nationale, des antécédents lointains du Parti Québécois: l'ALN et le Bloc populaire; des antécédents immédiats du PQ; RIN, P.R., R., PSQ, du Parti Québécois et des Créditistes sur la scène provinciale pour enfin terminer par un tableau actuel et à venir des partis québécois.

Dans un communiqué, émis hier, la Commission inter-universitaire qui administre les cours télévisés et radiodiffusés des universités canadiennes de langue française déclare: "A peine deux mois avant la diffusion à la radio et à la télévision des premiers cours universitaires, la Société Radio-Canada revient sur sa décision et refuse de diffuser le cours "Les partis politiques canadiens et québécois" sous prétexte que le sujet du cours peut prêter à controverse et qu'elle ne peut appliquer aux cours universitaires les normes qui régissent sa programmation générale.

La Commission ajoute qu'elle "déplore la décision tardive de la Société, regrette qu'on applique aux émissions universitaires les normes prévues pour la programmation générale et craint que la décision de la Société empêches, à toutes fins utiles, les universitéa de traiter de sujets contemporains à caractère politique, social et économique sous prétexte qu'ils peuvent prêter à controverse".

Fait à signaler, alors qu'il est généralement très difficile de convaincre les Facultés d'inscrire les cours télévisés à leur horaire pour étudiants réguliers, le programme du professeur Bergeron avait été retenu par les facultés de Sciences sociales et les départements d'histoire de six universités parmi les cours offerts aux étudiants réguliers.

En outre, il était déjà inclus dans la publicité des cours télévisés. L'Université Laval, chargée de la production, avait déjà signé les contrats avec le professeur ainsi que les recherchistes et consacré beaucoup de temps et d'énergie à la mise en route de ce cours. Rejoint au téléphone, le responsable de la série, M. Robert Séguin a déclaré que les émissions seraient quand même réalisées et diffusées en circuit fermé à l'intérieur de l'Université. Il est possible également que d'autres universités achètent la série.

M. Séguin a surtout déploré le fait que la décision ait été prise de façon unilatérale. En janvier dernier, la Société Radio-Canada avait accepté le projet mais se servant d'une prérogative prévue par le protocole de 1967-68 et reconduit depuis chaque année elle vient d'utiliser son droit de veto pour interdire la diffusion de l'émission.

Cette prérogative se lit comme suit: "La Société ne peut cependant aliéner sa responsabilité de diffuseur et ne peut rien diffuser de cet enseignement qui ne soit conforme aux règlements qui la régissent et à ses standards de production. C'est dans cet esprit seulement que la Société se réserve le droit d'accepter les cours proposés par les universités ou les professeurs que celles-ci ont choisis. Afin d'être en mesure d'exercer ce droit, la Société s'attend à ce que les universités lui communiquent le plus tôt possible les cours qu'elles projettent de diffuser".

Le directeur général adjoint de Radio-Canada a expliqué au Devoir que les problèmes soulevés par la Commission étaient réels mais que la Société ne pouvait pas renoncer à sa responsabilité en tant que diffuseur. Les cours télévisés, fait-il observer, ne sont pas diffusés en circuit fermé. Ils rejoignent tous les publics. En ce sens, ils n'échappent pas aux exigences de la programmation générale et aux principes qui régissent celle-ci.

Or parmi ces principes, Radio-Canada s'efforce sur les questions d'actualité de ne jamais confier à un seul homme, si compétant soit-il, l'interprétation des événements contemporains. La Société cherche au contraire à exposer le plus grand nombre de points de vue possible.

Quant à l'accusation d'avoir pris une décision tardive, M. Blais souligne qu'il était difficile d'aviser plus tôt vu le fait qu'elle n'a reçu l'avant projet qu'à la mi-juin. Le directeur général adjoint nie que la Société ait craint un sujet à controverse mais il reconnaît que la structure dans laquelle se situe la télévision éducative puisse avoir des inconvénients sur l'initiative pédagogique des universités. Selon lui, le problème n'aurait pas été le même à Toronto, où l'existence d'un canal UHF réservé à la télévision d'enseignement a permis de distinguer clairement le rôle de simple diffuseur de la Société Radio-Canada et la responsabilité quant au contenu qui relève du gouvernement provincial.

M. Robert Séguin toutefois n'admet pas cette vision des choses. Il persiste à affirmer que la décision a été prise d'une façon unilatérale. La Commission disposait, dit-il, de solutions de rechange. Elle était prête à multiplier le nombre de personnes invitées à interpréter l'actualité. Elle avait même songé à terminer la série par une table ronde permettant aux divers partis politiques de répondre aux critiques que la série aurait véhiculées.

M. Séguin s'étonne alors que la décision ait été rendue sans préavis et sans discussions préalables. M. Blais, à ce propos, fait remarquer que si la Société Radio-Canada avait fait connaître les modifications qu'elle entendait voir apporter au projet, on aurait pu l'accuser d'ingérence au niveau du contenu pédagogique des cours: ce qu'elle veut éviter. Selon lui, la décision de la Société ne pouvait être que globale ce qui ne signifie pas qu'elle ferme définitivement la porte à tout nouveaux projets traitant du même sujet.

La pollution

Montréal néglige son devoir, dit le professeur Knelman

Aurons-nous un débat public sur la pollution de l'air à Montréal prochainement? S'il n'en tient qu'au professeur Knelman de l'université Sir George Williams, dont les propos ont soulevé des tourbillons dans les corridors non climatisés de l'hôtel de ville cette semaine, la réponse est oui.

Le professeur s'est en effet dit prêt à débattre en public la question de la pollution et l'attitude de la ville face à ce problème. Interrogé sur les ondes d'un poste de langue anglaise de la métropole quelques minutes seulement après les remarques de M. Lucien Saulnier à sa conférence de presse vendredi matin, M. Knelman a dit que Montréal négligeait son devoir d'informer le public des dangers qu'il courait et de le protéger.

Les renseignements que la ville donne au public présentement sont ridicules et inutiles. Il faudrait qu'elle fasse connaître les principaux agents de pollution présents durant la saison estivale.

Cette semaine, le professeur Knelman avait accusé Concordia de ne pas tout dire à la population concernant la pollution de l'air et avait soutenu que la métropole canadienne était l'une des grandes villes du continent les plus polluées.

Hier, au cours d'une conférence de presse dont il est question ailleurs dans ces pages, Montréal et son service de santé rejetait les accusations du professeur, les qualifiant de fausses et non fondées.

Le Devoir a voulu rejoindre M. Jean Marier, l'assistant-directeur du service de santé, pour obtenir ses commentaires suite aux déclarations de M. Knelman sur les ondes, mais il était absent. Il faudra donc attendre encore un peu pour savoir si un débat sur la pollution, avec des représentants de la ville, est possible.

Quant à M. Knelman, il était impossible de le rejoindre vendredi après-midi. Il aurait été intéressant d'obtenir des éclaircissements sur sa déclaration à la radio. Quelques-uns de ses propos se sont en effet perdus dans le brouillement des ondes, dû sans doute à la mauvaise qualité de l'appareil récepteur, ou à des effets de la pollution de l'air...

Drapeau: une décision dès mardi?

Le parti civique de Montréal tiendra un caucus mardi le 4 août en vue des élections municipales du 25 octobre. Il est probable que le maire de la métropole, M. Jean Drapeau, fera alors connaître sa décision de demander un nouveau mandat aux électeurs.

M. Drapeau avait affirmé il y a quelques semaines qu'il annoncerait sa décision concernant sa candidature au cours du prochain caucus de son parti.

Quant aux autres questions qui pourraient être abordées au cours de la réunion, il faut rappeler encore que M. Drapeau a déjà dit qu'il n'y avait pas d'ordre du jour aux caucus du parti civique mais qu'on y discutait de tous les sujets importants.

Bien sûr, à ce moment-ci de l'année, la stratégie de la campagne électorale à venir est un sujet important, de même que le recrutement des candidats susceptibles de remplacer ceux qui se retirent des rangs, sans parler du choix d'un successeur à M. Saulnier au poste de président de l'exécutif de Montréal.

■ l'actualité judiciaire

La version de Cartierville Boating Club

par Normand Lépine

Le jugement de la Cour supérieure accordant une injonction contre le bruit (voir l'édition de mercredi dernier, page 3) comporte un intérêt juridique évident. Il fait ressortir la capacité de notre droit civil de fournir, en certains cas, un remède contre ce qu'on appelle la "pollution par le bruit".

M. Robert Roberge, un citoyen de Cartierville, a une propriété adjacente au Cartierville Boating Club Inc. Selon lui, cet établissement sportif et récréatif est une source de tapage nocturne qui l'empêche de jouir pleinement de sa propriété. Mercredi, nous avons raconté la version des faits de M. Roberge afin de faire comprendre la portée du jugement de la Cour supérieure qui lui a accordé l'injonction qu'il demandait contre Cartierville Boating Club Inc.

La semaine prochaine cependant, les parties doivent recomparaître devant le tribunal pour justifier l'émission d'une injonction "permanente" et une preuve plus complète des faits allégués de part et d'autre sera offerte.

Il importe donc de faire connaître la version que Cartierville Boating Club Inc. a fait valoir dans sa contestation de l'injonction, non seulement afin de rendre justice à cet établissement, mais aussi pour mieux évaluer la portée du problème juridique soulevé par ce litige.

Cartierville Boating Club Inc. nie d'une façon générale les reproches allégués par M. Roberge dans sa requête.

De plus, le Club, qui existe depuis 66 ans, explique qu'il a des règlements concernant son ouverture et sa fermeture qui stipule notamment que le tennis doit être fermé à 23 heures, et que ces règlements sont affichés et expédiés à tous ses membres.

Il soutient que ce n'est qu'avec l'arrivée de M. Roberge au printemps 1969 qu'il a fait l'objet de plaintes auprès de la police de Montréal. A chaque fois que M. Roberge a déposé une plainte, ajoute le Club, les autorités en ont prix connaissance pour voir, le cas échéant, à prendre les dispositions nécessaires.

Cartierville Boating Club explique que ses activités ont commencé à cet endroit il y a 66 ans et ne durent que quatre mois par année; "ce sont des activités normales et prévisibles" qui existaient lorsque M. Roberge a acheté sa propriété et ne peuvent faire l'objet d'une injonction, ajoute-t-il.

Selon le Club, M. Roberge "est un mauvais voisin refusant tout dialogue et toute discussion" avec lui, "s'entêtant depuis son arrivée en 1969 à trouver des causes de reproche et de dispute, accaparant les autorités municipales de ses plaintes multiples et fréquentes" au lieu de communiquer avec lui.

Contrairement à ce que soutient M. Roberge, le Club déclare qu'il n'y a pas de terrain de baseball sur l'emplacement qu'il occupe ni de piste de danse.

"Les courts de tennis, munis de réflecteurs, existent depuis au moins 37 ans", ajoute-t-il.

D'une façon générale, Cartierville Boating Club prétend avoir acquis certains droits depuis qu'il tient ses activités depuis plus de 60 ans et ne voit pas pourquoi il serait tenu responsable de "l'hypersensibilité" de M. Roberge et des membres de sa famille.

Il dit que ses membres et leurs invités se sont toujours conduits d'une façon raisonnable eu égard à la nature des activités qui ont lieu sur sa propriété depuis 66 ans.

De plus, ajoute-t-il, il n'a jamais reçu de sommation de la ville de Montréal pour une contravention à quelque règlement.

Enfin, il n'a jamais eu avec l'ancien propriétaire de la maison de M. Roberge, qui était demeuré voisin pendant trente ans, des troubles comme ceux qu'il éprouve avec M. Roberge. Celui-ci, ajoute-t-il, "est le seul voisin à se plaindre comme il le fait".

Le jugement rendu par le juge G. Merrill Desaulniers accordant l'injonction provisoire enjoint au club, à ses membres, invités et employés de cesser de poser des actes contraires au règlements du club.

Malgré la divergence des versions, il reste que la Cour a jugé que les faits allégués par M. Roberge justifiaient l'émission d'une injonction, ce qui, sur le plan juridique, ouvre des perspectives intéressantes.

Une action en dommages contre la Ville et le Star

Une action en dommages-intérêts au montant de $500,000 a été intentée par l'Institut de cardiologie de Montréal contre la ville de Montréal et The Montreal Star, par suite de la publication, le 19 juin, d'un rapport sur les conditions sanitaires de cette institution.

Dans son action, l'Institut soutient que les inspecteurs municipaux n'avaient ni le mandant ni la compétence pour enquêter sur les conditions sanitires de l'Institut et que les conclusions auxquelles ils en sont arrivés ne sont pas fondées.

D'autre part, l'Institut prétend que le quotidien The Montreal Star savait ou devait savoir que les conditions sanitaires révélées par les inspecteurs n'étaient pas vraies.

L'action ajoute que même si les conditions sanitaires révélées dans le rapport des inspecteurs sont telles que décrites, elles avaient une importance minime et ne justifiaient pas la publicité que leur a accordée The Montreal Star.

Les conclusions des inspecteurs selon lesquelles les conditions sanitaires de l'Institut mettaient en danger la santé des patients et du personnel hospitaliser sont complètement sans fondement, précise l'action.

L'action a été signifiée jeudi au Star, aux trois journalistes qui ont rédigé la nouvelle, MM. James Stewart, Paul Arbour et Jean-V. Dufresne, à la ville de Montréal et aux deux inspecteurs, MM. P. Landry et S. Laforge.

La Mini-Loto pour la semaine du 24 au 30 juillet

38611

LES NUMEROS 38611 GAGNENT 5,000 DOLLARS

LES NUMEROS SE TERMINANT PAR 8611 GAGNENT 500 DOLLARS

LES NUMEROS SE TERMINANT PAR 611 GAGNENT 100 DOLLARS

L'assurance-maladie

Les spécialistes rendent publique une partie de leurs demandes

par Pierre Richard

A la suite de la première séance de la reprise des négociations, hier, entre le gouvernement et les médecins spécialistes au sujet de l'application du régime d'assurance-maladie, la Fédération des médecins spécialistes du Québec a rendu publique une première série de propositions concernant leurs modes de participation au nouveau régime.

Le président de la Fédération, le Dr Raymond Robillard, n'a pas caché son mécontentement devant l'attitude prise jusqu'à maintenant par le gouvernement qui ne proposerait de négocier que sur des points qu'il qualifie de détails: reconnaissance de l'agent négociateur, champ d'application, retenue syndicale, procédure de grief et d'arbitrage, mécanismes de facturation et dispositions tarifaires.

Avant d'aborder ces questions, les négociateurs de la Fédération ont proposé hier aux représentants du gouvernement de négocier les points qu'ils jugent fondamentaux, c'est-à-dire l'accord sur les modes de participation du médecin spécialiste, les conditions de l'exercice de sa profession et les normes de sa rémunération dans le cadre du régime d'assurance-maladie. La Fédération a fait à la séance d'hier une première série de propositions sur les modes de participation; les conditions d'exercice et les normes de rémunération feront l'objet de propositions ultérieures qui elles aussi seront rendues publiques dès qu'elles seront déposées à la table des négociations.

Le Dr Robillard a déclaré que les médecins spécialistes ont tenté de connaître pendant la séance d'hier quel champ était laissé aux négociations par la loi selon le gouvernement. Les négociateurs gouvernementaux auraient déclaré qu'ils n'avaient pas reçu de mandat de la prt du gouvernement pour négocier les modes de participation et les conditions d'exercice. Les médecins spécialistes n'ont donc pas reçu de réponses à leurs premières propositions.

D'autre part, les négociations ont été reportées à une date indéterminée. La Fédération s'est dite prête à les reprendre dès lundi matin et à les poursuivre tout au cours de la semaine prochaine. Les négociateurs gouvernementaux n'auraient pas répondu à cette invitation et ont déclaré, selon le Dr Robillard, qu'ils inviteraient les médecins à une nouvelle séance lorsque le gouvernement le jugera nécessaire.

Selon le négociateur en chef de la Fédération, Me Roger David, la première série de propositions n'entre pas en contradiction avec le bill 8 mais vient plutôt le compléter et lui insuffler un esprit. La Fédération a cependant l'intention de combattre certaines dispositions du bill 8 et de proposer des amendements lorsqu'il sera question des conditions d'exercice et en particulier du principe de désengagement.

Une première proposition rendue publique hier par les médecins spécialistes concerne la mise sur pied d'un comité d'appréciation des relevés d'honoraires qui viendrait compléter le pouvoir qu'a la régie de payer ou non les honoraires. Ce comité comprendrait cinq membres dont quatre seraient désignés par la Fédération des médecins spécialistes et le dernier par la régie de l'assurance-maladie. Ces cinq personnes devraient être médecins. Lorsque la régie croit qu'un relevé d'honoraires est contestable, elle devrait, selon la proposition, avant d'en refuser le paiement ou de réclamer un remboursement, consulter le comité d'appréciation des honoraires qui lui communiquera un avis appproprié.

La Fédération demande aussi que lorsque la régie décide de refuser le paiement d'un relevé d'honoraires ou de réclamer un remboursement, elle communique sa décision au médecin spécialiste et à la Fédération au moyen d'un avis, sous pli recommandé, contenant un énoncé complet des motifs au soutien de la décision.

Un point sur lequel la Fédération des médecins spécialistes se montre intransigeante est celui de l'élaboration des normes de la pratique professionnelle. Selon elle, tout ce domaine doit relever exclusivement du Collège des médecins. La loi de l'assurance-maladie ne fait mention que de l'obligation de demander l'avis du Collège des médecins lorsque des normes de discipline ou de pratique professionnelle sont en jeu. Le bill 8 ne qualifie aucunement la nature de cet avis et sa portée. La proposition des médecins spécialistes stipule que l'avis du Collège déterminant si un médecin spécialiste a agi contrairement aux normes de discipline, de déontologie ou de pratique professionnelle, doit lier la régie, la commission d'appréciation des différends et le conseil d'arbitrage. Et ces normes devraient être élaborées exclusivement par le Collège et lier la régie, la commission d'appréciation des différends et le conseil d'arbitrage dans l'exercice de leur compétence respective.

Lors de la séance d'hier, les médecins spécialistes ont aussi proposé la création d'une commission conjointe qui aurait pour but de surveiller l'entente générale intervenue sur l'assurance-maladie. Il lui incomberait d'étudier les incidences du régime d'assurance-maladie sur l'exercice de la médecine, d'examiner les profils de pratique professionnelle des médecins spécialistes et d'évaluer les effets de l'application du tarif d'honoraires. Cette commission serait composée de cinq membres, deux représentants du ministre, deux de la Fédération et un président désigné conjointement par les parties et n'ayant pas droit de vote.

Enfin sur les modalités d'enquête et d'inspection, les médecins spécialistes demandent que la régie se limite aux seuls renseignements requis pour apprécier un relevé d'honoraires et qui concernent les services assurés. Pour ce qui est de renseignements concernant la conformité de l'activité professionnelle d'un médecin spécialiste aux normes de discipline, de déontologie ou de pratique professionnelle, ils doivent relever exclusivement du Collège des médecins de même que toute enquête ou inspection visant à les reueillir. D'autre part, le Collège serait obligé de fournir à la régie tout avis qu'elle requiert concernant ces renseignements dont elle a besoin pour apprécier un relevé d'honoraires.

Lors de sa conférence de presse, le Dr Robillard a déclaré que les médecins spécialistes sont prêts à se battre jusqu'au bout pour faire reconnaître leurs principales revendications qui sont déjà connues:

- les médecins ont le droit de négocier les conditions de leur participation au régime d'assurance-maladie;
- la conscription des médecins dans une médecine d'Etat est inacceptable;
- la régie, responsable d'administrer un régime gouvernemental d'assurance contre les frais occasionnés par la maladie, ne doit pas décider du genre de soins que les médecins doivent donner à leurs malades.

Pour ce qui est de l'avenir, le président de la Fédération a déclaré que les médecins spécialistes sont toujours prêts à négocier et qu'aucun plan d'action précis n'est prévu advenant l'échec des présentes négociations. La Fédération espèrj qu'une entente sera conclue assez tôt pour que le régime puisse entrer en vigueur dès le 1er septembre.

Réclamant une action immédiate

Les centrales syndicales se disent très inquiètes

A la suite d'une réunion tenue hier à Montréal les exécutifs des trois centrales syndicales CSN, FTQ, CEQ, ont demandé dans un communiqué conjoint au gouvernement Bourassa de rendre immédiatement publics l'état des négociations avec les syndicats de médecins. L'absence d'entente entre le gouvernement et les médecins rend inopérant pour l'instant la loi de l'assurance-maladie.

Les centrales syndicales se disent très inquiètes de l'avenir du régime d'assurance-maladie devant le climat de silence qui entoure présentement les négociations entre le gouvernement et les médecins. L'état des négociations rendu public montrerait clairement de l'avis des organisations syndicales qui est responsable du retard apporté à la mise en place du régime d'assurance-maladie.

Puique le bill 88, loi instaurant le régime d'assurance-maladie, suppose que l'entrée en vigueur du régime sera déterminée à la suite des ententes conclues entre le gouvernement et les médecins. La CSN, la FTQ et la CEQ demandent au gouvernement Bourassa de reviser immédiatement sa position sur ce point et de fixer une date précise d'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie. Même s'il lui faut à cette fin convoquer l'Assemblée nationale en session spéciale.

Les organisations syndicales rappellent au premier ministre et à son ministre de la santé les promesses qu'ils ont déjà faites à ce sujet.

Il est absolument scandaleux, d'après les leaders syndicaux, que l'avenir d'une mesure sociale comme l'assurance-maladie puisse se décider lors de tractations secrètes entre le gouvernement et un groupe d'intérêts particuliers. Les organismes syndicaux avaient déjà mis en garde le gouvernement contre le danger de se lier les mains en faisant dépendre la mise en vigueur du régime des ententes devant être conclues entre le gouvernement et les syndicats de médecins.

La responsabilité du gouvernement, selon les centrales syndicales, est d'informer le public sur les demandes des médecins et les offres du gouvernement, de déterminer au plus tôt une date d'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie et, s'il le faut, fixer des tarifs temporaires pour la mise en application du régime si les négociations ne sont pas conclues avec les médecins.

Le canal Lachine aux bateaux de plaisance?

La ville de Montréal envisage d'aménager le canal de Lachine en un cours d'eau pour bateaux de plaisance. Ainsi, les embarcations pourraient atteindre le coeur de la métropole, fait assez rare dans les grandes villes du continent nord-américain.

C'est M. Lucien Saulnier qui a donné un avant-goût du projet au cours de sa conférence de presse hier.

Le service d'urbanisme étudie la possibilité de l'aménagement, qui sur le plan technique ne semble pas présenter de difficultés. Il suffirait d'adoucir les berges et d'abaisser le niveau de l'eau.

C'est au plan légal toutefois qu'apparaissent les plus grands obstacles. Certaines entreprises, a dit M. Saulnier, ont des droits perpétuels de puiser l'eau dans le canal. Montréal pourrait être poursuivie si elle y changeait quelque chose dans le moment. La voie d'eau étant la propriété du gouvernement fédéral, le président de l'exécutif montréalais estime que la solution est de demander à Ottawa de faire les changements qui s'imposent, après quoi Montréal pourrait entreprendre la réalisation de l'aménagement.

LA COLLECTION
"LE LIVRE DE POCHE"
1700 titres
CATALOGUE
sur demande
LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67 Ste-Catherine o. 844-6571

GOUTTIÈRES
HO-DO
Installées par,
PRIMEAU MÉTAL
Émaillé, Galvanisé, Cuivre.
Sans joint.
Estimation gratuite
Montréal et Banlieue 322-4160
Québec et Banlieue. 872-9244

Conflit de la construction: une solution imposée?

Le gouvernement Bourassa a finalement décidé de convoquer le Parlement. Vendredi prochain, donc, si les parties au différend de la construction ne sont pas parvenues à une entente, une loi d'exception sera présentée pour rouvrir les chantiers actuellement paralysés.

L'impatience du gouvernement est fort compréhensible. Le nombre des grévistes s'accroît de jour en jour. On en compte déjà environ 25,000 et au moins onze régions sur quinze sont paralysées.

L'impact économique de cet arrêt généralisé de travail ne saurait être exagéré. Toute l'économie de la province s'en ressent. Et il y a plus. Les différends de cette nature sont rarement exempts d'explosions de violence. Et la violence est d'autant plus à redouter dans le cas présent que les deux grandes centrales syndicales ne marchent point la main dans la main.

La menace d'intervention gouvernementale, suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête des négociateurs des deux camps, peut être utile pour rappeler aux "belligérants" que l'intérêt public risquerait d'être sérieusement compromis par tout retard indû à en venir à une entente. De part et d'autre, on devrait d'ailleurs, et tout normalement, préférer un accord négocié à un accord imposé.

●

Pour l'instant, on ne sait pas la forme que prendra l'intervention gouvernementale. Deux choses ici, cependant, sont à craindre. La première, c'est que le gouvernement, exaspéré, se contente d'une législation qui ordonnerait simplement le retour au travail des grévistes.

Une telle façon de procéder serait nettement injuste pour les syndiqués. Ceux-ci se sont mis en grève pour appuyer des demandes bien précises. En leur ordonnant de retourner sur les chantiers, sans aucune garantie en contre-partie, on les priverait de leur force de négociation. Une fois le travail repris, quel moyen de pression leur resterait-il pour faire valoir leurs réclamations?

Selon certaines rumeurs, le gouvernement songerait à exiger ce retour au travail uniquement là où la grève n'aurait pas été approuvée par un vote régulier des syndiqués. Ce ne serait guère plus recommandable. On ne règle pas de la sorte les problèmes de démocratie syndicale.

L'autre possibilité à envisager dans le cas d'une législation d'exception serait que le gouvernement ordonne le retour au travail en imposant d'autorité le projet de règlement soumis par les conciliateurs. Cette fois, ce sont les "patrons" qui auraient raison de se sentir lésés.

Les conciliateurs du ministère du travail ont fait, nous le répétons, une excellente besogne. Ils ont entendu toutes les parties et ils ont, par la suite, présenté leur propre appréciation sous forme de projet de règlement. Mais ce projet de règlement a suscité aussitôt de vives critiques dans le milieu patronal. Même si on y a apporté certaines corrections, ces jours-ci, le document demeure sensiblement le même. Et il n'y a pas à s'étonner que la réaction patronale demeure à peu près ce qu'elle était à l'origine.

Nous avons déjà écrit, ici même, que le débat doit, dans toute la mesure du possible, se faire d'abord entre les parties. Il s'agit de respecter le sens profond de la négociation. Il n'est pas question de minimiser le rôle des conciliateurs, mais ce sont les parties qui savent le mieux jusqu'où elles peuvent aller et dans quel secteur elles sont prêtes à accepter des compromis. Rien ne saurait remplacer la négociation directe.

D'autre part, nous comprenons, avec le ministre du travail, qu'on ne peut tolérer un affrontement d'une durée indéfinie. Les chantiers de construction, dans l'intérêt de toute la population, doivent recommencer à fonctionner au plus tôt.

●

Mais, alors, quelle serait la meilleure façon de procéder? Comme la CSN a déclenché ses grèves au nom de la parité salariale, il ne fait aucun doute qu'on devrait accorder la priorité à ce problème à la table de négociation d'ici vendredi prochain. Car, la convocation d'une session ne doit pas arrêter les pourparlers directs entre les parties. Elle doit, au contraire, les accélérer.

Il est peut-être encore possible, en effet, de régler directement cette question de la parité salariale dans les jours qui restent. Nous sommes convaincu que si ce problème était réglé, les syndiqués accepteraient d'eux-mêmes de reprendre le travail sans que les élus du peuple aient à le leur commander. La session ne serait plus nécessaire.

Il n'est pas facile, nous le concevons, d'isoler ainsi une clause particulière dans un projet de convention où tout se tient, mais la gravité de la situation autorise à s'écarter quelque peu de la pratique normale. Les parties devraient être assez raisonnables pour reconnaître que celle qui aura cédé davantage sur la question des salaires pourra normalement s'attendre à des compensations dans le reste de la convention.

La meilleure façon pour les parties, d'autre part, d'en arriver à une entente dans un délai aussi court, serait probablement de s'engager dès le départ à donner tout son sens à l'accord qu'elles ont signé, le 10 juillet 1969. Cet accord, qui mettait fin à une grève, stipulait que les salaires devraient être exactement les mêmes à travers toute la province, d'ici 1973, pour tous les employés détenteurs d'une carte de compétence provinciale. Pour les autres, et dans le même laps de temps, on devait en arriver à une parité relative, c'est-à-dire à une parité qui tiendrait compte de certains coefficients économiques entre les diverses régions.

Il s'agirait alors d'établir ses coefficients économiques et de s'entendre sur les différentiels régionaux qu'ils commandent au chapitre de la rémunération. Puis, une fois qu'on aurait convenu que tel salaire dans une région donnée est l'équivalent de celui payé à Montréal, il n'y aurait qu'à fixer la proportion de rattrapage à effectuer pendant chacune des trois années que doit durer la prochaine convention collective.

●

Evidemment, si les parties ne peuvent en arriver à un règlement mutuellement satisfaisant sur cette question prioritaire, le gouvernement sera justifié d'intervenir vendredi prochain. Il devra prendre garde, toutefois, de ne pas se substituer complètement aux syndicats et aux associations patronales.

La meilleure façon, par exemple, de ne pas effectuer cette substitution serait d'accompagner l'ordre de retour au travail de la création d'une commission d'experts dont le rôle serait uniquement d'établir les différentiels régionaux prévus à l'entente patronale-syndicale de 1969 et de les concrétiser dans un calendrier de rattrapage que syndiqués et patrons devraient respecter.

La base du règlement ne serait pas ainsi complètement étrangère à celle que les parties elles-mêmes avaient acceptée.

La commission d'experts serait l'équivalent d'une commission d'arbitrage, sauf que les critères devant guider son action auraient été arrêtés, en fait, par les "antagonistes" eux-mêmes.

Il faudrait, au demeurant, que cette commission soit tenue de remettre ses conclusions dans un délai relativement court. Autrement, les syndiqués s'en trouveraient pénalisés puisqu'il faut prévoir que les gains qu'ils pourraient faire ne seront pas rétroactifs.

Mais, encore une fois, il faudrait s'efforcer de favoriser dans toute la mesure du possible un règlement par voie de négociation directe. Si ce règlement n'était pas atteint, vendredi, mais était en vue, le Parlement serait bien avisé d'accorder un sursis aux négociateurs des deux camps.

Vincent PRINCE

PETER C. NEWMAN ET L'INFLATION

Une apologie de la folie du gouvernement Trudeau

par J. C. WELDON

● Le professeur Weldon enseigne au département de science économique de l'Université McGill. Dans cette libre opinion, il commente le revirement de la politique fédérale en matière d'inflation proclamé la semaine dernière par le journaliste Peter Newman.

Dans votre excellent éditorial du 23 juillet traitant du coût élevé du chômage actuel, vous liez votre thèse au rapport de Peter Newman qui dit que le gouvernement fédéral se décide enfin à renverser sa politique anti-inflationniste. Parallèlement une attaque éditoriale du même type que la vôtre sur la croisade fédérale anti-inflationniste a paru dans "The Montreal Star", également accompagnée de la version anglaise de "l'éditorial-présenté-comme-nouvelle" de Newman.

Cependant, il y a une distinction capitale entre la thèse de Newman d'une part, et les éditoriaux de Devoir et du Montreal Star d'autre part. La guerre contre l'inflation a produit un chômage désastreux, et a été une erreur d'un bout à l'autre, comme votre collègue du "Montreal Star" et vous-même l'avez reconnu. Il faut maintenant abolir ce qui n'aurait jamais dû être établi. Pourtant le point de vue de Newman constitue essentiellement une apologie de la folie d'Ottawa, puisqu'il nous dit que le renversement des moteurs n'est rien que la deuxième étape, sagement formulée, d'une politique qui a toujours été intelligente et utile. On ne doit pas lui permettre de créer un mythe qui laissera échapper aux reproches une erreur inexcusable et qui amènera la répétition d'erreurs semblables à l'avenir.

La sagesse de la politique comme l'entrevoit Newman n'existe tout bonnement pas. La politique fédérale a été une bévue qui a amené le gaspillage de plusieurs milliards de dollars et qui a causé des souffrances inutiles parmi les secteurs les moins fortunés de notre population. Tout comme nos ancêtres qui se remettaient de temps en temps des saignées administrées par les chirurgiens-barbiers qui leur tenaient lieu de médecins, ainsi l'économie canadienne se remettra peut-être des traitements des chirurgiens-barbiers modernes à Ottawa. Mais Newman ne devrait pas faire des éloges et vanter comme technique médicale pour l'économie un traitement qui se borne à cesser de saigner la victime. L'extravagance de son point de vue est évidente à plusieurs reprises, mais elle devient éminemment claire quand on se penche sur le désastre occasionné par les négociations postales, résultat le plus primitif d'une politique primitive, et quand on observe qu'un taux de chômage de 6.6% n'est seulement que 1% de moins qu'au cours des mois les plus sombres du début des années 60. L'utilisation que fait Newman du taux de 11% pour représenter la pire expérience de la dernière décade est particulièrement trompeuse, étant donné que ce 11% ne représente pas un taux non-saisonnier comparable et n'est même pas vaguement comparable au 6.6%. Nous n'avons pas tout à fait atteint le fiasco de la période précédente, avec le gaspillage imposé par les expériences de M. Coyne, mais nous en sommes beaucoup plus près que Newman semble vouloir le suggérer.

Un point de repère raisonnable pour une bonne politique serait qu'avec un taux de chômage (non-saisonnier) de 4% il n'y a virtuellement point d'inflation au Canada pourvu qu'il n'y en ait pas à l'étranger. Pourtant, à mesure que l'inflation paraîtra inévitablement chez nous, même avec seulement 4% de chômage, nous ne pouvons pas réduire cette inflation importée à moins de créer à dessein du chômage supplémentaire. Ce qui est exactement la politique qu'a choisie le gouvernement. Et c'est ce qu'il n'aurait pas dû faire. Les éditorialistes devraient rappeler aux responsables d'Ottawa qu'une politique rationnelle souvent ne peut pas éviter l'inflation au Canada, surtout quand l'inflation existe à l'étranger. Une bonne politique consterait à maintenir le plein-emploi au Canada en nous accommodant de l'inflation importée quand il le faut, en réduisant ses effets nuisibles, par exemple sur les retraités. Nous devons répudier la saignée du chômage produit à dessein en nous consolant du fait qu'à mesure que l'inflation diminue à l'étranger, elle diminuera ici.

■ lettres au DEVOIR

Oui à l'expression "familiste"

Que faut-il penser du titre "maîtresse de maison"? Doit-on le préférer à "familiste" dernièrement proposé pour remplacer le mot "ménagère"?

Personnellement, je ne le crois pas. Autant je trouve le mot "ménagère" terre-à-terre et restrictif, autant je trouve l'expression "maîtresse de maison" pédante, pompeuse et inexacte.

Sait-on vraiment ce qu'est un maître? Le dictionnaire Larousse définit le maître de la maison comme "celui qui possède, propriétaire" et le dictionnaire Quillet dit "celui qui a le droit ou le pouvoir de commander". Que maîtresse ait presque toutes les acceptations de maître ou encore que maître devienne au féminin maîtresse ne change rien à la définition précédente. Nous sommes donc loin de la femme qui travaille du matin au soir pour prendre soin de sa famille et de sa maison. L'expression "maîtresse de maison" est peut-être un peu romantique, genre "reine du foyer" ou "maîtresse de céans" mais plutôt désuets, pas 20ème siècle du tout.

Pourquoi ne pas utiliser simplement "maîtresse de maison" sur les listes électorales et actes notariés? Justement parce que ce n'est pas simple du tout, ni au sens propre ni au sens figuré. L'expression "maîtresse de maison" est lourde, trop lourde à porter avec ses 17 lettres en 3 mots, ce qui la rend peu pratique et presque inutilisable. Autrement, depuis le temps qu'elle est connue, elle aurait trouvé droit de cité et aurait déjà délogé "ménagère". Comme question pratique, sur quelle formule, dans la case marquée "emploi", trouve-t-on suffisamment de place pour inscrire ces 17 lettres en 3 mots? Je crois que c'est une des raisons pour lesquelles "ménagère" lui avait damé le pion.

Que le mot "familiste" ait une vague ressemblance avec quelques mots pas très flatteurs m'amuse un peu mais je ne crois pas que nous ayons à en tenir compte. S'il fallait sortir du dictionnaire ou du vocabulaire tous les mots qui ont des paronymes peu flatteurs, notre langue s'appauvrirait drôlement. Ainsi on ne parlerait plus des héros de crainte qu'ils ne passent pour des zéros; reine risquerait de devenir renne et que sais-je encore.

"Familiste" est pour moi le juste milieu. Explicite, il dit bien ce qu'il veut dire soit "personne qui prend soin d'une famille", il se compare avantageusement avec les autres noms servant à désigner des emplois. C'est un canadianisme? Pour le moment, certainement; dans 5 ans, on verra...

Yvette DUCHESNE

Chapais, 28-7-70.

La compassion consiste à vouloir guérir les dégénérés

Ma lettre du 25 juin, au sujet de la demande incongrue, faite à l'Eglise par les homosexuels hollandais, de bénir leurs liaisons pour les rendre indissolubles et respectables, n'a pas eu la bonne fortune de plaire à tout le monde. Je regrette que ma tentative d'humour n'ait réussi qu'à irriter votre correspondante d'Ottawa (Le Devoir, 14 juillet), qui est convaincue que je n'ai aucune compassion pour ces malheureux. S'ils sont incapables de pécher parce qu'irresponsables, la compassion consiste à vouloir les guérir et non pas à les ancrer dans leur état pathologique; mais, s'ils jouissent d'un certain degré de responsabilité, ils sont pour autant répréhensibles, et, ici encore, c'est compassion que de vouloir les extirper du péché, plutôt que les approuver et les encourager dans le mal. C'est beaucoup la même chose pour les alcooliques invétérés; on ne les aide pas en favorisant leur ivrognerie ou en leur disant qu'ils ne sont pas malades, mais en les soignant.

Notre-Seigneur a pardonné les pécheurs repentants et résolus à sortir de leur triste état, mais il n'a pas béni le péché, ni donné son approbation à ceux qui s'y obstinent, ni consacré leur "statu quo", comme on voudrait le faire pour les homosexuels. Dès qu'ils décident de les corriger, l'Eglise les accueille à bras ouverts, comme le père de l'enfant prodigue; et qu'on ne vienne pas nous dire qu'elle les repousse ou les exclut de son giron. Ce sont eux qui s'éloignent, alors que l'Eglise ne cesse de les supplier de revenir à la maison paternelle et de s'amender. Il est tout à fait injuste d'insinuer que "les gens d'Eglise" sont sans entrailles. Ce n'est pas la faute de l'Eglise si nombre de pécheurs ne veulent pas en être des membres vivants et s'ils refusent, par leur impénitence, de se réconcilier avec Dieu et avec son Eglise. Celle-ci déplore leur condition de branches mortes et elle est prête à tout faire pour qu'ils se convertissent, comme Marie-Madeleine et comme des millions d'autres. Cependant, la pitié pour les pécheurs n'exige aucunement qu'elle aille jusqu'à bénir les boutiques de faux monnayeurs ou les maisons malfamées ou les "ménages" d'homosexuels.

Du reste, il n'était pas question de péché, dans ma lettre, mais de mentalités déformées et d'habitudes dénaturées. Coupable ou non, l'homosexualité, qui est tout autre chose qu'une saine et chaste amitié, est une aberration sexuelle, un désordre, une perversion qui provoque, chez tous les gens normaux, la pitié ou le dégoût, mais non pas l'indifférence. Ce serait non seulement une inconvenance mais une profanation que de mettre les "alliances" homosexuelles sur un pied d'égalité avec le grand et noble sacrement de mariage. Si l'impuissance constitue un empêchement dirimant qui interdit l'usage du sexe, on ne peut pas s'attendre à ce que l'Eglise autorise les rapports libidineux entre personnes d'un même sexe ou qu'elle encourage ceux qui veulent en faire un mode de vie définitif, destiné à durer jusqu'à la mort d'un des "conjoints" ou, du moins, jusqu'à ce qu'un divorce en bonne et due forme permette de changer de copain ou de copine.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

Ottawa, 21-7-70

Lettre de Madrid

La succession de Franco à la veille de sa retraite

par ÉDOUARD de BLAYE

MADRID – Berceau du Cid et de Don Quichotte, l'Espagne est par excellence terre de traditions. Ainsi chaque année à pareille époque, le retour de l'été fait ressurgir à la surface pour la plus grande joie des journalistes étrangers une sorte de monstre du Loch Ness de la politique espagnole: les rumeurs d'un départ "imminent" du général Franco. Tradition toujours, chaque 31 décembre, le Caudillo en personne prend un secret plaisir à réduire à néant les espoirs des opposants à son régime en annonçant d'une voix fluette dans son message de fin d'année qu'"il restera au service de son peuple, tant que Dieu lui prêtera vie." Les monstres du Loch Ness ont apparemment la vie dure car en cet été 70, comme en 69, comme en 68, comme en 67, comme en... nombreux sont encore les augures politiques espagnols à vous glisser furtivement sous le sceau du secret que "de source généralement bien informée" le retrait de la scène politique de celui qui depuis 34 ans tient en solitaire les rênes du pouvoir n'est plus qu'une question de mois, voire de semaines.

Pourquoi dès lors prêter plus sérieusement l'oreille à cette "cuvée 70" de rumeurs de changements politiques importants en Espagne? C'est que, selon l'expression d'un commentateur en vogue: "1970 marque l'an I de "l'après-franquisme". A ce détail près que le général Franco – âgé aujourd'hui de 77 ans – gouverne encore en maître. Mais la politique espagnole en réalité n'est pas à un paradoxe près. Après avoir été pendant plus de trente ans une monarchie sans roi, pourquoi l'Espagne ne se verrait-elle pas offrir maintenant un "après-franquisme" avec Franco au pouvoir?

La défaite des "durs"

Le grand virage de "l'après-franquisme", puisque "après-franquisme" il y a, date de 1969, année marquant le 30ème anniversaire de la fin de l'atroce guerre civile espagnole (un million de morts, 400,000 exilés). Trois événements considérables, à première vue disparates mais néanmoins étroitement liés entre eux, ont fait de 1969, l'année politique la plus importante de l'Espagne contemporaine:

1) La proclamation surprise de l'état d'exception, dernier sursaut d'autorité des milieux réactionnaires les plus "durs".

2) Un remaniement ministériel quasi total à l'automne qui chassa précisément du pouvoir, et pour toujours semble-t-il, les "durs" du régime.

3) et surtout, la désignation sans histoire en juillet du jeune (32 ans) et discret (volontairement?) prince Juan Carlos de Bourbon, comme successeur officiel du Caudillo vieillissant.

Trois secousses importantes pourtant bien "digérées" par l'Espagnol moyen largement conditionné il est vrai par trente années d'anesthésie politique totale. De l'état d'exception il y a peu de choses à dire sinon que l'on se serait cru revenu durant les deux mois qu'il dura, aux plus beaux jours de la guerre civile. Du jour au lendemain, les articles 12 (liberté d'expression, 14 (libre choix du domicile), 15 (droit de perquisition), 16 (liberté de réunion) et 18 (72 heures maximum de garde à vue) de la constitution étaient suspendus et la censure de la presse rétablie. Exigé par les éléments les plus inflexibles de la Phalange et de l'armée pour casser les reins à l'agitation ouvrière et estudiantine qui menaçait, selon eux, de provoquer en Espagne un mois de mai 68 à la française, l'état d'exception se révéla être aussi efficace qu'un canon pour tuer une mouche. Grèves et manifestations d'étudiants continuèrent en effet en 69 et continuent encore en 1970 malgré ce mauvais souvenir. Le remaniement ministériel d'octobre 1969 constitua pour les nostalgiques d'une ligne de gouvernement "dure" une manière de "réponse du berger à la bergère". Soucieux de dissiper la mauvaise impression laissée tant en Espagne qu'à l'étranger par le tristement célèbre état d'exception, le général Franco laissa choir à la trappe les phalangistes, jusqu'alors les plus sûrs soutiens du régime, les militaires trop "énergiques" et d'une manière générale, les partisans d'une politique s'inspirant plus du bâton que de la carotte.

Défendant elle les vertus de la carotte en matière de gouvernement, l'Opus Dei forma un nouveau Cabinet quasi homogène contrairement aux coalitions du passé qui permirent durant trente ans au Caudillo de jouer habilement les rivalités des monarchistes ou des militaires contre celles des carlistes ou des phalangistes. Cette "déphalangisation" de la vie politique espagnole – tout comme la "déstalinisation" en Union Soviétique – ne va pas sans grincements de dents. Tout récemment encore les "cercles doctrinaux" José Antonio (le fondateur de la phalange fusillé en 1936 par les républicains) qui groupent plus de 50,000 membres, exhortaient dans une lettre ouverte les militaires à se préparer à prendre le pouvoir "menacé par des groupes occultes et des sociétés semi-secrètes". Cette allusion transparente ne trouble pas outre mesure il va sans dire les membres de l'Opus Dei, souvent appelée "la franc-maçonnerie catholique" et qui, solidement arrimés au pouvoir, voient sans inquiétude approcher l'heure de la passation des pouvoirs entre Franco et Juan Carlos.

L'état de santé du général

Vue du Prado, la résidence du général Franco, la querelle entre l'opposition libérale espagnole et l'Opus Dei, appliquée à assurer l'ordre moral et matériel sans user de moyens autoritaires trop voyants, n'est selon la phraséologie gaullienne que "simple péripétie". A 77 ans l'autorité du Caudillo reste indiscutable et indiscutée. Petit, le visage tanné de cette race de marins dure et inflexible qui s'accorde si bien aux paysages âpres et venteux de ce promontoire rocheux de la péninsule que constitue sa Galice natale, le Caudillo arrivé au soir de sa vie reste encore pour la majorité des Espagnols l'homme providentiel, seul capable d'imposer obéissance aux factions qui se sont durant 30 ans disputé ses faveurs. Vanité ou pessimisme excessif: le général Franco a, dit-on, la hantise de voir sa disparition prématurée de pouvoir conduire à une nouvelle guerre civile. Cette crainte sincère renforce la thèse de ceux, et ils sont de plus en plus nombreux, qui tendent à penser que le général Franco pourrait choisir prochainement une semi-retraite politique plutôt que de conserver jusqu'au bout le bâton de commandement. Confortablement installé dans un lieu à la fois proche et éloigné de la capitale et assuré de compter (à tort ou à raison, l'avenir le dira) avec le prince Juan Carlos, le no 2 désigné du régime, l'amiral Luis Carrero Blanco, et d'autres éléments sûrs tel que le général Manuel Diez Alegria, hommes capables d'assurer sans heurts et sans surprises une succession "en douceur", le généralissime pourrait surveiller du coin de l'oeil l'évolution politique espagnole après son départ. Quitte à intervenir personnellement une fois encore depuis son lieu de retraite si la nécessité s'en faisait sentir: en cas de coup de barre à gauche (bien improbable à première vue) par exemple.

Une autre raison profonde milite en faveur de la thèse de la semi-retraite, l'état de santé du général. A près de 78 ans, le Caudillo, dont la résistance physique était devenue jadis légendaire, supporte aujourd'hui difficilement les fatigues de sa charge. Ses visites officielles à Valence, Barcelone, à Saragosse et à Caceres le mois dernier l'ont clairement démontré. Entre chaque apparition en public le chef de l'état espagnol fut obligé de prendre quelques instants de repos avant d'affronter à nouveau la populace enthousiaste drainée par autocars et trains entiers des quatre coins de la province visitée, selon une technique de propagande parfaitement rodée depuis trente ans. Nombreux furent d'ailleurs les témoins à considérer cet éreintant périple du général Franco dans l'Est du pays comme une sorte de tournée d'adieu officielle du Caudillo aux populations catalanes ou levantines. Deux cas personnels précis qui touchent de très près le général ne manquent d'ailleurs pas d'inciter ses proches à lui conseiller de se ménager désormais physiquement: le président du Conseil portugais, Oliveira Salazar de 4 ans son aîné, frappé depuis deux ans de paralysie et décédé au terme d'une vie politique trop bien remplie et le décès récent de l'ami et confident no 1 de Franco, le général Agustin Munoz Grandes, de trois ans son cadet.

L'Espagne est différente

Simple coïncidence ou non, la nouvelle courait au début de ce mois que la villa personnelle que le Caudillo se fait construire dans l'île de Mallorque sur un terrain cédé par le milliardaire catalan March – qui finança au début de la guerre civile les premiers achats d'armes destinés aux troupes franquistes – était virtuellement terminée. Depuis Napoléon, les liens unissant les îles aux personnages historiques n'ont plus besoin d'être soulignés. Mais si l'hypothèse du semi-retrait prochain, à Mallorque ou ailleurs, du généralissime se vérifiait, un certain nombre de problèmes politiques resteraient en suspens. Et tout d'abord l'accession au trône du successeur désigné: le prince Juan Carlos de Bourbon. Où sera couronné le roi d'Espagne, le 17ème successeur d'Isabelle la catholique: à Madrid? ou à Burgos où le 1er octobre 1936 le général Franco se vit proclamer chef de l'Etat? Ce couronnement soulèvera-t-il aussi peu d'intérêt chez l'homme de la rue espagnol que la désignation par le parlement de Juan Carlos comme successeur officiel? Sera-ce au contraire le coup d'envoi d'une agitation pro-républicaine? Autant de questions provisoirement sans réponse.

En attendant ce grand jour le prince désigné a pris à coeur son rôle de dauphin officiel. Voyages en province et réceptions de personnalités de tous bords se multiplient à un rythme vertigineux. Il n'est pas une cérémonie officielle à laquelle est convié le général Franco qui ne soit selon les termes du protocole "honorée de la présence de Son Altesse Royale le prince Juan Carlos de Bourbon y Bourbon". A croire que la journée de travail du prince ne compte pas moins de trente heures. Cette agitation remarquable et remarquée n'est pas bien entendu du goût de tous au royaume de la siesta et du "mañana" (demain) qui fit durant des décennies de l'Espagne un gigantesque château de la Belle au Bois dormant. Le slogan touristique espagnol à la mode fut durant longtemps: "España es diferente" (L'Espagne est différente). Mais l'on ne peut s'empêcher de donner raison à ceux qui, comme Juan Carlos de Bourbon, pensent que l'Espagne n'est au fond pas si différente que cela et que le temps et l'Europe aidant, il n'y aura dans dix ou vingt ans plus guère de différence, sur le plan social et politique s'entend, entre mécanicien belge, le sidérurgiste allemand, le cheminot suisse, le chimiste français ou le comptable espagnol. Affirmation qui n'aurait certainement pas manqué d'être jugée fantaisiste par le général Franco au début de son long règne: en 1936.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. À l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $22.00; 3 mois: $12.00. Édition du samedi: 12 mois: $10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Contribution de "Développement et Paix"

"Radio Emissoras Bolivia" ou la voix du développement

par CLAUDE LARIVIÈRE

• Claude Larivière collabore à l'organisation catholique canadienne "Développement et Paix" à titre d'agent d'information. Cet organisme finance divers projets de développement à travers le monde, notamment en Amérique latine. Dans cet article, M. Larivière présente le projet d'éducation radiophonique de Bolivie.

La bataille du développement reste à gagner. Défi du siècle, mot employé pour désigner des situations souvent fort diverses, le développement demeure pour des milliers de techniciens, d'éducateurs et d'animateurs une réalité quotidienne.

L'activité de l'Organisation pour le Développement et la Paix ne se limite pas à organiser une collecte annuelle à l'occasion du Carême chrétien: elle doit aussi étudier les projets qui lui sont par les organismes des pays moins favorisés du tiers-monde, déterminer ceux qu'elle financera et en suivre l'évolution. Leur effort constitue sa seule raison d'être.

Le cercle vicieux de la pauvreté

Décrire la Bolivie à des Canadiens n'est guère aisé, tellement ces deux pays diffèrent l'un de l'autre. Les Boliviens, au nombre de 4 millions, vivent au "plafond du monde"; 85% d'entre eux habitent, en effet, le haut-plateau andin (dont l'altitude moyenne est de 12,500 pieds) et les vallées qui le limitent à l'Est (vallées dont l'altitude moyenne est de 8,000 pieds).

La mortalité infantile et la malnutrition sont telles que l'accroissement de la population du pays ne dépasse pas 2% par an, ce qui constitue le taux le plus bas que lon puisse trouver en Amérique latine. La population bolivienne se compose surtout d'Indiens (70%), surtout des Aymaras et des Quechuas, et de Métis (25%); seulement 5% de la population est d'origine européenne, essentiellement des Espagnols. La complexité de la situation linguistique pose également des problèmes: si l'espagnol est la langue officielle – celle du commerce, de l'administration et de l'éducation – par contre, le tiers de la population ne parle que le quechua et 22% que l'aymara. L'agriculture demeure la principale occupation des Boliviens (71%); viennent ensuite les mines (11%), l'industrie et l'artisanat (7%), les petits commerces (6%) et les services (5%). Dans chacun de ces secteurs, le chômage affecte une bonne proportion de la main-d'oeuvre.

Plus de 60% des Boliviens (de 63 à 68% selon les sources utilisées) ne savent ni lire, ni écrire. Cette absence d'éducation est largement responsable de la situation socio-économique du pays: pauvreté et analphabétisme vont de pair. Le sous-développement recouvre plusieurs aspects: économique, social, culturel et politique. Chacun d'eux est à la fois cause et effet des autres. Nous sommes en présence d'un cercle vicieux. L'expérience démontre que la seule façon de briser ce cercle sans fin consiste à s'attaquer au problème culturel en élaborant un programme adéquat d'éducation de base. Mais encore là, la situation bolivienne pose des problèmes: la densité de la population n'est que de 3.6 personnes par kilomètre carré, aussi, un système contralisé d'écoles est impensable. La seule solution pratique que nous puissions choisir consiste à utiliser la radio. Telle est la situation bolivienne.

Une initiative des Oblats

En septembre 1963, un projet était présenté aux Pères Oblats de Bolivie en vue d'organiser, à Oruro, un poste radiophonique qui, situé au centre du pays, pourrait devenir un centre national d'éducation populaire par radio. On confia alors la responsabilité de la direction du projet au père Santiago Gélinas. Ainsi naquit "Radio émissoras Bolivia".

Dès le début de 1964, le comité d'organisation – l'actuel comité de direction – prépara un projet détaillé en vue d'obtenir de l'organisation catholique allemande "Misereor" la somme nécessaire à l'installation d'un poste radiophonique. L'acquisition d'un terrain, la construction et l'ameublement d'un édifice, et l'achat d'un transmetteur de 10 kilowatts nécessitaient un budget de départ supérieur à $100,000 "Misereor", un organisme similaire à "Développement et Paix", remit la demande faite par les Oblats à un second organisme, "Adveniat". Il fallut attendre deux ans avant qu'une réponse, ou même des nouvelles, parvienne aux Oblats. Les gros organismes qui s'occupent de développement sont souvent très lents et attachent moins d'importance aux demandes des organismes qui n'ont pas fait leurs preuves, aux initiatives qui débutent. Nouvel handicap pour ceux qui s'efforcent de changer leur situation! Par contre, quand ils accordent finalement leur aide (ce que fit "Misereor"), elle constitue pour l'organisme qui le reçoit une sorte de consécration, d'encouragement précieux.

De juillet 1965 à juillet 1966, l'initiative prend forme. De nouveaux collaborateurs se joignent au comité d'organisation. On s'efforce alors de simplifier le projet initial afin de réduire le coût de l'installation. Dès lors, on commence à réunir les fonds nécessaires pendant que l'ingénieur Von Borries (un Bolivien d'origine allemande) fabriquait de ses mains le transmetteur et le studio. En juillet 1966, avec un personnel inexpérimenté mais tenace, "Radio émissoras Bolivia" lançait sur les ondes ses premières émissions régulières. En même temps que ces émissions, on organisait un programme pilote d'alphabétisation avec des méthodes déjà perfectionnées en milieu rural, mais adapté pour les circonstances au milieu urbain d'Oruro (3 classes et quelque 30 élèves). Le 17 décembre 1966, les autorités civiles et religieuses d'Oruro assistaient à l'ouverture officielle de la station radiophonique. Le défi était relevé: de 6 heures a.m. à minuit, "Radio émissoras Bolivia" – la voix du développement – diffuse ses émissions et prépare l'avenir de la Bolivie. En septembre 1967, débutait une vaste campagne d'alphabétisation par radio avec 44 "écoles" et 510 élèves adultes. Depuis, l'effort soutenu de l'équipe du poste a permis à "REB" d'étendre son influence bénéfique sur des milliers d'autres familles.

Affronter et changer la réalité quotidienne

Plus de 70% du territoire et de la population d'Oruro sont considérés comme marginaux. Ils habitent les quartiers qui entourent le centre-ville, les "barrios". L'eau potable y est distribuée par des camions citernes et vendue à la chaudière. Il n'y a pas, non plus, de pavage, d'égout et d'éclairage dans les rues des "barrios". Certaines rues sont impraticables même en jeep; peu de maison sont alimentées en électricité et quand elles le sont, le courant est déficient. Le système de transport et l'éducation nécessitent aussi d'importantes améliorations avant d'être jugés adéquats. Dans les "barrios", 50% des adultes sont analphabètes. Leur niveau culturel correspond à leur marginalité socio-économique, c'est-à-dire que leur occupation coutumière ne nécessite pas la connaissance de la lecture et de l'écriture. Leur mince savoir menace d'être oublié, faute d'être utilisé. La pauvreté engendre l'analphabétisme qui, à son tour, engendre la pauvreté. Ces conditions de vie d'Oruro – la troisième plus importante cité bolivienne compte 100,000 habitants – se retrouvent dans les autres milieux urbains. Dans la campagne, la situation est pire.

Le colonialisme et l'exploitation, la misère et le sous-développement ne sont ni des mots nouveaux, ni des réalités ignorées et méconnues des intellectuels, des universitaires et des leaders latino-américains. Leur recherche leur a permis de découvrir longtemps avant nous que ce qui caractérise le plus la situation des masses défavorisées ce n'est pas tellement la pauvreté elle-même ou la misère, comme la marginalité et l'isolement. Par marginalité, il faut entendre la misère globale, celle qui annule jusqu'à la volonté de lutter pour améliorer son propre sort. La frustration et le découragement, les obstacles à surmonter sont tels que le "marginé" a perdu jusqu'à l'espoir. Il ne lui reste plus rien, rien d'autre que l'intertie et la résignation. Non seulement le marginé ne participe-t-il pas aux décisions ou aux élections (en vue de les influencer en faveur de ceux de sa condition), mais encore est-il – de par sa condition – exclu des services et des biens assurés par l'Etat à la collectivité: l'école, l'hôpital et les services d'hygiène, les transports, etc. Il vit hors de la société. Hors de l'histoire; hors du progrès. Il n'a pas d'avenir.

Pour vaincre cette distance qui sépare la marginé de la société, pour franchir le mur qui ceinture sa condition et limite son avenir, il faut faire redécouvrir au marginé sa valeur comme homme et aux marginaux leur force comme groupe. Il faut que soutenu par un effort méthodique, le marginé découvre que lui aussi est un homme, que lui aussi a droit aux services de l'Etat. Que le marginé découvre qu'il a un avenir, qu'il est l'avenir de la Bolivie. C'est pourquoi "REB" travaille à la promotion populaire en favorisant la formation de comités locaux dans les "barrios", en suscitant des organisations de base qui constitueront à la fois des instruments et des canaux qui permettent aux marginaux de ressentir la solidarité qui les unit et leur force comme groupe dans la société bolivienne. Les organisations de base – coopératives, associations de "barrios", syndicats de métiers, groupes de parents, de jeunes ou de femmes – permettent la formation de leaders locaux, la diffusion des émissions de "REB" et rendent possible l'éducation de base des masses. Ainsi remotivé, reconstruit intérieurement, l'homme bolivien – le marginé – retrouve peu à peu sa dignité.

Le rôle de "Radio émissoras Bolivia"

Le rôle de Radio émissoras Bolivia, dans la grande tâche du développement, est donc de promouvoir et d'organiser l'éducation de base des masses marginales. Cet aspect du développement est d'une extrême importance. En effet, le développement n'est pas seulement une affaire économique, mais aussi et surtout une aventure communautaire, culturelle et spirituelle. On peut même affirmer que la croissance économique dépend au premier chef du progrès social: aussi l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement.

Les experts insistent de plus en plus sur le fait que le développement postule non seulement un changement de structures mais aussi de mentalité. En effet, l'ensemble des croyances, des coutumes, des comportements personnels et sociaux, les conduites, les principes moraux, la "philosophie de la vie" tout ce réseau constitue souvent un facteur qui empêche le développement social, économique et spirituel. Il s'agit donc, dans un programme d'éducation fondamentale intégrale, non seulement d'enseigner à lire et à écrire, mais aussi de promouvoir un changement culturel afin de "dignifier" l'homme et de le "rendre apte à assumer son propre développement".

Aussi un programme d'éducation de base comme celui de "REB" doit-il opérer sur deux régistres simultanés qui se complètent et se soutiennent mutuellement: 1) une action de culturation et de conscientisation générales qui vise à influer sur les mentalités, les modes sociaux, les habitudes; cette action éducative tend à mettre en valeur une véritable culture populaire latente dans le folklore, les coutumes, l'histoire; elle met le peuple en dialogue avec des valeurs positives, comme l'amour, la fidélité, la dignité, l'efficience, la fonctionnalité, le progrès; 2) une action d'enseignement organisé qui vise à réunir les adultes en groupe d'apprentissage et à donner aux intéressés les moyens d'entrer en contact direct avec le patrimoine culturel de l'humanité; ces moyens sont la lecture, l'écriture, l'usage des nombres, des techniques sanitaires, etc.

"Radio émissoras Bolivia" comprend donc deux branches qui lui permettent d'exercer efficacement cette double action éducative: 1) **la branche de diffusion culturelle populaire**; par une programmation variée, artistique mais populaire, de 18 heures de diffusion quotidienne.

"REB" donne à ses auditeurs, en plus d'un divertissement sain et culturel, une "vision globale de l'homme". Les objectifs particuliers de cette programmation sont de diffuser des valeurs chrétiennes, positives et transformatrices; d'élever le niveau culturel général des masses; d'informer et orienter au point de vue économique, social, culturel et spirituel; d'éveiller la société "privilégiée" aux problèmes des classes marginales et préparer l'incorporation de celle-ci à la communauté nationale. Dans la ville d'Oruro, le poste enregistre une cote d'écoute de 50% à 60%. Quatre autres postes se disputent l'attention du public orureno. Le poste atteint un auditoire considérable dans le reste du pays surtout dans le Sud: Sucre, Potosi, Tarija, Cochabamba. Mentionnons le fait – inévitable – que la publicité commerciale occupe une partie de cette programmation.

2) **la branche des écoles radiophoniques:** En Bolivie, le problème de l'analphabétisme revêt un caractère si grave – 68% de la population en est affecté – qu'il ne saurait être résolu que par l'emploi rationnel des moyens que la technique moderne à notre disposition. "Radio Pie XII" et "Radio émisseras Bolivia" sont des pionnières en ce dohaine. "REB" est à mettre au point un système d'Ecoles radiophoniques adapté à l'adulte bolivien, en tenant compte des grandes différences ethniques qui existent au pays.

Les écoles radiophoniques – appelées plutôt "Centros de Capacitacion de Adultos por Radio" – sont constituées par des adultes analphabètes organisés en groupes de 10 à 15 participants. Un leader de "barrio", spécialement entraîné pour cette tâche, dirige chaque groupe. Sous la direction pédagogique du professeur-speaker de la radio, il joue un rôle de professeur sans l'être. L'école radiophonique enseigne la lecture, l'écriture, les nombres et autres matières de base qui habilitent l'adulte pour un mieux-vivre humain: civisme, habitation, hygiène, action communautaire, etc.

La contribution de Développement et Paix

Quelle a été la contribution de l'Organisation pour le Développement et la Paix aux efforts des animateurs de "Radio émissoras Bolivia"? Cette contribution fut à la fois limitée et précieuse. Organisme très jeune, à peine structuré au moment ou lui parvient la première demande d'aide de "REB", "Développement et Paix" a su évaluer rapidement la valeur du projet qui lui était présenté et accorda l'aide demandée. Même si la somme accordée en 1968, moins de $20,000 n'est pas énorme, elle permit à l'équipe de "REB" de concrétiser trois projets nécessaires pour lui permettre de continuer son action soit:

- transformation et installation d'un transmetteur pour fin d'alphabétisation et déducation des adultes: "REB" acheta (pour $20.) un transmetteur des surplus de l'Armée canadienne puis en confia la transformation pour usage radiophonique à son ingénieur, M. Adolfo Von Borries, en même temps qu'on aménageait le local nécessaire. Appuyé par le ministre bolivien de l'Education, "REB" est assuré d'obtenir le permis d'opération. Le transmetteur ainsi acquis permettra de rejoindre une population de près de 200,000 habitants, accélérant de beaucoup le processus d'alphabétisation déjà entrepris auprès de la population d'Oruro même.
- lancement d'un journal hebdomadaire pour les néo-lecteurs adultes: lancé le 6 mai 1948 "Accion" paru 49 fois entre cette date et le 12 mai 1969. Utilisé à des fins pédagogiques auprès des élèves des écoles radiophoniques, il sert également d'agent de transmission de culture et d'information auprès des néo-lecteurs et de "voix des sans voix" auprès des autres milieux. D'un tirage variant de 2,500 à 6,000 exemplaires, publié sur 12 pages, "Accion" constitue une expérience unique en son genre, une expérience susceptible de faire progresser autant la pédagogie de l'éducation des masses que le niveau culturel des néo-lecteurs de la région d'Oruro.
- formation du personnel du poste de radio: les Boliviens sont intelligents et travailleurs, aussi leur appartient-il de prendre peu à peu en charge la direction de "REB". Pour atteindre cet objectif de même que pour améliorer la qualité des émissions, il est nécessaire de consacrer des efforts à la formation du personnel. "REB" a donc organisé des journées d'études mensuelles et envoyé cinq de ses employés en stage de perfectionnement. De plus, en 1969, Myriam Montero, directrice du département des projets de "REB" participa au séminaire d'été de l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis, en plus de prendre connaissance des efforts du gouvernement québécois en matière d'éducation des adultes (TEVEC).

Alphabétisation et conscientisation

L'alphabétisation est la voie de l'avenir, le chemin du progrès pour le peuple bolivien. Alphabétisée, la population des "barrios" prend peu à peu conscience de sa situation, se groupe et commence à revendiquer au nom de la justice sociale, en même temps qu'elle retrouve l'espoir perdu avec l'enfance. Demain peut être meilleur qu'aujourd'hui. A la condition de vouloir, à la condition de lutter. A la condition de travailler. Briser le cercle vicieux de la pauvreté, vaincre les résistances des possédants, tel est le défi. Il nous faut faire confiance. L'expérience de "Radio émissoras Bolivia" est révélatrice.

"Développement et Paix" existe pour eux. Ses moyens sont limités aussi doit-elle choisir les projets qui recevront des subventions avec soin. Il importe que l'argent recueilli ici soit utilisé là-bas comme "multiplicateur", qu'il permette de former des animateurs ou des leaders qui prendront, à leur tour, la responsabilité de former leurs frères et leurs camarades. Ainsi lancé, le processus du développement se poursuivra sans fin.

Quand des universitaires font des recherches dans le "laboratoire" américain en Thaïlande

par JACQUES DECORNOY

PARIS (Le Monde) – Les troupes thaïlandaises se battent au Vietnam, au Laos et menacent d'intervenir au Cambodge. Bangkok fait face à une insurrection communiste, et Hanoï vient de lui signifier qu'une participation au conflit en territoire khmer pourrait lui valoir des ennuis locaux. Environ quarante-cinq mille soldats américains – aviateurs pour la plupart – sont basés en Thaïlande. Ce pays-clé de l'Asie du Sud-Est se trouve ainsi engagé dans les courants contradictoires qui animent la région sous l'action de forces sociales autochtones et des influences étrangeres.

Washington a souvent accusé le Vietnam du Nord et la Chine d'entraîner des guérilleros thaïlandais et de servir de caisse de résonnance à leur propagande. Cependant, les Etats-Unis insistent dans leurs communiqués et leurs déclarations d'intention sur les efforts considérables qu'ils ont entrepris depuis plusieurs années dans ce pays pour connaître les ressorts de sa société – en fait, mieux les contrôler. La Thaïlande – terre d'exception en ce sens – n'a jamais été placée sous la coupe des puissances coloniales du XIXe siècle. Il est aujourd'hui permis de se demander si, pour la première fois de son histoire, elle n'est pas, avec ou sans le consentement de ses dirigeants, en voie d'être soumise à une lourde tutelle.

La construction de bases et d'un réseau d'autoroutes stratégiques, l'implantation de capitaux (par exemple dans la recherche pétrolière dans le golfe du Siam) apparaissent comme les signes les plus visibles d'une "présence" certaine. Mais, pour que ces intérêts connus, répertoriés, affichés puissent être protégés, pour que le royaume demeure hors d'atteinte de ce que M. Nixon appelle "l'agression extérieure et intérieure", d'énormes moyens, moins visibles mais non moins significatifs à long terme, sont mis en oeuvre par les Etats-Unis. Grâce aux documents publiés mais épars, grâce aussi aux efforts d'étudiants américains qui ont notamment pu obtenir certains textes secrets ou confidentiels, il est possible de se faire une idée partielle de cette politique de colonisation d'un nouveau genre qui place les diverses sciences à son service (1).

En 1948 était établie à Bagkok l'A.R.P.A., l'Advanced Research Projects Agency, dont la mission consiste à "gérer", à partir de sa mise sur pied en 1961, le volet thaïlandais du projet "Agile", défini par le Pentagone du temps de J. F. Kennedy pour mettre au point de nouvelles méthodes de lutte contre les "mouvements de libération". Il s'est agi tout d'abord d'effectuer des recherches portant sur le Vietnam, puis sur la Thaïlande proprement dite. Le Stanford Research Institute de l'université de Stanford, les Willow Run Laboratories de l'université du Michigan, les Cornell Aeronautics Laboratories de Cornell, ont reçu la majeure partie des fonds. Il est cependant difficile de répertorier toutes les organisations mises au travail, tant est complexe l'imbrication des diverses "agences" et administrations plus officielles, des centres universitaires, des corps de recherche, des "sous-traitants" de l'industrie, comme des personnalités aux fonctions imprécises. La gamme des études entreprises paraît en tout cas très large, allant de l'enquête sur la structure villageoise à l'analyse de comportement de micro-détecteurs placés en forêts tropicales, en passant par les motivations des policiers thaïlandais, la lutte contre les sangsues et la maniabilité des blindés légers en rizières inondées.

Certains exemples, extraits de très nombreux documents, donneront une idée des travaux effectués. Créé dans le cadre de l'A. R. P. A., le M.R.D.C. (Joint Thai/U.S. Mobility Research and Development Center) a équipé un avion C-47 de matériel secret destiné à analyser les modifications thermiques dans les forêts du Sud, ceci afin de dépister les maquisards. Il a mené des études très précises sur les diverses plantations d'hévéas (possibilités de pénétration, trafic terrestre, visibilité par air à travers les divers types de feuillage, etc.), sur l'influence des forêts au nord-est de Bangkok sur les communications par radio (nature des essences, diamètre des arbres, etc.), sur les possibilités de défoliation (site-test de Pran Buri, où ont été répertoriées cent soixante-quatre espèces de plantes), sur la détection des tunnels et des produits métalliques cachés, sur le véhicule Wesland S.R.N.-5 Hovercraft (un coussin d'air lui permet de franchir les diguettes). Des villages du Nord-Est ont été passés au peigne fin de l'enquête: géographie, noms des officiels, nombre d'animaux, d'outils et de bicyclettes, marchandises en stock dans les magasins, etc.

En cas de guerre "de niveau moyen"

Le Stanford Research Institute, dont le vice-président assure qu'il "soutient les engagements à l'étranger de notre gouvernement", s'est beaucoup intéressé au problème de la recherche des camps terroristes du sud, ainsi qu'aux méthodes de contrôle de la population et des frontières; il a étudié les "gadgets" permettant de "renifler" l'adversaire, les systèmes de télécommunications en climat tropical, et a, par exemple, calculé le nombre de messages qu'il faudra échanger si une guerre "de niveau moyen" se déclenche dans le Nord-Est, étant entendu qu'"il faudra prévoir cent seize incidents majeurs et deux cent quatre-vingt-quatre incidents mineurs pour une période de trente jours". Si une telle éventualité se produit, les travaux de l'université de Michigan sur les reconnaissances aériennes et les techniques de repérage par infra-rouge pourront être utilisés. Ce même établissement a analysé, en quatorze endroits de Thaïlande, les "variations naturelles du niveau des bruits ambiants" (chants des insectes compris): ces données réunies, il sera possible, en écoutant les sons transmis par des installations discrètes, de détecter des guérilleros.

L'American University, qui avait participé au "Projet Camelot" en Amérique latine, a jusqu'à la fin de 1969 dirigé le Center for Research in the Social Sciences and Foreign Aered Studies (C.R.E.-S.S.) financé par l'armée, et maintenant pris en charge par l'American Institute for Research (Pittsburgh). Les études portent sur la guerre révolutionnaire, et en particulier sur la recherche urbaine en Thaïlande (qu'attendre de la subversion dans les villes, structure ethnique des quartiers, moyens de transport, etc.) Les documents mis en forme par les Cornell Laboratoires, la Research Analysis Corporation de McLean (Virginie) et d'autres organismes, portent sur des sujets semblables ou parallèles. Il faudrait ajouter à cette liste les travaux entrpris sur la Thaïlande par la Rand Corporation, le Bettelle Memorial Institute (Colombus, Ohio) où, au sein du C.A.C.I.F. (Centre d'information sur les conflits en pays lointains), sont réunis tous les documents provenant du "Projet Agile" et pouvant être communiqués aux industries qui en auraient besoin. En principe, le Pentagone ne doit plus rien ignorer de la faune et de la flore thaïlandaises, comparées à celles de Malaisie et d'Indonésie, ni de la mobilité des sols côtiers thaïlandais, comparés à ceux de Floride, ni des "caractéristiques structurales de la végétation" en Thaïlande, dont les similitudes avec celles de la zone du canal de Panama ont été relevées. En outre, la Abt Associates Inc. de Cambridge (Massachusetts) a mis ses ordinateurs à la disposition de nombreux chercheurs "jouant" sur le papier au "jeu" de la guérilla et de la contre-guérilla en Thaïlande.

L'autorité parternelle au service de la "sécurité'

Il va de soi que ce monceau d'articles, de thèses, de rapports, d'analyses sociologiques, anthropologiques, techniques et autres, n'est réuni que dans un but très accessoirement scientifique. Les documents qu'il est possible de se procurer au sujet des divers contrats, signés notamment par diverses universités, les minutes de discussions très confidentielles tenues à des échelons élevés, les publications officielles aussi permettent de se faire une idée plus précise de la politiqe américaine en Thaïlande.

L'A.R.P.A. n'est pas, en effet le seul organisme travaillant par contrats avec telle université ou tel chercheur. Des programmes considérables sont mis en oeuvre par l'A.I.D. (l'Agence pour le développement international), dont la mission proclamée est d'"aider le gouvernement royal thaïlandais dans ses efforts pour coordonner, contrôler et éliminer l'insurrection communiste dans les zones rurales". Il s'agit non seulement de promouvoir des programmes locaux de développement mais aussi de mettre sur pied des unités mobiles de police, équipées d'hélicoptères et de mieux connaître le "terrain" humain – d'où une série d'enquêtes portant notamment sur les structures villageoises. Les questionnaires proposés pour les études de villages, dans le Nord-Est en particulier, visent tous à faciliter ensuite le maintien "de la loi et de l'ordre". En voici des extraits:

"L'organisation prévalant dans les villages permet-elle de faire face à l'insurrection? Que pourrait-on faire pour renforcer cette organisation? (...). Quelle est la structure et la fonction du comité dit du Wat (sanctuaire bouddhiste) dans la vie du village? Cette institution permet-elle d'aider à renforcer la sécurité? Si oui, comment? (...). En quoi le modèle de l'organisation familiale permet-il de renforcer la sécurité du village? (...). Quelle est la fréquence des relations très suivies entre familles sans liens de sang et quel est leur degré? (...). Quand un problème se pose dans une famille, comment est-il résolu? Le père est-il l'arbitre final et prend-il les principales décisions? (...) En quoi la connaissance de cette question peut-elle aider à renforcer la sécurité du village?.....

"Comme un laboratoire"

L'aide au développement est visiblement organisée par du personnel fort curieux de la vie quotidienne des Thaïlandais. Mais il fallut, pour mener les diverses recherches commandées par l'A.I.D., mettre des professeurs et des spécialistes au service de ces programmes. Telle fut la mission, à partir de 1965, du S.E.A.D.A.G., le Southeast Asian Development Advisory Group, sous-division de l'A.I.D. qui permit, grâce à l'A.A.C.T. (Academic Advisory Committee for Thailand) d'établir des relations suivies entre l'A.I.D., les universités, les fondations et les experts de tous ordres. Dans ces milieux se rencontrent, à Bangkok ou aux Etats-Unis, des responsables de l'aide au développement, des personnes travaillant pour la Rand Corporation (elle-même très dépendante de l'A.R.P.A., des responsables de l'Asia Foundation (financée par la C.I.A.), des fonctionnaires du département d'Etat... et des professeurs dont les travaux sont mis au service d'une politique très précise.

Un exemple des liens ainsi créés avec le corps enseignant montrera comment fonctionne le système et quel est le but recherché. En septembre 1966, l'A.I.D. et l'université de Californie signèrent un contrat, non rendu public. Des étudiants ont pu se procurer l'amendement no 3 à ce document, daté du 1er septembre 1968. Il est spécifié que l'université collationnera tous les renseignements concernant la recherche sur la Thaïlande et "organisera, coordonnera, dirigera des réunions, des séminaires, des conférences sous les auspices de l'A.A.C.T.". Il s'agit, ce faisant, "de soutenir et de renforcer les opérations du programme d'aide à la Thaïlande". Le 19 octobre 1968, lors d'une réunion tenue au département d'Etat, un professeur, dont les activités débordent à l'évidence le cadre de l'enseignement, déclarait: "Dans les discussions sur les sujets à traiter lors des conférences à organiser sous les auspices de l'A.A.C.T., il a été décidé que le problème de l'autorité locale en Thaïlande, en incluant ce qui touche à la sécurité des villages, devrait recevoir la priorité." Il ajoutait que, plus tard, il faudrait parler des questions foncières "en les reliant aux problèmes de sécurité".

Un autre exemple, plus ancien, permet d'éclairer la nature des travaux effectués et l'optique dans laquelle elle se situe. En juin et juillet 1967, à Falmouth (Massachusetts), fut organisé par l'I.D.A. (Institute for Defence Analysis) un séminaire de trois semaines portant en particulier sur la Thaïlande. Parmi les participants figuraient notamment plusieurs membres de l'A.A.C.T. et de l'A.I.D. et le général Maxwell Taylor. Les minutes des discussions montrent comment la possibilité d'associer des enseignants à la stratégie américaine en Thaïlande fut examinée. Un représentant de l'I.S.A. (International Security Affairs) – une "agence" gouvernementale – vint dire aux participants ce que son administration attendait d'eux. Une autre personne déclara que les recherches entreprises peuvent intéresser les chefs d'état-major, le Pentagone, l'A.R.P.A., la C.I.A., etc. Le représentant de l'I.D.A. nota: "La Thaïlande est un bon endroit pour les études, car il s'y passe beaucoup de choses qui ne se passent pas ailleurs. La Thaïlande est comme un laboratoire."

Le mot est à retenir... Nous n'avons mentionné ici qu'une petite fraction des travaux entrepris dans tous les domaines et qui entraînent une partie du corps enseignant américain – mais non de virulentes protestations venues de professeurs et d'étudiants – dans le sillage du complexe militaro-industriel à l'oeuvre en Thaïlande. L'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok ne cache pas l'importance primordiale que revêt ce royaume aux yeux de son gouvernement. Le diplomate contrôle-t-il tous les "services" en action dans le "laboratoire"? Rien n'est moins sûr. Tel n'est pas en tout cas l'avis du Dr George Tanham, ancien assistant spécial du diplomate, pour les questions de "contre-insurrection", qui a récemment donné sa démission parce que les interventions américaines multiformes échappaient à son autorité. Il est certain que les Etats-Unis possèdent sur les Thaïlandais et leur pays une masse d'informations considérable et que de nombreuses recherches visent ouvertement à mettre la population en condition pour l'entraîner dans la sphère d'influence américano-nippone. On dit aussi que Washington "sait tout" au sujet du Vietnam, ce qui n'a pourtant pas permis d'éviter de tragiques mésaventures.

(1) Une partie des documents ont été présentés et analysés dans le journal The Student Mobilizer (numéro du 2 avril 1970), publié à Washington. D'autres ont été photocopiés et réunis en divers dossiers.

Pretoria, gardien de la nouvelle route du pétrole

Suite de la première page

se de la route maritime du Cap", selon le message officiel de Sir Alec, qui évoque à cette occasion les "besoins stratégiques du Royaume-Uni pour le présent et le futur."

La réaction de l'Afrique du Sud a suivi une tangente qui confirme les craintes des pays africains attachés à l'embargo. Non seulement elle a repris les allusions à sa position stratégique pour la défense du "monde libre", mais elle a demandé la révision des accords de Simonstown afin de s'assurer qu'ils ne seront plus sujets aux interprétations diverses des gouvernements britanniques successifs. Surtout, ayant besoin de l'appui militaire et économique des grandes puissances occidentales, elle cherche auprès d'eux une caution morale, afin de rompre l'isolement diplomatique que lui vaut sa politique d'apartheid.

Au début de la semaine dernière, à quelques heures de l'annonce concernant la levée de l'embargo, le Daily Mail (conservateur) affirmait même que l'Afrique du Sud souhaitait être intégrée à l'OTAN. Selon le quotidien londonien, les responsables de la défense sud-africaine auraient remis au Foreign Office un volumineux dossier démontrant que leur pays doit jouer un rôle essentiel "dans la sécurité de la principale route de ravitaillement en pétrole des pays de l'OTAN" et mettant en garde ces pays contre "l'expansion navale soviétique" dans cette région au cours des dernières années.

Prétoria vise ainsi pour sa politique extérieure un certificat de bonne conduite qu'il n'a pu obtenir à l'intérieur. En outre, il sait jouer sur le facteur dont dépend toute la stratégie politique, économique et militaire échafaudée par les "grands" aux confins de l'Afrique et de l'Asie: le pétrole.

La route du pétrole

La valeur stratégique de la route du Cap, en effet, lui vient de ce qu'elle est la voie royale vers le paradis du pétrole que forment les pays groupés autour de la péninsule arabique, de part et d'autre du golfe Persique et de la mer Rouge. C'est là que s'approvisionnent en or noir les plus puissantes compagnies occidentales.

Le pétrole représente 85% et plus des exportations totales du Koweit, de l'Iran, de la Lybie et de l'Irak; et 75% des ventes séoudiennes à l'étranger. La Grande-Bretagne, obligée d'importer presque entièrement son pétrole, le puise en Iran (23% du total en 1967), au Koweit, en Lybie et en Arabie séoudite. Le Venezuela est le seul fournisseur situé hors de cette zone. La flotte de tankers des compagnies britanniques a transporté en 1967 le quart du tonnage mondial.

Pour l'Angleterre, le pétrole est le plus important produit importé (11% en 1967). Ce chiffre prend toute son ampleur quand on songe que les Etats les plus industrialisés réalisent, par le biais de la fiscalité, un bénéfice qui va de 100% à 400% sur chaque tonne de pétrole du Moyen-Orient (cf. Nouvel Observateur, 21.8.67).

Précieux aux yeux des Britanniques, ce vaste réservoir intéresse aussi, bien sûr, les Etats-Unis, puisque les compagnies américaines – dont la toute-puissante Aramco qui a versé l'an dernier à l'Arabie séoudite près d'un milliard de dollars – se partagent le gros de la carte pétrolière du Moyen-Orient.

Depuis la fermeture du canal de Suez, après la guerre des Six jours, les navires-citernes transportent le précieux liquide en Occident par l'unique route qui reste: celle qui contourne l'Afrique.

C'est ici que se regoignent, étrangement, la question sud-africaine et la bataille engagée au-dessus de Suez entre Israéliens et Egyptiens, appuyés respectivement par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Sur le plan stratégique, tous les problèmes de cette partie du monde sont liés, et beauxoup des événements politiques et militaires qui y surviennent ne s'expliquent que dans ce contexte élargi.

Suez et le Cap sont les deux portes occidentales de l'océan Indien. Récemment s'est développée une offensive diplomatique israélienne contre la présence soviétique en Méditerranée. "Nous aimerions que les pays concernés prennent conscience du fait qu'Israël se trouve dans les premières lignes du front contre la pénétration soviétique en Méditerranée", disait le 17 juillet dernier M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, et d'autres du même genre, ont été largement diffusées par la presse mondiale.

L'Afrique du Sud a utilisé le même argument pour son propre compte. Mais les Israéliens leur sont aussi venus en aide en liant, dans plusieurs déclarations, les deux problèmes. "Les Soviétiques veulent probablement rouvrir le canal de Suez de force, car cela s'intègre dans leur stratégie globale qui est la domination totale du Proche-Orient et de l'océan Indien," déclarait le 8 juillet le général Meir Amith, ancien chef du Service des renseignements israéliens.

A un plus haut niveau, les mises en gardes addressées à l'Europe par les milieux dirigeants israéliens, la semaine dernière, faisaient valoir qu'un retrait israélien des territoires occupés – y inclus la région du Canal – sans paix garantie, permettrait à l'URSS "de maintenir sa présence militaire en Egypte, prenant ainsi l'Europe à revers et permettant aux Soviétiques d'effectuer une poussée vers l'Afrique et l'océan Indien." (dépêche de l'AFP, 21 juillet).

L'Afrique du Sud et Israël

L'Afrique du Sud et Israël, ainsi réunis par la rivalité des grandes puissances, vivent des situations à maint égard comparables. L'un et l'autre à l'origine colonies de peuplement, ils ont été développés par un noyau d'Européens apportant la technologie et l'industrialisation dans des régions qui accusent un retard historique à cet égard. Tous deux tiennent à conserver l'homogénéité de la population qui compte politiquement, notamment par des politiques appropriées d'immigration, et ont en conséquence des relations de domination avec leur population autochtone.

En outre, les deux pays doivent faire face à une forme de guérilla soutenue par un ensemble de pays voisins hostiles, liés aux guérilleros par des affinités historiques et culturelles. Enfin, tous deux, dans ces conditions, sont entièrement tournées, politiquement, militairement et économiquement vers l'Occident dont ils revendiquent la protection en même temps qu'une participation accrue à ses luttes d'influence.

D'ailleurs, ce rapprochement de situation s'est concrétisé dans des rapports plus concrets. Prétoria, l'un des principaux partenaires commerciaux de Tel-Aviv, arrive en Afrique bon premier dans les échanges avec Israël, lui fournissant les pierres brutes pour son industrie diamantaire. La communauté juive d'Afrique du Sud est un des principaux bailleurs de fonds du mouvement sioniste: $27 millions en 1967. Enfin, les projets nucléaires franco-israéliens prévoient la collaboration de l'Afrique du Sud. Or, à quelques jours d'intervalle, les journaux américains ont fait état d'informations selon lesquelles Israël serait déjà une puissance nucléaire – ce que Tel Aviv a démenti – et l'Afrique du Sud a annoncé qu'elle va désormais produire de l'uranium enrichi, citant parmi ses collaborateurs éventuels plusieurs pays non communistes dont Israël.

La stabilité politique au Moyen-Orient et en Afrique se trouvent donc liés aux motivations stratégiques des grandes puissances dont les petits pays épousent les causes avec leurs avantages. Les deux grands s'affrontent partout dans cette région: en Lybie, où l'annonce de complots ne doit pas faire sourire ce pays pétrolier ayant bascule depuis peu dans le camp "progressiste" et recevant, au même titre que la RAU, d'importants armements soviétiques dont s'est inquiété Washington; dans le golfe Arabique, d'où la Grande-Bretagne doit retirer ses troupes et où l'Iran et l'Irak (aidé par les Soviétiques) se disputent la relève, sans compter la guérilla, déjà installée; et ailleurs.

Ainsi, derrière les conflits, déjà complexes, que connaissent plusieurs pays de cette zone sensible, c'est la guerre froide qui s'est déplacée de l'Europe vers le sud-est. Guerre de moins en moins idéologique d'ailleurs, autant de la part de l'Occident, qui est amené à soutenir des régimes en contradiction avec ses principes hautement affirmés, que de la part de l'URSS, proccupée moins de la révolution que de ses intérêts d'Etat. Les grandes puissances tentent, par gouvernements interposés, de conserver la maîtrise des points stratégiques que la décolonisation, dont le principe est maintenant ouvertement admis, risquait de leur faire perdre, ou que les rêves des tsars avaient été impuissants à réaliser.

(1) Accords anglo-sud-africains signés en 1955 en vue de protéger la route maritime vers le pétrole du golfe Persique.

La propagation de la foi: six cents par catholique

Selon des statistiques publiées par l'Oeuvre de la propagation de la foi, les catholiques des pays membres ont versé en 68 six cents par tête, soit, indique l'Agence internationale Fides, "même pas le prix d'une tasse de café".

"Il y a là, sans aucun doute, poursuit l'agence, un problème qui touche à une exigence primordiale de la foi; c'est pourquoi il faut insister afin que tout catholique soit pleinement conscient de sa responsabilité vis-à-vis de l'activité missionnaire de l'Eglise".

Pour leur part, les catholiques canadiens ont donné en moyenne neuf cents par tête et viennent au sixième rang après les Etats-Unis (35 cents), le Luxembourg (24 cents), l'Australie (23 cents), Malte (24 cents), l'Allemagne (13 cents).

Bien que la somme récoltée en 1968 ($32,118,039) ait été supérieure de 3.2% à celle de 1967, en divers pays, la contribution totale a baissé sensiblement par rapport à celle de l'année précédente.

Les sommes reçues en 1968 ont été distribuées ainsi: 16.5% pour l'oeuvre des catéchistes, 15.3% pour les instituts religieux, 14.1% pour les églises et les missions, 11.3% pour les oeuvres de l'éducation, 11.2% pour la vie diocésaine et les conférences épiscopales, 7.8% pour les oeuvres sociales et la formation des militants, 5.4% pour les communications sociales, 3.8% pour les cas d'urgence et enfin 2.4% pour l'assistance sanitaire.

C'est principalement l'Afrique qui a bénéficié de ses subventions.

Un Canadien agit au nom de l'ONU

NIAMEY (AFP) – Un délégué canadien M. Gilles Grondin, représentant en permanence du programme des Nations unies pour le développement du Niger, est arrivé à Niamey. M. Grondin qui est chargé d'assurer la liaison entre le bureau des Nations unies de New York et le gouvernement nigérien aura de nombreux contacts avec les presonnalités politiques et économiques du Niger.

Carrières et Professions

DIÉTÉTISTE

Diététiste en administration demandée

S'adresser au Bureau du Personnel
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc,
3570 rue St-Urbain,
Montréal 130, P. Québec.
Tél.: 842-6141, local 281-282

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ

sollicite des candidatures au poste de

CHARGÉ DE RECHERCHES

QUALIFICATIONS
1) doctorat ou son équivalent en sciences économiques et en statistiques;
2) expérience dans la programmation d'ordinateurs.

TRAITEMENT:
1) jusqu'à $11,000, compte tenu des qualifications et de l'expérience;
2) avantages sociaux excellents et possibilité d'un congé sabbatique;

FONCTIONS:
1) effectuer les recherches et l'analyse exigées par les enquêtes sur les problèmes économiques de l'enseignement supérieur;
2) surveiller la marche des affaires financières de l'Association.

On fera parvenir toute demande d'emploi avec un curriculum vitae et les noms et adresses de trois références au:

Secrétaire général
Association canadienne des professeurs d'Université
233, rue Gilmour, suite 700
Ottawa 4, Ontario

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

Aux techniciens diplômés qui désirent devenir professeurs d'enseignement technique

L'Université du Québec à Montréal offre un ***programme*** de trois années d'études universitaires, menant au Baccalauréat spécialisé en Enseignement professionnel.

- **Spécialités:** électrotechnique et techniques de la mécanique
- **Conditions d'admission:** diplôme d'un institut de technologie ou d'un CEGEP (programme professionnel) et trois années d'expérience industrielle pertinente.
- **Début des cours:** 1er septembre 1970

Le Ministère de l'éducation, considérant l'enseignement professionnel comme prioritaire, offre aux étudiants de ce programme des **bourses,** renouvelables pour 3 ans, de $3,500 par année (pour étudiants mariés) et de $2,500 par année (pour étudiants célibataires), avec engagement à enseigner au Québec, au terme des études, et/ou, à assumer une fonction pédagogique.

Date limite des demandes d'admission: 14 août 1970.

S'adresser au

Service d'admission et d'inscription
Bureau du registraire,
Université du Québec à Montréal,
1180, rue Bleury,
Montréal 111.
866-3611 ou 876-3161

ON DEMANDE TECHNICIEN BILINGUE

Travail de bureau, contacts avec le public pour calculs cotations sur machinerie, etc.

Expérience préférable.

Très bonnes conditions.

Pour compagnie bien établie à Noranda.

Écrire à

C.P. 116, Noranda, P.Q.

CEGEP DE SAINT-LAURENT

Le poste:
technicien de travaux pratiques, classe I (démonstrateur)
Qualifications:
CEGEP (D.E.C.) ou technicien ou diplôme école supérieure plus 4 années d'expérience dans un laboratoire.
Salaire:
Selon les qualifications.
Date d'entrée en fonction:
1er septembre 1970
Faire parvenir curriculum vitae avant le 7 août 1970 à:
M. Claude Benjamin
Secrétaire général
CEGEP de St-Laurent
625 boul. Ste-Croix
St-Laurent 379, P.Q.

AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION

Fonctions:
Exercer des activités d'études et d'analyses dans le domaine de la pathologie sociale.

Qualifications:
- Formation académique:
Maîtrise (M.A.) dans l'une des sciences sociales.
- Expérience requise:
Cinq (5) ans d'expérience pertinente.
(avec doctorat: 3 ans)
- Être âgé de moins de 40 ans.

Traitement:
Jusqu'à $13,664.00 selon l'expérience et le grade académique.

Lieu de travail:
Québec, dans un organisme public.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1351, Le Devoir

HÔPITAL HONORÉ MERCIER INC.
POSTE VACANT
DIRECTEUR DES SERVICES AUXILIAIRES

Selon les règlements de la Loi des hôpitaux, le directeur des services auxiliaires, aura entre autres responsabilités les services suivants:

Entretien ménager, entretien et fonctionnement de l'installation matérielle, buanderie et lingerie, service alimentaire, sécurité et service d'ordre, communications.

Qualifications:
Ingénieur en mécanique, de préférence expérience dans le domaine hospitalier.

Salaire et conditions:
Selon les expériences du candidat.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé au plus tard le 12 août 1970.

Attention: Directeur général
Hôpital Honoré Mercier Inc.
2750 rue Laframboise
St-Hyacinthe
P.Q.

L'Hôpital Notre-Dame de Sainte-Croix de Mont-Laurier est à la recherche d'un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le candidat à ce poste devra posséder les qualifications suivantes:
Avoir un diplôme en administration hospitalière si possible.
Avoir au moins 3 ans d'expérience dans un poste de directorat et être membre en règle d'une association d'administrateurs.

Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae résumé exact des études et de l'expérience, et adressée, avant le 15 août 1970 à:

Soeur Anne-Marie Niquet
Présidente du Conseil d'administration
Hôpital Notre-Dame de Sainte-Croix
Mont-Laurier
Comté Labelle, P.Q.

Salaire selon qualifications et expérience.
Toute demande sera traité confidentiellement et recevra réponse.

ADJOINT AUX RELATIONS DU PERSONNEL

La compagnie Canadian British Aluminium Company Limited recherche les services d'un jeune gradué pour son département des relations industrielles.

Le candidat devra être diplômé en arts, commerce ou administration, avec ou sans expérience en administration du personnel ou en relations industrielles. Le candidat doit être bilingue.

Notre aluminerie est située dans un centre urbain de 3,000 personnes possédant des services communautaires et récréatifs bien organisés.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

L'Officier de l'Organisation fonctionnelle et du perfectionnement
Canadian British Aluminium Company Limited
C.P. 1530, Baie-Comeau, P.Q.

Tout renseignement reçu sera traité confidentiellement.

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL
OFFRE D'EMPLOI
RESPONSABLE DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Le responsable de ce service assiste le directeur des services pédagogiques dans les fonctions de recherches psychologiques et pédagogiques, dans le Collège.

DESCRIPTION DES TACHES:
1- Le responsable du service participe aux comités suivants:
-Gestion pédagogique;
-Commission pédagogique.
2- Il planifie à bref et à long terme les activités de son service.
3- Il élabore, en collaboration avec les personnes concernées, des projets de recherches dans le domaine pédagogique, soit en fonction des contenus de cours, des méthodes d'enseignement ou de tout autre problème relatif à l'enseignement.
4- Il participe à l'organisation et à la réalisation de projets de recherches psychologiques ayant trait aux conditions de travail des étudiants et des professeurs.

QUALIFICATIONS:
Maîtrise en pédagogie ou en psychologie ou dans une discipline des sciences sociales.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les candidats à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 août 1970 au:

Directeur du personnel,
Casier postal 444, Station "N"
Montréal 129-

ADMINISTRATEUR
pour société dans les arts

Expérience comptable et en direction de personnel.
Diplôme niveau B.A. ou équivalence.
Traitement suivant qualification.

Prière d'envoyer curriculum vitae à
C.P. 1348, Le Devoir
Discrétion assurée.

COLLÈGE AHUNTSIC
9155, rue Saint-Hubert, Montréal
OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

FONCTIONS:
Dirige et coordonne les services aux étudiants: activités socio-culturelles, services collectifs, orientation, pastorale, psychologie, sports.

QUALIFICATIONS:
Formation académique: 16 ans de scolarité ou l'équivalent.
Expérience dans un travail de direction.
Aptitude à l'animation et au travail d'équipe.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

DATE LIMITE DU CONCOURS:
Les candidatures doivent être reçues avant le lundi 10 août 1970 à 16.00 heures.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:
Secrétaire général,
CEGEP D'AHUNTSIC,
9155, rue Saint-Hubert,
Montréal 353.

L'UNION RÉGIONALE DE SHERBROOKE DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

OFFRE D'EMPLOI
CHEF DE L'ÉDUCATION ET DE L'INFORMATION

FONCTION:
Est responsable, sous l'autorité du Directeur des Services aux Caisses, de la coordination de l'éducation coopérative et de l'information à être dispensées aux dirigeants et aux membres des Caisses populaires affiliées ainsi qu'au public en général; agit comme conseiller, personne de ressources et donne occasionnellement des cours, conférences ou autres.

QUALIFICATIONS:
Le candidat recherché a complété au minimum une douzième année de scolarité et peut démontrer qu'il a plusieurs annnées d'expérience pertinente à la fonction, ou il possède un diplôme universitaire dans les sciences de l'homme, de l'éducation ou de l'administration. Une formation supérieure pourra compenser pour l'expérience et vice versa.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir, sans délai, leur curriculum vitae au:

DIRECTEUR DES SERVICES AUX CAISSES
L'UNION RÉGIONALE DE SHERBROOKE
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
CASE POSTALE 97, SHERBROOKE, Qué.

informations internationales

Nouvelle loi industrielle "progressiste" au Pérou

LIMA AFP – La sidérurgie, la métallurgie non ferreuse, la chimie de base, les fertilisants, les ciments et le papier passent sous contrôle de l'Etat aux termes de la loi générale sur l'industrie annoncée le 29 juillet par le président péruvien Juan Velasco et publiée jeudi par le quotidien officiel "El Peruano".

Dans le chapitre consacré aux investissements étrangers, la loi stipule que les entreprises constituées à partir de capitaux exclusivement étrangers devront passer un contrat avec l'Etat au terme duquel elles pourront, dans un délai et à des conditions déterminées, récupérer leur capital et obtenir des gains raisonnables, inférieurs à 1/3 du capital social.

Les entreprises mixtes – capitaux étrangers et péruviens – devront également passer un contrat avec l'Etat. Les capitaux étrangers dans ces entreprises ne devront pas excéder cinquante pour cent du capital total.

L'intéressement

Chaque entreprise industrielle déduira annuellement dix pour cent de ses bénéfices nets pour les distribuer entre les ouvriers de l'entreprise.

Le contrôle par les ouvriers de cinquante pour cent du capital social de l'entreprise s'effectuera par le biais de la "Communauté industrielle", personne juridique attachée à les représenter. Le patrimoine de cette Communauté industrielle sera progressivement constitué par une déduction annuelle de quinze pour cent du bénéfice net de l'entreprise.

Dès que ce capital de 50% de la valeur de l'entreprise sera constitué, les travailleurs en deviendront individuellement propriétaires selon les conditions qui régissent les coopératives industrielles. Les travailleurs seront représentés à la direction par un membre de la "Communauté industrielle", stipule encore la nouvelle loi péruvienne sur l'industrie.

Des soldats britanniques affrontent un groupe de jeunes manifestants catholiques à Belfast, hier. Après que les manifestants eurent mis le feu à un véhicule blindé, la troupe a tiré, tuant un jeune homme de 19 ans, Daniel O'Hagan. (Téléphoto AP)

Un manifestant catholique est abattu

Crainte de représailles de la part de l'IRA, à Belfast

BELFAST (AFP) – Après le mois de calme relatif qui a suivi les émeutes sanglantes du dernier week-end de juin, la tension a brusquement monté hier à Belfast dans le quartier de Lodge Street, où une manifestation commencée dans la nuit par de jeunes catholiques qui protestaient contre une arrestation, a causé la mort d'un adolescent, atteint au cou par le tir d'un soldat.

On peut craindre que la mort de Daniel O'Heagan ne déclenche des représailles de l'IRA. (Armée républicaine irlandaise clandestine) non pas contre les protestants mais contre l'armée. En effet, lorsque le commandant du corps expéditionnaire britannique, le général Freeland, avait donné aux soldats l'instruction d'abattre tout porteur d'une arme offensive, les dirigeants anonymes de l'IRA avaient fait savoir de leur côté que "pour chaque mort irlandais il y aurait un mort britannique".

C'est après un incident mineur, l'arrestation de deux jeunes gens qui ont d'ailleurs été libérés depuis, qu'une centaine de jeunes gens se sont rassemblés à un carrefour dans le quartier catholique. Peu après, ils commençaient à bombarder de projectiles divers des véhicules de police qui patrouillaient. L'armée intervenait aussitôt en lançant des cartouches de gaz lacrymogènes. Les manifestants commençaient à s'organiser et les premiers cocktails Molotov faisaient leur apparition.

C'est sur un jeune homme de 19 ans qu'un soldat britannique a tiré après avoir lancé les trois sommations réglementaires. Blessé au cou, il devait décéder lors de son admission à l'hôpital. Peu après, la bataille entre l'armée et manifestants reprenait de plus belle.

Hier matin, le quartier de New Lodge où ont eu lieu les émeutes a repris un visage de champ de bataille qu'il n'avait pas eu depuis longtemps. Pierres et éclats de verre provenant de bouteilles brisées jonchaient la chaussée, tandis que la circulation était bloquée par de multiples voitures retournées, utilisées par les jeunes gens comme barricades aux carrefours.

La négociation Bonn-Moscou passe "en deuxième vitesse"

MOSCOU (par Jean Raffaelli de l'AFP) – La négociation germano-soviétique a pris un nouveau départ, en surmontant apparemment les heurts provoqués ces jours derniers par l'examen des problèmes au fond.

Dans un climat amélioré, sur un terrain déblayé hier matin par les groupes de travail, MM. Walter Scheel et Andrei Gromyko ont repris contact dans l'après-midi pour une nouvelle phase de la négociation qui, selon l'expression du porte-parole allemand, est passée "de première vitesse en seconde".

Les déclarations optimistes à la presse, l'annonce d'une rapide progression et l'entretien Scheel-Gromyko de deux heures ont suffi pour confirmer les observateurs dans leur opinion que ce premier round, qui pourrait prendre fin le 6 août après une entrevue Scheel-Kossyguine, ne s'achèvera pas sur un échec.

Il apparaît en fait, à travers les indications obtenues de source allemande (la partie soviétique reste muette), que la phase terminale de ce qui devrait être la première partie de la négociation ministérielle a déjà commencé. C'est en effet à la rédaction du titre, du préambule et des articles du document que travaillent les experts des deux pays.

Deux questions majeures

Si les difficultés persitent, l'horizon du débat se précise, notamment avec l'évocation indirecte, hier de deux questions majeures en marge du contentieux politique strictement germano-soviétique: la question de Berlin, et la coopération économique.

Sur le premier point, il a été reconnu que le dossier de Berlin avait été en fait soumis dès le premir jour, lundi 27, à M. Gromyko. De source officielle allemande, on observe un maximum de discrétion, mais une teinte "inter-alliée" n'en est pas moins apparue hier, avec l'entretien d'information donné par M. Scheel, à leur demande, aux chefs des trois missions diplomatiques occidentales.

Le volet économique de la négociation, dont on pensait dès le début qu'il serait l'un des enjeux sous-jacents des pourparlers, semble également émerger, après l'indication donnée de bonne source que le titre du traité pourrait, en reflétant les deux aspects d'une future normalisation Bonn-Moscou, devenir: "Traité de non-recours à la force et de coopération".

Il est a noter, à propos de la coopération scientifico-économique, que les nombreux-journalistes allemands actuellement à Moscou ont été reçus hier par le général Gueorgui Beregovoi, pilote d'essai du "Soyouz".

M. Scheel, quant à lui, reprendra contact ce soir avec M. Gromyko en petit comité, après une nouvelle session des groupes de travail ce matn.

Le ministre fédéral, qui a annulé son voyage à Leningrad, pourrait, pense-t-on, mettre à profit ce week-end pour des contacts plus détendus avec ses interlocuteurs, avant le déjeuner qu'il offrira à l'ambassade, le 4 août, au chef de la diplomatie soviétique.

Thieu renouvelle ses offres de cessez-le feu

SAIGON (AFP) – Le président Nguyen Van Thieu a déclaré hier soir, dans un message télévisé à la nation vietnamienne, que la paix, "une paix juste", sera restaurée au Vietnam lorsque les "agresseurs" se retireront, laissant la population décider de son sort par des élections libres.

Répétant les offres et propositions de paix qu'il a faites depuis qu'il est au pouvoir, le président Thieu a réaffirmé que le Sud-Vietnam était prêt à discuter sérieusement avec l'autre côté, de tout problème, sans condition préalable. Il a déclaré que le Sud-Vietnam, après un quart de siècle de guerre, aspirait à la paix et ne voulait pas prolonger le conflit.

"Nous voulons une solution de réconciliation", a déclaré le président Thieu.

"Nous ne demandons pas à ceux qui luttent contre nous de se rendre", a encore déclaré le président Thieu. "Mais nous voulons qu'ils apportent leur concours à l'édification du pays".

Il a renouvelé ses déclarations du 11 juillet 1969 proposant des élections libres avec la participation des membres du Front national de libération, la création d'une commission électorale comprenant des membres du FNL pour préparer ces élections et d'un organisme international pour les superviser.

"Nous sommes prêts à discuter avec l'autre côté du calendrier et des modalités de ces élections" avait-il précisé dans ce discours.

Le cessez-le-feu

Parlant d'un cessez-le-feu éventuel, le président Thieu a réitéré ses propositions du 6 octobre 1969 selon lesquelles il se déclarait prêt à discuter de ce sujet à la conférence de Paris.

Il y a deux possibilités, a-t-il précisé: continuer la guerre tout en discutant, ou discuter d'un cessez-le-feu d'abord, puis d'une solution politique du problème vietnamien, mais sans qu'intervienne un cessez-le-feu "sans conditions".

Il a fermement rejeté toute formule de cessez-le-feu dite de la "peau de léopard" où les Vietcong hisseraient leur drapeau un peu partout sur le territoire du Sud-Vietnam.

Un cessez-le-feu, a encore déclaré le président Thieu, doit être négocié et accompagné de garanties.

Selon le chef d'Etat sud-vietnamien, accepter un gouvernement de coalition signifierait accepter un gouvernement "communiste" et serait un "suicide".

Le président Thieu a enfin précisé que son discours ne contenait pas de nouvelle proposition de paix, mais qu'il avait voulu affirmer que la position du Sud-Vietnam aux négociations de Paris restait inchangée.

Les Tupamaros réussissent quatre enlèvements politiques en Uruguay

MONTEVIDEO (AFP) – Quatre enlèvements ont été perpétrés, hier matin, à Montevideo, par un groupe présumé de guérilleros "Tupamaros". Les victimes sont le consul du Brésil, M. Aloise Comide, un fonctionnaire du "FBI" et deux membres de l'ambassade des Etats-Unis. Ces deux derniers, un attaché culturel et un deuxième secrétaire, devaient être relâchés peu après par les ravisseurs et c'est sains et saufs qu'ils ont regagné le siège de la mission diplomatique américaine à Montevideo.

Cette vague d'enlèvements, survenue à quelques minutes d'intervalle dans les quartiers aristocratiques de la capitale uruguayenne: Carrasco, Malvin et Pocitos, ont soulevé une grande émotion parmi la population et provoqué l'affolement dans les services de police.

Les observateurs font un rapprochement entre ces rapts d'hier et l'enlèvement, mardi dernier, du juge d'instruction Daniel Pereyra Manelli dont la libération a été annoncée par les "Tupamaros", pour la fin de cette semaine.

La liberté du consul brésilien et du fonctionnaire américain sera proposée en échange de la libération de prisonniers politiques, ont annoncé par la suite les révolutionnaires, dans un communiqué remis au journal "El Diario". Les Tupamaros annoncent qu'ils fourniront dans de prochains communiqués des précisions concernant les conditions de cet échange ainsi que la liste des prisonniers politiques dont ils demanderont la libération.

Créateurs de la guerilla urbaine

Les "Tupamaros", auxquels on attribue les enlèvements ont ainsi ajouté un nouvel "exploit" aux nombreuses actions qu'ils mènent depuis près de huit ans en Uruguay.

Toute une légende entoure ces "Tupamaros", qui, bien avant leurs camarades brésiliens, ont mis au point la tactique et les méthodes de la guérilla urbaine. La police ne connaît que les noms de ceux qu'elle capture, qui se rendent ou qui sont blessés dans l'action. Leurs aveux parfois donnent quelques pistes qui permettent d'autres arrestations, mais les véritables chefs demeurent inconnus, plongés dans la clandestinité la plus totale et protégés par un système d'organisation très cloisonné et très efficace.

Le mouvement compte plusieurs centaines d'adhérents clandestins mais les actifs, ceux qui se livrent à des coups de main, à des attaques, à des combats armés, n'atteignent pas la centaine. Leur nombre est suffisant toutefois pour créer un climat d'insécurité et de tension dans la capitale uruguayenne.

Le nom de Tupamaro est une contraction de celui de Tupac Amaru, leader d'une célèbre révolte des Indiens à la fin du 18ème siècle. Ses partisans assuraient qu'il était descendant de l'Inca Manco Capac, exécuté sur la place d'armes de Cuzco en 1782; il fut transformé en héros pour les Indiens. Depuis, par extension, tout mouvement de révolte contre le pouvoir colonial des Espagnols, non seulement au Pérou mais dans toutes leurs possessions, fut appelé Tupamaro. En reprenant ce nom, les Tupamaros d'Uruguay (qui n'ont rien d'indien) se définissent d'eux-mêmes comme des révoltés.

L'origine exacte du mouvement est difficile à discerner avec précision. Ses membres actuels forment un rassemblement quelque peu hétéroclite. C'est ainsi qu'en novembre dernier la police arrêta, après un échange de coups de feu, un Tupamaro. C'était un ancien prêtre, Indalecio Olivera Da Rosa. Il avait troqué la soutane contre un pistolet mitrailleur et était devenu un des chefs Tupamaros.

■ en bref

SAN CLEMENTE (AFP) – Le président-élu du Mexique, M. Luis Echeverria, a accepté une invitation à se rendre à Washington vers le milieu du mois de novembre pour des entretiens avec le président Nixon. Elu le 5 juillet dernier, M. Echeverria doit assumer la présidence le 1er décembre prochain.

PARIS (AFP) – M. Van Piny, deuxième secrétaire à l'ambassade du Cambodge à Paris, a décidé hier de quitter son poste de conseiller culturel et de se rallier au prince Norodom Sihanouk.

NATIONS UNIES (Genève), (AFP) – La deuxième séance de la réunion quatripartite – Etats-Unis, CEE, Grande-Bretagne et Japon – sur les problèmes commerciaux et notamment ceux des textiles, s'est terminée hier dans la soirée. Une troisième séance est prévue pour ce matin.

VIENNE (AFP) – Les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT) sont entrées dans une nouvelle phase cruciale à Vienne, les experts étant réunis pour discuter de questions techniques détaillées, pour la première fois.

Arafat ménage Nasser
20,000 manifestants à Amman

AMMAN (AFP) – Vingt mille manifestants ont défilé pendant une heure trente hier dans les rues d'Amman, à l'appel du Comité central de la résistance palestinienne, pour protester contre l'acceptation du plan de paix américain par le président Nasser et le roi Hussein de Jordanie.

A l'issue du défilé, les manifestants se sont réunis devant le siège du Commandement de la lutte armée palestinienne, où M. Yasser Arafat, président du Comité central et chef du mouvement "El Fatah", a harangué la foule.

M. Arafat, qui a parlé pendant dix minutes, n'a, à aucun moment, attaqué le président Nasser ou le roi Hussein. Il s'est contenté de réaffirmer le rejet de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 et du plan de paix américain par la résistance. "La lutte armée pour la libération de la Palestine continue", a-t-il dit.

Arafat n'a pas fait allusion à la décision de l'Irak de placer ses 18,000 hommes stationnés en Jordanie sous l'autorité de la résistance palestinienne.

La manifestation, qui selon ses organisateurs, a réuni 60,000 personnes a commencé à midi quand plusieurs dizaines de jeeps, bondées de fedayin en armes, sont arrivées au centre de la ville, à proximité de la mosquée Al Hussein.

Des commandos, en tenue de combat camouflé, grenades à la ceinture et mitraillette à la main, ordonnaient le cortège des manifestants. Ces derniers portaient de larges banderoles blanches et rouges sur lesquelles on pouvait lire: "Le peuple palestinien est contre le plan de paix américain", "La révolution est la seule voie pour libérer la Palestine", "Le plan américain veut liquider le problème palestinien".

Le drapeau palestinien (noir, blanc, vert avec un triangle rouge) était visible dans la foule et sur la façade de quelques immeubles. Les enfants, juchés sur des voitures, étaient même habillés aux couleurs palestiniennes.

Plus tôt deux organisations de résistance, le "Front populaire pour la libération de la Palestine" (FPLP) et "Al Saika" (d'obédience baassiste syrienne) ont violemment dénoncé le plan de paix américain accepté par le RAU et la Jordanie.

Dans des tracts distribués dans la matinée à Amman, le "FPLP" a lancé un appel au resserrement des rangs en vue de faire face aux propositions américaines.

"Nous ne respecterons jamais le cessez-le-feu (prévu par le plan Rogers)... Nous combattrons jusqu'à la victoire", proclamait le "FPLP".

Quant à "Al Saika" qui, pour la première fois, a pris position à l'égard du "plan Rogers" elle affirme que "la question palestinienne appartient au peuple arabe palestinien et aux générations arabes qui croient en la lutte armée".

"Aucun Etat arabe n'a le droit d'adopter une attitude de "marchandage" à l'égard du problème palestinien ou de prendre n'importe quelle initiative qui pourrait mener à la liquidation de ce problème" a souligné "Al Saika".

L'informatique française s'ouvre sur l'étranger

PARIS (AFP) – Le gouvernement français a annoncé simultanément hier quatre décisions importantes touchant l'informatique:

1) L'accord du ministre de l'économie et des finances à la cession par General Electric au groupe américain Honeywell du contrôle de la société Bull General Electric.

2) L'affirmation par le ministère du développement industriel scientifique que le gouvernement poursuivra la réalisation du plan calcul sous son aspect industriel.

3) L'accord entre la C.I.I. (Compagnie internationale pour l'informatique) "fer de lance" du Plan calcul français et la firme américaine C.D.C. (Control Data Corporation) pour une coopération technique, portant notamment échange d'informations sur le matériel d'informatique.

4) La déclaration d'intention commune C.I.I. – I.C.L. (International Computer Limited), principale firme britannique d'informatique, de rechercher les voies d'une coopération, tant technique que commerciale.

La simultanéité des quatre événements, estiment les observateurs, n'est pas fortuite. Elle traduit, soulignent les mêmes observateurs, la politique d'ensemble que le gouvernement français entend mener dans l'informatique, ce secteur clé du monde moderne.

L'"ouverture" sur l'étranger de l'informatique française, notamment dans le cas de l'accord passé avec une firme britannique, se situe dans l'esprit des conférences de La Haye et de Bruxelles, qui prévoyaient la création d'un "club" de l'informatique, remarquent les observateurs.

Cependant, en faisant, il y a peu de temps, savoir qu'il renouvellerait le contrat de soutien de la Compagnie internationale pour l'informatique, le gouvernement français a montré sa volonté d'accompagner cette "ouverture" d'un renforcement du développement de l'informatique française.

"En théorie, les gouvernements comprennent la nécessité de changements profonds et rapides; en pratique, ils pensent au devoir de sauvegarder l'ordre établi, sans se demander s'il s'agit, vraiment, d'un ordre ou plutôt d'un désordre généralisé.

La jeunesse, plus logique et plus courageuse que nous, les adultes, la jeunesse, face à l'installation et à la passivité des possédants, et face à la faiblesse des gouvernements, garde l'impression que seule la violence sera capable d'ébranler les structures.

Il nous faut parler d'une manière plus directe, plus claire et plus forte aux grands possédants et aux hommes de gouvernement."

Dom Helder Camara, archevêque de Recife au Brésil, dans "Pour arriver à temps", Editions Desclée de Brouwer, 1970.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Comité des transports par chemin de fer

AVIS

RELATIF à l'article 314I de la Loi sur les chemins de fer et à la requête que la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien a présentée en vue d'obtenir l'autorisation de supprimer son service de trains de voyageurs "Le Canadien", qui comprend les trains nos 1 et 2, et 11 et 12, Montréal-Toronto-Vancouver; et

RELATIF à l'ordonnance no R-9216, datée du 18 juin 1970.

AVIS EST DONNÉ que l'ordonnance no R-9216 du Comité prévoit, notamment, ce qui suit:

"LE COMITÉ DÉTERMINE PAR LES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. la perte réelle attribuable au service de trains de voyageurs qui comprend les trains nos 1 et 2, 11 et 12, de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien, pour chacune des années de comptabilité prescrites est:
pour l'année 1966 13,060,872 de dollars
pour l'année 1967 14,465,244 de dollars
pour l'année 1968 15,171,024 de dollars

2. Ledit service de trains de voyageurs est non-rentable et vraisemblement il continuera à le demeurer, et

LE COMITÉ ORDONNE PAR LES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. La Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien ne doit pas cesser l'exploitation du service de trains de voyageurs fourni par ses trains nos 1 et 2, 11 et 12, et que cette Compagnie devra préparer et déposer auprès du Comité le ou avant le 20 juillet 1970, un projet, tel qu'indiqué dans la Décision de la rationalisation de sesdits trains nos 1 et 2, 11 et 12."

AVIS EST EN OUTRE DONNÉ que la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien, a effectivement déposé auprès du Comité, le 17 juillet 1970, un plan de rationalisation du service de trains de voyageurs qui comprend les trains nos 1 et 2, 11 et 12.

Toute personne qui désire recevoir un exemplaire de ce plan pourra écrire au Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, 275, rue Slater, Ottawa 4, Ont.

Toute personne qui désire présenter un mémoire par écrit sur la rationalisation desdits trains, devra faire parvenir ce mémoire à l'adresse susmentionnée et aussi en envoyer par la poste un exemplaire à Monsieur G. P. Miller, procureur général, Compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien, Gare Windsor, Montréal 101, Que.

Afin de pouvoir entendre toutes les personnes qui désirent exposer leur point de vue sur la rationalisation dudit train "Le Canadien", qui comprend lesdits trains nos 1 et 2, 11 et 12, Montréal-Toronto-Vancouver, le Comité tiendra DES AUDIENCES PUBLIQUES qui débuteront à 9h30 du matin, aux lieux et dates suivants:

IMMEUBLE DU PALAIS DE JUSTICE,
BROADWAY & KENNEDY,
WINNIPEG, MANITOBA
Le 17 août 1970
PALAIS DE JUSTICE,
2425 AVENUE VICTORIA,
REGINA, SASKATCHEWAN
le 20 août 1970
PALAIS DE JUSTICE,
611-4e RUE SUD-OUEST,
CALGARY, ALBERTA
Le 24 août 1970
PALAIS DE JUSTICE,
800 RUE GEORGIA OUEST,
VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE
Le 27 août 1970

ON FERA CONNAÎTRE AU COURS DES AUDIENCES PUBLIQUES SUSMENTIONNÉES LA TENUE DE TOUTE AUTRE AUDIENCE PUBLIQUE QU'ON JUGERA À PROPOS DE TENIR.

FAIT à Ottawa, le 20e jour de juillet 1970.

C. W. RUMP, Secrétaire,
Comité des transports par chemin de fer.

Chronique de la FFQ

Être le mari d'une femme célèbre: sinécure ou source d'ennuis?

● Un homme s'explique

NDLR – A la suite d'une enquête sur la participation de la femme à la vie civique, la Fédération des femmes du Québec, constatant les hésitations et le manque de confiance d'un grand nombre de femmes devant l'engagement social et civique, a décidé d'offrir au moyen d'une chronique, quelques témoignages de femmes québécoises qui ont fait fi de ces hésitations.

Aujourd'hui, c'est l'envers de la médaille que nous offre le témoignage de l'avocat Emile Colas, époux non seulement de la première présidente de la Fédération des femmes du Québec, mais également d'une des rares femmes juges que nous ayons au Québec, Réjane L. Colas.

"Face au vent d'émancipation de la femme dans notre société contemporaine, l'homme doit inévitablement développer des moyens d'auto-défense susceptibles de lui permettre de survivre et de conserver ce qu'il croit être des prérogatives dont il a joui depuis toujours.

Malheureusement, malgré ces efforts, il arrive parfois que des brèches sérieuses viennent affaiblir la structure des institutions tutélaires et le mari, qui doit accepter pour le plus grand bien de sa quiétude et de son ménage ces incursions féminines, a besoin de se recycler sérieusement pour ne pas tomber dans une léthargie intellectuelle ou encore subir les effets déprimants de l'humiliation qu'il peut ressentir.

Fort heureusement pour moi, ces sentiments ne m'ont jamais accaparé pour des raisons bien précises: d'abord, j'ai toujours été contre l'idée que la femme puisse quitter son foyer pour travailler à l'extérieur et j'ai toujours été avant mon mariage en contact avec des femelles instruites qui étaient plus préoccupées de la promotion de la femme par des moyens agressifs et typiques des suffragettes du début du siècle, plutôt que par une rationalisation valable des problèmes qui peuvent permettre des solutions logiques et objectives. Lorsque le coup de foudre est venu modifier ce ciel sans nuage, il est certain que mon optique a été sensiblement déformée. Pour éviter toute difficulté, j'ai suivi les conseils fort judicieux d'un de mes beaux-frères qui m'avait bien recommandé de ne prendre aucune position sur la question du travail hors foyer.

Car, disait-il, j'ai le même problème avec la soeur de ta future épouse, si tu lui dis de ne pas travailler, elle te reprochera toute ta vie d'avoir brisé sa carrière et si d'autre part tu lui dis de travailler, elle te dira que tu veux profiter de son travail pour ne pas avoir à la soutenir financièrement!

Aussi, devant un pareil dilemme, le silence est encore la meilleure arme. Les deux premières années de notre mariage se sont passées sans incident vu que nous filions le parfait amour, sans avoir la préoccupation des enfants au foyer. Lorsque notre aîné est venu au monde, nous avons eu l'avantage de trouver une garde-bébé fort habile qui a su éviter à ma femme la nécessité de rester au foyer tout en lui permettant de jouer son rôle de mère de façon efficace le matin et chaque soir au retour du travail et durant les fins de semaine.

Il n'y a eu, à mon avis, aucune difficulté d'adaptation avec la venue des autres enfants et tout s'est passé comme si véritablement la mère était au foyer. Pour cela, il faut, je crois, beaucoup de bonne santé et un sens aigu de l'organisation.

Par contre une question s'est présentée d'une façon plus aiguë lorsque Réjane a été sollicitée pour devenir la première présidente de la Fédération des Femmes du Québec. C'était pour elle une expérience nouvelle car elle n'avait jamais présidé aucun organisme pour la promotion de la femme et elle n'avait vraiment jamais joué un rôle public quelconque sauf une courte période au conseil de la faculté de droit et au conseil du jeune barreau de Montréal.

En fait, l'idée de la Fédération des femmes du Québec avait été lancée par madame Thérèse Casgrain aidée de quelques femmes dynamiques et intelligentes qui voulaient regrouper les activités des diverses associations qui oeuvraient pour promouvoir le bien-être et l'avancement de la femme dans notre milieu. Comme Réjane était spécialisée en droit des compagnies, il était naturel qu'elle s'occupe de l'aspect technique de l'incorporation et c'est ce qui explique son premier contact avec la Fédération.

Il s'agissait de lancer un mouvement sur tout le territoire de la province et en même temps, de présider aux destinées d'une institution nouvelle. Je dois dire que ma femme n'était pas particulièrement enthousiaste pour accepter une telle responsabilité, réalisant pleinement que cela représenterait beaucoup d'heures en dehors du foyer et d'autre part, cela demanderait des conférences nombreuses dans différents milieux. Cette décision, à tort ou à raison, a été ma responsabilité et j'ai immédiatement vu pour ma femme un nouveau moyen de s'épanouir et de trouver une nouvelle dimension à ses responsabilités d'expression et au rôle efficace qu'elle pourrait jouer dans l'émancipation de la femme, non pas par des revendications belliqueuses et des cris de ralliement guerriers, mais au contraire, par une saine discussion des problèmes, une diffusion intelligente et l'information et une coopération coordonnée des différents organismes voués au bien de la femme, et partant, au bien de l'ensemble de la société contemporaine que nous connaissons.

Sinécure, non

On ne peut certainement pas dire que je n'étais pas conscient des conséquences de cette acceptation et je ne pouvais donc désormais me plaindre des inconvénients que cela pouvait représenter, tout à la fois pour mon foyer et pour moi-même. Je dois dire à la décharge de ma femme que ceci n'a représenté que très peu d'inconvénients, sauf peut-être pour elle alors qu'elle devait rentrer souvent très tard après avoir prononcé des conférences à Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec ou autres lieux en dehors de Montréal. Mais, dans l'ensemble, nous avions considéré que notre maison pouvait se permettre la réunion des comités de la Fédération et en même temps éviter à Réjane d'avoir à se déplacer trop souvent en dehors du foyer.

Je dois dire que pour ma femme son passage à la présidence de la Fédération des femmes du Québec a été une occasion unique de développer des qualités qu'elle avait mais qu'elle n'avait jamais eu l'occasion de faire valoir et ensuite cela lui a permis de devenir plus consciente des problèmes auxquels doivent faire face de plus en plus de femmes qui sont obligées de par la situation présente de notre milieu de travailler hors du foyer, soit pour augmenter les revenus du ménage ou encore pour se revaloriser elles-mêmes à leurs propres yeux et aux yeux de leur milieu. Il est certain qu'une femme qui a consacré plusieurs années de sa vie à l'étude et qui a acquis des diplômes universitaires ne peut facilement se contenter de rentrer au foyer et de ne pas profiter de ses connaissances pour acquérir une expérience plus vaste et faire valoir ses talents dans des domaines qui lui sont bien familiers.

Lorsque Réjane était présidente de la Fédération des Femmes du Québec elle a su quand même conserver tout son temps libre à son mari et ses enfants et surtout, nous avons toujours fidèlement respecté la fin de semaine en famille, occasion unique de se retrouver et de faire le point pour recommencer le lundi matin la course folle que l'on connaît à la fois au travail, dans les organisations qui accaparent notre temps et notre énergie et dans les réunions auxquelles nous devons assister pour permettre cet échange si nécessaire de renseignements et de connaissances pour notre milieu de travail, comme pour nos activités extra-professionnelles.

Source d'ennuis, non

Dire que j'ai été victime comme mari de la présidente d'une situation qui me reléguait au second plan serait une erreur grave car il faut reconnaître que jamais ma femme ne s'est fait offrir une fonction à laquelle je pouvais moi-même aspirer. Il est en effet assez difficile que je devienne le président de la Fédération des Femmes du Québec ou encore membre du conseil d'administration de l'Université de Montréal (vu que je n'ai jamais fréquenté cette université). Il reste la fonction de juge, mais il faut reconnaître que nos enfants sont très jeunes et que je n'ai pas encore les moyens de me payer un tel luxe, mais surtout que j'étais parfaitement lucide, que si j'acceptais moi-même une telle charge, je devenais une excuse pour voir refuser à Réjane cette accession à la magistrature (surtout qu'elle pouvait créer un précédent qui aiderait à promouvoir le rôle de la femme dans un milieu où elle avait jusqu'alors été exclue.)

Une synthèse heureuse, oui

Je suis très heureux de constater que ma femme a pu réaliser cette synthèse si heureuse entre le travail professionnel et son rôle de mère et d'épouse. Je ne peux pas dire qu'elle a, par ses activités, frustré ses enfants ou son mari d'un temps qu'elle aurait dû consacrer davantage à sa famille et à son foyer. Bien au contraire, elle a toujours su être présente à chaque fois qu'il était nécessaire, et elle est encore celle qui, aujourd'hui, s'occupe tous les jours des devoirs et des leçons des enfants et s'intéresse activement à leurs activités scolaires. Il faut dire que j'ai peu de patience pour ce genre de travail et elle en a énormément pour compenser. Des méchants ajouteront qu'il faut qu'elle en ait vraiment beaucoup pour m'endurer! Comme quoi les mythes ont la vie dure!

La formule de conclusion est très simple: c'est que premièrement, pour réussir une telle synthèse, il faut beaucoup d'équilibre de part et d'autre, un amour généreux et compréhensif et en même temps un dialogue permanent pour assurer que toute équivoque soit évitée et que chacune des parties en présence puisse pleinement jouer son rôle et aussi savoir apprécier le rôle de l'autre partenaire."

Le mari de la présidente,
Emile Colas, C.R.

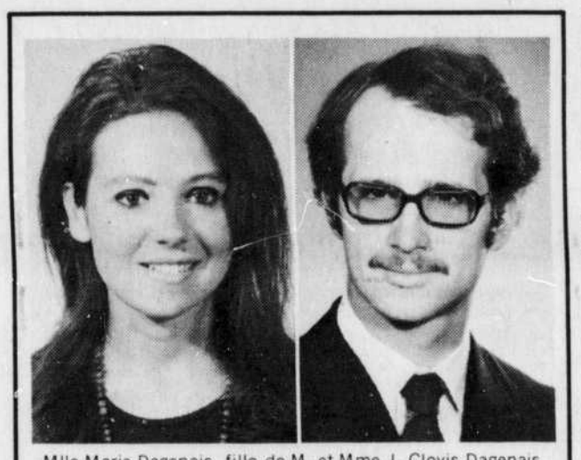

Mlle Marie Dagenais, fille de M. et Mme J. Clovis Dagenais, CR., de Montréal, et M. Richard Noël, fils du Docteur et de Mme Gérard Noël, de lac Mégantic, comté de Frontenac, dont le mariage aura lieu dans la plus stricte intimité, samedi le 29 août.

Journée des enfants au pavillon Liaison

Un projet réalisé par les hôtesses du pavillon Liaison permettra à une centaine d'enfants de milieux défavorisés de la région de Montréal de passer la journée de lundi à Terre des hommes.

Après une visite de deux heures à La Ronde où tous les manèges seront gratuits, les enfants seront accueillis pour le déjeuner au restaurant Saint-Hubert Bar-B-Q. Dans l'après-midi, il y aura une période d'activités créatrices au pavillon Liaison, une visite du pavillon des enfants sur l'île Notre-Dame, un tour de minirail et un goûter. Les jeunes visiteurs seront aussi amenés à Radio-Canada pour l'émission "Boîte à surprise".

Les cheveux courts seront-ils prétexte au retour du chapeau?

PARIS (PA) – Le nouveau style de coiffure courte redonne l'espoir aux modistes de chapeaux parisiens.

Depuis plusieurs années règnait une guerre froide entre modistes et coiffeurs, et ces derniers, jusqu'à présent avaient triomphé. Comme résultat, il n'était resté dans l'autre clan, que cinq grands noms dans les milieux de la confection de chapeaux.

Les maisons haute couture possédant leur propre section de chapeaux, avaient de ce fait coupé l'herbe sous le pied des modistes de carrière.

Les collections vestimentaires suggèrent des chapeaux comme complément à la silhouette, mais sans chercher à mettre cet accessoire en valeur.

Cependant, Mme Paulette, doyenne du groupe des modistes de profession affirme que les chapeaux sont nécessaires, et reprennent leur vogue en raison des nouveaux styles de coiffure.

On dit que les acheteurs ont placé des commandes importantes. Les autres accessoires sont souvent assortis aux chapeaux dans les récentes collections.

C'est ainsi que Balmain offre un agencement avec les turbans en tweed et les bottes et que Cardin marie les bonnets de jersey avec les gants.

Paulette utilise le feutre pour des chapeaux genre mousquetaire, ornés d'une longue plume, ou encore des turbans en tissu écossais, ou en précieuse étoffe brochée à garniture de fourrure.

Jacques Pinturier assemble des morceaux de feutre et d'autres en fourrure, à la manière d'un puzzle.

Le maquillage sera différent pour la prochaine saison. Elizabeth Arden poursuit le but "non pas de déguiser mais de transfigurer".

Les yeux mis en évidence par ces cils bien fournis, prennent une apparence de rêve avec l'utilisation d'ombres à paupières choisies dans les teintes qui évoquent celles du papillon.

Chez Harriet Hubbard Ayer on suggère aux femmes d'employer des ombres à paupières non plus pour assortir la couleur des yeux, mais plutôt celle des costumes, notamment les tons verts mousse, turquoise, chartreuse et aubergine.

les MOTS CROISÉS du Devoir

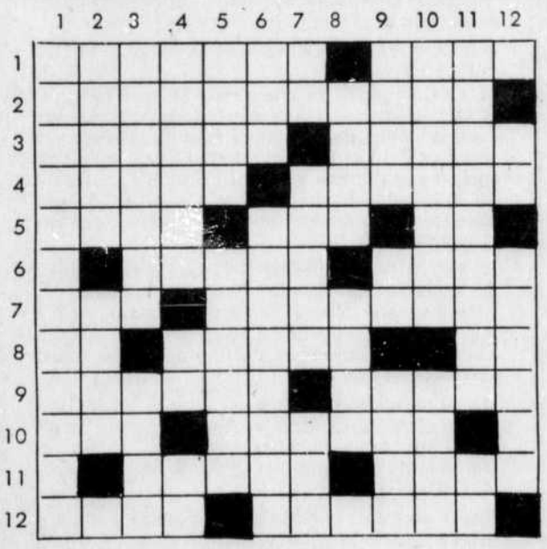

Horizontalement

1 – Ouverture qui sert d'entrée ou d'issue. – Pièce du jeu de dames.
2 – Donnerions un coup de couteau (arg).
3 – Impriment. – Animal considéré dans ce qu'il a de plus bas.
4 – Choisir. – Jaillir en éclaboussant.
5 – Montagne de Grèce (Thessalie). – Démonstratif. – Préfixe privatif.
6 – Action d'un oiseau qui prend son vol. – Petite baie.
7 – Atmosphère. – Petit reptile africain.
8 – Radon. – Qui aime à faire souffrir. – Préfixe privatif.
9 – Délai pour le paiement. – Plante ligneuse.
10 – Ancien oui. – Chagriner.
11 – Avenir. – Gageure.
12 – Paradis terrestre. – Exécuté avec succès.

Verticalement

1 – Tumeur maligne des os.
2 – Raccorde avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur. – Inscription sur la croix de Jésus.
3 – Mettre en colère. – Dans la mythologie scandinave, génie aérien qui symbolise l'air, le feu, la terre, etc.
4 – Mettras ta confiance en. – Cadmium. – Seul.
5 – Que l'on apporte en naissant. – Ecriture simplifiée, composée de lettres réduites à des traits et à des cercles.
6 – Démonstratif. – Auteur qui travaille avec un autre à une même oeuvre littéraire.
7 – Erbium. – Stade simple et primitif d'où dérive tout être vivant. – Colère.
8 – Oiseau de l'ordre des échassiers. – Mouvement pour s'élancer.
9 – Cochon domestique. – Aluminium. – Étoffe d'ameublement.
10 – Glucide voisin de l'amidon. – Un membre.
11 – Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose à l'autel l'hostie consacrée. – D'un verbe gai.
12 – Erbium. – Qui hait quelqu'un.

Solution d'hier

Les offres d'adoption doivent passer par la Société de l'aide à l'enfance

TORONTO (PC) – La directrice du bien-être de l'enfance en Ontario, est d'avis que les mères qui tentent de s'occuper elles-mêmes de l'adoption de leurs bébés, peuvent sans le vouloir, encourager le trafic illicite des enfants en bas âge.

Mlle Betty Green faisait ce commentaire au cours d'une interview à Toronto, en marge de la publicité autour d'une Torontoise ayant personnellement effectué des démarches pour trouver un bon foyer à sa fillette de six mois.

Betty Green a exprimé l'opinion que de telles annonces classées ne devraient pas être acceptées dans les journaux, les offres d'adoption devant plutôt être adressées à la Société de l'aide à l'enfance.

"Ces annonces pourraient tomber entre les mains de personnes ne cherchant qu'à monnayer les bébés", a-t-elle souligné.

Il y a une quinzaine d'années, dans l'est du Canada, des bébés avaient été vendus sur le marché noir, à de riches étrangers sans enfant.

Mlle Green ajoute que ce genre d'adoption enlève à la mère, aussi bien qu'aux parents adoptifs, la sécurité offerte par les sociétés d'aide à l'enfance, s'appuyant sur des procédures légales.

LA COUTURE CHEZ-SOI

Transformez trois serviettes de bain en cette jolie robe. Pratique et Ravissante . . .
Patron no: 579

Le patron imprimé no 579 est offert pour les tailles 6-8-10 (nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Au Théâtre de verdure

A l'occasion du spectacle du 3 août, à 21 h. au Théâtre de verdure du parc LaFontaine, Germaine Dugas interprétera quelques chansons et présentera la Société de danseurs japonais de Montréal, Gino – le magicien, et en vedette: le grand Robert.

En cas de pluie, le spectacle sera remis au lendemain, le mardi 4 août.

Carnet social

M. et Mme Walter James R. Wilson, de Toronto, Ont., annoncent les fiançailles de leur fille, Barbara Kay, à M. Berend du Pon, fils de M. et Mme Huil du Pon, de Cobham, Angleterre.

Examinez bien le fond avant d'entrer dans l'eau et ne nagez jamais seul.

Horaire des théâtres

THEATRE CENTAUR – (Vieux Montréal) – Le groupe de la Place Royale présente "Performance 2" - 20h30.

THEATRE DES MARGUERITES: "Eve et les Jacques" (Atout) – mardi, mercredi, jeudi et dimanche: 9h - samedi: 7h30 et 10h. - Spectacle Yvon Deschamps, le vendredi à 7h.30 et 10h.

THEATRE SUN VALLEY: – "L'amant de coeur" (Verneuil): mardi, mercredi et jeudi à 21h.; samedi à 20h. et 22h.30.

THEATRE DES PRAIRIES: – "Adieu Prudence" (Stevans) – 21h.

THEATRE DE MARJOLAINE: – "Crack Pot" (Cartier-Cousineau) - en semaine à 21h.; dimanche; relâche lundi.

TERRE DES HOMMES

PLACE CONTINENTALE: Semaine du Pérou – spectacles folkloriques à 18h30 et 20h30.

JARDIN DES ETOILES: "Mick Micheyl", 20h.30 et 22h.30.

THEATRE DU CANADA: "Never too Late", 15h., 19h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER – relâche.

THEATRE MAISONNEUVE: – Relâche

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LIMONADE
ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS

Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

OPTREX
"le confort des yeux"

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots, (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

APPARTEMENT A LOUER

Les avantages de la propriété sans les inconvénients
A Saint-Laurent
MAISON de VILLE
"Le Chameran"
Très moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, câble T.V., garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Vertu et Centre d'achats.
En location par mois:
4½ - $179.
7½ - $279.
7½ avec foyer $295.
BUREAU: 123 CÔTE VERTU
Tél.: 334-1864
Lundi au vendredi
"sur rendez-vous seulement"
Samedi, dimanche - 1-5 P.M.
"ou sur rendez-vous"
17-8-70

AUTO A VENDRE

Fiat 850 jaune, 1969, 17,000 milles, excellent état, 4 pneus Michelin neuf, cause: retour aux études. Tél.: **522-1370** 3-8-70

Volvo '68 142S, très propre, 20,000 milles, radio, particulier, **388-9963** 7-8-70

Particulier, Pontiac 2 + 2, 1969, équipement complet, 18,000 m. cause: départ, meilleure offre. **581-2346** (Repentigny) 3-8-70

CHALET A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski $14,000, terrain compris: $98.50 par mois. Tél.: **731-3501.** J.N.O.

CHALETS A LOUER

Le seul vrai paradis du chasseur et du pêcheur, dans un territoire de 500 milles carrés. 300 lacs non "clubbés". Plaisir et sport au grand air pour familles, groupes ou compagnies. Maisons hiver-été, solidement construites par la Défense Nationale, à vendre à prix dérisoire. Ecrivez à M. Bourgeois, 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à **671-6760, 645-8849** 4-9-70

FERMES DEMANDEES

Ai besoin immédiat de terres, fermes non en culture avec ou sans bâtiment, près rivière ou lac si possible, dans un rayon de 25 à 100 milles de Montréal. Ecrivez immédiatement à M. Bourgeois 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à **671-6760** 4-9-70

FERMES A VENDRE

MINI FERME ET RANCHETTE à vendre à prix dérisoire. Beau boisé, bord de rivières et de lacs. Laurentides et Cantons de l'Est, accepterais échange, roulottes, chalets, etc. Téléphonez à M. Bourgeois **671-6760** 4-9-70

LOGEMENT A LOUER

Brossard, 3½, meublé si désiré, entrée privée, **678-8537** 3-8-70

Ste-Rose, 4½ chauffé, semi-meublé, autobus et école à proximité, libre le 15 août. Tél.: **622-1798** 3-8-70

LOGEMENT A PARTAGER

Logement à partager avec garçon entre 16 et 30 ans (ou chambre à louer), près métro Henri-Bourassa, attention aux étudiants. **387-8407** 4-8-70

PROPRIETE A VENDRE

Côte-des-Neiges, cottage, 5350 rue McKenna, près de l'Université 4 ch. à coucher, grand salon et salle à dîner, sous-sol fini, maison modernisée et en très bon état. **738-0464** 5-8-70

Pour règlement de succession
LAVAL SUR LE LAC
(489 Les Érables)
Magnifique villa d'hiver et d'été sise au bord de l'eau, tout près de l'église, bâtie sur terrain de 43,000 pi. car. de superficie. L'extérieur présente une agréable combinaison de pierre brique et bois avec terrasses en ardoise. Le vivoir et la salle à dîner sont combinés dans une immense pièce de 34'6" x 22'9" séparés par un double foyer massif en pierre taillée, 11 pièces, 2½ salles de bain, 6 chambres à coucher, etc. Libre pour occupation immédiate, accepterais propriété en échange.
Tél.: 526-4411
M. Philippe Cloutier
1-8-70

FORMIDABLE
(une demi-heure de Montréal)
Petit domaine de rêve; plus de 37,000 p.c. complètement paysager, maison style Ranch, 7 pièces, 2 patios, potager. Au pied de la Transcanadienne et Richelieu. Piscine communautaire. Balance hypothèque $11,000 à 6%. Comptant à discuter.
Tél.: 279-4920 ou 467-1486 3-8-70

PROPRIETE A LOUER

Soissons, Darlington, près université de Montréal, luxueux grand Duplex, complètement meublé, salon, salle dîner, 3 chambres à coucher, lingerie maison, vaisselle. Conviendrait professeurs, religieuses, professionnels. Libre 15 août. **737-4425** 3-8-70

PERSONNEL

Agence matrimoniale et sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Sans obligation, renseignements ou entrevue, sur rendez-vous soir **288-2332** sauf lundi, samedi p.m. 3-8-70

ROUSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT DEMENAGEMENT local. Longue distance. Emballage entreposage. **725-2421** 3-8-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
– SPECIALISTE –
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél.: 388-2532

TIMBRES (collections)

Recherche correspondants dans les 33 pays francophones pour échanges de timbres. Accepterais avec grand plaisir vos timbres usagés de ces dits pays. Frais remboursés. Jean-Paul Laurendeau, 9822 d'Iberville, Montréal 360, **381-2291** 3-8-70

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

achetez POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE
marabout université
LES LIVRES DU TOUT SAVOIR A LA PORTEE DE TOUS

De France / La chronique de Matthieu Galey

Les mousquetaires de la gauche et des nouveaux venus

Depuis trois ans, Jules Roy a entrepris un vaste cycle romanesque, "Les chevaux du soleil", où il retrace l'aventure algérienne, de la conquête à l'indépendance, à travers un certain nombre de personnages, que l'on retrouve d'un volume à l'autre. Il en est à présent au quatrième tome: c'est dire que cette saga méditerranéenne prend déjà des allures de monument, solide sur ses fondations, et d'une assez rare ampleur, car la mode n'est plus guère à ces "suites", comme on les aimait surtout entre les deux guerres, du temps des "Thibault", des "Pasquier" ou des "Hommes de bonne volonté". Pour les véritables amateurs de romans (il en existe encore quelques-uns) rien n'est plus agréable que ces "mondes" où ils se sentent bien au chaud, en pays connu; chaque ouvrage nouveau de la série leur procure le délicieux plaisir des retrouvailles. L'inconvénient, – car il y en a également – c'est qu'il est difficile pour l'auteur de soutenir uniment le rythme de sa création sur une aussi longue distance, et s'il y parvient, il lui faut encore éviter de donner l'impression de la monotonie. Jules Roy qui n'en est plus à ses débuts, a fort bien réussi à trouver son second souffle, mais son troisième ouvrage, "Les cerises d'Icherridène" (1), paru l'an dernier, semblait parfois ronronner un peu, dans une bonne vitesse de croisière sans surprise. Avec "Le maître de la Mitidja" (1), au contraire, il accélère son allure, et c'est sans doute là le plus passionnant, et en tous cas le plus enlevé des quatre volumes. Cela tient probablement au fait que le livre est centré sur un seul et nouveau personnage, l'instituteur Dematons, venu s'installer vers 1900 dans la petite ville de Rovigo. Sous forme de journal, il nous confie à la première personne ses impressions, ses étonnements, ses indignations, ses amours aussi, et puis son enthousiasme naissant pour cette terre lumineuse qu'il découvre. Au moment où ce Champenois débarque en Algérie, il règne une vive effervescence due au député d'Alger récemment élu, Edouard Drumont. Fondateur du journal "La libre parole", et l'un des plus acharnés adversaires du colonel Dreyfus, cet individu excite les préjugés antisémites des colons, qui se livrent contre les juifs à d'indignes "youpinades", forme algérienne du pogrom. Dematons, homme intègre et juste, est naturellement horrifié par cette bêtise doublée de cruauté; il tentera en vain de sauver un malheureux israélite réfugié dans son école. Mais cette flambée d'antisémitisme n'aura qu'un temps. Il suffira d'une révolte "indigène" contre les Européens pour que les colons comprennent le véritable danger qui les menace, et fassent front. C'est le début d'un long drame qui va durer soixante ans... Très simplement, par la voix de Dematons, Jules Roy nous fait vivre ce bref moment curieux de l'histoire algérienne, qui portait en germe les désastres futurs, fruit d'un tragique malentendu entre deux communautés incapables de se comprendre, alors que tout aurait dû les rapprocher, dans un même amour du ciel et de la terre d'Algérie. Un beau livre grave, frémissant, généreux, dont l'adresse et la foi devraient rassurer ceux qui ont des inquiétudes quant à la survie du roman "traditionnel".

•

Bien qu'elle s'en défende avec une curieuse acrimonie, Zoé Oldenbourg a écrit, elle aussi, un roman historique très prenant, qui nous entraîne également fort loin dans le temps et dans l'espace. "La joie des pauvres" (2), c'est l'extraordinaire épopée des hommes et des femmes du peuple partis conquérir Jérusalem, lors de la Première Croisade, avec la naïveté superbe, et le courage des simples. Fermant l'arrière-garde d'une interminable procession, conduite par Godefroi de Bouillon et ses troupes, ces pauvres gens mirent deux ans à atteindre la Terre Sainte, en passant par la Hongrie, Constantinople, Antioche et la Syrie. Chaque étape les décimait, la faim, le froid, la chaleur, les fièvres, les sièges, les Turcs ayant tour à tour raison des plus résistants. Mais il en restait toujours assez pour reprendre la route, comme s'ils attendaient de la prise de Jérusalem un miraculeux bonheur, cette "joie" qui devait être le prix de leurs longues souffrances. L'originalité du roman de Zoé Oldenbourg – vient de ce qu'elle évite soigneusement l'Histoire, avec une majuscule. Les grands personnages de Zoé Oldembourg et c'est en cela qu'elle peut prétendre n'avoir pas écrit un roman historique – vient de ce qu'elle évite soigneusement l'Histoire, avec une majuscule. Les grands personnages, les chevaliers, les preux, les barons, on ne les aperçoit que de loin comme sans doute les voyaient cette humble piétaille. Ce qu'on nous montre ici, en somme, c'est l'envers de l'Histoire: non pas les faits d'armes, mais la vie de tous les jours dans le camp des Croisés, les morts, les drames intimes, les passions qui se nouent, les menus bonheurs quotidiens, et cette immense foi qui s'émiette dans les taches les plus communes. Soulevés par un élan formidable qui nous étonne, ces tisserands, ces foulons, ces armuriers, ces maçons n'en restent pas moins des hommes ordinaires, qui vivent dans ces déserts ou dans ces villes exotiques s'ils n'avaient pas vraiment quitté leur Normandie ou leur Bretagne natales, avec les mêmes coutumes, les mêmes oeillères, et les mêmes vertus. De la vertu, il en fallait pour soutenir ces perpétuels assauts meurtriers: le sang ruisselle dans ces pages, au point que l'on se demande parfois si l'auteur, (à qui l'on doit déjà plusieurs ouvrages sur la Croisade des Albigeois, la plus atroce qui fut jamais), n'éprouve pas une morbide attirance pour ces époques troublées, faites de supplices et de massacres. Mais on s'habitue à tout, même au pire – c'est un peu la leçon de ce livre cruel, au fond – et il est difficile de ne pas se laisser emporter par la puissance d'une évocation inspirée, qui fait de "La joie des pauvres" une espèce de symphonie, un peu lourde par moment, mais fascinante du commencement à la fin, parce qu'on ne résiste pas à l'appel du sang, ni à l'odeur des batailles. C'est humain, comme on dit...

•

Historien, on pourrait soutenir que Bernard Frank l'est à sa façon, puisqu'il s'est toujours fait le mémorialiste de lui-même. Personnage bien connu du petit monde littéraire parisien, brillant chroniqueur qui prend prétexte des oeuvres des autres pour parler de soi (vieille habitude française; voir Léautaud, par exemple), il fut pendant dix ans le plus insolent des jeunes talents, mousquetaire de gauche face aux hussards de droite. On se souvient en particulier de la "Géographie universelle" (3), (un univers dont il était évidemment le centre), essai paru en 1953, et de "La panoplie littéraire", (4) où ce Saint-Simon narquois épinglait ses contemporains en prétendant étudier le cas Drieu La Rochelle.

Depuis 1958, Bernard Frank s'était tu, se contentant de collaborer, pour des périodes éphémères, à divers hebdomadaires; sa manière à lui d'envoyer des cartes postales ou de donner de ses nouvelles. "Un siècle débordé", (1) fruit de la quarantaine, est donc à la fois une rentrée, et un bilan amer et sarcastique. Frank y enterre sa vie de "vieux jeune homme", et peut-être aussi un monde en voie de disparition, où la littérature avait une importance qu'elle n'a plus. A mi-chemin du pamphlet, des mémoires et de la chronique d'humeur, cet ouvrage est de ceux qui ravissent les uns, ou hérissent les autres. J'imagine que si l'on n'est pas au courant de la "cuisine" littéraire proprement parisienne et des petits secrets de l'édition, du journalisme et de la politique, on doit être souvent rebuté; au moins égaré. On perd sans doute bien des allusions perfides, des "vacheries" drôles, des sous-entendus savoureux, des clins d'oeil. Voici un livre qui devrait être publié avec des notes érudites, car il est manifestement destiné au cercle étroit des "happy few" qui ferment le "Tout-Paris" des lettres (évalué par Frank lui-même à trois mille personnes). Mais après tout, nous ne connaissons pas non plus la cour de Louis XIV, et les Mémoires de Saint-Simon ne nous passionnent pas moins, grâce à la personnalité de l'auteur. Même si l'on perd certaines subtilités, comment ne pas se laisser prendre au merveilleux brio de ce tempérament, qui mêle l'humeur à l'amer, et tricote ici une étonnante "chronique de l'Oeil-de-boeuf", où les scandales sont minuscules, mais prennent les proportions d'une constante aventure fabuleuse. Qu'importe, en vérité, ce que Bernard Frank nous raconte! Le talent à l'état pur est une denrée trop précieuse pour se permettre de faire le petite bouche. Les bons écrivains, les grands, ne parlent-ils pas toujours et encore d'eux-mêmes, quand ils feignent de s'intéresser à leurs semblables? Frank est de cette race-là, odieux, égocentrique, insupportable – et irrésistible. Et qui sait, après tout, si cette chronique de notre temps par le petit bout de la lorgnette n'en restera pas le meilleur témoignage, parce que le plus vivant et le plus vrai? Tout ce qui aura compté au cours de ces trente dernières années, de Sartre à Malraux, de Sagan à Simone de Beauvoir, de Gamelin à De Gaulle ou Mendès-France s'y retrouve dans l'inextricable méli-mélo de l'actualité, qui ne choisit pas. Frank, lui, choisit ce qui l'amuse, l'irrite, à la lumière d'une intelligence jamais en défaut. Laissons aux professionnels le soin de distinguer l'important du frivole, et abandonnons-nous au joyeux plaisir de l'instant, de l'humeur, et d'une assez admirable désinvolture. Un art qui se perd, par ces temps de triste sérieux.

Les lecteurs d'"Un siècle débordé" auront appris, – s'ils ne le savaient déjà – que Bernard Frank fut jadis le proche collaborateur de Sartre, comme Jean Cau (A considérer les "carrières" de l'un et de l'autre, on se dit que les voies du Seigneur sont décidemment impénétrables...). Aujourd'hui, le Prix Nobel a un nouveau secrétaire, nommé André Puig, et qui vient de publier son premier roman, "L'inachevé", (2) avec une préface de son illustre patron. Avec une perfection dont la virtuosité n'est plus à vanter, Sartre nous explique pourquoi et comment il est pratiquement impossible d'écrire un roman de nos jours. Pénétrante analyse, qui déflore dangereusement l'ouvrage: il ne nous reste plus rien à découvrir dans l'histoire de cet auteur qui raconte l'histoire d'un auteur qui raconte l'histoire d'un roman qu'il n'a pu écrire... Dès qu'on prend son porte-plume, selon Puig, on en est réduit à "déconner à perte de vue". Comment échapper à ce cercle vicieux? La tentative est intéressante mais on ne voit guère par quel miracle elle pourrait échapper à cette malédiction. Curieux plutôt que convaincant.

Dans le même esprit de "désintégration" romanesque, le premier ouvrage d'un philosophe de vingt-quatre ans retient aussi l'attention: cela s'intitule "Bliche ou l'herbe rance" (5), et l'auteur se nomme Jacques Chatain. Fait de pièces et de morceaux, mêlant l'histoire récente et l'érotisme, le lyrisme et la botanique, et bien entendu pas mal de sous-entendus métaphysiques, cela forme un amalgame étrange, très bizarre. On risque d'être fort déconcerté, mais on ne peut pas rester tout à fait indifférent à cette recherche, qui ne doit rien au "Nouveau Roman" ni au structuralisme. Peut-être un chemin pour l'écriture, encore mal dessiné mais qui devait mener quelque part, car Jacques Chatain est manifestement "quelqu'un". A suivre.

D'autres jeunes gens, plus classiques sans être pour autant traditionnels, s'efforcent de créer leur propre style, à partir de la littérature. C'est le cas d'Ariel Denis, dont "La vie" (1) apporte une contribution insolite à l'art de la parodie. En apparence, il s'agit d'un roman d'adolescence, des plus ordinaires. Mais tout est écrit "au second degré", avec la distance de l'humeur et de la culture. Le héros vit "à travers" ses lectures sa propre existence, et la seule réalité à laquelle il croit vraiment, c'est l'écriture. Chaque phrase, ou presque, est une citation ou un pastiche, formant le plus littéraire des "patchworks". Roman à double-fond, "La vie" est en somme une version fraiche des "Mots" de Sartre, bâtie avec des matériaux empruntés à Flaubert, à Fromentin, à Gracq, à Mandiargues, etc... L'ensemble donne une oeuvre tout à fait originale, souvent drôle, constamment surprenante. Mais il faut, pour la comprendre "avoir fait des études" (de lettres, si possible). Ariel Denis en est encore aux exercices de mandarin, s'enchantant de sa science et de ses subtiles allusions. Il n'est pas impossible cependant qu'il vole ensuite de ses propres ailes, après cet intéressant début, "littéraire" jusqu'à la caricature (voulue).

Tandis que ces nouveaux venus, – chacun selon sa nature – tentent de nous démontrer qu'il n'y a point de salut hors de l'écriture, et que toute création est inévitablement destinée à tourner en rond sur elle-même, il existe encore des poètes naïfs, qui s'abandonnent au romantisme, sans complexe, et d'un coeur sincère. C'est le cas de Béatrice Privat, dont "Les vergers de février" (6) est un petit événement de ce printemps. Fantastique et tendre, dans l'ombre de Nerval et d'Arnim, cette romancière de vingt ans nous offre une histoire pudiquement audacieuse, des personnages sortis des songes, et de réelles trouvailles de forme qui ont la spontanéité merveilleuse de l'évidence poétique. Il y a là quelque chose d'un charme, immédiatement efficace, une voix pure, qu'on n'oublie pas. Qu'il est bon d'oublier un peu, l'instant d'un livre, tous ces "intellectuels"...

(1) Grassot
(2) Gallimard
(3) Table Ronde
(4) Julliard
(5) de Seuil
(6) Denoël

VIENT DE PARAÎTRE
LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS 1969

En retard, nous sommes nous le savons.

Pour ceux qui s'intéressent à cette revue, nous tenons à signaler sa parution.

Nous vous offrons:

environ 175 comptes rendus de livres parus il y a bien longtemps
des chroniques sur les événements et les publications de l'année 69, bien vieille déjà
une bibliographie complète des publications de cette année lointaine
et

CINQ ÉTUDES:

Le Théâtre de Jacques Ferron
par André Vanasse
De la tentation de la lucidité à l'amour dépoétisé: "Avec ou sans amour" de Claire Martin
par Annick Vanbrugghe
Le portrait du père dans "Rue Deschambault" de Gabrielle Roy
par Adrien Thério
Mystère et poésie dans l'oeuvre de Jean-Guy Pilon
par Paule Leduc
"Menaud Maitre-draveur" devant la critique
par Yvon Daigneault

Deux articles:

Jouer avec les mots
par Adrien Thério
Syndrome de la poésie québécoise actuelle
par Guy Robert

LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS
est une revue dirigée par Adrien Thério, Pierre Savard, Guy Robert, Normand Leroux, Odette Leroux, Michel Tétu et Jean-Paul Morisset.
Elle est maintenant en vente un peu partout. Ceux qui ne pourraient la trouver dans les bonnes boîtes peuvent la commander à

L'Agence de distribution populaire
1130, Lagauchetière est, Montréal
Tél.: 523-1600

P.S.: La revue a 288 pages et se vend $3.00

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Exposition-vente de tableaux par l'artiste
M.S. TAYLOR
qui se tiendra du mercredi 29 juillet au samedi 15 août
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

La chronique de Jean-Charles Bonenfant

Formation des institutions parlementaires québécoises

On est souvent porté à croire que la formation du parlementarisme dans le Bas-Canada et dans les autres colonies britanniques en Amérique du Nord, à la fin du dix-huitième siècle et dans la première moitié du dix-neuvième, n'a été que la transposition au-delà de l'Atlantique du système qui s'était développé dans la métropole. On cite volontiers Charles Dickens qui raconte dans ses **American Notes** qu'en janvier 1842, le navire qui le transportait à Boston s'étant arrêté à Halifax, il en profita pour assister à l'ouverture de la session de la législature de la Nouvelle-Ecosse et qu'il y observa en petit une telle fidélité aux us et coutumes du parlement britannique qu'il eut l'impression de voir Westminster par le mauvais bout de la lorgnette. Par ailleurs, une interprétation traditionnelle des luttes constitutionnelles qui, dans le Bas-Canada, précédèrent les troubles de 1837-38, les réduit souvent à une rivalité de races en s'autorisant d'ailleurs de la constatation souvent citée de Lord Durham, savoir qu'avant de venir sur les rives du Saint-Laurent, il croyait à une lutte entre le gouvernement et le peuple alors qu'il avait trouvé deux nations en guerre au sein d'un même état.

L'ouvrage du professeur Henri Brun, de la faculté de droit de l'Université Laval, **La Formation des institutions parlementaires québécoises 1791-1838**, contredit ou tout au moins nuance ces impressions. Il est né d'une thèse qui a été soutenue, en 1967, pour permettre à l'auteur d'obtenir, avec grand succès, le doctorat d'Etat de la faculté de droit de l'université de Paris. Dépassant toutefois les distinctions étroites des disciplines, cette thèse n'est pas uniquement destinée aux juristes, mais elle s'adresse aussi à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la science politique.

Le sujet même, limité chronologiquement entre 1791 et 1838, fait qu'on s'attache d'abord à son aspect historique, c'est-à-dire le récit des événements et leur interprétation. L'auteur n'avait pas à faire oeuvre originale et à fouiller lui-même les archives pour y trouver de l'inédit, mais on note qu'autant que possible il s'est inspiré des documents plutôt que des sources secondaires. Après une introduction dans laquelle il résume ce qui, de 1763 à 1791, est pertinent à son sujet, il en établit la base, soit le fait qu'"en associant ainsi pour les fins de législation un organe vraiment représentatif aux organes traditionnels, la constitution de 1791 constatait juridiquement l'existence d'une double souveraineté dans l'Etat." (p. 14) Il aborde dans une première partie ce qu'il intitule "Le développement de la collaboration intra-organique" et qu'il divise en deux chapitres, le premier consacré à l'organe non représentatif formé du gouverneur et du conseil exécutif, et le second consacré aux deux organes représentatifs, le Conseil législatif et surtout, ce qui était la grande innovation de la constitution de 1791, l'assemblée élective. Le sujet du premier chapitre, les relations entre le gouverneur et ses conseillers, n'avait guère été étudié auparavant. Le professeur Brun en arrive à la conclusion (p. 70) que l'attitude de certains gouverneurs contribua à "forger au Conseil exécutif une vocation représentative", ce qui est, d'une façon lointaine, l'annonce de la responsabilité ministérielle. Le sujet du second chapitre, les organes représentatifs, est mieux connu. Avec les années, "le Conseil législatif est de moins en moins le porte-parole de la souveraineté collective de la population coloniale." Aussi est-ce à la Chambre élective qu'est surtout consacrée cette partie de la thèse pour en arriver à la conclusion que si le parlementarisme québécois n'est pas parvenu à "parfaite maturité durant la période", "la solidarité des membres et l'antagonisme des partis avaient quand même respectivement fait évoluer le statut général de la Chambre d'assemblée, dans le sens du parlementarisme." (p. 145)

La deuxième partie, qui s'intitule "Le développement de la collaboration interorganique", reprend le sujet sur un autre aspect plus essentiel, c'est-à-dire celui des relations entre l'assemblée et le conseil législatif et celui des relations entre l'exécutif et l'assemblée. Il me semble que c'est dans cette partie que l'auteur fait vraiment preuve d'originalité en regard des récits et des interprétations de Thomas Chapais, de Lionel Groulx et des historiens constitutionalistes canadiens-anglais. Notons d'abord avec plaisir l'absence de toute vision manichéenne. Il n'y a pas d'un côté un "mauvais" conseil et de l'autre une "bonne" assemblée, des Canadiens français qui ont raison et des Anglais qui ont tort: il y a des institutions qui s'affrontent, qui évoluent et qui se forment. L'existence de deux Chambres dans la constitution de 1791, l'une élective et l'autre dont les membres étaient nommés, ayant des pouvoirs absolus égaux, devait nécessairement entraîner des conflits mais par ailleurs, comme l'écrit le professeur Brun, elles "durent quand même, dans la pratique, se donner des instruments d'une collaboration bilatérale minimale". C'est ce qu'il appelle "le bicamérisme fonctionnel" par opposition au "bicamérisme institutionnel", c'est-à-dire, "l'existence de deux Chambres, considérée d'un point de vue théorique, en tant qu'institution". Les deux Chambres ne purent jamais s'entendre véritablement et le Conseil législatif n'a guère contribué à la formation du

Suite à la page 12

Vient de paraître

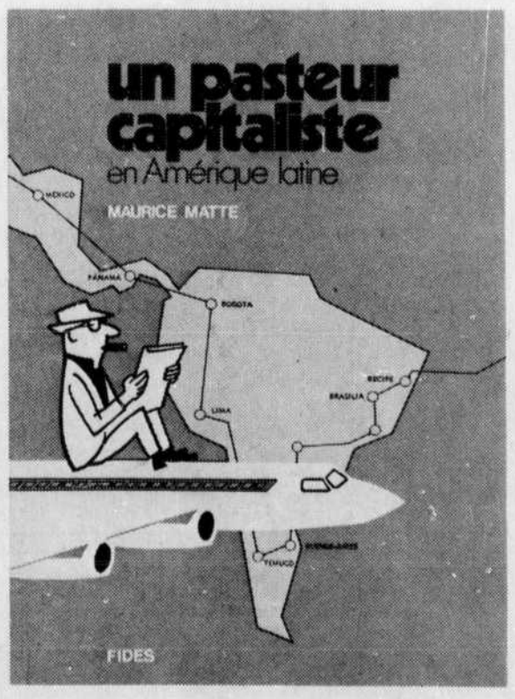

En vente dans toutes les librairies - $3.00

FIDES
245 est, boulevard Dorchester,
Mtl. 129 Métro: Champ-de-Mars
• 861-9621

COLLECTION PANORAMA
Sous la direction de J. de Roussan

VIENT DE PARAÎTRE
4 nouvelles monographies d'artistes canadiens illustrées de leurs oeuvres

• POVUNGNITUK
par Thérèse Le Vallée
34 pages - 17 illustrations.
• HENRI JULIEN,
par Paul Gladu
36 pages - 14 illustrations.
• JACQUES HURTUBISE
par Laurent Lamy
33 pages - 12 illustrations.
• MARIO MEROLA
par Jacques de Roussan
34 pages - 13 illustrations.

DÉJÀ PARU:

Philip Surrey
par Jacques de Roussan
Arsenault
par Jacques de Roussan
Marc-Aurèle Fortin
par Hugues de Jouvancourt
Les Médaillons d'Alonzo Cinq-Mars
par Édouard Doucet
Kittie Bruneau
par Jacques de Roussan
Gaston Petit
par Jacques de Roussan
Richard Lacroix
par Jacques de Roussan
Normand Hudon
par Jacques de Roussan

$2.00 L'EXEMPLAIRE

274-6521
1083 AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUÉ.
ÉDITIONS • LIDEC INC. • LIBRAIRIE • PAPETERIE

L'OEIL SUR LES FORMES

La chronique de Christian Allegre

Pour une Terre des Hommes prospective

Terre des Hommes 1970 bat son plein. 71 pavillons, plus ou moins intéressants, un site agréable attirent chaque jour un minimum de 25,000 visiteurs et un maximum, jusqu'à maintenant, de 110,000, selon la température et le temps qu'il fait. Ce n'est pas, bien sûr, comparable aux chiffres de 1967, mais Terre des Hommes aussi a changé. Il ne s'agit plus d'une Exposition Internationale, même si certains pays conservent une représentation et un pavillon – participation d'ailleurs restreinte cette année, sans nul doute en raison de l'Expo d'Osaka. En fait, le rôle, la place, l'intérêt de Terre des Hommes sont à redéfinir. C'est le but de cet article dont l'ambition se borne à faire quelques suggestions au niveau visuel.

Il est bien évident que de nombreux autres domaines abordée à Terre des Hommes doivent être repensés. Je pense en particulier à la section des spectacles qui a l'un des rôles les plus importants à jouer. Mais nous laisserons cela aux gens dont c'est le métier de parler de spectacles, et nous nous contenterons de parler de quelques thèmes d'action à poursuivre pour Terre des Hommes 1971, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des Pavillons.

Car nous devons déjà songer à Terre des Hommes 1971. En effet une bonne programmation de l'Expo se doit d'être étudiée dès maintenant, un an à l'avance. Ceci aurait au moins l'avantage d'éviter en 1971, ce manque d'homogénéité que je reprochais à Terre des Hommes 70. En commençant le travail longtemps à l'avance, on évitera qu'une variété de pavillons employant une variété de désigners n'aboutisse, comme c'est le cas cette année, à une suite d'attractions sans lieu ni motivation globale et pensée à l'avance, quelle que soit la qualité individuelle de chacun des pavillons.

Servir le milieu

Puisque nous savons que Terre des Hommes sera maintenant une exposition permanente, c'est le moment d'en définir l'esprit, un esprit qui

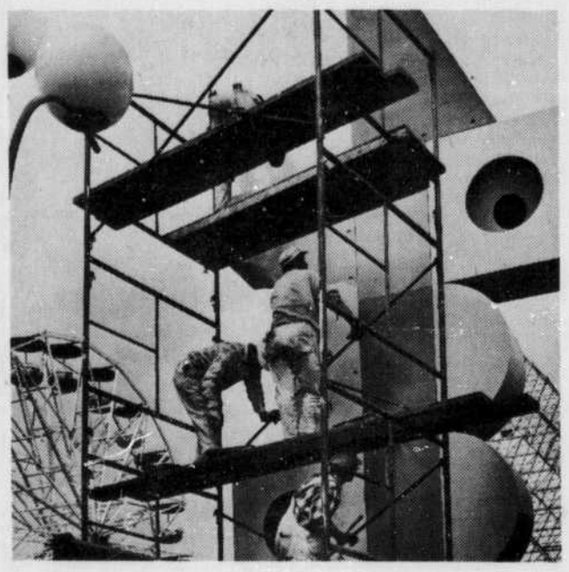

doit être évidemment progressif. Je ne crains pas de réaffirmer combien je crois au fait que Terre des Hommes a un rôle culturel privilégié à jouer au sein de la société québécoise et tout d'abord montréalaise. Il s'agit d'un site exceptionnel, d'une beauté grandiose, accessible et connu de tous, bien desservi par les moyens de transport. Le problème n'est pas de faire venir les Montréalais sur ce site qu'ils connaissent et aiment déjà, mais de leur y fournir ce qu'ils ne peuvent trouver en ville, ou ce qui les intéresse ou encore ce dont ils peuvent avoir besoin sur le plan culturel ou simplement informatif.

Tout ceci peut sembler d'une grande évidence. On me rétorquera peut-être que le but de Terre des Hommes depuis l'Expo Universelle n'a jamais été autre, mais je considère qu'il y a différentes manières de comprendre le mot Culture, et qu'en 1970 au Québec, c'est un mot qui porte un poids de sens bien spécifique. Le Québec, c'est-à-dire un peu plus de cinq millions de personnes plongées dans un monde de plus de deux cents millions d'Américains, parlant anglais et vivant selon l'"American way of Life". Le Québec, c'est-à-dire plus de cinq millions d'Américains du Nord dont la majorité est de culture française. Un monde à part, en fait, et vivant replié sur lui-même, une enclave dans ce monde tentaculaire et qui en reçoit de multiples influences. En bref, Terre des Hommes me semble avoir pour rôle d'informer la population sur ce qui se passe autour d'elle et sur les transformations du monde contemporain, en interaction avec notre Culture.

Par exemple l'un des problèmes les plus urgents et les plus discutés est celui de la pollution. Nos villes modernes sont devenues un enfer de bruit, de gaz toxiques, de surchauffe physique et intellectuelle, nos lacs périssent à cause de la surabondance de phosphates, nous ne savons plus que faire de nos déchets industriels ou même ménagers et le problème de la conservation de notre environnement est devenu un problème grave et immédiat. Voilà, me semble-t-il un thème de pavillon souhaitable. Chacun s'extasie devant la beauté de la Nature, "qui vaut bien tout l'art du monde", mais il faut faire prendre conscience aux gens que cette Nature est en danger.

Une timide expérience a été tentée cette année avec le Pavillon de l'Ecologie. C'est un pas de fait, raté malheureusement, mais qui mérite encouragement. En fait, comme M. Tcherdyne, designer en chef de Terre des Hommes le souhaite lui-même, ce thème devrait être traité dans la biosphère, le dôme géodésique de Buckminster Fuller, qui est justement une reproduction du principe universel qu'emploie la nature pour structurer ses formes.

Je pense qu'un pavillon devrait être consacré au Design, c'est-à-dire à cette discipline artistique qui recherche la meilleure adaptation possible de la beauté à la fonction. Le plus bel exemple de Design nous est fourni par la Nature elle-même, puisque partout et toujours elle utilise les formes les plus parfaites convenant à une fonction déterminée. Cela, c'est Fuller, qui l'a le premier mis en lumière. Un pavillon sur les travaux et les découvertes de Fuller serait l'exemple même de Pavillon utile et distrayant. Les recherches de Fuller en matière de Design l'ont conduit à des résultats spectaculaires qui ont une portée universelle. Il y a là une masse d'informations sur notre environnement qui ne connaîtrait aucune limite de public et qui intéresserait toutes les classes de visiteurs de l'Expo.

Un des grands problèmes qui suscite un engouement sans précédent dans notre monde moderne est tout ce qui a trait à la perception humaine, son étude, son expérimentation, son intensification. Je n'en veux pour preuve que le succès de pavillons comme "Illusion" ou "Spectrafonia". Petit à petit le grand public apprend qu'il peut jouer avec ses propres sens et en tirer à la fois un divertissement et des leçons. Il y aurait d'ailleurs là matière à faire d'une pierre deux coups. Les gens les plus qualifiés pour parler de perception et pour en illustrer les multiples facettes sont nos artistes, nos créateurs, qu'ils soient peintres, cinéastes ou musiciens. Depuis longtemps je souhaitais qu'on utilise massivement les ressources des artistes québécois à Terre des Hommes; en voilà l'occasion. Il s'agit comme toujours de prendre les énergies là où elles sont, de les mettre en oeuvre au profit du milieu même d'où elles proviennent.

Je ne saurais trop suggérer aux artistes de concevoir des projets eux-mêmes et de les soumettre aux autorités de Terre des Hommes. Cette suggestion fera certainement sourire plus d'un "recalé" des projets de l'Expo, mais rien ne sert d'abandonner.

J'ai déjà insisté sur le côté potentiellement didactique de TdH, elle peut être à la fois école, musée, centre d'expérimentations, de création et de récréation. Il suffit d'y intégrer les éléments nécessaires. Avant tout, chaque pavillon doit être une partie vivante et intégrée d'un tout, tous les pavillons concourant au même but, à illustrer la même idée, celle de présenter notre monde, notre société comme elle est, sans leurre ni refus, et de susciter chez chaque visiteur, une remise en question de ce monde, de cette société. Il ne s'agit pas d'être révolutionnaire pour être révolutionnaire, il s'agit d'aider toute une population à s'ouvrir à ce qui se passe autour d'elle, à prendre conscience des problèmes qui se posent à la société dont elle fait partie, à l'informer des découvertes et des recherches en cours susceptibles de changer quelque chose à sa vie.

Il y a peut-être lieu de reparler aussi des expositions d'art. Une exposition comme "Les Peintres Canadiens" est utile, car elle donne aux visiteurs une information précise, du moins présentée comme telle. Passons sur le Pavillon "Léonard de Vinci" qui n'explique rien du génie du Grand Homme. Je persiste à croire que nos artistes peuvent surtout nous être utiles à présenter toutes ces informations.

Qui mieux qu'eux sont capables de soigner la présentation extérieure de Terre des Hommes, s'ils veulent bien accepter ce rôle de Designer que je leur attribue? Que pourraient-ils faire de plus utile pour le milieu que de s'occuper à rendre accessible, pratique, et tout simplement beau et attrayant, tout le matériel disponible? Il y a là du travail pour des urbanistes, des architectes, des peintres, des sculpteurs, des photographes, et toutes sortes de créateurs visuels, y compris écrivains et poètes.

J'ai déjà souligné combien l'urbanisme de Terre des Hommes laisse à désirer. Certaines parties du site de l'Expo sont proprement aberrants sur ce plan. Il y aurait lieu de détruire certains pavillons inesthétiques, augmenter les espaces verts et les lieux de repos, inventer de la beauté pour les postes de ravitaillement alimentaires, redessiner les voies d'accès, bref mettre en valeur le déjà merveilleux site insulaire, par l'adjonction d'arbres par exemple, de couleurs et en exploitant à fond les ressources disponibles, ce qui n'a jamais été fait, depuis la fin de l'Expo Universelle de 1967.

Comme M. Tcherdyne le suggérait, Terre des Hommes devrait être ouverte en hiver, du moins partiellement. Il existe toute une série d'activités qui y trouveraient un champ d'application ou un lieu d'exposition idéaux. On pourrait très bien y tenir des expositions d'art, y donner des spectacles, y installer des bureaux de recherche dans le domaine de l'animation culturelle, et y favoriser toutes sortes d'expérimentations qui cherchent des locaux. La ville de Montréal n'aurait là qu'un sujet de fierté supplémentaire en encourageant ainsi les tentatives les plus jeunes, les plus farfelues, celles dont les Américains ont compris depuis longtemps qu'elles mènent toujours quelque part, même si cela n'apparaît pas avec évidence dès l'abord. De toute façon, ces locaux sont fermés en hiver; autant les donner sous certaines conditions d'entretien minimum à des groupes expérimentaux.

J'ai la nette impression que Terre des Hommes pourrait devenir avec un minimum de bonne volonté, une formidable ville-modèle, une ville dans la ville, particulièrement active intellectuellement, un centre de création unique en Amérique du Nord, un lieu culturel privilégié et libre où chaque citadin, chaque Québécois pourrait retrouver un point au moins de fixation de ses intérêts. Terre des Hommes peut nous aider à comprendre notre environnement, économique, social, artistique; c'est là le seul but intéressant qui lui échoit réellement et ce travail doit être fait maintenant. Car on ne saurait obtenir cette impression d'ensemble de TdH, intégrée et vivante – vision globale et thématique – en commençant à y travailler en février prochain. A ce titre, souhaitons de nouveau à M. Tcherdyne qu'il réussisse à créer cette commission consultative à laquelle il songe et qui serait formée de spécialistes dans différents domaines, conseillers en organisation d'un lieu culturel qui subitement me fait penser à un chef-d'oeuvre d'art Pop, ou mieux à un immense Happening perpétuel. L'art dans la vie et la vie dans l'art, en quelque sorte.

CINERAMA
POUR TOUS
Version Française
20th CENTURY-FOX présente
BARBRA STREISAND
WALTER MATTHAU
MICHAEL CRAWFORD
EN COULEUR
sur écran géant CINERAMA
Tous les soirs à 8 h 30.
Matinées: Sam. Dim. & Merc. à 2.00 p.m.
PLACE DES ARTS
IMPERIAL
1430 BLEURY
288-7102 + 5603

SALLE RESNAIS
18 ANS
JAMAIS AMOUR NE FÛT AUSSI SAUVAGE ET PASSIONNÉ...
3e SEMAINE
UN FILM DE SUSUMU HANI
SOUS-TITRES ANGLAIS
EN COULEUR
Aido, Slave of love
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
29e SEMAINE
more

EMOUVANT, CRUEL et parfois INSOUTENABLE!
Le plus grand film français sur la résistance
POUR TOUS
2e SEM.
COULEURS
un film de Jean Pierre MELVILLE
L'ARMEE DES OMBRES
avec la participation de SIMONE SIGNORET · LINO VENTURA · PAUL MEURISSE · JEAN PIERRE CASSEL
LE CINEMA PARISIEN
480 Ouest Ste CATHERINE
Horaires 10.25, 1.00, 3.30, 6.15, 9.00 p.m.

Sun Valley
THÉATRE D'ÉTÉ DE SUN VALLEY
6ème année Dir: Henri Norbert
Venez vous amuser avec la comédie "galante" moderne et désopilante de Louis Verneuil qui a fait RIRE Paris pendant des années.
L'AMANT DE COEUR
avec en vedette
Andrée Lachapelle — Henri Norbert — Dominique Briand
Réservations, renseignements (conditions pour groupes)
Ste-Adèle: 229-3511 & Montréal (direct) 861-4801
Représentations: Mardi — Mercredi — Jeudi à 9 heures p.m.
Samedi (DEUX spectacles) à 8 h 00 p.m. et 10 h 30 p.m.
Restaurant LE SOLEIL (repas servis jusqu'à minuit tous les jours et jusqu'à 1 heure a.m. le Samedi.)

À L'AFFICHE! PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE!
SON AUTRE AMOUR EST LE SEIGNEUR!
"The Lady Of Monza"
EN COULEURS
18 ANS Adultes
Anne Heywood
Hardy Kruger
UN FILM DE Eriprando Visconti
HORAIRE: 1.20, 3.25, 5.20, 7.20, 9.20 p.m. dernier spectacle complet
9.00 p.m. Dernier spectacle du samedi à 11.15 p.m.
Cinema
PLACE VILLE MARIE 866 2644

Créée Pour l'Amour, Il Suffit d'Un Amour...
14 ANS
Un Film de Bernard BORDERIE EN COULEURS
Catherine
Olga GEORGES-PICOT
Francine BERGE
Roger VAN HOOL
À L'AFFICHE
CAPITOL
890 STE-CATHERINE O. 866-6828
HORAIRE: 10.15, 12.30, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30
Dernier spectacle complet à 9.00 p.m.

GC CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
obstiné lonceur solitaire
POUR TOUS
SOUS LE SIGNE DU TAUREAU
COULEURS
FLEUR DE LYS 858 EST, STE CATHERINE TEL 288-3303

LE TEMPS DE MOURIR
POUR TOUS
AVEC Anna KARINA
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
FESTIVAL de BERLIN 70
COULEURS
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

SAMEDI 1 · DIM. 2 AOÛT
3.00-7.00-9.00 p.m.
LOUIS DE FUNES
BOURVIL
LE CORNIAUD
POUR TOUS
EN COULEURS
AUDITORIUM BREBEUF
COLLÈGE JEAN DE BREBEUF 5625 AVE DECELLES

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
DANSE MODERNE
PERFORMANCE "2"
Centaur Theatre, 453 rue St-François-Xavier, Vieux Montréal
Tous les soirs 20h.30, relâche lundi
Billets: $2.50 guichet 288-6315

FESTIVAL '70
99¢ POUR CHACUN DES FILMS
AUJOURD'HUI (SAMEDI):
4:30 "REVOLUTION" de Jack O'CONNELL
7:00 "LET IT BE" avec les nouveaux Beatles
9:30 "THE WILD BUNCH" le film violent de Peckinpah
DIMANCHE seulement:
4:30 "LET IT BE"
7:00 "LA HORDE SAUVAGE" (v. fr. de "The Wild Bunch")
9:30 "BYE BYE BARBARA" un film français de M. Deville avec Eva Suvann
CINÉMA de RÉPERTOIRE
99¢ verdi
5380 boul. St-Laurent 277-4145
(3 rues au nord du boul. St-Joseph)

LE THÉATRE DES PRAIRIES INC.
TANGO
CLAUDE PREFONTAINE · MONIQUE MERCURE · ROGER GARAND · COLETTE COURTOIS · LOUIS AUBERT · MICHELE CRAIG
et JEAN DUCEPPE
Du 31 juillet au 5 septembre à 9 h 00
Relâche lundi et vendredi
samedi 7 h 30 et 10 h 30
DIMANCHE rideau à 7 h 30
Billets en vente chez Ed. Archambault 500-est, rue Sainte-Catherine
1-756-0559 Route 48, sortie de Joliette
Bar licencié les soirs de spectacle

THÉATRE DE MARJOLAINE eastman 70
CRACK POT
COMÉDIE MUSICALE
Spectacle tous les soirs à 9 h.
Dimanche à 8 h. (relâche le lundi)
Billets en vente chez ED. ARCHAMBAULT 500 est, rue Ste-Catherine
SHERBROOKE, ligne directe avec Eastman (pas de frais) 567-0046
EASTMAN 297-2862

AUDITIONS pour
HAIR
à la COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, rue Ste-Catherine
Vous devez prendre rendez-vous pour une audition en appelant à la Comédie, lundi et mardi, les 3 et 4 août, de 10 h. 00 a.m. à 6 h. p.m.
VEUILLEZ VOUS PRÉSENTER EN PERSONNE POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
Expérience de la scène non requise. La longueur des cheveux pour les gens de race noire et les femmes de race blanche est secondaire mais les hommes de race blanche doivent avoir une tête "shaggy".
Il est nécessaire de préparer 2 chansons.
Si vous ne pouvez vous présenter lundi ou mardi pour prendre rendez-vous, veuillez appeler
861-3476

Au Caf'Conc'
'BON VIVANT'
Production de Tibor Rudas; tableaux chorégraphiques et artistes invités.
Dîner à partir de 19h. Représentations à 20h.45 et 23h.15; le samedi, à 20h.30, 22h.30 et 24h.30. Réservations: 878-1688.
★ SUZANNE LAKE ★
Interprète polyglotte qui collectionne les trophées et les sourires.
SZONY & AGNESE
Grâce et rythme se marient chez ce couple de danseurs.
LES FRÈRES BIZZARRO
Clowns et musiciens qui font le diable à trois.
CP Hotels LE CHÂTEAU CHAMPLAIN

4
SÉRIES D'ABONNEMENT EXCEPTIONNELLES
Saison 1970-71
1 — SÉRIE CLASSIQUE
8 concerts et 1 opéra: Émil GILELS (5 oct.) - GROUPE BACH ARIA (7 déc.) - ORCHESTRE DE CHAMBRE BARCHAI (7 jan.) - Élaine SHAFFER et Hephzibah MENUHIN (flûte et piano - 25 jan.) - Vladimir ASHKENAZY (1 fév.) - Victor TRETYAKOV (15 fév.) - Nelson FREIRE (23 fév.) - Artur RUBINSTEIN (12 avril) - LA BOHÊME (9 nov.) ou CARMEN (1 mars).
Prix pour les neuf: $56. - $47. - $36. - $27. - $21.
2 — SÉRIE BALLET ET OPÉRA
BALLET DU XXe SIÈCLE (Maurice Béjart) - (21 sept.) - FOLKLORICO DE MEXICO (22 oct.) - MAZOWSZE (11 mars) - BOLSHOI (15 avril) - LA BOHÊME (9 nov.) ou CARMEN (1 mars).
Prix pour les cinq: $35. - $29. - $22. - $16. - $12.
3 — SÉRIE POUR LA FAMILLE
Matinées les dimanches à 2:30 p.m. CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE (13 sept.) - FOLKLORICO DE MEXICO (25 oct.) - MAZOWSZE (14 mars) - BALLET BOLSHOI (18 avril) - et une représentation à 7:30 p.m. par LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE (14 jan.)
Prix pour les cinq: $20. - $17. - $14. - $11. - $8.
4 — SÉRIE AU CHOIX
Vous pouvez choisir 9 concerts et attractions (voir liste ci-dessus). Veuillez ajouter à cette liste le CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE (10 sept.) et Paul MAURIAT ET SON ORCHESTRE (24 nov.).
Prix pour les neuf: $62. - $52. - $40. - $29. - $22.
LE CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE: ARÉNA MAURICE RICHARD. Tous les autres concerts et spectacles: Salle Wilfrid-Pelletier de la PLACE DES ARTS.
EN VENTE
seulement à Canadian Concerts and Artist (CCA), 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol), avec cheque, mandat-poste ou Chargex. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 a.m. à 6 p.m.
932-2171

ARS organi
FESTIVAL D'ORGUE 1970
BASILIQUE de L'ORATOIRE St-JOSEPH
Mercredi, 5 août à 20 h. 45
KENNETH GILBERT
Au programme
Oeuvres de Byrd, Correa, de Grigny, du Mage, Buxtehude et Bach.
Billets: $2.00 - $1.00 (étudiants) en vente à la porte

DERNIÈRES SEMAINES
Y. MONTAND / I. PAPAS / J.L. TRINTIGNANT
POUR TOUS
Z
COULEURS
station VICTORIA 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

CE SOIR À 7h.45
LE DIMANCHE À 2h.00
(Pas de courses le jeudi)
Parc Richelieu

dès AUJOURD'HUI
Tous les soirs à 7h30 et à 9h30.
Samedi, Dimanche 5h30, 7h30, 9h30.
Vos incisives me chatouillent... la gorge!
14 ANS
Avant la tragédie...
la très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie de son époux ROMAN POLANSKI
'LE BAL DES VAMPIRES'
ENFIN!
En Français en scope et couleurs
CINÉMA D'ÉTÉ À LA COMEDIE CANADIENNE
84 ouest, rue Ste-Catherine 861-3338

L'OEIL SUR L'ÉCRAN

La chronique de Jean-Pierre Tadros

La nonne de Monza sous la houlette d'Eriprando

La nonne de Monza nous revient à l'écran, mais cette fois-ci dans un emballage douteux. Nous avions déjà eu l'occasion de voir "La religieuse de Monza" réalisé par l'italien Carmine Gallone, qui avait profité des démêlés de "Suzanne Somonin, le religieuse de Diderot" de Jacques Rivette avec les autorités françaises pour connaître une sortie honnête sur nos écrans. Aujourd'hui, cette infortunée Soeur Virginie, à la destinée aussi émouvante que tragique, réapparaît sur nos écrans sous le titre "The lady of Monza", réalisé, cette fois-ci, par le neveu du très célèbre Luchino Visconti, Eriprando Visconti. Gageons que l'on saura très adroitement jouer sur cette parenté, ainsi que sur le caractère pour le moins scabreux que le réalisateur propose de ce drame. Un drame qui devait défrayer la chronique lombarde en son temps, et dont le dossier fut rouvert il y a quelques années par l'archevêque de Milan.

Ce n'est pas sans une certaine gêne que j'associe ici le nom du cardinal Montini à cette entreprise cinématographique dont les intentions s'accordent manifestement fort mal avec l'esprit qui devait l'animer lorsqu'il jugea nécessaire de rouvrir ce dossier. Mais comme réalisateur et producteur ont décidé de placer leur film à l'ombre du geste de celui qui devait devenir le pape Paul VI, force nous est de signaler le fait, ne serait-ce que pour signaler l'imposture.

Car imposture il y a. Et c'est ce qui nous amène à parler de ce film qui, disons-le tout de suite, est d'une médiocrité qui surprend. Deux lignes nous auraient donc suffi, si, suivant un procédé bien connu des producteurs, on n'avait essayé d'abuser de la crédulité du public (et de la critique) sous de faux prétextes et des déclarations où la fantaisie l'emporte le plus souvent sur le plus élémentaire bon sens. "Son autre amour est le Seigneur" dit le slogan publicitaire. Qu'est-ce à dire?

Le thème, on le sait, repose principalement sur les relations "coupables" que devait avoir la mère supérieure de l'abbaye de Monza, soeur Virginie, avec un réfugié politique à qui elle avait donné asile, non sans réticences d'ailleurs.

Au lieu de la relever de ses voeux, comme elle le réclamait, les autorités ecléisastiques la condamneront, et, horrifiée, se verra emmurée vivante. Le thème ne manque pas de pathétique. Et on aurait parfaitement compris qu'un cinéaste ait décidé de s'attacher à cette femme, et essaye de capter le drame intérieur dans lequel elle a dû se trouver plongée après son viol.

Mais c'est aussi un sujet tabou (rappelez-vous "Suzanne Simonin"), et les sujets tabous se font rares de nos jours. Il était donc promis à une utilisation commerciale des plus fructueuses, à condition de savoir l'exploiter. Et c'est ce qui n'a pas dû échapper aux producteurs du film qui décidèrent d'investir deux millions et demi de dollars. Et comme il ne fallait pas lésiner sur les moyens, on fit appel à Anne Heywood, l'héroïne de "The fox" (la référence a son poids commercial), pour interpréter le rôle de l'infortunée mère abbesse. Et voilà "The lady of Monza."

C'est-à-dire un amalgame de scènes dont il serait vain de discuter l'enchaînement logique, car on a décidé ici de faire fi de la moindre psychologie. Pourquoi s'embarrasser de psychologie lorsqu'on sait pouvoir procurer à son public des sensations fortes! Car les séquences se suivent et ne se ressemblent pas. Jugez-en: séduction d'une soubrette; meurtre d'un notable; viol de la mère supérieure sous le regard de deux nonnes; velléités séductrices de l'aumônier qui, las de novices, rêve à la mère supérieure; les mortifications que soeur Virginie s'impose dans l'espoir de se soustraire à l'amour qui la ronge; son accouchement avec force cris; cris; ses ébats amoureux; les tortures qu'elle subira; le regard sadique de ses juges. . . Tout y est. Violence et érotisme font bon ménage; et cela, bien sûr, sous prétexte de réalisme. L'ennui c'est que le public en a vu d'autres, et que ce mélodrame aux relents sado-masochistes ne pourra attirer que quelques voyeurs attardés qui ne manqueront pas de se sentir frustrés. Car, le film destiné en premier lieu au public italien, se devait de conserver une certaine retenue. Point d'excès, donc, et c'est sur la condition particulière de l'héroïne que se portera toute l'attention du réalisateur, nous rappelant sans cesse que cette femme passionnée n'est pas une femme comme une autre, mais une religieuse. L'érotisme n'apparaît plus alors que comme un succédané dont la vertu princiaple est d'émousser l'imagination populaire.

Mais qu'en pense le réalisateur, Eriprando V. Comme il se trouvait à Montréal – première étape d'un voyage qui doit le mener dans plusieurs villes des Etats-Unis à la veille du lancement de son film sur le continent nord-américain – j'en profite pour lui poser quelques questions. Et tout d'abord, non sans une certaine perfidie, je lui demande de me dire les raisons qui l'ont poussé à réaliser ce film.

"C'est tout d'abord, nous dira-t-il, une histoire de ma terre, la Lombardie. J'ai donc voulu recréer l'atmosphère, les moeurs et les coutumes de la Lombardie d'autrefois qui, par bien des côtés, ne sont pas sans rappeler celles d'aujourd'hui. Ce qui me plaisait aussi dans cette histoire de l'abbaye de Monza, c'est cette idée de l'oasis que représente le couvent, dans un pays marécageux contrôlé par les espagnols."

"Et puis, ajoutera-t-il, "The lady of Monza" est une histoire de femme, et je ne raconte que des histoires de femme. Ce qui explique, sans nul doute, le peu de cas qu'on portera au principal personnage masculin. Cette femme, soeur Virginie, l'a tout de suite fasciné. "Ce qui m'a fasciné dans cette femme, nous expliquera-t-il, c'est cette recherche éperdue d'une liberté usurpée. Mise au couvent très jeune, elle ne pourra plus jamais en sortir. Ce piège ne va pas sans rappeler celui du mariage. C'est pourquoi, à travers elle, je réclame tout simplement le droit pour la femme de changer d'avis, d'être maître de son destin. C'est ainsi que dans le drame de soeur Virginie je veux y voir aussi un plaidoyer pour le divorce. Ce problème que pose le divorce divise, comme vous le savez, l'Italie; et ce film a été fait avant tout pour l'Italie."

C'est pourquoi il a été tourné directement en anglais! Eriprando V. nous explique néanmoins qu'il a voulu, par ce biais, forcer un barrage, et rappeler qu'une femme est une femme. Un champion du féminisme? Peut-être. En tout cas, il nous assure que ce n'est pas une histoire romantique, et que c'est là un film d'auteur (difficilement décelable à la projection du film), on ne saurait en douter!

Mais d'après le communiqué de presse, j'apprends que Eriprando V. est un "fanatique du réalisme". Voilà qui est intéressant, surtout lorsqu'on aura remarqué que certaines des religieuses sont fardées, et que soeur Virginie a, apparemment l'habitude de se dorer au soleil en bikini (!). En ce qui concerne le maquillage, il m'assure pourtant que les religieuses ne l'ont pas été, à l'exception des yeux; et il semble le regretter, si j'en crois le geste qu'il esquisse. Je n'insiste pas. Je lui demande donc ce que le réalisme signifie pour lui.

- Il m'apprend, tout d'abord, que comme beaucoup de jeunes cinéastes italiens, il a subi l'influence du néo-réalisme italien. Mais il tient surtout à préciser qu'il est un cinéaste engagé. "Ce qui m'intéresse, nous dira-t-il, ce sont les questions politico-sociales. Or en Italie, il existe un profond déséquilibre causé par l'énorme influence de l'Eglise. Et c'est cette influence que j'entends dénoncer. Aussi, j'ai voulu faire un film qui pourrait toucher le plus de gens possible, c'est-à-dire faire un film simple, clair, compréhensible de tous, qui serait donc lié à la réalité des gens." D'où, apparemment, le refus de tout éclairage psychologique, au profit d'une accumulation de séquences qui tireraient toute leur substance d'une prétendue véracité dans la description.

Sur la réalisation du film, je me dis alors étonné de voir un film principalement adressé à un auditoire italien, tourné directement en anglais. Comme me l'expliqueront tout à tour le réalisateur et le producteur, M. Clementelli, qui se trouvait, lui aussi, de passage à Montréal, un film italien à gros budget – comme c'est le cas pour "The lady of Monza" – ne peut être rentable que dans la mesure où il peut bénéficier du marché américain. Or le public italien est, on ne peut plus, habitué à voir des films doublés. Donc. . .

Et quand on vous dit qu'il y a des réalisateurs qui respectent leur public!

Eriprando Visconti dirigeant une actrice.

Brûlez les rideaux

Il faut bien que je fasse passer ma mauvaise humeur. Cette manie, qu'ont les opérateurs de la grande majorité de nos salles de cinéma de fermer les rideaux à la fin de la projection de chaque film, long ou court métrage, devient insupportable. Cela fait, dans la plupart des cas, que vous râtez les trente premières secondes du film qui suit. Bon. Cela on ne le sait que trop bien. Seulement voilà, l'autre jour je suis invité à visionner un film dans un de nos grands cinémas dont je tairai le nom. Le gérant, pour sa part, était en train de visionner un autre film. A l'heure indiquée, on arrête la projection de son film et le rideau se ferme. Deux secondes après, le nôtre commence... sur le rideau naturellement; et voilà les pauvres critiques tentant désespérément de déchiffrer la citation que la réalisateur avait jugé apparemment utile de placer en exergue à son film. Nous n'avons pu la lire. Mais ce n'est pas tout. Comme l'opérateur n'était pas encore familier avec le film, il a ramené les rideaux à l'instant qu'il croyait être la fin du film. Il restait malheureusement une bonne minute... que nous avons dû voir, encore une fois, sur le rideau.

Lefebvre parlait, dans "Un succès commercial" de brûler les écrans. On pourrait toujours commencer par brûler les rideaux!

•

Puisque apparemment je me révèle aujourd'hui fort agressif, autant en finir avec mes griefs. Il s'agit de la projection de "L'Armée des Ombres". Après quelques mois d'"Initiation", l'opérateur avait probablement perdu la main. Et c'est ainsi que lors d'une des premières projections publiques du film, j'ai été surpris de voir sur l'écran, une image complètement décentrée, légèrement oblique et mordant sur les bords. Et le film dure deux heures!

Le premier répertoire des cinéastes indépendants canadiens

On connaît fort mal le "cinéma indépendant canadien", ce cinéma qui se développe justement en marge des structures cinématrographiques officielles. Et pourtant il existe et se porte fort bien. C'est en tout cas ce que nous apprend l'intéressant "Catalogue de l'association du film canadien" qui a paru il y a quelques semaines, et dont on ne peut mieux faire que d'en signaler l'existence à tous ceux que le cinéma intéresse, et en tout premier lieu aux responsables de ciné-clubs, et pourquoi pas, aux gérants de nos salles commerciales.

Ce catalogue bilingue, subventionné par la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, contient la liste complète de tous les films mis en circulation par les coopératives canadiennes; c'est-à-dire: la "Canadian Film-makers distribution centre", la "Coopérative des cinéastes indépendants", La "Vancouver filmakers cooperative" et la "London film co-op". Ces trois premières coopératives se sont groupées durant l'hiver 69 pour fonder l'ASSOCIATION COOPERATIVE DU FILM CANADIEN. Son but, nous apprend-on, est "d'offrir un réseau de distibution de films à travers le Canada; distribution qui se veut efficace et désintéressée".

Désintéressée, elle l'est on ne peut plus, car la "coopérative" diffère d'une maison de distribution en ceci qu'elle ne cherche à faire aucun profit. Le mode de fonctionnement d'une coopérative est en effet le suivant: un cinéaste prête une copie de son film à la coopérative; celle-ci se chargera alors de distribuer son film suivant la demande. L'argent ainsi perçu sera remis au cinéaste, à l'exception d'un faible montant qui servira à payer les frais de location. Les avantages d'un tel système sont évidents. Tout d'abord, ces coopératives assurent le cinéaste indépendant de trouver un distributeur. On ne refuse, en effet, aucun film. D'autre part le cinéaste est assuré de garder son entière "indépendance": il demeure propriétaire de son film et en conserve les droits d'auteur, il peut en même temps faire circuler son film par d'autres réseaux de distribution. Et enfin, il est sûr de ne pas se faire exploiter.

Ce qu'explique d'ailleurs fort bien l'une de ces coopératives qui définit en ces termes son action: "Plusieurs raisons ont motivées la formation de cette coopérative: la plus importante c'est le besoin d'avoir un moyen de distribution individuel à la porté des cinéastes, pour que ceux-ci puissent s'exprimer sans avoir à passer par un réseau de distribution à tendance commerciale, réseau qui trop souvent cherche à contrôler le contenu des films qu'il distribue."

Un peu d'histoire

Ce système de "co-opérative" est directement liée à la démocratisation du cinéma, qui a vu le jour au début des années cinquante, et qui rend aujourd'hui possible à tout le monde, ou presque, de tourner son propre film, sans avoir pour autant à passer sous la coupe d'un producteur. Un cinéma parallèle, inconnu du grand public, c'est alors vite développé aux Etats-Unis. Répondant à une esthétique propre, elle devait donner naissance à ce que l'on a appelé le "cinéma underground", cinéma dont nous avons essayé, dans ces pages, de dégager les principales caractéristiques. Le Canada ne devait pas tarder à subir cette influence, et, en 1967, un groupe de cinéastes torontois fondèrent le "Canadian film-makers distribution centre", qui devenait ainsi la première coopérative cinématographique au Canada. Son service de prêt ne comprenait au départ que 16 films; aujourd'hui, elle présente un catalogue de 150 titres.

La proximité de la Californie devait vite faire de Vancouver l'un des centres les plus importants du cinéma indépendant au Canada. "Intermedia film co-op", qui devint par la suite la "Vancouver filmakers co-op" assure depuis quelques années, la distribution des films indépendants de la côte Ouest.

Enfin, la dernière née de ces coopératives, la "Coopérative des cinéastes indépendants" de Montréal, qui présentait cet hiver un catalogue de 50 titres. Cette dernière se proposait en fait de continuer le travail commencé par le "Centre du film underground" qui alimentait agréablement nos fins de semaine.

Il existe, enfin la "London film Co-op", qui n'est pas membre de l'"Association coopérative du film canadien" bien qu'elle ait participé à la rédaction du catalogue. Cette coopérative s'adresse surtout à la communauté artistique centrée autour de London (Ont.).

350 films indépendants

Ce qui frappe, à la lecture de ce catalogue, c'est le nombre de films indépendants qui circulent, presque clandestinement, au Canada. L'index nous permet de dénombrer plus de 350 titres, ce qui est quand même remarquable. La plupart de ces films sont en 16mm, noir et blanc, bande sonore; il y en a également en 8 mm ou super 8; et un en 35mm.

On retrouvera ces films par le nom de leur réalisateur qui sont classés par ordre alphabétique. Outre le titre du film, et ses principales caractéristiques techniques, on trouvera de brèves notes qui permettront de se faire une idée du contenu filmique. Je regrette qu'on n'ait pas songé à y ajouter de brèves indications biographiques. Il ne serait pas sans intérêt de savoir qui est Serge Lemoyne, ou Charles Gagnon, qui est Michael Snow ou Joyce Wieland. C'est là sûrement une lacune qu'on cherchera à combler dans une prochaine édition du catalogue; ou tout au moins nous l'espérons.

Il faut d'autre part saluer le mérite des réalisateurs de ce catalogue, qui sont tous anglophones, de nous avoir donner un catalogue bilingue. Il est malheureusement regrettable que la qualité du français soit aussi mauvaise. Les fautes d'orthographe abondent, la syntaxe vous oblige bien souvent à quelques déplaisantes acrobaties. Et cela, on ne peut l'accepter, d'autant plus que l'équipe comprenait une "chief translator" qu'on a heureusement traduit tout simplement par "traductrice".

Mais malgré quelques mauvais moments à passer, cet ouvrage reste d'une lecture passionnante. On ne saurait donc trop le recommander. Et pour se le procurer on n'a qu'à écrire à l'Association coopérative du film canadien, 1128 rue Cheneville, Montréal 128.

Jean-Pierre TADROS

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

ARLEQUIN – "Red" et "L'Inconnu de Shandigor"
BERRI – "2001 l'odyssée de l'espace"
BIJOU – Voir St-Denis
CANADIEN – "La Honte de la famille" 12.00 - 2.55 - 6.00 - 9.00 et "L'Eperon brûlant" - 1.35 - 4.40 - 7.35 - 10.40.
CAPITOL – "Catherine"
CHAMPLAIN – "La Bataille d'Angleterre"
CHATEAU – "La Première fois" et "Sexy Gang"
COMÉDIE CANADIENNE – Cinéma d'ét "Répulsion" 7.30 - 9.30.
CREMAZIE – "Oliver" 2.00 - 5.00 - 8.00
DAUPHIN – Salle Renoir: "Zabriskie Point" 7.30 - 9.30 - sam. dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - Salle McLaren "Butch Cassidy et le Kid" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
ELECTRA – "Quai du désir" et "La Vampire Nue"
FESTIVAL – "Le temps de mourir" 7.30 9.30 - dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FLEUR DE LYS – "Sous le signe du taureau" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.
IMPERIAL – "Hello Dolly" 8.30 dim. 7.30 matinées sam. dim. merc. à 2.00
JEAN TALON – "Paris Top Secret" 8.20 dim. 2.50 - 535 - 8.20 et "Desirella" 6.50 - 9.45 dim. 1.30 - 4.15 - 6.50 - 9.45.
MAISONNEUVE – Voir Jean-Talon
MIDI-MINUIT – "La Pucelle de St-Flour" et "Lollipop"
PLAZA – Voir Canadien
PAPINEAU – Voir Château
PARISIEN – "L'Armée des ombres" 10.25 - 1.00 - 3.30 - 6.15 - 9.00
PIGALLE – Voir Midi-Minuit
RIVOLI – "L'initiation" et "Pour une poignée de diamants"
ST-DENIS – "Deux femmes en or" et "Marie-Christine" et "L'Hiver en froid mineur"
VENDOME – "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45.

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE – "Norwood"
ART – "Laughter in the Dark"
AVENUE – "Darling Lili"
ATWATER 1 – "Myra Breckenridge"
ATWATER 2 – "Butch Cassidy and the Sundance Kid" - 10.55 - 3.10 - 5.15 - 9.30.
BONAVENTURE – "Love in our Time" 1.25 - 4.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.
ELYSEE (Salle Eisenstein) – "More" s.t. français 7.30 - 9.45 - sam. dim. - 1.30 5.30 - 7.30 - 9.45.
FRANÇAIS – "Moon Zero 2', "The Trygon Factor" et "2000 Years Later".
GUY – "The Sterile Cuckoo" et "Goodbye Columbus"
KENT – "March of the Spring Hare"
LOEW'S – "2 Mules for Sister Sara"
MONKLAND – "Spleeping Beauty"
PALACE – "Too Late the Hero"
PLACE DU CANADA – "Airport" - 5.00 - 7.25 - 9.40.
PLACE VILLE-MARIE – Grande salle "The Lady of Monza" 1.20 - 3.25 - 5.20 - 7.20 - 9.20 (sam. 11.15) Petite Salle: "Futz" 12.35 - 2.40 - 4.50 - 9.00 (sam. 10.45)
PUSSYCAT – "Lullaby of Bareland", "French Without Dressing" dès 12.15.
SALLE HERMES – "Your Wife That Unknown Human Being"
SEVILLE – "Tropic of Cancer" 1.35 - 3.35 - 5.30 - 7.35 - 9.45.
VAN HORNE – "Zeta One"
WESTMOUNT – "Catch-22" 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.05 - 9.30.
YORK – "Woodstock" 1.35 - 5.00 - 8.30 sam. dim. 12.00 - 3.15 - 6.30 - 9.45.
WESTMOUNT SQUARE – "M-A-S-H" 12.30 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.00.

ET AUTRES LANGUES

Japonais s.t. anglais
ELYSEE – Salle Alain Resnais: "Aido Slave of Love" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 6.30 - 9.30.
Danois s-t. anglais.
SNOWDON – "Without a Stich" 1.20 - 3.25 5.25 - 7.50 - 9.30.
Suédois s.-t. anglais
CINEMA V – "I Am Curious Yellow" 7.30 dim. 12.00 - 3.55 - 8.00 et "I Am Curious Blue" 9.35 dim. 2.05 - 6.00 - 10.05.
CINEMA DE PARIS – "I Am Curious Blue" et "I Am Curious Yellow".
VERDI – Vendredi; "Jusqu'au coeur" (J.P. Lefebvre) 7.00 et "The Rain People" à 9.30. Sam.: "Revolution", "Let it Be", "The Wild Bunch".

Galeries d'Art

GALERIE DE MONTRÉAL

EN PERMANENCE:
Barg, Bellefleur, Ferron, Gervais, Goguen, Goulet, Juneau, Kosso, Leduc, Letendre, Montpetit, Mousseau, Pellan, Riopelle, Soucy, Theroux, Trudeau
Aussi peintres europeens de reputation internationale
2060 MACKAY, MONTRÉAL, TÉL.: 937-1530

festival orford jmc 1970

LES SAMEDIS

AOÛT
1
Gala des participants du Centre d'Arts d'Orford, Orchestre sous la direction de **Paul Kuentz** /

8
CLAUDE HELFFER, piano
BERG : Sonate opus 1
WEBERN : Variations opus 27
SCHONBERG : Suite opus 25
LUCIANO BERIO : Sequenza IV
BOUCOURECHTLIEV : Archipel IV (Première canadienne)
XENAKIS : Herma

15
ENSEMBLE DE L'ORCHESTRE MONDIAL JM
sous la direction de **Marius Constant**
VARESE : Hyperprisme
XENAKIS : Syrmos
LIGETI : Concerto pour violoncelle
MARIUS CONSTANT : Winds

22
RECITAL DES GAGNANTS DU PREMIER PRIX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

LES DIMANCHES

AOÛT
2
JOSEPH MACEROLLO, acordéon
Oeuvres originales pour accordéon de
GERHARD WUENSCH — MORRIS SURDIN — ROBERT FLEMING — M. KOLINSKI — SAMUEL DOLIN

9
WON-KYUNG CHO
Danses Coréennes

16
THE PURCELL STRING QUARTET
Norman Nelson et **Raymond Ovens,** violons
Philippe Ettar, alto
Ian Hampton, violoncelle
BARTOK : Quatuor no 4
MURRAY SCHAFER : Quatuor

LES MARDIS

Colloques

AOÛT
4
Présentation par **Gilles Lefebvre** de l'Orchestre Mondial — ses chefs, ses répétiteurs et ses participants /

11
Marius Constant et la Musique d'aujourd'hui

LES MERCREDIS

Concerts de Radio-Canada

BILLETS
mardi-mercredi-jeudi: entrée libre. Des "laissez-passer" pour les concerts du mercredi de Radio-Canada seront disponibles quelques jours avant chaque concert à la Réception
samedi: $4.00 (membres JMC $3.00)
dimanche: $3.00 (membres JMC $2.00)
Heure de concerts et des colloques: 20 h 30.
Programme sujet à changement

AOÛT
5
GAGNANTS DU CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA

12
LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL
sous la direction du **Père Dupuis**
Oeuvres de la Renaissance

19
GENERALE DE L'ORCHESTRE MONDIAL JM
sous la direction d'**Erich Leinsdorf**
BARTOK : Concerto pour orchestre
SCHONBERG : 5 pièces, opus 16
DEBUSSY : Prélude à l'après-midi d'un faune
STRAVINSKY : L'oiseau de feu (1910)

LES JEUDIS

Concerts donnés par les étudiants et les professeurs du Centre d'Arts d'Orford JMC

Pour tous les autres jeudis de juin, juillet et août, programme à déterminer

Concerts • Expositions • Visites • Cours de musique et d'arts visuels • Colloques
Centre d'Arts d'Orford
Jeunesses Musicales du Canada
Parc Provincial du Mont Orford
Casier postal 280
Magog, Québec
Sortie 69, Autoroute des Cantons de l'est. Tél.: (819) 843-3981 ligne directe Montréal-Magog 861-0210
Salle à manger • Bar
• Cafétéria.

ce soir
et demain soir

Le Jardin des Étoiles
présente
Mick Micheyl
du
Casino de Paris
8h 30 et 10h 30
(relâche le lundi)

Procurez-vous vos billets à l'entrée de La Ronde, à la sortie du métro (Ile Ste-Hélène), à la Place des Arts (10h à 21h, lun. au sam. et 12h 30 à 21h, le dim.) ou au guichet du Jardin des Étoiles. Prix d'entrée: $3 et $4 avec accès gratuit pour la journée à Terre des Hommes.
(Avec un visa "régulier", rabais de $1.00)
Stationnement à proximité du Jardin des Étoiles.

du 4 août
au 16 août

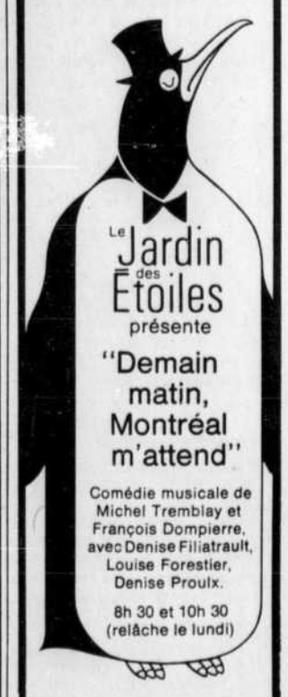

Le Jardin des Étoiles
présente
"Demain matin, Montréal m'attend"
Comédie musicale de Michel Tremblay et François Dompierre, avec Denise Filiatrault, Louise Forestier, Denise Proulx.
8h 30 et 10h 30
(relâche le lundi)

Terre des Hommes
spectacle unique au monde

TOUS LES AUTEURS CLASSIQUES FRANÇAIS et ÉTRANGERS
En vente, à prix populaires, dans toutes les librairies.
GF TEXTE INTÉGRAL
GARNIER FLAMMARION

L'OEIL SUR LES DISQUES

GF TEXTE INTÉGRAL
LE CATALOGUE GARNIER FLAMMARION EST GRATUITEMENT DISPONIBLE SUR DEMANDE
FLAMMARION-QUEBEC 475, boul. Pere Lelievre Québec 8, P.Q.

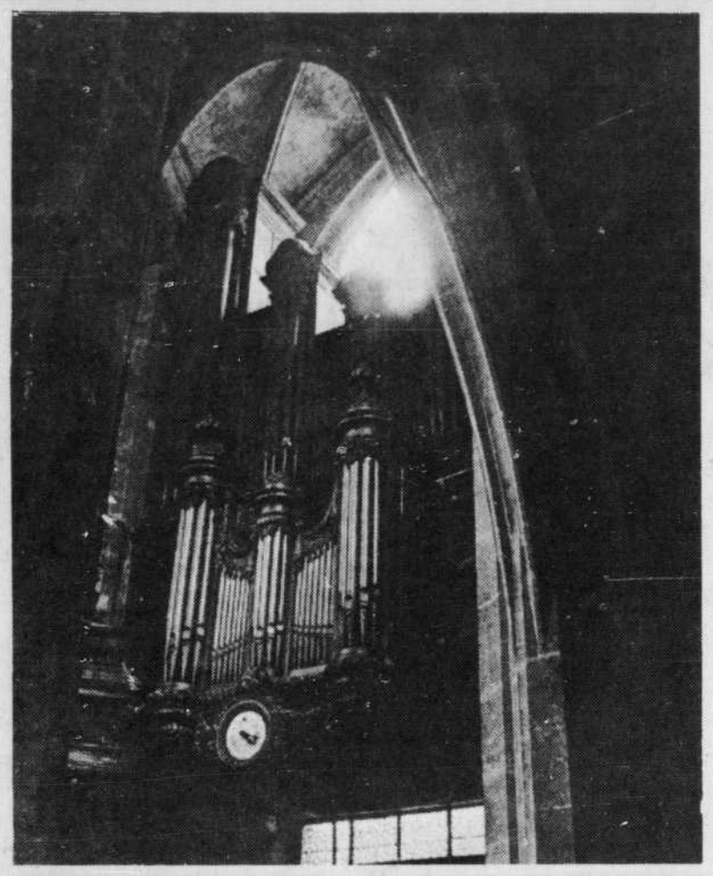

Et pourquoi pas les grandes orgues?

par Jacques Thériault

"La musique d'orgue? Non vraiment, je suis incapable d'en écouter par ces chaleurs. C'est vraiment trop lourd comme sonorité. Je préfère prendre de bonnes douches vivaldiennes, haendeliennes ou mozartiennes." Cette réflexion, je l'ai entendue cette semaine chez un disquaire du centre-ville qui tentait, à grand renfort d'arguments, d'offrir ses dernières parutions à l'une de ses clientes. Parmi elles figuraient un enregistrement d'oeuvres de Bach par Anthony Newman et un programme de pièces contemporaines interprété par Gerd Zacher, deux disques qui auraient pu procurer à notre discophile la fraîcheur recherchée, si seulement notre disquaire avait su employer les bons arguments. Au lieu de dire que Newman jouait sur un orgue nouvellement inauguré et que Zacher était "bien bon en musique contemporaine", il aurait mieux fait de rapprocher Newman de Gould et de lui donner un aperçu des oeuvres nouvelles que Zacher propose sur son nouveau microsillon.

C'est ainsi que l'idée m'est venue de réunir les derniers disques d'orgue qui me sont parvenus récemment. Ils sont assez nombreux et méritent tous de retenir notre attention... sans qu'on soit obligé de se munir d'un climatiseur pour en jouir.

GIUSEPPE GIORGIO ENGLERT: "Vagans animula"; MORTON FELDMAN: "Intersection 3"; GERD ZACHER: "Ré"; JOHN CAGE: "Variations 3"; par l'organiste Gerd Zacher; 139 442 DEUTSCHE GRAMMOPHON

Toutes les pages qui figurent sur ce microsillon, à l'exception de celle de Cage qui date de 1963, ont été créées par Gerd Zacher au cours d'un récital en 1969. Et, il est permis de penser à l'audition que les compositeurs ont voulu, ici, démystifier l'appartenance exclusive de l'orgue au domaine du sacré, notamment dans ce collage pour bande magnétique et orgue qu'est "Vagans animula". Comme Zacher qui cite le début de la Toccate et fugue en ré mineur BWV 565 de Bach dans "Ré", Englert joue de la citation avec une saine joie de vivre et propose, en parallèle, un dialogue entre son orgue préparé dit "Gonzalez" (ce qu'on entend sur la bande) et les orgues Schuke de la Lutherkirche à Hambourg. "Intersection 3", une très brève page de Feldman, qui fut originellement écrite pour le piano en 1953, atteint parfois une transparence qui tient véritablement de la féerie, l'organiste répondant ainsi aux exigences du compositeur qui avouait récemment que "ses sons étaient en train de se dissoudre". "Ré" est conçue pour orgue et intonnateur; elle est basée sur un seul point d'orgue – le ré évidemment – avec ses sons harmoniques et disharmoniques. Comme on le laisse entendre, c'est probablement la genèse de l'instrument que Zacher a voulu évoquer d'une façon condensée. Enfin, l'ouvrage de Cage nous est présenté dans une version pour deux organistes (le nombre des exécutants est laissé au choix de chacun) et c'est Juar Allende-Blin qui seconde, ici, Zacher; ils se partagent les registres du clavier et jouent l'un et l'autre plusieurs instruments à percussion et à vent.

La prise de son ajoute à la qualité de ce programme "inoui". Ne le manquez pas.

BACH: Prélude et fugue en la mineur BWV 543; Prélude-choral "Jesus christus unser heiland BWV 626; Toccate et fugue en fa majeur BWV 540; Sonate en trio No. 5 en do majeur BWV 529; Prélude-choral "Gelobet sei'st du, Jesu Christ" BWV 604; Prélude et fugue en mi mineur BWV 548; par l'organiste Anthony Newman; MS-7421 COLUMBIA

Voici une façon bien spéciale de jouer Bach. C'est à vous frapper la tête contre les murs. Dès l'attaque du Prélude et fugue BWV 543 qui ouvre le programme, on se dit que ce n'est pas possible, que la vitesse de sa table-tournante est déréglée et que Newman ne pourra jamais tenir le coup. Mais, il a tôt fait de nous prouver le contraire, grâce à une technique de premier ordre qui lui permet d'atteindre un temps frénétique sans oublier une seule note, de musique. Tout cela est certainement discutable pour les puristes, mais les Etats-Unis peuvent maintenant se vanter d'avoir enfin leur Glenn Gould. Excellente prise de son et très belle présentation en pochette.

ORGUES ESPAGNOLS: oeuvres de Juan Bermudo, Francisco Peraza, Antonio de Cabezon, Ximenes, José Ximenes, Francisco Correa de Arauzo, Narcis Casanoves, Sebastian Aguilera de Heredia et une page anonyme du 18e siècle; par l'organiste Francis Chapelet; HMO 30,792 HARMONIA MUNDI

Ce virtuose qu'est Francis Chapelet joue à l'orgue de l'Empereur de la cathédrale de Tolède, instrument qui daterait du 18e siècle et qui est pourvu d'une sonorité absolument superbe. Prise de son idéale.

MUSIQUE ANCIENNE D'ITALIE POUR ORGUE: 5 Toccates de Giralomo Frescobaldi (nos, 1, 3, 4, 5, 6), et sept oeuvres signées Pasquini, Zipoli, Casini, Bencini et Porpora; par l'organiste Fernando Germani; 2533 043 ARCHIV PRODUKTION

Un disque rare qui propose aux mélomanes un voyage qui était impossible jusqu'ici. La maison Archiv l'a rendu possible. Virtuosité, qualité du style, noblesse, intelligence et musicalité s'y conjuguent, servis par une prise de son exemplaire. Ne serait-ce que pour entendre la face consacrée à Frescobaldi ce disque vaut l'acquisition.

ORGUES HISTORIQUES DE FRANCE: oeuvres de François Couperin, Nicolas le Bègue, Louis-Claude Balbastre, Louis-Nicolas Clérambault, Louis Couperin, Jean-François Dandrieu et Pierre Dandrieu; par l'organiste E. Power Biggs; MS-7438 COLUMBIA.

E. Power Biggs interprète ce programme aux orgues de l'abbaye de Marmoutier et d'Ebersmunster. Après l'Espagne et l'Italie, il n'est pas inintéressant de voir ce que les maîtres français ont à dire. Et c'est une musique qui sonne pratiquement aussi jeune et plus vivante que jamais, avec cette sorte d'élégante souplesse qui sait, quand il le faut et grâce à Biggs, oublier le métronome.

Autres nouveautés

BEREZOVSKY: Concerto pour choeur "Do Not Reject Me in My Old Age"; BORNTNYANSKY: Concerto pour choeur No. 24: "I Lift Up my Eyes to the Hills"; et "Cherubim Hymn No.7"; VEDEL: Concerto pour cheour No. 3: "How Long, O Lord, How Long Wilt Thou Forget Me?"; par le Russian Academic Chorus de l'URSS sous la direction artistique d'Aleksander Yurlov; SR-40116 MELODIYA/ANGEL.

Des premières mondiales qui sont à la mesure de la Russie du 18e siècle, à la fois charmantes, tendres, rigoureuses et spontanées. Oubliez les tzars et leur dictature déloyale, écoutez ces oeuvres normalement, comme vous le faites avec Bach et Mozart. Vraiment, on se laisse prendre dès les premières mesures par cette musique chorale russe et qu'on ne s'attende pas à des "petits maîtres" en la matière. Berezovsky, Bortnyansky et Vedel ne sont peut être pas des innovateurs, mais ils ont su utiliser les ressources qui étaient à leur disposition au maximum, sans aucune complaisance. Ce disque vaut aussi par la qualité de ses interprètes qui savent doter chaque page de son souffle "viscéral". Une publication à ne pas manquer. Un bijou de disque.

HAENDEL: "Concerto en fa majeur Op. 4 No.5", "Passacaille", "Tema con varianzio ni" et "Toccata en do mineur"; WILHELM-FRIEDEMANN BACH: "Sonate No.7 en do majeur"; CARL-PHILIPP-EMMANUEL BACH: "Sonate pour harpe en fa majeur"; par la harpiste Martine Geliot; HM30.905 HARMONIA MUNDI "Premiers sillons ORTF"

Vous n'aimez peut-être pas la harpe (Eole non plus je suppose?). Cet instrument cadre effectivement assez mal avec le rythme de vie propre au XXe siècle, celui des machines, de la vitesse, de la pollution, de la répression. . . Mais n'allez jamais le dire à un musicien qui pratique cet instrument – la plupart du temps avec un amour infini. Il vous répondra que la harpe constituait autrefois un apport essentiel aux bacchanales et qu'il le demeure si l'on veut bien y mettre un peu de bonne volonté! Ce en quoi il n'a pas totalement tort si l'on se fie aux pouvoirs hypnotiques que la harpiste Martine Geliot qui nous donne, ici, un programme rare rehaussé d'une prise de son très nette. Remarquable réussite à connaître.

Pop-Pénélope

Ne croyez pas, mes chers et distingués lapidophiles, que l'été, ses chaleurs, son Montréal, ses araignées. . . ralentit en quoi que ce soit la production de nos idoles. Les pires catastrophes, fut-ce Manseau, ne les arrêteraient pas. Tant mieux!

Ainsi, les livraisons m'amènent des jeunes, encore des jeunes. toujours des jeunes. Qui s'en plaindrait? Moi pas.

Une femme dans les ethers. Elle plane et cela s'appelle FREE (POLYDOR 543-111). Polyandrie car ils sont quatre Anglais pour ce faire en extase: Paul Rodgers, Andy Fraser, Paul Kossoff et Simon Kirke. Ils sont, pour plus de précision, deux pour écrire les 9 chansons qui composent cet album: Fraser et Rodgers. Assez doués dans l'ensemble et fort romantiques s'il en est.

On ne cessera d'écrire sur le blues anglais. Vive Hendrix. Chose comme extraordinaire, ce groupe me rappelle un peu Beck, en moins puissant évidemment et le chanteur principal prend souvent les coloration de voix de notre cher Rod Steward dont je vous parlais la semaine dernière. Même voix brisée, même fausset. . . le tout un peu plus artificiel, bien entendu.

Il faut du temps (du TEMPS) pour apprécier les nouveaux arrivés. Et tel FREE, dont la première qualité est une certaine douceur qui s'entend par exemple bien rythmée, dans "Lying in the Sunshine".

Voilà du bon travail de production. . . presque trop bon sans doute. Jusqu'au léché, avec quelques petits effets sur la septième bande. Vous savez, choeur des vierges que l'on saisit, qui vous saisit dans la phase III, celle qui précède la dévastation du réfrigérateur.

Cher, cher, cher, cher, cher, cher Réfrigérateur, le mien de marque Frigidaire mais peu importe.

●

Alors, puisque nous sommes dans les enfants admirateurs d'un quelconque père (bien idiot celui qui crut que le rock tuerait Freund et ses adorables complexes), échangeons la galette contre une autre galette. Celle-là est, non pas inspirée, mais inspirée par un autre grand parmi les grands: John Lodge.

MOODY BLUES, Pénélope (et Uma et Guma) vous envoie ses plus déférents saluts.

Savez-vous, mes chers amis, ce que c'est que friquer out? Dans le fond, presque rien, saisi du carbone cyclique, mais assez pour provoquer, PARFOIS, la panique. Eh! bien, notre plus cher ami est là. Il nous prend par l'épaule et nous caresse les longs cheveux. Il nous dit dans l'oreille (pavillon, savez-vous, donc architecture): "Allons, allons, n'oublie jamais que ce n'est qu'un voyage, un provisoire voyage, quelque chose qui va passer, un rêve, it's only a dream. . ."

Tel est ce disque nommé TRAPEZE: un ami qui vous dit: "Ah! ah! ah! ne t'inquiète donc pas, ça vas passer, it's only a dream".

Sans doute, les cinq garçons de TRAPEZE ressemblent d'un peu près au MOODY BLUES. Qu'importe! si la racine est bonne. Leur disque, placé sous l'invocation de repos et de la consolation, est excellent musicalement et, par le monde qu'il exprime, nous environne de ces fameuses bonnes vibrations (good vibes).

Tout comme le carbone, pour lequel il est fait et d'où il vient, TRAPEZE est cyclique donc et par le rythme et par la mélodie. Il faut donc l'écouter d'un bout à l'autre avec attention. . . et d'ailleurs sans peine. On y explorera le TEMPS mental d'un groupe raffiné.

Je le conseille vivement. TRESHOLD THS-2.

●

Je sais bien que l'image d'un oeuf qui vous violerait est quelque peu. Imaginez-le quand même avec ses petites pattes et sa face ridicule à souhait. Après tout, Bosch-le-grand ne l'a-t-il pas fait?

Autre enfant, EGG (LONDON-DERAM DES 18039) et autre père: PINK FLOYD. D'ailleurs, il n'est que de lire cet étonnant titre: "The Song of McGillicudie the Pusillanimous or Don't Worry James your Socks Are Hanging in the Coal Cellar with Thomas", pour retrouver cette ambiance quelque peu dada des mandarins qui ont donné leur nom à mes chats.

Deux conseils de Pénélope:

1) Vous avez un boucher à table sans le savoir. Pas de malentendu, pas de panique. On reconnait un boucher à ce qu'il ne mange pas de pâté. Il sait ce qu'il y a dedans.

2) Pénélope et les amis de Pénélope achètent leurs disques rock aux Centres de musique Shermann.

Nous sommes, d'ailleurs, prévenu par Dave Stewart (organ, Piano, tone generator), Mont Campbell (bass, vocals) et par Clive Brooks (drum): leur disque n'est pas fait pour danser mais pour écouter. Etrange requête que l'on vous demande d'écouter un disque. Il est vrai qu'on finira bien par les faire un jour en sucre et nous les mangerons, miamiamiam.

6/8, 9/4, 7/4, 5/8, 9/4 et 7/4. . . Du chinois? me direz-vous ou bien ma volonté de vous montrer, une fois pour tout que "Je connais la musique" (Shakespeare). Non. Ce sont tout simplement des repères musicaux que mes braves musiciens me donnent et que je vous répète, par précaution, car ni vous ni moi. Enfin.

OK. J'écoute sans danser.

J'ai bien fait car, après une introduction nommé BULB et qui dure exactement 9 (neuf) secondes, me voilà dans deux pièces assez étranges: 1) "While Growing my Hair" et 2) "I Will be absorbed", je tombe dans une interprétation de la toccate et fugue en ré. Mais oui, celle-là précisément. Puis quelques pirouettes de une minute et dix sept secondes sur un autre profond mystère.

La seconde face est consacrée à une Symphonie. Sorte de jam session, avec solo etc. . . et des emprunts à Grieg et Strawinsky. Je me dis: "Ah! bon, ce sont les NICE".

Je sais bien que vous savez que, lorsqu'on jongle avec ce genre d'oeuf-là, on risque de faire une belle omelette. Notre groupe n'y manque pas. C'est une omelette bien battue, brillante même. Une omelette pour intellectuel. Ne médisons pas. Il en reste bien deux ou trois.

●

Moi qui ne sait pas dessiner, j'ai fait le plus beau tableau de ma vie (je parle des tableaux IMPRIMABLES, ceux que ne touchent pas la censure car pour des beaux tableaux, j'en ai vu) en recouvrant complètement la table de ma salle à manger d'une quantité incroyable de fruits et de légumes de toutes sortes qui se termina, d'ailleurs, par l'analyse en détail d'une tranche extrêmement mince de radis creux, lesquelles tranches, vues en transparence dans une lumière assez forte, ressemblent à des rosaces de cathédrale.

Ce magnifique et délectable tableau, je le retrouve sur un disque nommé JUICY LUCIE (ATCO SD 33-325).

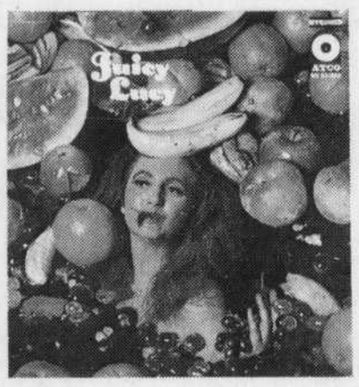

Il s'agit d'ailleurs moins d'un VRAI groupe que d'une série de bons musiciens stockés ensembles: Pete Debson, Keith Ellis, Chris Mercer, Neil Hubbard, Ray Owen (qui chante) et Glenn Ross Campbell (autour duquel tourne le disque).

Un discret et délicieux saxophone de Mercer (évidemment), une très bonne interprétation vocale de Campbell ("Chicago North-Western") un hommage à Chuch Berry ("Nadine"), un bon blues la plupart du temps. En quoi cela me déçoit-il? Le style de Ray Owen, je crois, et une espèce de froideur. Je ne suis pas sûre que le style américain de Campbell (son meilleur style) soit à même se marier avec le style anglais.

L'expérience n'est pas désastreuse et vaudra pour l'histoire.

Pénélope

FORMATION

(suite de la page 9)

régime parlementaire. Aussi est-il assez étonnant qu'en 1867, comme le note l'auteur, le bicamérisme traditionnel ait survécu dans le Conseil législatif du Québec et, pourrions-nous ajouter, qu'il survive encore aujourd'hui dans le Sénat canadien.

Le sommet de la thèse est évidemment le chapitre consacré aux relations entre l'exécutif et la Chambre basse. En une belle page, (p.250), l'auteur montre dans une synthèse le chemin parcouru entre 1791 et 1835, ce qui permettra, après 1840, en l'espace de huit ans, sans qu'il soit nécessaire de proclamer officiellement quelque nouveau texte constitutionnel de parvenir au gouvernement responsable. Et l'auteur conclut: "En son élaboration coutumière, le parlementarisme québécois disposait de l'exemple britannique. Mais ce n'était que pur modèle: en tant que colonie, la province n'héritait pas d'emblée du droit institutionnel et parlementaire de la métropole. S'il lui était possible de s'inspirer, il lui fallait avant tout redécouvrir, pour ensuite conquérir et adapter un contexte colonial."

J'ai insisté jusqu'ici sur l'aspect historique de l'ouvrage, mais il ne faudrait pas oublier qu'il est né d'une thèse de doctorat en droit. On y trouve la précision et la dialectique du juriste appliquées à la française à cette masse "ondoyante et diverse" qu'est souvent le droit public anglais. Parfois le droit déborde même vers la science politique, mais il est toujours difficile d'établir une frontière précise entre la règle constitutionnelle qu'engendrent les précédents et les phénomènes d'infra-structure qui naissent du quotidien des luttes politiques.

Tout cela peut sembler étranger à nos problèmes institutionnels modernes, mais en lisant l'ouvrage du professeur Brun on comprend davantage la longue genèse de la responsabilité ministérielle telle qu'elle existe dans le Québec d'aujourd'hui et on en saisait mieux la nature. Le jeu des rapports entre l'exécutif et le pouvoir législatif n'engendre pas alors une aliénation que ferait naître l'imitation d'un système étranger, mais c'est l'aboutissement d'une histoire que nous avons construite. Il se peut qu'on se montre alors un peu plus prudent dans le remplacement de nos institutions par celles de type américain. Il importe surtout comme le suggère l'auteur dans sa conclusion (p.259-260) que "dans ce parlementarisme formel, où le pluralisme organique n'est plus que pure technique, ce qui visait à l'équilibre ou à la collaboration doive être maintenant examiné en fonction de l'efficacité gouvernementale et de l'expression de la souveraineté collective." Pour ma part, je ne crois pas qu'il faille abolir la responsabilité ministérielle et faire appel à des ministres qui ne sont pas députés, mais il faut quand même songer à des réformes qui sont dans la ligne de l'histoire de notre parlementarisme, histoire beaucoup plus canadienne, que ne le laissent croire les apparences ou une ignorance que dissipe l'ouvrage du professeur Brun.

L'ouvrage du professeur Brun est le premier d'une collection de "droit et de science politique" que viennent de créer les Presses de l'Université Laval.

Henri Brun. LA FORMATION DES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES QUEBECOISES 1791-1838, Droit, Science politique, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1970, 281p. $10.00.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour,
à l'émission Témoignage
du 27 juillet au 1er août 1970

LUNDI: Dr Paul David: Le sacrement des malades donne-t-il le doup de mort ?
MARDI: P. Martelet, S.J.: Pourquoi les oubresauts de l'après-concile ?
MERCREDI: N. Wiener: L'influence des maîtres sur la foi des jeunes
JEUDI: Mme Blais-Grenier. Tout le monde a-t-il droit aux loisirs
VENDREDI: André Beauchamp: Les difficultés que rencontre le marguillier
SAMEDI: J. Werlen: Les jeunes peuvent-ils se passer d'autorité.

Sur 50 postes À Montréal syntoniser:

CFLV	Valleyfield	1370	13 h 45
CJSO	Sorel	1320	8 h 40
CKBS	Saint-Hyacinthe	1240	14 h 05

Invitation au voyage: Terre Sainte, Turquie, Grèce, Italie, France, 6 au 27 septembre avec Paul Hamel, S.J. 25 ouest, rue Jarry, Montréal. 387-2541.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

Samedi

CBFT 2

10.25 Aujourd'hui à CBFT
10.30 Fourmi atomique . . . c
11.00 Ciné-Jeunesse . . . c
12.30 Lassie . . . c
1.00 Les quatre saisons . . . c
1.15 D'hier à demain "Cinq mille dollars sur l'as" (Hispano-germano-Italien 1963)
2.15 Baseball: Partie de la N.B.C.
5.15 Echos du sport
5.30 As des quilles . . . c
6.00 Téléjournal
6.05 Atome et Galaxies . . . c
6.30 Tarzan . . . c
7.30 Cher Oncle Bill . . . c
8.00 Billet de faveur: "Cinq mille dollars sur l'as" (Hispano-germano-Italien 1963)
10.00 Cinéastes de notre temps . . . c
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma: "Sept tonnerres" (Britannique 1957)
1.15 Ciné-nuit: "Vacances explosives" (Français 1959)

CFTM 10

8.15 Mire-Musique
8.25 Bonjour!
8.30 Ciné-jeunes: "Le fils de Lagardère" (Italien)
10.00 Epée de Florence
10.30 Rintintin
11.00 Mes amis les animaux
11.30 Bon Week-End . . . c
12.00 Les trois mousquetaires
12.30 Ciné-Samedi: "Les clairons sonnent la charge" (Américain)
2.00 Ciné-Samedi: "L'épouse de la mer" (Américian)
3.30 Venez donc chez moi . . . c
4.00 Sur le matelas . . . c
5.00 La rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette semaine . . . c
6.00 Terre des jeunes . . . c
7.00 Jeunesse . . . c
8.00 Les grands spectacles: "Septième aube" (Américain)
10.00 Brigade criminelle. "Le mal pour le mal" (Américain) . . . c
10.30 Le 10 vous informe . . . c
11.00 Au delà du réel "La pierre de lune" (Américain)
12.00 En pantoufles: "Nous sommes tous des assassins" (Français)
1.30 Dernière édition
1.35 Fermeture

CBMT 6

9.30 Test Pattern and Music
10.15 Davey and Golliath . . . c
10.30 Rocky and his friends . . . c
11.00 The Beatles . . . c
11.30 The Adventure of Champion . . . c
1.00 Hi-Diddle Day . . . c
1.30 Klahanie . . . c
12.00 Sam Etcheverry show
12.30 U.S.A. / Canada Bowling . . . c
2.00 Major league baseball Game of the week . . . c
4.30 Sports week . . . c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner Hour . . . c
6.01 CBC TV News
6.06 Encounter . . . c
6.30 The Galloping Gourmet . . . c
7.00 Laurel and Hardy: "Along came auntie"
7.30 Quelque Show
8.00 The Beverly Hillbillies . . . c
8.30 Great Movies: "The Glass-Bottom boat" . . . c
10.30 Once More with Felix . . . c
11.00 CBC News . . . c
11.15 Night Report . . . c
11.29 Ciné-Six: "Quincannon, Frontier Scout"
1.00 Final Report.

DIMANCHE

CBFT 2

10.40 Aujourd'hui à CBFT
10.45 Le jour du Seigneur
11.30 Cinéma: "La vie en rose" (Américain 1939)
1.00 Les travaux et les jours
1.30 Les descendants . . . c
2.30 La traversée de l'Ile-aux-Coudres
3.00 L'univers des sports . . . c
5.30 Cinquième Dimension
6.00 Téléjournal
6.05 Au pays des géants . . . c
7.00 Quelle famille . . . c
7.30 Zoom
8.30 Festival de France: "Chérie noire"
10.30 Dossier
11.00 Téléjournal
11.15 Sports-Dimanche
11.30 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui "Sept jours ailleurs" (Français 1969)

CFTM 10

9.45 Mire-Musique
9.55 Bonjour!
10.00 Musique canadienne
11.00 Franc parler
12.00 Bon dimanche
1.30 Ciné-Dimanche: "Tanganyika" (Américain) . . . c
3.00 Ciné-dimanche: "Ciel rouge" (Américain)
4.30 Bon voyage . . . c
5.00 Mini Putt . . . c
5.30 Les commandos du désert (Américain) . . . c
6.00 Amour, délice et Cie . . . c
6.30 La grande vallée . . . c
7.30 Le rideau s'ouvre . . . c
8.30 Le Virginien . . . c
10.00 Québec sait chanter . . . c
10.30 Le 10 vous informe . . . c
11.00 En pantoufles: "Né de père inconnu" (Français)
12.00 Dernière édition
12.35 Fermeture

Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place.

ABONNEMENTS-VACANCES

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent **LE DEVOIR** au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

	CANADA	ÉTATS-UNIS
2 semaines	$2.00	2.50
3 semaines	3.00	3.75
4 semaines	4.00	5.00
5 semaines	4.50	6.00
6 semaines	5.00	7.00
7 semaines	5.50	8.00
8 semaines	6.00	9.00

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins trois jours à l'avance à Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐, par porteur ☐. Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre sans frais additionnels durant . . . . . semaines à l'adresse ci-bas mentionnée. (Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle)

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine.
Ci-inclus $ . . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . . semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro.
Ci-inclus $. . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . semaines.

Nom: . . . . . .

Adresse actuelle: . . . . . .

. . . . . .

Adresse de vacances: . . . . . .

. . . . . .

Période du . . . . . au . . . . . inclusivement

l'information sportive

lisez LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
marabout-auto
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Des Dodgers qui font la pluie et leur beau temps !

par MARC THIBEAULT

Après le 14e circuit (son 10e durant juillet) de Bolt Bailey à la seconde moitié de la 8e manche, à la 9ème partie d'un programme double, hier soir au parc Jarry, coup qui avait fait baisser une avance Los Angeles de 4-2 à 4-3, en pouvait faiblement espérer que les Expos de Montréal voleraient à leurs rivaux une victoire qui aurait certes été chanceuse... et qui aurait été leur première en une saison et demie au parc Jarry contre les joueurs du gérant Walter Alston.

Mais les Dodgers, déjà 8 fois vainqueurs en autant de joutes disputées à Montréal depuis le printemps de 1969, ont l'habitude d'y faire la pluie et leur bon temps et s'empressèrent de marquer 4 points à la 9e manche pour s'assurer d'un 9e triomphe consécutif au parc Jarry. Le combatif Bailey fit bien compter deux autres points à la moitié montréalaise de cette dernière manche avec un simple opportun mais il était trop tard, Los Angeles sortant gagnant d'une partie de 2h.44 (y compris un arrêt de 53 minutes après 6 manches de jeu à cause de la pluie) au compte de 8-5.

Avant-hier, il avait encore plu et le début de la partie avait été retardé d'une heure, Los Angeles gagnant encore une fois par après. Comme quoi les Dodgers, au parc Jarry, font la pluie... et leur beau temps!

A vrai dire, les Expos ne méritaient pas de gagner car, à la 2e manche puis à la 3e, ils commirent des bévues dignes du baseball qu'on offrait autrefois et occasionnellement au parc Atwater... et au même parc Jarry avant qu'on y construise la bonbonnière de nos chers Expos.

Ainsi, John Boccabella commença la 2e manche en frappant un double au champ gauche qui, toutefois, fut aussitôt effacé et transformé en un banal retrait. Pourquoi? Parce que M'sieu Boccabella, croyez-le ou non, avait oublié de toucher le coussin du 1er but en le contournant... c'est le cas de le dire!

A la 3e manche, Marv Staehle, au 2e but, échappa la balle alors qu'il s'apprêtait à lancer au 1er coussin pour y retirer Maury Wills, ce qui aurait été le 2e retrait de la manche avec personne sur les buts. Donc, erreur. Après le retrait de Hanny Neta sur un coup en long à l'arrêt-court, Willie Davis eut un simple et Wes Parker un but sur balles. C'est alors, avec les buts bondés, que Bill Graberkewitz frappa un roulant en ligne droite vers Staehle, un coup qui s'annonçait comme devant être un 3e retrait automatique. Mais erreur, Staehle se pencha uniquement pour regarder la balle lui passer entre les deux jambes... et de deux points non mérités pour Los Angeles!

Montréal marqua un point à la 1ère manche grâce à un simple de Jim Gosger, un BB à Ron Fairly et, après deux retraits, un simple de Jim Fairey.

Les Dodgers répliquèrent à leur moitié de la manche suivante en réussissant deux points à la suite d'un simple de Parker, d'un jeu facultatif de Grabarkerivz et du 4e circuit cette saison du recevoir Tom Haller.

L'avance du Los Angeles passa à 4-1 à la 3e manche grâce à la générosité déjà signalée de M'sieu Staehle.

Un double de Fairly et un simple de Rusty Staub réduisirent cet avantage à 4-2 à la 5e manche.

Survint, à la 8e et après que la foule eût patiemment attendu la reprise du jeu interrompu par la pluie, le circuit de Bailey.

A la 1ère moitié de la 9e, contre Mike Vegener, les Dodgers y allèrent de 4 points décisifs grâce à un triple de Parker, un BB intentionnel à Haller, un simple de Ted Sisemare, un tripe de Hill Russell et un simple du lanceur de relève Jim Brewer. C'est alors que Gene Mauch remplaça Vegener par Claude Raymond. Celui-ci lança une balle à Wills qui frappa dans un double-jeu.

La petite remontée de 2 points des Expos à leur moitié de la même manche se déroula ainsi: simple du frappeur d'occasion Gary Sutherland, erreur de Sisemore sur le roulant facile de Gosger au 2e but (il y avait décidément des Gremlins dans ce coin-là hier soir), roulant de Fairy au monticule faisant avancer les deux coureurs et, après le retrait au bâton de Laboy, simple de Bailey.

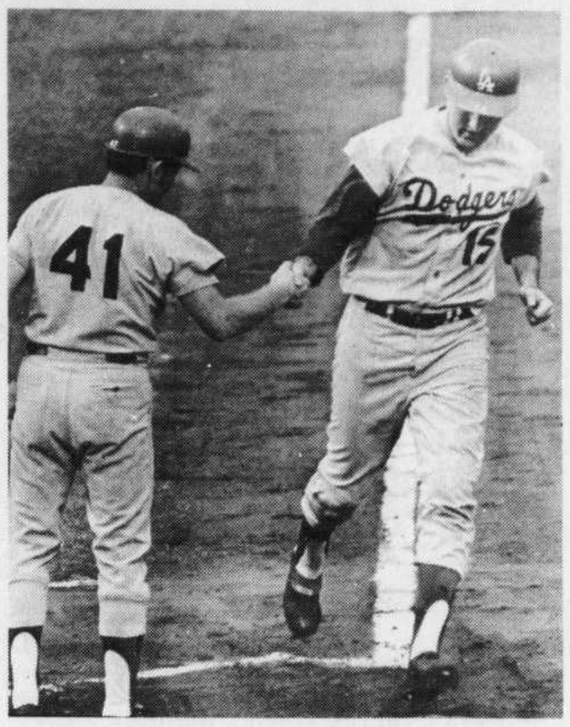

Tom Haller a réussi un circuit de deux points dès la deuxième manche hier soir pour conduire les Dodgers de Los Angeles à une victoire de 8-5 sur les Expos de Montréal au parc Jarry. Haller, no15, est félicité par son coéquipier Red Sizemore, no.41, à son arrivée au marbre.

Texaco pour jeunes commentateurs a en effet été gagné par Jean-Pierre Roy, qui représentait le poste CHRD de Drummondville... chez les commentateurs de langue anglaise, c'est Matthew Fisher, d'Ottawa, qui a été déclaré le meilleur... points-produits-vainqueurs: Fairly (7), Laboy (6), Fairey (5), Jones (5), Bailey (4), Bateman (4)... Earl Coombs, qui joua durant 12 ans avec les Yankees de New York, dont la moyenne à vie au bâton est de .325 et qui fut récemment élu au Temple de la Renommée du baseball, a été présenté à la foule au début de la 5e manche de la 1ère partie et reçut une ovation typique de l'esprit sportif de nos amateurs... L'excellent commentateur Walter Cronkite du réseau CBS est une autre personnalité qui assistait aux parties d'hier soir... après qu'il eut frappé son circuit à la 8e manche et alors qu'il était à son poste au 3e coussin, Bob Bailey fut chaleureusement ovationné au début de la 9e manche de la 1ère partie... c'est qu'on avait choisi un moment propice pour annoncer qu'il avait été choisi "le joueur du mois" de juillet par les membres montréalais de l'Association des journalistes de baseball d'Amérique.

La deuxième partie du programme-double, d'hier soir, a été remise à cause de la pluie à 10h26 et elle sera présentée lors d'un programme-double qui débutera à 6h05, aujourd'hui.

A COUP SUR: André Pratte, dépisteur pour la région montrealaise des Expos, dirigera une clinique de baseball au Pavillon des Sports de Terre des Hommes, demain, à compter de 3h.15... les jeunes de tout âge sont invités à y participer, Pratte ayant l'intention de surtout parler de l'art de frapper... par ailleurs, le camp d'essai qui devait avoir lieu à St-Jean aujourd'hui a été retardé jusqu'au 29 août... ce sera la Soirée du Vermont ce soir alors que Steve Rendo (5-7) lancera pour le Montréal contre Claude Osteen (11-8)... demain après-midi, Journée Lac Mégantic... Si et lorsque Jean-Pierre Roy décide un jour d'abandonner son micro de commentateur, il semble qu'un autre Jean-Pierre Roy lui succédera... le récent concours

Les Expos au bâton

	AB	CS	C	PP	MOY.
Bailey	141	45	14	38	.319
Gosger	139	40	3	14	.288
Fairly	312	88	13	52	.282
Boccabella	78	22	3	10	.282
Staub	345	97	17	61	.281
Fairey	140	39	2	18	.279
Brand	81	20	0	6	.247
Hahn	103	25	0	6	.243
Phillips	152	36	5	15	.237
Jones	215	50	13	27	.233
Bateman	307	71	10	41	.231
Staehle	228	52	0	20	.228
Laboy	341	74	5	46	.217
Sutherland	216	46	2	16	.213
Wine	323	65	3	29	.200

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

CREPUSCULE

Los Angeles 022 000 004-8 9 2
Montréal 100 010 012-5 10 2
Sutton, Brewer 8e et Haller; Marshall, Strohmayer 6e, Wegener 8e, Raymond 9e et Boccabella. LG – Sutton, 13-7. LP – Marshall, 0-4. CC – Los Angeles, Haller 5e. Montréal, Bailey 14e.

San Francisco 020 020 403 – 8 12 0
Philadelphie 000 000 300 – 3 6 0
Marichal et Dietz; Jackson, Palmer 5e, Wens 7e. LG: Champion 9e et Ryan, Edwards 8e. LG – Marichal, 5-9. LP – Jackson, 5-9.

Chicago 102 022 000 – 7 11 0
Cincinnati 000 100 000 – 1 5 0
Hands et Hiatt; Simpson, Washburn 4e, Noriega 6e, Carroll 7e et Bench, Corrales 7e. LG: Hands 12-8. LP: Simpson, 14-3. Circuits: Cincinnati, Bench.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 000 101 011 – 4 14 0
Chicago 022 000 102 – 5 13 0
Dunning, Austin 6, Ellsworth 8, Lasher 9, Henningan 9 et Fosse; John, Murphy 8 et Herrman. LG.: Murphy, 2-0. LP.: Ellsworth, 3-2. Hrs: Cleveland, Foster, 13. Chicago, O'Brien 3.

LIGUE AMERICAINE

Crépuscule

New York 000 000 700-7 11 0
Milwaukee 010 020 000-3 9 0
Bahnson, McDaniel 7e et Munson; Bolin, Sanders 7e, Celnar 7e et Roof. LG – Bahnson, 10-7. LP – Rolin, 3-8. Cir.: Milwaukee, Harper 23e.

SOIR

Kansas City 000 000 100-1 5 2
Baltimore 010 100 01x-3 9 0
Butler, Morehead 8e, Fitsmorris 8e et Rodriguez; McNally et Etchebarren. LG – McNally, 14-7. LP – Morehead, 2-5.

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Los Angeles, Moeller (5-4) à Montréal, Renko (5-7), 8h05
San Diego, Wilson (0-1) à New York, Seaver (15-5), 2h15
San Francisco, Perry (14-10) et Reberger (2-4) à Philadelphie, Bunning (8-10) et Saort (5-10), 2, 6h05
Pittsburgh, Del Canton (6-1) à Atlanta, Stone (7-7), 2h15
Chicago, Pappas (6-3) à Cincinnati, McGlothlin (11-5), 8h05
St-Louis, Briles (2-3) à Houston, Wilson (4-4), 8h30

Miller montre la voie aux jeunes à Westchester: 67

HARRISON, N.Y. (PA) – John Miller a inscrit un magnifique 67, hier en s'assurant le rôle de meneur dans la seconde ronde retardée par la pluie à l'Omnium de golf Westchester.

Le jeune golfeur de 23 ans, qui a montré la voie à plusieurs autres jeunes, hier, a maintenant un total de 183 coups après 34 trous, soit huit coups sous la normale du parcours de 6,700 verges du Westchester Country Club. Il détient une priorité d'un seul coup sur un quatuor fermé de golfeurs jeunes et relativement peu connus.

A égalité à 189, on retrouvera Larry Hinson, l'assistant professionnel du Connecticut Mike Ballo, Jim Jamieson et la recrue John Schroeder.

Ballo, qui est entré dans le tournoi doté d'une bourse de $250,000 grâce à l'exemption qui lui a été permise par un commanditaire, a roulé 69. Jamieson a réussi un 65 et Schroeder a inscrit 68. Quant à Hinson, il a roulé 70.

Les cinq meneurs ont un triomphe total combiné d'une seule victoire, celle de Hinson enregistrée à la Nouvelle-Orléans, il y a un an. Les quatre autres sont encore en quête de leur première victoire dans ce tournoi qui permettra au gagant d'empocher $50,000.

Mais pendant que les jeunes joueurs prenaient les premières places, quelques-uns des vétérans mieux connus ont aussi poursuivi leurs efforts.

Bill Gasper a réussi des birdies sur sept des 10 derniers trous de sa tournée et il a terminé en inscrivant 64, pour ainsi s'installer à trois coups du meneur Miller à 189.

Jack Nicklaus a tourné et pour aussi totaliser 189 et Arnold Palmer a joué 89, pour 141.

Après la première ronde, trois anciens champions de l'Omnium des Etats-Unis se sont retirés du tournoi. Orville Moody a dû quitter en raison de douleurs à une cheville, Lee Trevino a été disqualifié parce qu'il n'a pu respecter son heure de départ, ayant trop dormi, et Ron Hegan est rentré chez lui parce que son genou le faisait souffrir.

George Knudsen, le Canadien a joué une première ronde désastreuse et a préféré tout lâcher, prétextant des maux de dos.

Moe Norman prend une avance de deux coups à l'omnium du Québec

QUEBEC (PC) – L'excentrique Moe Norman, de Guilford, Ontario, s'est emparé du premier rang dans la première ronde de l'Omnium de golf du Québec, doté d'une bourse globale de $12,000 en jouant hier pour le compte de 68, en dépit d'une température étouffante et de quelques ondées subites.

Norman, dont les précédentes excentricités incluent celle d'avoir passé une nuit dans une trappe de sable avant un tournoi, a réussi la ronde la plus basse jamais encore réalisée au Club de golf Lorette, en banlieue de Loretteville, avec des aller et retour identiques de 84.

C'était la première fois qu'on brisait la normale du parcours en compétition, depuis 1963.

Derrière Norman se retrouvait son partenaire de jeu Shick Evans, de Burlington, Vermont, lequel a roulé 70, deux coups sous la normale. Les autres, installés à égalité à 70 après cette première ronde du tournoi de 54 trous pour une bourse de $3,500 au gagnant, sont Herb Falheiter, de Ashburn, Ontario, Jay Dalan, de Worcester, Mass., Bob Shave, de Hollywood, Floride et Jack Bissegger, de la Vallée du Richelieu, en banlieue de Montréal.

Norman, qui passe maintenant la majeure partie de son temps dans une maison d'affaires immobilières, a déclaré après sa ronde: "C'est juste pour le plaisir. L'argent, ça n'est que des cacaouettes. La grosse affaire s'est la propriété foncière.

Le tournoi, dont l'enjeu est la Coupe Royale-Montréal, a attiré au Club Lorette 70 professionnels, incluant Al Balding, de Toronto, le pré-favori qui n'a pu jouer mieux que la normale 72.

Le meneur chez les amateurs, après la ronde d'hier, était Claude Dufour, de Montréal, lequel a joué 71. Après la ronde d'aujourd'hui, plusieurs parmi les 174 engagés seront retranchés avant la tournée finale de 18 trous de dimanche, dans laquelle seulement 50 professionnels seront qualifiés. Pour les amateurs, seulement les 20 premiers pourront participer à cette ronde finale.

Au hasard des nouvelles

ORVILLE MOODY, hier, est devenu le troisième ancien champion de l'Omnium Américain à se retirer du riche tournoi de golf Westchester, doté d'une bourse totale de $250,000. Moody a dû se retirer à cause d'une blessure à la cheville gauche. On sait que Ben Hogan s'est retiré après la 1ère ronde à cause d'un genou enflé. D'autre part, Lee Trevino fut disqualifié lorsqu'il manqua son heure de départ lors de la toute 1ère ronde, avant-hier.

ROD LAVER a hier signé un contrat assurant sa participation au championnat de tennis omnium du Canada qui aura lieu du 11 au 17 août à Toronto et qui est doté d'une bourse de $20,000. Treize autres joueurs professionnels, dont Roy Emerson et Fred Stolle, sont aussi inscrits.

KENT DOUGLAS, le joueur de défense des Canucks de Vancouver qui a déjà joué pour les clubs Toronto, Oakland et Détroit, vient d'être acheté par les Clippers de Baltimore de la ligue de hockey Américaine.

VERDUN, POINTE-CLAIRE et N.D.G., les trois clubs qui formeront la Conférence métropolitaine et junior de football cette saison, commenceront leur saison d'entraînement lundi soir à 7 heures au stades civiques de Verdun, de Pointe-Claire et Trenholme respectivement. Les trois équipes sont encore intéressées à recruter de nouveaux joueurs et ceux-ci, s'ils sont d'âge junior, n'ont qu'à se présenter à l'un ou l'autre des trois parcs déjà mentionnés.

ANDRE BUCHER a remporté le slalom spécial de ski Ross Milne à Falls Creek, Australie, hier. Le champion du monde de cette spécialité, Jean-Noël Augert, a été disqualifié au cours de la seconde descente après avoir manqué une porte-indicateur.

LES FINALES DU CHAMPIONNAT provincial de baseball des petites ligues seront disputées aujourd'hui au Parc Decelles de Ville St-Laurent. Des clubs représentant Dorval, St-Laurent, Val Martin et Valleyfield se disputeront un tournoi-rotation où toute équipe ayant subi deux défaites sera éliminée. Le club champion sera ensuite opposé à l'équipe championne des Maritimes les 12, 13 et 14 août dans une série 2-de-3. Les vainqueurs iront ensuite à Thunder Bay, Ontario, pour disputer le championnat du Canada, dernière étape avant Williamsport et la Série Mondiale des petites ligues.

PIERRE DESJARDINS, le joueur de ligne des Alouettes de Montréal, a révélé qu'il n'aurait pas besoin de subir une intervention chirurgicale au genou droit comme il l'avait d'abord craint. De fait, le médecin qui l'a hier examiné a dit qu'il pourrait recommencer à courir dès aujourd'hui et qu'il serait en mesure de jouer contre les Argonauts de Toronto, mardi soir prochain, lors de l'ouverture de la saison de football à l'Autostade. L'instructeur Sam Etcheverry a pour sa part révélé qu'on donnerait un essai de 5 jours au centre Jerry Slinger qui vient d'être congédié par Ottawa. Si Desjardins ne peut jouer mardi soir, on croit que Pierre Guindon jouera au centre et Gene Ceppetelli comme garde.

LES 11 EQUIPES qui prendront part, aujourd'hui, demain et lundi, au championnat de baseball junior du Canada ont été divisées en deux groupes, l'un de 6 équipes qui joueront à Carman, Manitoba, et l'autre de 5 clubs qui disputeront leurs matches à Portage La Prairie. L'équipe du Québec, formée d'as de la ligue Montréal Junior, fait partie du premier groupe où elle aura comme adversaire Terre-Neuve, l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. Les champions de l'an dernier, soit l'équipe de Sarnia, Ontario, fait partie du groupe jouant à Portage La Prairie. Les demi-finales auront lieu demain et la finale, lundi après-midi.

NICOLE MENARD et **SUZANNE BRUNET**, de Montréal, font partie de l'équipe féminine canadienne qui participera aux championnats du monde de parachutisme à Bled, Yougoslavie, du 6 au 25 septembre prochains. Les autres membres de l'équipe sont Kay Hardman, d'Abborsford; Carole Brand, de Toronto; Katharine Kangas, de Thunder Bay. D'autre part, disons que Neil Perks, de Montréal, champion du Canada, est en tête de l'équipe masculine de cinq hommes qui a été choisie.

Le Québec gagne un premier match au tournoi du Canada

GARMAN, Manitoba (PC) – L'Alberta, le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, de même que l'une des deux équipes inscrites par le Manitoba, ont remporté des rapides victoires, hier, première journée des Championnats junior de baseball du Canada.

Le Québec a défait Terre-Neuve 6 à 2, l'Alberta a défait la Saskatchewan 6 à 4, le Nouveau-Brunswick a triomphé 9 à 6 de Garman, Manitoba. Dans d'autres matches joués à Portage La Prairie, Ile-du-Prince-Edouard a défait la Nouvelle-Ecosse 7 à 3 en 10 manches de jeu et Dauphin, Manitoba, a défait la Colombie-Britannique 4 à 3.

Dans les matches de soirée, la Nouvelle-Ecosse rencontrait l'Ontario tandis que la Saskatchewan jouait contre Terre-Neuve et l'Alberta contre l'équipe du Québec, dirigée par Paul Martin.

Les deux meilleurs clubs de chaque groupe dans le tournoi à la ronde s'affrontèrent dans la série finale de trois parties, lundi.

L'équipe du Québec, les étoiles de la Ligue Montréal-junior a vu hier son lanceur Gilles Grondines réussir une brillante performance au monticule alors qu'il n'a alloué que cinq coups sûrs et retiré 14 joueurs. L'équipe de St-Jean a nivelé le compte avec deux points produits à la huitième manche., mais les Québécois sont revenus à la charge avec quatre points à la neuvième manche pour envoyer le lanceur débutant de Terre-Neuve aux douches et remporter le match.

Rod Taylor a lancé une partie de sept coups sûrs en conduisant de son côté les Wippers de Lethbridge à la victoire pour les T-Birds de la Saskatchewan.

L'équipe du Nouveau-Brunswick, en provenance de Moncton, a envoyé le débutant de Garman et perdant Dale Feppal aux douches dès la deuxième manche et obtint quatre points contre le lanceur de relève John Walmaley en troisième manche.

Le match disputé entre la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard était égal 3-3 à la neuvième manche, mais l'Ile-du-Prince-Edouard a produit cinq points dans la manche supplémentaire alors qu'elle n'en permettait qu'un seul à sa rivale.

VICTOIRES CANADIENNES

ROME (AFP) – Voici le classement officiel de l'épreuve de plongeon féminin du 6e meeting international de Bolzano:

1) Nancy Robertson (Canada) 316.05 points.
2) Ulrika Knape (Suède) 309.69.
3) Beverley Boys (Can) 306.93.
4) Regina Krause (All. Occ.) 300.87.
5) Marlies Dahms (All Est) 298.65.
6) Elzbieta Wierniuk (Pol) 291.75.
7) Regina Krajnow (Pol) 280.65.

Baseball-statistiques

MOYENNES AU BATON DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

	AB	P	CS	C	PP	Moy.
Cincinnati	3540	510	985	135	479	.278
Los Angeles	3443	463	916	54	431	.266
Pittsburgh	3573	443	943	76	405	.264
Atlanta	3492	485	921	112	458	.264
St-Louis	3538	470	928	73	438	.262
San Francisco	3431	535	883	115	502	.257
New York	3369	447	855	86	411	.254
Houston	3504	459	889	82	425	.254
Chicago	3369	502	853	108	473	.253
San Diego	3484	441	852	116	400	.245
Montréal	3382	432	807	90	407	.239
Philadelphie	3337	361	793	68	336	.238

LIGUE AMERICAINE

	AB	P	CS	C	PP	MOY.
Minnesota	3297	479	905	105	442	.274
Boston	3413	462	888	123	431	.260
California	3525	422	915	76	407	.260
Baltimore	3499	505	904	117	4820	.258
Chicago	3563	398	908	73	368	.255
Détroit	3348	453	830	112	420	.248
Oakland	3341	439	828	113	403	.248
Kansas City	3485	385	862	72	355	.247
Milwaukee	3449	411	853	88	383	.247
Cleveland	3422	403	844	109	381	.247
New York	3411	436	841	74	403	.247
Washington	3428	416	832	101	391	.243

MOYENNES INDIVIDUELLES
(Minimum de 200 apparitions au bâton)

LIGUE NATIONALE

	AB	P	CS	C	PP	MOY.
Carty, Atl	325	67	117	23	78	.360
Clemente, Pgh	312	47	111	11	46	.356
Perez, Cin	376	79	128	31	98	.340
Gaston, SD	383	59	126	18	67	.329
Grabrkewitz, LA	324	61	106	11	55	.327
Hickman, Chi	317	65	103	23	75	.325
Tolan, Cin	370	70	119	10	46	.322
Carbo, Cin	224	32	72	16	43	.321
Rose, Cin	405	75	130	9	36	.321
Money, Phl	243	37	78	9	38	.321
Cepeda, Atl	374	59	120	21	70	.321

LIGUE AMERICAINE

	AB	P	CS	C	PP	MOY.
Oliva, Min	385	66	125	16	75	.325
A. Johnson, Cal	406	53	131	7	59	.323
Yastrzemski, Bsn	354	79	114	27	65	.322
F. Robinson, Bal	321	59	103	18	56	.321
J. Powell, Bal	354	59	113	27	87	.319
Aparicio, Chi	385	65	122	3	29	.317
Harper, Mil	395	73	125	22	52	.316
Monday, Oak	251	44	78	6	21	.311
R. Smith, Bsn	377	69	117	14	40	.310
Cater, NY	382	49	118	5	55	.309

Inscrits au Parc Richelieu

CE SOIR

PREMIERE COURSE
Trot – N.G. $1,500 Bourse: $1,300
3 – Wauhella S. Grisé 3-1
5 – Belle Frost L. St-Jacques 7-2
7 – Bean Mar Mic R. Gagné 4-1
2 – Little Otto J.G. Lareau 9-2
4 – Soapy Mir R. Meilleur 5-1
8 – Two Mountains Dove R. Grandmaison 6-1
1 – Rumlee G. Filion 8-1
6 – Will Frost Pas nommé 8-1
Aussi éligible:
Tranqoil Special C. Emond

DEUXIEME COURSE
Amble – à réclamer $2,000 Bourse: $1,100
3 – Chipman's Direct J. Foley 3-1
6 – Dart Mir P. Lachance 7-2
4 – Hurry Doctor M. Turcotte 4-1
7 – Brushoff Wick A. Lavallée 9-2
8 – Pee Wee Adios Pas nommé 5-1
1 – Follow Abe M. Polowahchuck 6-1
2 – Nosey's Brother S. Grisé 8-1
5 – Battle D. Adios R. Moreau 8-1

TROISIEME COURSE
Amble – N.G. $3,500 Bourse: $1,800
4 – Byrd Time Y. Desjardins 3-1
7 – Indian Ruler Pas nommé 7-2
2 – Lightning Dream D. White 4-1
6 – Shadydale Streak S. Savignac 9-2
3 – Buds Dominion R. Ponton 5-1
8 – Sir Winston Pick Pas nommé 6-1
1 – Little Willie J.P. Gauthier 8-1
5 – Lord Salaberry N. Bardier 8-1

QUATRIEME COURSE
Amble – A réclamer $2,500 Bourse: $1,200
8 – Birddog A. Deguise 3-1
1 – Lu's Gi Gi G. Villemure 7-2
6 – Pesky D. S. Grisé 4-1
7 – Charlie Adios C. Brière 9-2
2 – Dell Cash Pas nommé 5-1
4 – P.G. Demor G. Filion 6-1
3 – Mighty Go R. Coutu 8-1
5 – Adios M. Angus C. Emond 8-1
Aussi éligible:
Smash Rythm Pas nommé

CINQUIEME COURSE
Amble – A réclamer $1,500 Bourse: $1,100
6 – Karen Mc G. Filion 3-1
5 – Mischief Long T. Miller 7-2
7 – Edbra Wilson Y. Plouffe 4-1
2 – Hubrail Pas nommé 9-2
1 – Peanut Boy C. Rocheleau 5-1
4 – Zelda C. Pas nomm 6-1
3 – Primrose Adios R. Gagné 8-1

SIXIEME COURSE
Amble – A réclamer $3,500 Bourse: $1,300
3 – Mr. Oregon Y. Gamache 3-1
1 – Darn Good Scout Pas nommé 7-2
4 – Chief Pilot G. Filion 4-1
7 – Bim Beau Pas nommé 9-2
6 – Flying Hank Pas nommé 5-1
2 – Glade Run Pas nommé 6-1
5 – Koni Lu Bunter Pas nommé 8-1
8 – T.M. Pass R. Grandmaison 8-1

SEPTIEME COURSE
Amble – A réclamer $4,500 Bourse: $1,400
1 – Amana Hanover M. Giguere 3-1
2 – Sharp Express G. Filion 7-2
6 – Landsweep Y. Gamache 4-1
8 – Warspite Pas nommé 9-2
4 – Camden Paloma Pas nommé 5-1
3 – Active Bud S. Grisé 6-1
5 – Baylor Hanover Pas nommé 8-1
7 – Armbro George Y. Desjardins 8-1

HUITIEME COURSE
Amble Handicap – ouvert Bourse: $5,000
6 – Meadow Lenco C. St-Jacques 3-1
3 – H.M. Pace Pas nommé 7-2
4 – King Tar Pas nommé 4-1
5 – Tiger Paws Pas nommé 9-2
2 – Mr. Galophone C. Gagnon 5-1
1 – Black Sire J.G. Lareau 6-1

NEUVIEME COURSE
Amble Richelieu – 3 ans. Prop. Can.
Bourse: $13,100
6 – Keystone Pat J. Hayes 3-1
2 – Shreik G. Filion 7-2
1 – Newstar Mir M. Giguère 4-1
4 – Regal Don Y. Catelier 9-2
5 – J.T. Parker R. Samson 5-1
3 – Abe Senator Y. Gamache 6-1

DIXIEME COURSE
Amble – N.G. $2,000 Bourse: $1,400
1 – Mr. Wklo J. MacGregor 3-1
6 – Hal J. Drummond G. Dumont 7-2
3 – Armbro Jimmy M. Lachance 4-1
7 – Billy's Bow Pas nommé 9-2
2 – Erney Goose Y. Gamache 5-1
4 – Tuffy C. Bunter G. Villemure 6-1
5 – Beppi T. Miller 8-1
8 – Armbro Imprint G. Contant 8-1

DEMAIN APRES-MIDI

PREMIERE COURSE
Trot à réclamer $4,500 BOURSE: $1,400
1- Debbies Boy G. Filion 3-1
7- Katys Bert R. Bouthilier 7-2
3- Barlin Mars S. Grise 4-1
2- Robb N Lee G. Villemure 9-2
4- Lady Scandal Pas nommé 5-1
6- Major Edgewood Pas nommé 6-1
5- Earley Return T. Miller 8-1

DEUXIEME COURSE
Amble à réclamer $1,500 BOURSE: $1,100
1- Glenda Doyle A. Boucher 3-1
3- Crhistian Abe M. Lachance 7-2
6- Shermar Bill R. Coutu 4-1
5- Armbro Explorer G. Sancouy 9-2
4- Easy On A. Deguise 5-1
7- Tammy Chief Y. Gamache 6-1
8- Wildcat Mir J.M. Savard 8-1
2- Chester Time R. Savignac 8-1
Aussi éligible:
Lawde Bird G. Filion

TROISIEME COURSE
Amble à réclamer $4,000 BOURSE: $1,400
2- Elmer C. C. Cyrenne 3-1
3- Morant R. Bouthilier 7-2
4- Extra G. Filion 4-1
6- Shady Valley A. Deguise 9-2
7- Hay Man Pas nommé 5-1
1- G.P. Ibaf S. Grise 6-1
5- Constant Yankee Y. Gamache 8-1

QUATRIEME COURSE
Trot Conditions – non-gagnant $3,500
BOURSE: $2,000
6- Winger Lobell C. St-Jacques 3-1
4- Serki R. Pas nommé 7-2
5- Keystone Scot Y. Gamache 4-1
1- Gloria Elkington P.E. Alain 9-2
3- Armbro Gazelle J. Cyrenne 5-1
2- Tag Joy J. Hébert 6-1
7- Rodettes Boy T. Miller 8-1
8- Dotties Boy G. Bouvrette 8-1
Aussi éligible:
Frug J.T.W.

CINQUIEME COURSE
Amble à réclamer $2,000 BOURSE: $1,100
1- Hearty ares P. Lachance 3-1
2- Jay Arden J. Cyrenne 7-2
3- Pro Symbol Pas nommé 4-1
8- Dream Pilot G. Filion 9-2
6- Brad Fedor Y. Plouffe 5-1
4- Showells Adios N. Bardier 6-1
7- Lou Arden J.L. Blais 8-1
5- Morry Dares J. Harris 8-1

SIXIEME COURSE
Amble à réclamer $2,000 BOURSE: $1,200
1- Fleche Coloniale S. Grise 3-1
3- Houdaille M. Bouvrette 7-2
7- Arleen B. Côté 4-1
6- Mr. Chockoyotte Pas nommé 9-2
2- Deep Acre G. Filion 5-1
4- Hobo Lem M. Turcotte 6-1
5- Burn Master T. Miller 8-1

SEPTIEME COURSE
Trot conditions non-gagnant $2,000
BOURSE: $1,400
5- Speed chic L. Bergeron 3-1
3- Dave G. Pas nommé 7-2
2- Golden R. Scot B. Côté 4-1
4- Sharp Hoot Y. Gamache 9-2
1- Midas Hanover Pas nommé 5-1
8- Gentleman Mir P.E. Alain 6-1
6- Allans Pride Pas nommé 8-1
7- Cabonda Saunders G. Groulx 8-1
Aussi éligible:
Dillers Duke A. Lavallée
Carole Kay C. Rocheleau

HUITIEME COURSE
Amble à réclamer $5,500 BOURSE: $1,500
2- Federalist J. Hébert 3-1
3- Speedy Pointer Y. Gamache 7-2
8- Hawaiian Gal Pas nommé 4-1
6- Dukes Victor Pas nommé 9-2
5- Bye Yall D. White 5-1
1- Magnolia L.J. Blais 6-1
7- Pepper Mir S. Grise 8-1
4- Magic Rice G. Filion 8-1

NEUVIEME COURSE
Trot préférés handicap – BOURSE: $4,000
6- Oldtown J. Hébert 3-1
5- Old Folks B. Côté 7-2
4- Uncle Richard J. Hayes 4-1
2- Lincoln Land Abe Y. Gamache 9-2
3- Dark Flash G. Filion 5-1
1- Aqua Duke L. St-Jacques 6-1

DIXIEME COURSE
Amble conditions non-gagnant $1,500
BOURSE: $1,300
2- Houdini G. Bouvrette 3-1
4- Barefoot Boy Pas nommé 7-2
6- Haughton Mir Pas nommé 4-1
7- Reely Swift R. Bouthilier 9-2
8- Scotch Genesee T. Miller 5-1
1- Victory Knightness D. Filion 6-1
5- Royal David C. Emond 8-1
3- Petula Lobell C. Gagnon 8-1

1 – Gary Sutherland
2 – John Bateman
3 – Bob Bailey
4 – Gene Mauch
6 – Ron Fairly
7 – Bobby Wine
9 – Mack Jones
10 – Rusty Staub
11 – Ron Brand
12 – John Boccabella
14 – Marv Staehle
16 – Claude Raymond
18 – Steve Renko
20 – Adolfo Phillips
22 – Rich Nye

Il s'en passe des drôles au Parc Jarry.

24 – Mike Wegener
25 – Dan McGinn
26 – Bill Stoneman
27 – Jim Britton
28 – Mike Marshall
29 – Howie Reed
31 – Jerry Zimmerman
32 – Cal McLish
33 – Dick Williams
34 – Jimmy Bragan
35 – Jim Fairey
36 – John Strohmayer
39 – Coco Laboy
42 – Jim Gosger
43 – Don Hahn
44 – Carl Morton

PITTSBURGH: Lundi et mardi à 8h.05.

Billets: Parc Jarry, Edifice Dominion Square, Place Ville Marie, Simpson, magasins Miracle Mart et tous les centres T.R.S.
Renseignements: 875-2300

expos

© Club de Baseball Montréal Ltée - 1970

Texaco Canada Limited a maintenu son revenu net durant les 6 premiers mois de 1970

potins financiers

La Bourse de Londres s'est raffermie au cours de la dernière séance de la semaine. Les valeurs accusaient de fortes fluctuations sur la Bourse de Toronto, hier, et sur les Bourses de Montréal et Canadienne, les tendances paraissaient, hier, plutôt de nature fractionnaire. L'appel, lancé la veille au soir par Nixon, aux Arabes et aux Juifs d'accepter les pourparlers pacifiques de Rogers, n'a guère eu d'influence hier matin sur la Bourse de New York et l'indice des industriels de DJ clôturait hier 1.64 point plus bas à 733.09.

●

Canron Ltée a vu ses bénéfices augmenter durant le 1er semestre de 1970.

●

Le comportement tardif des valeurs canadiennes et américaines hier porterait, à croire que leur tendance serait encore erratique au début de la semaine prochaine, à moins que la consolidation des positions soit terminée par suite des nombreuses prises de profits ces jours-ci.

●

L'acceptation de principe par la majorité des membres du gouvernement d'Israël de la proposition de cessez-le-feu entre Juifs et Arabes, formulée la veille au soir à la TV par le président des E-U, n'a eu qu'une influence éphémère sur Wall Street. Ce marché avait, évidemment, escompté cette nouvelle. Ce serait aussi dû au fait que Washington semble vouloir prolonger les hostilités au Vietnam et dans toute l'Indo-Chine où les Russes y sont moins menaçants qu'au Moyen-Orient.

●

Un accord serait intervenu entre les Laboratoires (Roussel-UCLAF) en faveur d'un abaissement des prix de certains produits pharmaceutiques affectant les actions de ces entreprises en fin de semaine.

●

Nos lecteurs trouveront lundi le rapport de la Commission des valeurs mobilières du Québec re; Mills Spence & Co. Après avoir gagné 5 ½ points au début à N-Y, l'indice de DJ clôtura hier 1.64 points plus bas à 733.09. Il est évident que les industriels consolident encore leur position respective.

●

Reitman paiera, ce matin, à ses actionnaires des dividendes de 12,4 cts par action et Reynolds Aluminium distribuera $1.19 par action privilégiée, 4 3-4%. St-Lawrence Corporation paiera, aussi, ce matin 15 cts par action à ses actionnaires et Steel Company of Canada distribuera aux siens 30 cts par action.

●

La vogue des actions de Sherritt-Gordon, hier, est attribuable au rapport voulant que les recettes nettes de la compagnie durant le 2ième trimestre de cette année aient été de 38 cts l'action vs 18 cts durant la même période l'an dernier.

●

Price Corp. n'a gagné que 37 cts l'action durant les premiers 6 mois de cette année vs 48 cts durant la même période l'an dernier; ce qui s'est reflété sur ses actions quelque peu à la baisse, hier.

●

Bien qu'il n'y ait rien d'officiel, Atlantic Sugar aurait vu ses ventes cette année atteindre les $420,000,000 vs $357,400,000 durant l'exercice financier précédent.

●

Le blé ainsi que les cours de la fève soya étaient à la baisse, hier, sur le marché de Chicago.

●

A la veille "de la grande migration du mois d'août", les petits opérateurs sur la Bourse de Paris, seuls présents hier sur ce marché, ont éprouvé le besoin de mettre au net leur position et d'encaisser les bénéfices que les derniers jours de hausse leur ont apportés. Il y eut donc hier certain tassement des valeurs françaises et étrangères sur la Bourse de Paris.

●

En mai, la production de charbon était de 1,198,500 tonnes, soit 56.7% de plus qu'en mai 1969 (764,835 tonnes). On en a importé 2,932,398 tonnes contres 2,431,757 tonnes en mai 1969.

L'industrie a consommé 1,209,372 tonnes de charbon et 564,252 tonnes de coke, soit 142,416 tonnes de charbon de plus mais 1,126 tonnes de coke de moins qu'en mai 1969.

Des renseignements plus détaillés paraîtront dans le bulletin de service (Vol. 5, no 59, no 57-002) intitulé Energy Statistics et dans un autre bulletin intitulé "Statistique du charbon et du coke" (no 45-002), 20c/$2).

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

The Glengair Group Limited a inscrit des actions privilégiées en bourse de Montréal

Depuis l'ouverture de la Bourse de Montréal le 15 juillet 1970, le symbole au télescripteur des droits de souscription (warrants) d'actions de The Glengair Group Limited, émis en 1966, est changé en celui de "GG LA Wts".

Une demande a été faite aux autorités de la Bourse de Montréal pour l'inscription nouvelle de 3,496,980 actions privilégiées, ne comportant pas le droit de vote, d'une valeur au pair de $5.00 chacune. Ces actions comprennent une partie des unités émises en rapport avec l'offre de la compagnie effectuée le 29 avril 1970 aux détenteurs d'actions ordinaires et de "warrants" d'Atlantic Sugar Refineries Co. Limited, ne seront pas négociables pour le moment, attendant la mise en liberté des titres chez le dépositaire. Il y aura, alors, une date d'immatriculation de désignée et les certificats définitifs seront expédiés par la poste à chaque détenteur immatriculé.

Inscription d'actions additionnelles de Peace River Mining & Smelting

3,214,486 actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair de Peace River Mining & Smelting viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Cette inscription additionnelle couvre des actions ordinaires, émises et réservées pour fins d'émission comme suit:

1– 1,356,339 actions, émises conformément à l'offre de droits effectuée récemment par la compagnie et qui a expiré le 15 mai 1970.

2– 968,285 actions, émises en vertu de souscriptions reçues de personnes ou groupes figurant dans l'accord de déficience, apparaissant dans la même offre de droits.

3– 889,862 actions, réservées pour fins d'émission lors de la conversion de $1,245,807, montant principal, de déventures convertibles, 9 1/2%, émises en faveur d'une banque canadienne et qui font partie du financement mentionné antérieurement.

Allied Investors Syndicate Limited a inscrit, hier, ses actions sur la liste de la Bourse Canadienne

Un total de 3,297,594 actions ordinaires Allied Investors Syndicate Limited d'une valeur au pair de $0.10 (U.S.) dont 1,204,228 actions ordinaires sont émise et en circulation et 2,093,366 actions ordinaires sont réservées pour émission, ont été inscrites à la Bourse Canadienne vendredi 31 juillet 1970.

Le symbole au téléscripteur était "A I S"

Le siège social est à Shirley Street (P.O. Box 1451) Nassau, Bahamas.

La succursale est à Suite 2610, 800 ouest, boul. Dorchester, Montréal (Québec).

La compagnie a été incorporée en vertu de la loi des compagnies des Bahamas et son certificat d'incorporation a été émis le 5 juillet 1967.

Depuis sa fondation, la compagnie est activement engagée dans l'exploration minière et pétrolière dans l'Est et l'Ouest du Canada, en particulier au Labrador et à Terre-Neuve pour les métaux communs, et dans l'Ouest du Canada et sur la pente nord de l'Alaska pour l'exploration pétrolière.

Les propriétés suivantes appartiennent à la compagnie:

1) Terre-Neuve et Labrador: La compagnie détient par un accord d'exploration de cinq (5) ans, six propriétés s'élevant à 187,520 acres dans la province de Terre-Neuve et au Labrador et 1,171,200 acres de droits de pétrole au large sur les Grand Banks, Terre-Neuve.

2) Intérêts dans Anchor Pipe Lines Ltd: La compagnie a acquis 90% des intérêts de la compagnie le 25 juillet 1969, détenant certains intérêts dans le système de gaz naturel qui fournit du gaz naturel à des fermes en Alberta. Par la suite, la compagnie a vendu 50% de ses intérêts à Consolidated Ad Astra Minerals Ltd.

3) La pente nord de l'Alaska: En vertu d'un accord daté du 1er octobre 1969, la compagnie a acheté de Acroll Oil & Gas Ltd., un intérêt indivis de 10% dans certains baux, s'élevant à 28,160 acres dans la région.

4) La région Chauvin: La compagnie a acquis le 12 août 1969, de Nugent Sales & Services Ltd., un intérêt indivis de 30% dans certaines propriétés de pétrole, de gaz naturel et autres hydrocarbures, à l'exception des propriétés de charbon situées en Alberta, d'une superficie de 320.60 acres.

5) Hamilton Lake: La compagnie détient un intérêt indivis de 62½% dans le bail de pétrole et de gaz naturel no 90939 en Alberta.

6) Hamilton Lake (Champ Provost): La compagnie a acquis le 22 novembre 1969 un intérêt indivis de 16¼% dans les baux de pétrole et de gaz naturel nos 82302, 102644 et 124274 en Alberta.

7) Wainwright: La compagnie a acquis un intérêt de 33 1/3% dans le bail de pétrole et de gaz naturel no 106007 en Alberta, le 5 décembre 1969.

La direction et les directeurs de service comprennent MM. Frank O'Sullivan, président et administrateur, Edmonton (Alberta); Thomas P. Clarke, vice-président et administrateur, Edmonton (Alberta); Orville A. Tirnquest, secrétaire-trésorier, Nassau Bahamas; John Leslie Bodie, administrateur, Edmonton (Alberta); Robert MacDonald Hardy, administrateur, Edmonton (Alberta); Harry Workman, directeur général, Ville Mont-Royal (Québec).

Le capital autorisé de la compagnie est de 10,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $0.10 (U.S.) par action, divisé en 100 actions ordinaires d'une valeur au pair de $0.10 l'action et 9,999,900 actions privilégiées, convertibles, ne comportant pas le droit de vote, non-cumulative, dont 1,204,228 actions ordinaires sont émises et en circulation et 2,093,366 actions ordinaires sont réservées lors de la conversion des actions privilégiées en circulation.

Le registraire et agent de transfert est le Guaranty Trust Company of Canada 427 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Marcel CLEMENT

Au regard de 1969

Le revenu net de Texaco Canada Limited pour les six premiers mois de 1970 est estimé à $11,912,000 ou $1.22 par action ordinaire, comparativement à $12,009,000 ou $1.23 par action ordinaire pour la période correspondante de l'an dernier. (Le revenu des six premiers mois de 1969 comprenait toutefois un revenu extraordinaire de $1,765,000 ou 18 cents par action, provenant de la vente d'un édifice à bureaux et d'un terrain).

Le revenu brut des six premiers mois a passé de $166,363,000 en 1969 (revenu extraordinaire compris) à $173,533,000.

On estime à $5,148,000, soit $0.53 par action ordinaire, le revenu net enregistré au cours du second trimestre de 1970. Pour la même période l'an dernier, le revenu net était de $6,043,000 (revenu extraordinaire compris), soit 62 cents par action.

Selon le président M. A.G. Farquharson, la compagnie Texaco Canada Limited a connu une augmentation considérable de sa production d'huile brute, au cours des six premiers mois de 1970; cette augmentation est due en partie au niveau élevé des exportations d'huile brute vers les Etats-Unis, durant les premiers mois de l'année. On a aussi noté au cours de cette période, un accroissement des ventes de produits pétroliers ainsi qu'une intensification de la production dans les raffineries. Le président a fait remarquer toutefois que la production à la raffinerie de Port Credit descendit plus bas que le niveau prévu, par suite de l'entrée de produits raffinés provenant d'huile brute étrangère, dans cette portion du marché ontarien que la politique pétrolière nationale réserve en principe aux produits provenant d'huile brute canadienne. Si les produits raffinés étrangers continuent d'envahir ce marché, il pourrait en résulter un ralentissement accru de la production dans les raffineries, aux dépens de l'industrie de l'huile brute dans l'ouest du Canada.

Les prix généralement inadéquats des produits pétroliers, de même que l'envahissement des marchés du Québec et de l'Ontario par les produits importés – notamment l'essence – et la tendance inflationniste des coûts ont entraîné un rapport de capital insuffisant, ne répondant pas aux besoins de la croissance future de l'industrie canadienne du pétrole, de conclure M. Farquharson.

L'homme et les ressources naturelles

Prix décerné par la Compagnie Internationale de Papier du Canada

Le prix national "L'homme et les ressources naturelles", attribué chaque année par la Compagnie Internationale de Papier du Canada, a été décerné conjointement à l'abbé Charles-Hector Deslauriers et à l'Association de la Vallée de la Rouge, pour l'année 1970.

Chacun des deux récipiendaires se partagera la somme de $3,000 rattachée au prix qui est octroyé à tout citoyen canadien ou à tout groupement canadien pour une contribution exceptionnelle à la conservation ou à l'aménagement des ressources naturelles ou à la recherche dans ce domaine.

Le montant de $3,000 vise à encourager le titulaire du prix à poursuivre son oeuvre; celle de l'abbé Deslauriers et de l'Association de la Vallée de la Rouge étant de redonner une vocation forestière et touristique à la région de la rivière Rouge, sise dans les Laurentides au Québec, ainsi qu'à relancer l'économie régionale.

La présentation du prix s'est déroulée pendant le congrès des Clubs 4-H du Québec, à Montréal.

L'un des plus importants prix de conservation des ressources naturelles a été remis conjointement hier à l'abbé Charles-Hector Deslauriers, curé de Mont-Tremblant village, et à l'Association de la Vallée de la Rouge. Ce prix, offert chaque année par la Compagnie Internationale de Papier du Canada, est remis avec une somme de $3,000 à un citoyen ou à un organisme canadiens qui s'est signalé dans le domaine de la conservation des ressources naturelles. Ci-haut, dans l'ordre habituel: MM. Raymond-N. Dupré, président de l'Association de la Vallée de la Rouge; Joffre Miville-Dechêne, vice-président de la CIP du Canada; et l'abbé C.-H. Deslauriers.

Au moment de remettre le prix à l'abbé Deslauriers, M. Joffre Miville-Dechêne, vice-président de la CIP du Canada, a dit: "S'il est un Canadien dont l'oeuvre mérite d'être soulignée, c'est sans contredit celle de l'abbé Deslauriers, curé de Mont Tremblant village, président-fondateur de l'Association de la Vallée de la Rouge, aumônier national des Clubs 4-H. Cet homme est un apôtre de la conservation des ressources naturelles depuis plus de 50 ans et son action se fait sentir à l'étendue de la province, du pays."

C'est le Dr R.-N. Dupré, président actuel de l'Association de la Vallée de la Rouge, qui a accepté le prix au nom de l'Association.

"Les travaux de reboisement d'une région défrichée, qui n'a jamais eu de véritable vocation agricole, ont permis à la vallée de la rivière Rouge de fournir à nouveau un gîte à la faune, d'éviter l'érosion des sols et de relancer l'économie régionale. Ces travaux, nous les devons à l'Association de la Vallée de la Rouge," a déclaré M. Dechêne.

Le prix "L'homme et les ressources naturelles" fait partie intégrante du Centre écologique CIP, Harrington (Québec). Ce Centre est consacré à l'éducation de la jeunesse et des adultes sur les problèmes se rapportant aux ressources naturelles.

C'est la quatrième année que le prix national de la CIP du Canada est octroyé. L'an dernier, il avait été décerné à l'Association forestière canadienne. Les Clubs 4-H du Québec sont dépositaires du prix de la CIP du Canada.

À noter...

En juin 1970, la production de carreaux pour sols fabriquées d'amiante vinylique a atteint 7,093 tonnes (15,386,571 pieds carrés) contre 8,157 tonnes (17,213,629 pieds carrés) en juin 1969. La production du premier semestre de 1970 était de 38,091 tonnes (81,792,360 pieds carrés) contre 49,952 tonnes (108,891,544 pieds carrés) en 1969.

On trouvera des renseignements plus détaillés dans le bulletin intitulé "Carreaux pour sols, en asphalte ou en amiante vinylique" (No 47-001, 10c./$1).

●

St. Maurice Gas Inc. Un total de 100,000 actions ordinaires additionnelles d'une valeur nominale de $1.00 chacune ont été inscrites sur la Bourse Canadienne. Ces actions représentent les actions mises de côté pour fins d'émission dans le cadre de l'option octroyée au président de la compagnie le 19 mai 1970.

Cours du dollar

NEW YORK (PC) – Le dollar canadien, par rapport à la devise américaine, a gagné 1-32 à 97 31-64, hier. La semaine précédente, il cotait à 97 1-64.

La livre sterling a perdu 1-64 à $2.39 5-64.

MONTREAL (PC) – Le dollar américain, par rapport à la devise canadienne, a perdu 1-16 à $1.02 9-16, hier.

La Livre sterling a perdu 3-16 à $2.45 3-16.

Activités sur nos deux marchés locaux à bestiaux

Arrivages peu nombreux cette semaine

(PC) – Les arrivages étaient peu considérables, cette semaine sur le marché aux bestiaux de Montréal, mais la demande et les prix étaient bons. Le marché était actif.

Aux marchés de l'est et de l'ouest, les arrivages se chiffraient par 1,302 bêtes à cornes, 1,625 veaux, 117 porcs et 191 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix rapportaient de 32.50 à 33.50; la bonne qualité, 30.25-32.25; la qualité moyenne, 28.25-30; la qualité commune, 24.75-28.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de 22.50 à 24.50; la qualité moyenne, 21-23.25; la qualité commune, 19-21.25; conserves et charcuterie, 15-19.

Le prix des génisses de choix variait de 26.50 à 28; la bonne qualité, 25.25-26.25; la qualité moyenne, 24-25; la qualité commune 19-23.50.

Les bons boeufs rapportaient de 25.75-28.50; les qualités moyenne et commune, 22.50-25.50.

Les bons veaux valaient de 39-42; la qualité moyenne, 35-39.50; la qualité commune, 25-36.50.

Le mouton de bonne qualité se vendait de 12-16.50; la qualité commune 8.50.

L'agneau de bonne qualité rapportait de 31 à 34.

Il n'y a pas eu suffisamment de ventes de porcs pour pouvoir établir un prix.

Dividendes

Cara Operations Ltd., 5 cents, le 30 septembre, inscription le 31 août.

Profits et ventes sensiblement plus élevés pour Domtar

MONTREAL – Le revenu net consolidé de Domtar Limitée pour les six premiers mois de 1970 s'élève à $9.1 millions, soit 61 cents par action ordinaire, par comparaison à $7.3 millions, soit 48 cents par action ordinaire pour le semestre correspondant de 1969. Les bénéfices du deuxième trimestre de 1970 se sont élevés à $4.9 millions, soit 33 cents par action ordinaire par comparaison à $4.8 millions, soit 31 cents par action ordinaire pour le trimestre correspondant de 1969.

Avec un total de $232.6 millions, le chiffre des ventes du premier semestre s'est accru de $9.2 millions par rapport à celui de la période correspondante de 1969, tandis que les revenus de placements et divers se sont élevés à $3.5 millions cette année comparativement aux $3.3 millions en 1969. Les coûts des ventes, frais de ventes et d'administration ont atteint $203.9 millions pendant le premier semestre 1969, par comparaison à $198.2 millions pour la même période en 1969.

NOTE: La Société a accepté la proposition du ministère du Revenu national concernant la détermination du revenu de ses installations de production qui se qualifient pour une exonération d'impôt de trois ans en vertu des stipulations de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu.

Les chiffres du revenu net ci-dessus reflètent l'effet de cet accord, les chiffres de 1969 ayant été régularisés comme il se doit par rapport à ceux de l'année précédente.

L'accord a eu pour effet d'augmenter de $2,200,000 (soit 15 cents par action ordinaire) le revenu net rapporté pour l'exercice clos le 31 décembre 1969 et de $900,000 celui des années précédentes.

Résultats Semestriels
(Non vérifiés)

(En millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 1970	Trimestre terminé le 30 juin 1969 (régularisé)	Semestre terminé le 30 juin 1970	Semestre terminé le 30 juin 1969 (régularisé)
Ventes	$120.9	$117.9	$232.6	$223.4
Revenus de placements et divers	1.8	1.7	3.5	3.3
Coûts et dépenses	114.8	111.6	221.9	215.5
Revenu avant déduction des impôts sur le revenu et intérêts minoritaires	7.9	8.0	14.2	11.2
Revenu net	4.9	4.8	9.1	7.3
Par action ordinaire (déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées):				
Revenu net	$ 0.33	$ 0.31	$ 0.61	$ 0.48

Plusieurs critiques très pertinentes faites par l'Ass. des Distillateurs Can.

OTTAWA – Soulignant l'importance, pour l'économie canadienne, de l'activité des entreprises canadiennes à l'étranger aussi bien qu'au Canada, l'Association des Distillateurs Canadiens a présenté au Comité de la Chambre des Communes sur les Finances, le Commerce et les Affaires économiques un mémoire de cinquante pages dans lequel elle demande la suppression ou la modification profonde des propositions du Livre blanc qui concernent l'intégration de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, ces propositions risquant d'entraver les activités des entreprises canadiennes à l'étranger.

L'Association était représentée aux audiences par M. G. Ross Herington, de Montréal, président de l'Association des Distillateurs Canadiens, et par Me. Philip F. Vinebery, C.R., de Montréal, à titre de conseil de l'Association.

L'Association concède que les auteurs du Livre blanc n'ont certainement pas voulu être injustes envers les entreprises canadiennes faisant affaires dans d'autres pays mais, affirme-t-elle, leurs propositions n'en porteraient pas moins préjudice à de telles activités. Et le mémoire d'ajouter: "Il nous semble que les succès remportés par nos entreprises à l'étranger devraient nous pousser à favoriser plutôt qu'à décourager le rayonnement de l'activité canadienne vers les autres pays".

L'Association, dont beaucoup de membres possèdent de vastes réseaux de filiales et de succursales à travers le monde, affirme que les conséquences qu'aurait la proposition d'intégration sur les activités à l'étranger seraient assez néfastes pour que la proposition soit rejetée.

Si le régime d'intégration était adopté tel que proposé dans le Livre blanc, les actionnaires des entreprises canadiennes ayant des activités dans des pays n'ayant pas conclu de convention fiscale avec le Canada ne bénéficieraient, pour les impôts payés par les entreprises dans d'autres pays, que d'un dégrèvement d'un maximum de 15 pour cent, soit le montant de la retenue fiscale sur les dividendes. Par contre, les détenteurs canadiens d'actions d'entreprises qui ne font affaires qu'au Canada et qui, par conséquent, ne contribuent pas un sou à la balance des paiements internationaux du Canada, bénéficieraient d'un avoir fiscal de 50 pour cent sur le revenu majoré.

Ainsi, fait observer le mémoire, les actionnaires canadiens de filiales d'exploitation situées dans les pays avec lesquels le Canada aurait conclu des conventions fiscales et dans lesquels le taux d'imposition est, comme aux Etats-Unis, de 50 pour cent environ, paieraient à peu près 15 pour cent de plus d'impôt sur le revenu, mais ils n'auraient droit qu'à un dégrèvement maximum de 15 pour cent, contrairement aux 50 pour cent qui leur seraient offert si l'activité se situait entièrement au Canada. En outre, seuls pourraient être rapatriés au Canada, sans être imposés, les dividendes provenant de pays avec lesquels le Canada aurait une convention fiscale.

Le Livre blanc promet que le gouvernement entreprendra des efforts vigoureux pour élargir son réseau de conventions fiscales et qu'il retardera jusqu'en 1974 l'application de nouveaux règlements; mais, affirme le mémoire, les délais sont hasardeux et les résultats, incertains. D'ici là, les compagnies canadiennes travaillant dans les pays n'ayant pas de convention fiscale avec le Canada seraient frappées d'une "pénalité fiscale spéciale" sur les dividendes provenant de ces pays.

L'Association mentionne encore d'autres raisons justifiant l'abandon de la proposition d'intégration, ou tout au moins sa modification profonde. Elle ajoute que si l'on désire retenir, dans une certaine mesure, le principe de l'intégration, il serait plus pratique de porter à 25 pour cent le dégrèvement pour dividende, qui est actuellement de 20 pour cent, et de supprimer les remboursements. Il faudrait, en tout état de cause, que les actionnaires continuent à être entièrement dégrevés pour les impôts payés sur les revenus d'exploitation étrangers.

"La proposition qui vise à interdire complètement et arbitrairement la déduction des frais de représentation et de congrès préoccupe considérablement notre Association", déclare de plus le mémoire. Dans bien des cas, affirme-t-il, les congrès sont en quelque sorte des séminaires de perfectionnement et des réunions de formation qui, dans d'autres circonstances, resteraient exonérés. Les congrès sont très fréquemment utiles aussi pour promouvoir les affaires et étendre les débouchés; par conséquent, les dépenses qu'ils occasionnent font légitimement partie des frais d'exploitation. Le mémoire conclut donc: "Il faudrait continuer à autoriser, à titre de frais d'exploitation, les dépenses raisonnables en rapport avec les congrès commerciaux et professionnels et avec la représentation".

Le mémoire ajoute d'ailleurs que l'interdiction de déduire les frais de représentation serait injuste envers les petites entreprises qui n'ont pas les moyens de faire de la publicité à grande échelle. L'appartenance à des clubs est aussi, pour les grandes compagnies comme pour les entreprises indépendantes et les membres des professions libérales, un moyen d'accès à des débouchés nouveaux importants. L'Association fait donc observer que l'exclusion de ces dépenses non seulement entraverait les ventes des entreprises mais, ce qui est plus grave, entrainerait en outre une baisse de l'emploi dans les secteurs de l'hôtellerie, des loisirs et des voyages. Etant donné que 80 pour cent du prix de détail des spiritueux revient aux Trésors fédéral et provinciaux, la baisse des recettes publiques serait bien plus grande encore que les pertes du secteur privé.

L'Association ajoute: "Si le gouvernement considère que les dépenses de ce genre doivent être traitées avec plus de rigueur pour éviter les abus, il pourra le faire en appliquant d'une façon plus efficace les dispositions actuelles concernant la non-déductibilité des dépenses abusives et des frais qui n'ont pas été faits dans le but d'accroître les revenus".

Fonds mutuels

Cours fournis par: F.I. DuPont, Glore Forgan & Co.

FONDS	OFF.	DEM.
Abbey North Am.	1.04	–
Adanac	1.78	1.95
xAffiliated Fund Inc.	6.24	6.75
A.G.F. Special Fund	2.06	–
All Cdn.Compound	6.23	6.81
All Cdn. Dividend	7.26	7.93
All Cdn. Revenue	5.76	5.99
All Cdn. Venture	3.12	3.41
xAmerican Business Shares	2.84	3.07
American Growth Fund	4.20	4.61
Andreae Equity	3.59	3.92
Assoc. Investors	4.58	4.63
Beaubran Corp.	37.44	40.66
xBoston Fund	7.18	7.85
xBullock Fund	11.67	12.78
Canada Growth	4.78	5.23
Cdn. Sec. Growth	4.10	4.51
Cdn. Gas & Energy	11.37	12.43
Cdn. Inv. Fund	3.99	4.38
Cdn. Trusteed Income	4.49	4.90
Canafund	53.39	56.06
Canagex	8.11	8.45
Champion of Canada	6.58	7.19
C. I. Leverage	2.68	2.94
Collective Mutual	4.94	5.42
Commonwealth International	10.90	11.95
xCompetitive Capital		
Corporate Investors	4.74	5.18
Corporate Inv. Stock Fund	4.35	4.75
xDividend Shares	3.67	3.48
Dominion Compound	4.29	4.66
Dominion Equity	5.51	5.73
xDreyfus Fund	9.87	10.82
Dynamic Fund	3.28	3.31
Exec. Fund of Canada	5.62	6.16
Exec. Fund Intl.	3.61	–
Federated Financial	3.31	3.64
Federated Growth	3.87	4.25
xFidelity Trend	19.09	20.86
First Participating	14.45	15.79
Fonds Collectif "A"	5.63	6.16
Fonds Collectif "B"	4.76	4.90
Fonds Collectif "C"	7.45	8.14
Fonds Desjardins "A"	3.50	–
Fonds Desjardins "B"	4.28	–
Fraser Fund	2.35	2.58
GIS Compound	7.16	7.83
GIS Income	2.79	3.05
Growth Equity	5.47	6.01
Growth Oil & Gas	18.40	–
Industrial Growth	4.78	5.25
Investors Growth	9.49	10.38
Investors Intl.	5.72	6.26
Investors Mutual Fund of Canada	4.69	5.13
IOS Intl. Ltd.	4.65	5.10
IOS Regent	7.23	7.90
IOS Cdn. Venture	3.05	3.33
IOS Pension		
Keystone Canada	5.09	5.60
Keystone Canada K-2	4.04	4.42
xKeystone Custodian S-1	15.35	16.75
xKeystone Custodian S-4	3.45	3.77
xKeystone Polaris	2.94	3.23
xLexington Research	12.52	13.68
Mass. Growth	9.51	10.39
Mass. Inv. Trust	12.37	13.52
Mutual Accumulating	4.29	4.72
Mutual Bond	8.39	8.79
Mutual Growth	3.70	4.07
Mutual Income	4.20	4.62
Natural Resources	6.50	7.10
Natrusco	10.81	11.35
xPerformance Plus	2.57	2.81
Planned Resources	4.93	5.42
Fonds P.E.P.	2.82	3.11
Prêt et Revenu Canada	5.53	6.08
Prêt et Revenu Américain	8.07	8.87
Principal Growth	3.48	3.82
Putnam Inv. Fund	5.86	6.40
Putnam Growth	8.38	9.16
Provident Mutual	3.73	4.08
Provident Stock Fund	4.72	5.17
Radisson R. I.	2.46	–
Royfund	4.64	4.78
Spec Funds	7.29	7.96
Taurus Fund	3.80	4.18
United Accumulative	4.09	4.49
United American	1.82	2.00
United Horizon	2.34	2.56
United Venture	3.18	3.49
Univ. Savings Equity	6.03	6.59
Wellington Fund	10.11	11.05
Xanadu	3.35	3.67
York Fund of Canada	4.01	4.36

xEn monnaie américaine

Bourse de N-Y

(AFP) – La tendance a de nouveau été étroitement irrégulière vendredi à Wall Street. La cote s'est inscrite en progrès sensible à l'ouverture à la suite de l'acceptation du plan Rogers par Israël mais des prises de bénéfices ont été enregistrées dès que l'indice des industrielles Dow-Jones a atteint 740 et les investisseurs ont alors à nouveau fait preuve de prudence. La presque totalité des avances initiales a été perdue et en clôture le nombre des gains l'emportait à peine sur celui des pertes.

Les transports aériens, à l'exception d'American Airlines, les matériaux de construction, les grands magasins et les aluminiums ont été soutenus, de même que les alimentaires et les chimiques où DuPont de Nemours et General Foods ont cependant cédé un point. Les sidérurgiques et les caoutchoucs se sont améliorés par endroits. Merck a de nouveau cédé du terrain aux pharmaceutiques, hésitantes, et les électroniques, les papiers et les télévisions se sont alourdies. Repli de quatre points de Walt Disney Productions aux cinémas mais avance d'un point de Standard Oil (New-Jersey) aux pétroles. Les ordinateurs, les automobiles et les mécaniques ont été irrégulières.

Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) – Les prix ont effectué une remontée, hier, à la Bourse de Montréal, tous les secteurs ayant enregistré des gains. Le volume des transactions est demeuré léger, sauf pour les "blue-chip".

Le secteur des papiers a pris la tête des gains et l'indice composé et celui des valeurs industrielles ont remonté de plus d'un point.

Canadian Industries a gagné 1-2 à 9 1-4.

Dans les mines et pétroles, Westcoast Transmission a gagné 1 3-4 à 20 1-4; Cominco a gagné 1 à 21 1-G; Aquitaine, 3-8 à 21 3-4; Inco 1-4 à 39 1-2; Impérail Oil, 1-8 à 17 1-4. Noranda a perdu 1-4 à 28.

MacMillan – Bloedel et Abitibi Pulp and Paper ont gagné chacun 1-2 respectivement à 26 1-4 et à 8.

Price Corp. a perdu 1-8 à 7 3-8.

Dans le secteur bancaire, la Banque Royale a gagné 1-4 à 21 3-4; la Banque de Commerce, 1-8 à 19 1-4. La Banque de Montréal a perdu 1-4 à 14 7-8 et le Royal Trust, 1-4 à 26 1-4.

Moore Corp. a gagné 7-8 à 29 1-2; Placer Development, 3-4 à 32; Alcan, 3-4 à 21 1-8; Dominion Glass, 3-4 à 11 1-2.

Jamaica Public a perdu 2 à 45; Les Ciments Lafarge du Canada, 1-2 à 35 1-2; Chemcell, 10 à 4.65.

Transcanada Pipeline est demeuré inchangé à 28 1-4.

A l'indice, les papiers ont gagné 1.82 à 88.75; les valeurs industrielles, 1.43 à 160.23; les services publics, .57 à 129.33; les banques, .51 à 166.79. L'indice composé a gagné 1.17 à 155.44.

Le volume combiné des transactions de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne a été de 774,800 actions, au regard de 848,500 la veille.

Bourse de Toronto

TORONTO PC – La Bourse de Toronto a enregistré hier d'importants gains, alors que le volume des transactions demeurait léger.

A l'indice, les valeurs industrielles ont gagné .99 à 157.36; les métaux communs, 1.05 à 93.68. Les aurifères ont perdu .14 à 150.40; les pétroles de l'Ouest, .07 à 155.32.

Le volume des transactions a été de 1,679,000 actions, au regard de 1,818,000 la veille.

Les gains ont dépassé les reculs dans la proportion de 254 à 153 et 197 titres sont demeurés inchangés.

Les gains les plus importants ont été enregistrés dans les secteurs bancaires, de l'alimentation, des mines industrielles, de la mise en marché, du papier et des produits forestiers et, enfin, des oléoducs.

Scott-Lasalle a gagné 1 1-2 à 23; Westcoast, 1 1-2 à 20; B.C. Forest, 1 1-4 à 25 1-4; Dominion Glass, 1 à 11 1-2; Hudson's Bay Oil and Gas, 1 à 39; Cominco, 1 à 21 1-4; Falconbridge, 1 à 148; Northgate, 5-8à 11 1-4; New Quebec Raglan, 1-2 à 18 1-2. Sherritt a gagné 3-4 à 19 7-8.

Indices des obligations à N. Y.

	20 Rails	10 Ind.	10 Util.	10 Frgn.	10 L-Y
Hier	49.8	75.3	78.2	89.9	73.4
La veille	50.3	75.2	78.2	89.9	73.3
Sem. der.	50.6	75.0	78.0	89.9	73.3
Mois der.	50.7	75.4	76.7	90.1	72.5
An der.	61.1	81.7	78.2	91.3	76.2
1970 haut	57.2	82.6	78.4	91.4	74.7
1970 bas	50.1	74.1	75.2	89.9	71.3
1969 haut	64.3	87.0	79.3	92.2	79.6
1969 bas	56.3	80.2	75.6	89.1	72.4

Billets du Trésor, à rendement accru

OTTAWA (PC) – Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée jeudi: $150,000,000, à un taux et un rendement moyens de 98.600 et 5.70 pour cent, au regard du même montant, à 96.618 et 5.62 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours: $40,000,000, à un taux et un rendement de 97.184 et 5.81 pour cent, au regard du même montant, à 97.189 et 5.80 pour cent il y a une semaine.

Fruits et Légumes

MONTREAL PC – Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures ce matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits

Pommes: MacIntosh A.C., $3.50 8 cellos de 5 lbs; Cortland, $2 à $2.25; A. C. $3 le boisseau, close et transparente, $3.00 à $3.50.

Fraises: $3.50 à $4.50 pour 12 chop.

Framboises: $3.50 à $4.00 pour 12 chop.

Bleuets: $3.50 à $3.75 pour 12 chop, $8.50 à $9 pour 16 pintes.

Légumes

Blé d'Inde: .20 à .25 la doz.

Brocoli: $2.50 à $2.75 la doz.

Chicorée et escarolle: $1.25 à $1.50 la doz.

Betteraves: .25 à .35 la 1-2 doz; $2.25 à $2.50 pour 50 lbs.

Carottes: .65 à .75 la doz. et $2.25 à $2.50 les 50 lbs.

Choux de Bruxelles: $6 pour 16.

Choux verts, $1.00 à $1.25 pour 16; rouge et savoy $2.00 à $2.50 pour 18.

Choux chinois: $2.75 à $3 pour 12.

Choux-fleurs: $2.75 à $3 pour 12.

Ciboulette: .90 à $1 la doz.

Concombres: de couches, .50 à .60 la doz.

Gourganes: $2.50 à $3.50 les 20 lbs.

Fèves jaunes et vertes: $1.00 à $1.25 les 20 lbs.

Epinards: $1.75 à $2.00 le minot; $2.00 pour 12 cellos de 10 onces.

Persil: .50 à .60 la doz.

Céleri: $3.50 à $3.75 pour 24; jumbo: $3 pour 15.

Laitue: frisée, $1.25 à $1.50 pour 2 doz; Boston, $1.00 à $1.50 pour 16; Iceberg, $1.50 à $2.00 pour 18; Romaine, $1.50 à $1.75 pour 20.

Naveaux: $1.75 à $2 la manne.

Oignons: $1.00 à $1.50 pour une doz de paquets.

Oignonnets: $1.25 à $1.50 pour 3 doz.

Piment: $2.50 à $3.00 la boîte.

Poireaux: .90 à $1.00 la doz.

Pommes de terre: Nouvelles: $1.80 à $2.00 les 50 lbs.

Radis: .50 à .55 la doz; $1.75 à $2 les 30 cellos de 6 ozs.

Rattini: $3.00 pour 2 doz.

Rutabaga: $3.00 à $3.50 les 50 lbs; .50 2 .60 paquet de six.

Tomates: rouges $4.00 à $5.00; roses $5.00 à $6.00 pour 20 lbs.

Zucchini: $1.50 les 20 lbs.

Très bon semestre pour le groupe BASF

L'un des dix plus importants manufacturiers de produits chimiques au monde, le Groupe multinational BASF dont le siège social est en Allemagne fédérale de l'Ouest, vient de déclarer une augmentation de ses profits pour le premier semestre 1970 qui se chiffrent à 26.2% de plus qu'en la même période l'an dernier.

Le chiffre d'affaires net du Groupe s'est élevé à $1393 millions, ce qui inclut les revenus de deux récentes acquisitions: la compagnie de produits chimiques Howards & Sons de Cornwall, Ont. et la compagnie de production d'encre d'imprimerie, le Groupe Siegle de l'Allemagne fédérale de l'Ouest. Ces résultats représentent une augmentation de 7.3% à comparer au même semestre de l'an dernier. L'augmentation a été supérieure à la moyenne pour les matières plastiques, les supports magnétiques, les produits phytosanitaires et les produits chimiques intermédiaires. La reprise de l'activité dans l'industrie du bâtiment a permis de développer la vente des produits destinés à ce secteur. Les ventes de colorants pour l'industrie textile ainsi que celles des fibres synthétiques ont été satisfaisantes.

Malgré une augmentation de $35 millions en salaires et appointements pour un effectif de 100,500 employés, le bénéfice net s'est accru à $63 millions, équivalant à 26.2% d'augmentation en rapport avec la même période de l'année précédente.

Les investissements, au sein du Groupe, atteindront $435 millions en fin 1970; inclus dans ce montant sont les investissements au Canada, tels que l'acquisition de Howards & Sons et la construction d'usines dans la Cité de Laval, près de Montréal, dont le coût initial est de $45 millions.

Le chiffre d'affaires du mois de juillet et les commandes en cours permettent de prévoir une évolution favorable des affaires au cours du deuxième semestre de l'année courante.

	Ind.	Gold	B M	W O
Hier	157.37	150.40	93.68	155.32
La veille	156.37	150.54	92.63	155.39
Sem. der.	154.88	153.85	91.56	142.51
Mois der.	151.81	160.15	89.85	121.80
An der.	171.40	172.32	101.45	230.49
1970 haut	187.18	190.01	121.00	231.00
1970 bas	141.43	138.77	81.66	108.14
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54

Indices à Montréal

	65IN	13UT	7BA	85CO	8PA
Hier	160.23	129.33	166.79	155.44	88.75
La veille	158.80	128.76	166.28	154.27	86.93
Sem. der.	156.69	126.72	167.82	152.51	82.77
Mois der.	151.72	122.37	160.76	147.44	83.00
1970 haut	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
1970 bas	144.35	115.86	148.29	129.22	81.00
1969 haut	207.15	159.30	206.12	197.12	136.47
1969 bas	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

Indices à New York

	30 Ind.	15 Rails	15 Util.	60 Stks.
Hier	386.6	105.8	123.0	243.8
La veille	387.0	106.2	122.2	243.8
Sem. der.	343.2	107.6	124.2	244.0
Mois. der.	361.2	98.0	114.0	227.0
An der.	434.8	154.2	140.7	294.0
1970 haut	416.2	143.5	141.2	279.8
1970 bas	334.3	95.8	113.2	221.7
1969 haut	513.5	217.7	159.1	360.9
1969 bas	392.5	129.8	127.9	260.8

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abel Black	1800	290	285	290	+ 5
Abitibi	18317	$8	7¼	8	+ ½
Acklands	1125	$5⅝	5¼	5⅝	+ ⅛
Ackland 2p	300	$10¼	10¼	10¼	
Acres Ltd	1375	$10¼	10	10	− ¼
Acres A pr	315	$36¼	36	36	− ¼
Acres wt	733	250	235	235	−35
A.G.F.M	200	445	430	445	− 5
Aimco Ind	475	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Alta Gas T	856	$43¼	43	43¼	+ ⅛
Alta G D p	536	$121	120	120½	+ 1
Alta Nat	150	$18⅛	18⅛	18⅛	− ⅞
Algo Cent	z115	$6⅝	6⅛	6⅛	
Algoma St	1975	$13⅛	12¾	12⅞	− ⅛
Alcn Al	11671	$21⅛	20⅝	21⅛	+ ⅝
Alcan pr	675	$26	25⅞	26	
Almin 2p	100	$31	31	31	
Anglo-c pr	300	$13¼	13	13	
Ang CT 290	50	$35	35	35	− 1
Anthes B p	z10	$73	73	73	
Aqutin	14225	$21⅞	21½	21¾	+ ½
Asbestos	1406	$28⅛	28	28	+ ⅛
Atl Sugar	1366	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Atl Sug A	325	$13⅞	13⅞	13⅞	
Atl Sug w	3800	150	140	150	+ 5
Auto El	200	400	385	400	+25
Bahama	3000	34	33	33	+ 2
Bank Mtl	5397	$15⅛	14⅞	15	− ⅛
Bank N S	1862	$18⅛	17⅞	18⅛	
Beavr Eng	z50	$5⅝	5⅝	5⅝	
Beaver L	3890	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Becker B p	200	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Beldng w	200	270	270	270	+ 5
Bell Canad	6703	$42⅝	42¼	42¼	− ½
Bell A pr	1160	$50⅛	49¾	49¾	− ½
Block Bros	675	300	295	295	− 5
Bombrder	175	$14½	14½	14½	− ¼
Bow Valy	3450	$13⅛	12⅝	12⅝	− ⅝
Bow-m pr	50	$37¾	37¾	37¾	+ ¼
Bramalea	3520	290	285	285	− 5
Bramal w	300	195	180	180	− 5
Brascan	1650	$13⅞	13⅝	13⅝	
Brdg Tnk p	100	$22	22	22	+1¼
BC Forest	1350	$25¼	25	25¼	+1¼
BC Frest p	z15	$40	40	40	
BC Sugar	980	$15⅝	15⅝	15⅝	− ⅛
BC Sugar p	z35	$14½	14½	14½	
BC Phone	z35	$61	59	61	
BCPh 5¾ p	45	$72	72	72	
Brinco	1170	405	400	405	+ 5
Burns Fds	1240	$8¾	8⅝	8⅝	
Calgary P	z25	$21⅞	21⅞	21⅞	
Calgy 540 p	25	$89	89	89	− 1
Campeau	250	315	315	315	+15
CD Sugar	200	$32	31½	32	+1¼
Can Cem L	190	$35¾	35½	35½	− ⅛
Can Malt p	150	82	82	82	
C Nor West	500	150	150	150	− 5
C Packrs	500	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅜
Can Perm	200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Cdn Brew	3097	$7½	7¼	7½	
C Brew Ap	50	$30	30	30	+ 1
CC Manag	1100	$10¾	10¾	10¾	
C Hydro	725	$14	13⅞	13⅞	− ⅛
C Imp Bank	5155	$19½	19⅛	19½	+ ⅛
C Ind Gas	7550	$9¼	9	9⅛	
CIL	850	$9	8¾	9	+ ⅛
C Interurb	z20	190	190	190	
C Intrurb p	1490	$6½	6⅜	6½	
C Marconi	400	340	330	330	
CP Inve pr	3505	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
CP Inve w	3077	485	475	475	− 5
CPR	4581	$54½	54¼	54⅜	
Cdn Tire	750	$22¼	22	22¼	+ ¼
Cdn Tire A	9921	$21	20½	21	+ ⅜
CWN Gas	z50	$14⅝	14⅝	14⅝	
CWN G 4 pr	300	$10	10	10	− ⅛
Canron	1000	$13⅛	12¾	12¾	− ¼
Capit Div	2700	135	130	135	+ 5
Cara	z50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Carrier JD	200	$5¼	5⅛	5¼	− ⅛
Cassidy L	100	375	375	375	+25
Chemcell	2115	475	460	465	− 5
Chrysler	1420	$22⅜	22	22	+ ⅛
CHUM B	120	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Codville A	2100	280	280	280	−15
Columbia	100	485	485	485	+10
Columbi p	100	$14¾	14¾	14¾	
Cmnc	12990	$21⅜	20⅞	21¼	+ 1
C Holiday I	450	$7⅞	7⅞	7⅞	
Computel	210	360	360	360	+10
Comtech	200	145	135	145	+15
Con Bath	945	$12	11⅞	12	+ ½
Con Bath p	z200	$16	16	16	
Con Bath w	510	85	80	85	+ 2
C Bath 68 w	500	375	375	375	
Con Bldg	900	98	97	97	
Con Textile	600	$12	12	12	
Con Distrb	225	$13½	13⅜	13⅜	+ ⅛
Cons Gas	3395	$16⅜	16⅛	16⅛	− ¼
Control F	300	160	160	160	− 5
Cornat Ind	5800	110	100	100	−10
Corp Food	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Cosms	300	205	190	205	+20
Costain R	225	425	425	425	+15
Crain R L	1195	$13	12⅞	13	+ ⅛
Crow Nest	50	$38½	38½	38½	+ ½
Crush Intl	3075	$10⅞	10¾	10⅞	
Cygnus A	800	475	475	475	
Cygnus B	720	495	495	495	+10
Dale-R	300	$5	5	5	
Dawson D	1100	400	400	400	−50
Distl Seag	2660	$46	45¾	46	+ ⅜
Dome Pete	746	$53½	53	53	+ ¼
D Bridge	350	$15½	15½	15½	
D Coal pr	500	$22⅜	22¼	22¼	+ ¼
Dofasco	5650	$20¾	20½	20¾	+ ¼
Dom Glass	1000	$11½	10¾	11½	+ 1
Dom Lime	z60	330	330	330	
D Magnes	1900	$7¼	6¾	7	+ ⅛
Dom Store	z65	$12⅝	12⅝	12⅝	
Domtar	1075	$12¾	12¾	12¾	
D Textie	1330	$12	11¾	12	
Du Pont	67063	$17½	17¼	17¼	+ ⅛
Econ Inv	385	$11	11	11	
Eddy Mtch	300	$13	13	13	+ ½
E-L Fin	100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
E-L Fin p	1250	$8½	8½	8½	
Electro ltd	575	$15¾	15¼	15¼	− ¾
Emco	z7	$10¾	10¾	10¾	
Erie D	145	$6¼	6¼	6¼	+ ½
Erie D A	425	$6	6	6	+ ½
Falcon	725	$148	147½	148	+ 1
Fam Play	1100	$9	8¾	9	+ ⅛
Fanny	z31	$14¼	14¼	14¼	
Fed Farm	100	160	160	160	
Fed Grain	430	$6	5⅞	6	− ⅛
Finning T	z75	$8⅝	8⅝	8⅝	
Fleet Mfg	700	95	90	95	
F Seasons	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
Fraser	300	$23¾	23	23	−1½
Gaz Metr	5230	400	390	400	
Gaz M 63w	1400	125	110	125	+ 5
Gaz M 66w	z50	105	105	105	
Gdn Mang	100	$5	5	5	− ¼
Gen Baker	400	325	320	320	−30
Gen Distrb	z25	$10¼	10¼	10¼	
GMC	525	$70¼	69⅝	69⅝	+ ⅛
Genstar L	4965	$9	8⅞	9	+ ⅛
Glendale	2500	445	440	445	+ 5
Glengair	300	225	220	220	− 5
Glenair U	100	$5¾	5¾	5¾	
Goodyer	400	$85	85	85	
GL Paper	660	$18¼	17½	18¼	+ ¾
GL Power	250	$16⅞	16⅝	16⅝	+ ⅜
GN Capital	z25	380	380	380	
Gt West Int	1400	330	330	330	+ 5
Gt W Life	z11	$42¼	40½	42¼	
Greyhnd	4025	$10½	10⅜	10½	+ ⅜
Gulf Can	2146	$16⅞	16⅛	16⅞	+ ⅛
Halifax D	300	150	150	150	
H Group pr	30	$81	81	81	
Hardee	300	78	78	78	
Hard Carp	270	$10½	10½	10½	− ½
Hard Crp A	295	$9⅛	9	9	
Harlequin	1000	275	275	275	+25
Harris J S	1300	150	150	150	
Harveys F	900	125	120	120	− 5
Hawker S	120	180	180	180	
Hays Dna	215	$7⅞	7⅞	7⅞	
Home A	6840	$16⅞	16⅜	16⅜	+ ⅜
Home B	100	$16½	16½	16½	
Horne Pit	200	220	220	220	
Hudson	10310	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
HB Oil Gas	3761	$39	38	39	+ 1
HB Oil G pr	300	$53	52½	53	+ ½
Huron Eri	3125	$14⅞	14¾	14¾	
Huron r	42090	28	26	26	
Husky Oil	6620	$9⅝	9½	9⅝	− ⅛
Husky D w	1600	340	320	330	+15
Imp O	10164	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Imp Tob	600	$13⅞	13⅝	13⅝	
Indusmin	z50	$12¾	12½	12¾	
Ind Accept	725	$13¾	13½	13⅝	− ⅛
In Acc	950	465	465	465	
Ingersol	300	$6½	6½	6½	
Inland Gas	260	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅛
Inter-City	950	$5¾	5½	5½	− ½
Intr Cty w	z40	150	150	150	
IBM	z34	$257½	257	257	
Int Nickel	9407	$39½	39⅛	39½	+ ¼
Int Util	6266	$25⅞	25	25	− ½
Int Util A	200	$27¼	27¼	27¼	− ⅛
Int Div	100	90	90	90	−10
Intpr Pipe	9196	$23⅛	22¾	23⅛	+ ¼
Int Pipe w	3925	$10¼	980	10¼	+40
Intpr Steel	800	$5⅞	5⅜	5⅜	− ⅛
Inv Grp 5 p	550	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
In Ovrseas	200	$6½	6¼	6¼	− ⅛
IOS Ltd	975	205	200	200	− 5
Irwin Toy	330	$11	11	11	
ITL Ind	400	$5	5	5	
Ivaco Ind	2850	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
IWC Ind	600	240	235	235	− 5
Jefferson	2225	$9⅜	8⅝	9⅜	+ ⅞
Jeffersn w	1900	120	120	120	
Jockey C	1100	335	325	335	+ 5
Kaiser R	2763	$13¾	13½	13½	
Kaps Tr	15410	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Keeprite P	775	$8¾	8½	8½	
Kelly D A	200	$5¾	5½	5½	− ⅛
Kenting	500	$7½	7⅜	7½	+ ½
Koffler	500	$10	9¾	9⅞	+ ⅜
Labatt	4265	$24	23¾	24	− ⅛
Labatt pr	1825	$25	24½	25	+ ½
Lafarge	235	$14	14	14	− ⅛
LOnt Cem	1200	190	180	190	
Laura Sec	z26	$9⅛	9⅛	9⅛	
Lau Fin	220	390	380	380	−10
Lau F 1.25	z25	$14	14	14	
Lau F 2.00	z50	$20¼	20¼	20¼	
Leigh Inst	700	$11⅛	11	11	− ⅛
Leons Frn	1000	375	375	375	+25
Levy A pr	500	$7	6½	7	+ ¾
Lob Co A	190	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Lob Co B	225	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Lob Co pr	155	$31½	31⅜	31½	+ ⅛
Lob G A pr	1000	$20¼	20¼	20¼	− ⅛
Lob Inc	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Loeb M	550	$5½	5½	5½	
MH Cable	850	$5	495	495	
MB Ltd	7829	$26¼	25½	26¼	+ ¾
Magnason	100	$5	5	5	
Magnetcs	1700	95	95	95	
Major H D	400	185	185	185	+25
M Lf Mills	100	$11½	11½	11½	+ ½
Maritime	784	$16¼	16¼	16¼	
Markboro	3500	370	365	370	
Markbro w	1000	98	95	98	+ 8
Mas-F	24338	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
MEPC w	100	65	65	65	
Met Stors p	625	$16¾	16¾	16¾	
Met Str 67 p	500	$16¾	16¾	16¾	− ¼
Microsyst	2280	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Micrsys w	225	300	300	300	+15
Molson A	625	$14	13⅞	14	+ ¼
Moore	7326	$29½	28¾	29½	+ ½
Morse B	100	$18	18	18	+ ½
Murritt B	2200	$5¼	5	5	− ¼
Nabrs Dlg	2300	$12	11½	12	+ ⅞
NaChrs I	500	415	415	415	+ 5
Nat Drug	200	480	480	480	
Neonex I	650	325	320	320	−10
NB Tel	z176	$11½	11⅜	11⅜	
N Provid D	3600	65	58	65	+10
Nia Wire B	200	$17½	17½	17½	− ½
Noranda	7555	$28⅞	27½	27½	− ¾
Nor Ctl G	3173	$12⅞	12½	12¾	+ ¼
Nor Ctl B p	500	$25½	25¼	25¼	+ ⅛
Nor Ct 270 p	z20	$31⅝	31⅝	31⅝	
Nor Ctl w	1300	525	515	525	+ 5
NS L P	250	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Ocdentl Pt	1000	$17⅜	17¼	17¼	+ ⅜
Ocean Cm	150	$19	19	19	− ¼
Oil Patch	1200	355	350	355	+15
Orlando R	600	485	470	470	
OSF Ind	3510	445	425	440	+20
Oshawa A	1300	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ¼
Oshawa w	1900	250	225	240	+15
Pac Pete	3950	$25¾	24¾	25	− ⅝
Peace Riv	900	150	135	150	+20
Peel Elder	z8	$7⅛	7⅛	7⅛	
Pembina	1900	$20	20	20	
Petrofina	463	$16¼	16	16	
Phillips Cb	100	$8¼	8¼	8¼	+ ½
Pow Corp	2450	$6	5⅞	6	+ ⅛
Pow Crp pr	z20	$27¾	27¾	27¾	
Pow C 5 pr	900	$8¼	8¼	8¼	− ⅛
Price Com	2400	$7½	7⅜	7½	
Prov B Can	z35	$10	10	10	
Quinte M	200	215	215	215	+15
Rank Org	650	$13⅛	13	13	
Readers D	275	490	490	490	+15
Reed Oslr	6500	$16	16	16	
Reichhold	300	$5½	5½	5½	+ ¼
Reitman	100	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Reitman A	260	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅜
Revelstk	z50	$9⅞	9⅞	9⅞	
Ripley Int	100	175	175	175	−25
Rolland	z25	475	475	475	
Rothman	2610	$12	11	11¾	+ ¾
Rothmn w	7600	300	265	280	+50
Rothm A p	125	$70½	70	70½	+1½
Rothm B p	7735	$14⅛	13½	14⅛	+ ⅜
Royal Bnk	7085	$22	21½	22	+ ⅛
Royal Trst	525	$26¼	25¾	26¼	
Russell H	125	$17	17	17	+ ½
Russl H p	100	$20	20	20	
St Maur	10300	76	73	76	+ 4
Scintrex	100	$9	9	9	
Scot Lasal	600	$23	22⅞	23	+1½
Scot Paper	300	$19	19	19	+ ¾
Scotts	2000	$8	8	8	+ ¼
Seaway M	205	$8½	8½	8½	− 1
Seaway pr	300	490	485	485	+10
Seaway w	1000	81	78	81	
Secur Cap	300	330	325	330	+ 5
Shell Inv p	100	$27¾	27¾	27¾	− ½
Shell Inv w	2500	$12½	12⅜	12⅜	− ⅛
Shell Can	1345	$29	28½	29	
Shepherd	8900	275	250	250	−30
Shully's	600	$5¼	5¼	5¼	
Silverwd A	1700	$15¾	15¾	15¾	
Simpsons	2040	$15	14⅞	15	+ ½
Simpson S	300	$20	20	20	− ¼
Skyline H	1075	$7¾	7	7½	+ 1
Slater Stl	1700	$12½	12⅜	12½	
Slate Walk	100	440	440	440	−15
Southam	100	$47⅝	47⅝	47⅝	−1⅜
St Paving	226	$7	7	7	
Steel Can	8013	$22¼	22	22¼	+ ⅛
Steinbg A	1500	$15½	15¼	15½	
Stuart Oil	300	$14	14	14	
Suptst com	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
Surpass C	600	200	180	185	+10
Teledyne	250	$5	5	5	
Texaco	5330	$22	21¾	21⅞	− ⅛
Texas Gu S	z60	$14¼	14¼	14¼	
Thom Nes	200	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Thom N pr	850	$45	45	45	
Toromont	300	70	70	70	
Tor Dm Bk	725	$18	18	18	
Tor Star B	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ½
Traders A	800	$9	9	9	− ⅛
Trader B p	100	$24	24	24	+ ¼
Trader 69 w	400	180	180	180	
Transair	200	340	340	340	−15
Tr Can PL	1257	$28½	28¼	28⅜	− ⅛
Tr Can Pl p	25	$37	37	37	− ½
Tr Can A pr	236	$56	56	56	
Tr Can P w	1070	815	805	805	+ 5
Trans Mt	2200	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Trizec Crp	150	115	115	115	− 5
Tru-Wall	300	190	190	190	−10
Un Carbid	3350	$12	12	12	
Un Gas	4300	$13⅞	13⅝	13¾	+ ⅛
U Corp B	540	$13¼	13¼	13¼	+ ¾
Un Fn Mgt	230	$7	7	7	− ½
Van Der	2500	440	420	440	+25
Van Ness	1100	55	55	55	− 5
Versafd	780	$6½	6⅛	6⅛	− ⅜
Vic G Tr	z10	$16½	16½	16½	
Villcentre	500	$6¾	6¾	6¾	
Wajax	600	$8	8	8	
Walk GW	1915	$41⅞	41½	41½	− ⅛
Weldwod	300	$13¼	13¼	13¼	
Wstburne	400	$6½	6½	6½	− ⅛
Wbur A p	260	$23½	23½	23½	
Wburn wt	100	400	400	400	+100
Westc'st	3965	$20½	18¾	20	+1½
Westfair	50	$26¼	26¼	26¼	
W Brdcast	300	$16	15	16	+ 2
W Bcas A p	200	$20	20	20	
W Cdn Seed	3150	215	205	205	− 5
W Elec E	200	215	215	215	
W Pacific	1700	460	455	460	+ 5
WSuppls A	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Weston	100	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
White Pas	z20	$13¾	13⅛	13¾	
White P A	100	$20	20	20	
White P w	300	310	310	310	
Woodwd A	570	$15	15	15	
Zellers	2000	$9⅞	9	9	− ½
Zenith	100	130	130	130	+ 5

Mines

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Advocate	500	190	185	185	+11
Agnico	14208	233	227	229	− 1
Allied Mng	z35	68	68	68	
Am Larder	1000	65	63	63	+ 1
Ang Ruyn	1500	73	70	73	+ 1
Ang UD	15800	63	51	53	+ 1
Argosy	1000	35	35	35	
Arcadia	7000	5	5	5	
Aunor	700	185	185	185	+ 5
Avoca M	3200	110	106	110	− 4
Bankeno	1575	400	375	375	−25
Bthlm	10580	$13¾	13¼	13½	+ ⅛
Black Bay	2000	9	9	9	
Camflo	600	230	230	230	
Cam Chib	900	815	775	785	+15
C Tung	2200	205	201	202	+ 1
C Jamiesn	3100	225	220	225	+ 5
C Lencour	1000	18½	18½	18½	+ ½
C Malart	2500	24	23	23	− 1
Cassiar	1100	$20⅜	20	20	− ⅜
Cent Pat	2900	240	225	236	+ 6
Chemaloy	3450	135	125	135	+10
Chestrvile	2500	16	15	15	
Chib M	5900	45	45	45	+ 4
Chimo	1200	130	125	125	
Chrom	300	150	150	150	+ 1
Coin Lake	1000	15	15	15	
Conigo	4000	15	15	15	
Con Fardy	1200	180	175	179	+ 9
C Mrbn	34763	460	410	445	+35
C Mrsn	12600	215	205	205	− 2
Con Negus	1000	10	10	10	+ ½
C Rambler	1000	94	94	94	
C Rexspar	1500	43	37	37	− 3
Conwest	1000	$10	960	995	+35
Cop Fields	9900	160	155	159	+ 5
Cop-M	14000	13	12	13	+ ½
Coulee	1000	28½	28½	28½	+ ½
Craigmt	z55	$10¾	10⅞	10¾	
D'Elda	27600	116	112	115	+ 1
Denison	645	$25½	25	25½	+ ½
Discovry	100	130	130	130	
Dome	z25	$55¾	55¾	55¾	
D Explor	1400	118	115	115	− 5
Donal	24500	32	29½	32	+ 2
Dynasty	740	695	685	695	+10
East Sull	220	575	570	570	−10
Endako	500	$13	12⅞	12⅞	− ¼
F Mar	1000	120	115	120	
Fort Relnc	1000	52	52	52	+ 2
Gnt Masct	1350	300	290	298	− 2
Gortdrm	2700	360	340	350	+10
Grandroy	4000	30	27	28	
Granduc	700	860	840	840	+ 5
Granisle	130	$14	14	14	+ ¼
Green Pnt	1000	12	12	12	
Gunnar	3300	130	117	120	−13
High-Bl	400	300	300	300	+15
Hollinger	500	$31	30¼	30¾	+ ¾
Huds Bay	1960	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Int Halliw	200	292	292	292	− 8
Int Mogul	610	$10½	10⅜	10½	
Iron Bay T	100	285	285	285	+ 5
Irish Cop	500	11	11	11	
Iso	3450	153	149	150	− 3
Jelex	1000	21	21	21	+ 2
Joliet	2100	27	26	26	
Jonsmith	3000	9½	9½	9½	− ½
Jorex Ltd	2000	100	100	100	
Joutel	1500	122	121	121	− 1
Kam Kotia	1700	190	185	190	+ 4
Kenn Hold	3000	23	23	23	
Kerr Add	1114	$10¾	10⅝	10¾	
K Anacon	1000	43	43	43	+ 3
Lab Min	500	$29	29	29	+ ½
Lacanex	2000	100	99	100	+ 5
Lacanex w	900	41	41	41	+ 1
L Dufault	2025	$17	16⅝	16⅝	+ ⅛
L Shore	200	345	340	340	− 5
La Luz	200	900	900	900	− 5
Langis	z50	8	8	8	
Leitch	500	158	158	158	
Lytton M	2850	257	251	257	+ 2
Macassa	100	130	130	130	
Madeline	1255	380	375	375	+ 5
Madsen	1700	85	85	85	
Man Bar	4000	81	78	81	+ 6
Match	1000	10	10	10	
Mattgmi	150	$21½	21¼	21¼	− ¾
Maybrun	4000	22	20½	20½	− ½
M Adam	14100	94	92	94	+ 2
Mc Intyre	730	$163	161½	163	+ 1
Ment	25300	50	49	50	
Midrim	1000	32	32	32	
Min-Ore	2500	10	9	10	+ 1
Mt Wright	5000	28	27	28	
Multi-Mi	500	67	67	67	+ 2
Mymar M	z111	57	57	57	
New Bid	500	5½	5½	5½	
New Cal	1000	23	22½	22½	−1½
Newconx	200	590	575	590	+15
N Imperal	6300	180	174	179	+ 4
N Kelore	7000	4½	4	4½	− ½
Newnor	4000	5	5	5	
N Que Ragl	2995	$18¾	18¼	18½	+ ½
Nick Rim	2000	13	13	13	− ½
Noble M	100	155	155	155	− 5
Norbaska	2800	15	14	15	− 2
Northcal	2000	7	7	7	+ 1
N Canada	500	47	47	47	+ 1
N Coldstm	1300	116	114	116	
Northgat	3725	$11⅜	10¾	11¼	+ ⅜
Obaska	5200	16	15½	16	+ 1
Opemska	1650	$12⅝	12¼	12⅝	+ ⅜
Orchan	300	335	330	335	+10
Osisko	2000	33	32	32	+ 1
Patino	z50	$38	38	38	
Pce Expl	4500	79	76	76	− 8
Pine Point	175	$31¼	31¼	31¼	+ ⅛
Placer	300	$32½	32½	32½	
Prado Exp	1800	165	160	165	+10
Preston	1600	950	940	950	
Pure Silv	300	211	207	211	+ 5
Pyramid	1500	26	25½	25½	− 3
Que Man	8125	25	24	25	+ 2
Que Sturg	4000	11	10½	10½	+ ½
Radiore	1000	32	32	32	
Rio Algom	1450	$19½	19⅜	19⅜	+ ⅛
Rio Alg c w	775	200	190	190	
Rix Athab	3000	11½	11½	11½	− 1
Roman	625	660	640	660	+35
Sherr	40661	$20¾	19¼	19⅝	+ ¾
Silvmq	5000	25	23½	25	+ 1
Sisco	1800	187	185	185	− 2
Stanrck	1350	61	61	61	− 9
Steep R	200	310	305	305	− 5
Sud C	17000	40	40	40	+ 1
Sullivan	200	585	585	585	
Teck Cor A	2185	575	560	575	+ 5
Texmont	1000	49	49	49	

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. — J.F. Lewis, C.A. — C.A. Poissant, C.A.
D.P. Aitkens, C.A. — J.D. Hogg, C.A. — A. Galarneau, C.A.
D.M. Long, C.A. — G.R. McPhee, C.A. — J.M. Broome, C.A.
H.J. Garbacz, C.A. — W.G. Hogg, C.A. — E.G. Ward, C.A.
P. Gauvreau, C.A. — L.A. Wright, C.A. — K.S. Vance, C.A.
L.L. Graves, C.A. — D.W. Smith, C.A. — B.T. Dent, C.A.
L.L. Chorest, C.A. — R.A. Ross, C.A. — M.B. Turcotte, C.A.
R.M. White, C.A. — P. Cloutier, C.A. — R. Boudreau, C.A.
R.B. Savoie, C.A. — R. Beaupre, C.A. — G.A. Desroches, C.A.
S. Filion, C.A. — M.A. McMorran, C.A.
800, Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associes
Comptables Agréés.
Maurice Samson, C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — Léon Côté, C.A.
Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Hensley Bourgouin, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Albert Garneau, C.A.
Clément Primeau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A.
Gilles Lévesque, C.A. — Jacques Miller, C.A. — Bertrand Laroche, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Paul-A. Michaud, C.A. — Denis Schmouth, C.A.
Émile Mollette, C.A. — Jean-Paul Barbeau, C.A. — Pierre David, C.A.
Robert Gariépy, C.A. — Émilien Gauthier, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre Pharand, C.A. — Réal Auger, C.A. — André Lesage, C.A.
Pierre Vermette, C.A. — Jean Favreau, C.A. — Gérard Mongeau, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Richard Jean, C.A. — Roland Lévesque, C.A.
Gilles Beauvais, C.A. — Clément Duchêne, C.A. — Yves Beaulieu, C.A.
Rejean Myre, C.A. — Gerard Trudeau, C.A. — Jacques Proulx, C.A.
Jacques Paquet, C.A. — Gilles Moisan, C.A. — Clément Lussier, C.A.
Émilien Malenfant, C.A. — Jacques Dorion, C.A. — Jean Hains, C.A.
Louis Gravel, C.A. — Yves Lamothe, C.A. — Denis Trudel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A. — Marius Pinault, C.A. — Gaston Ostiguy, C.A.
François Dubé, C.A. — Maurice Sénécal, C.A.
Paul Gonthier, C.A. — Paul-E. Bonnier, C.A. — D.-A. Ménard, C.A.
Grégoire Bellavance, C.A., Syndic
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	92	38⅞	38	38	−1
Addres 1.40	75	27⅝	26½	26⅞	+1⅛
Admirl	25	7⅝	7⅛	7⅛	− ⅜
Alcan 1.20	131	20⅝	20	20⅝	+ ⅝
AllegC .10e	37	6⅝	6⅛	6¼	+ ⅛
AllisCh	47	17¼	16¾	16¾	+ ⅛
AHess .15r	365	33⅝	32¼	32¼	− ⅝
AAirlin .80	715	19⅝	18⅝	18⅞	− ⅛
ABrnd 2.10	373	38⅝	37⅞	38¼	− ⅜
AmCan 2.20	44	40¾	40	40½	+ ⅛
ACyan 1.25	266	31	30½	30⅝	− ⅛
AHome 1.50	418	56½	55¼	55⅛	− ⅜
AmMot	179	6½	6¼	6¼	
ASmelt 1.90	1401	28⅞	28⅜	28⅝	− ⅛
AmStd 1	141	35	34⅜	34⅞	+ ½
AT T 2.60	533	46⅛	45½	46⅛	+ ⅝
Ampex	126	15⅛	15⅜	15⅜	
Anacond 1.90	86	24¼	23¾	24	+ ⅛
Armco 1.60	116	21¼	20½	21⅛	+ ⅛
ArmC .80	447	27	26½	26⅝	− ⅛
AtlRich 2	320	62½	60¾	61	
Avco .60e	47	10½	10⅛	10⅛	− ⅛
Avnet .40	59	6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Avon 1.10	241	68⅛	65⅞	66¾	
Babck .50	83	18½	17¾	17¾	− ¼
Bathl	132	12½	11½	12¼	+ ½
BeechA .75b	39	10	9⅞	9¾	− ¼
Bell H .60	158	29¾	28⅜	29¾	+ ¼
BenF 1.60	40	42⅛	42	42⅛	− ⅛
BethSt 1.80	127	22⅞	22⅜	22½	− ⅛
Boeing .40	x230	14	13½	13½	+ ⅛
Bordn 1.20	68	22⅝	22⅛	22⅝	+ ⅜
BorgWa 1.25	89	21⅞	21¼	21¼	− ⅛
BosEd 2.24	61	33⅝	33	33⅝	
BristMy 1.20	126	56¾	54⅛	55⅛	− ¼
Brnswk .10	108	14⅛	13⅞	13⅞	+ ⅛
BucyEr 1.20	36	19	18⅞	19	+ ⅛
Burlln 1.40	41	39⅞	39⅝	39¾	+ ¼
Burrghs .60	307	98¼	95¾	96	− ⅞
CmpRL .45a	16	24⅛	23⅞	23½	− ¼
CampSp 1.10	38	28⅛	27⅞	27⅞	− ¼
CPR 3.20	41	52¾	52¼	52½	+ ⅜
Case JI	6	11⅜	11½	11¾	+ ⅜
CatTr 1.20	190	32¾	32⅛	32¾	+ ⅜
Celanese 2	265	60¾	60	60	
Cencoln .30	82	26½	25¾	26	− ⅛
ChesOh 4	39	44¼	43¼	43½	− ½
ChrisCft .30t	54	5¾	5⅜	5⅝	+ ⅛
Chrysl .60	512	22	21⅛	21⅜	− ⅛
CitiesSv 2.20	95	46¾	46⅜	46⅜	− ⅛
ClarkE 1.40	4	27¼	27¼	27¼	+ ⅛
ClarkO .40	24	20¼	19½	19⅝	− ⅜
CocaCol 1.44	114	73½	72¾	72¾	− ¼
CBS 1.40b	26	27⅝	27⅜	27⅜	− ⅛
Com Sat	190	39¼	37¼	37⅝	−1⅞
ConEd 1.80	220	23⅝	22⅝	23⅝	+1
ContCan 2.40	110	66⅞	66½	66⅞	+ ½
ContData	491	33½	31⅞	32⅛	+ ⅛
CopRng .50b	127	33⅛	32⅛	33	− ⅞
CopwlSt 1.20	4	15¾	15½	15¾	+ ½
CPCIntl 1.70	47	30¼	29¾	29¾	− ½
Crane 1.60b	10	34¼	34	34	
Cr Zell 1.60	67	29⅞	29¼	29½	+ ½
Curtiss Wr 1	18	11⅞	11⅝	11¾	+ ¼
Dartl .30b	142	33⅝	32	32¼	−1⅛
Deere 2	42	31	30⅛	30¼	− ⅞
DennMf .60	50	17⅛	16⅜	16⅜	− ⅞
DetStl	18	15⅜	14⅞	15⅜	+ ½
Dexter .24	15	18⅞	17⅞	18⅞	+ ⅜
Dome M .80	26	56	54¾	55¾	+1
DowC 2.60	73	69¾	69	69½	+ ⅜
duPon 2.50e	151	124⅛	122¼	122½	−1¼
EastK 1a	423	64⅞	63½	63½	− ⅞
EatnYa 1.40	33	27¼	27	27	− ⅛
EG G .10	51	12½	11½	11½	− ⅜
ElPasNG 1	68	16¼	16	16⅛	+ ⅛
Eltra 1.20	14	21¼	20½	20½	− ⅝
ESB 1.20	78	17¾	17½	17⅝	− ⅛
Essexl 1.20	14	23⅛	23	23⅛	+ ⅛
EthylCp .84	142	19⅞	19	19⅛	− ⅝
ExCel 1.25	34	19¾	18½	18½	−1⅜
Fairch .50	1008	21¼	19⅞	19½	−1⅝
Firest 1.60	132	44	43½	43½	+ ⅛
FMC Cp .85	385	17¾	16¾	17⅛	− ⅜
Ford 2.40	248	45⅛	44½	45	+ ⅜
Frueh 1.70	77	24¼	23⅝	23⅝	− ⅜
GenDyn 1	43	20½	19½	19½	− ¾
GenEle 2.60	487	78	76⅞	76⅞	− ¼
GFds 2.60	209	77⅝	76⅞	76¾	−1⅛
Genl .30t	90	15¼	13⅞	14½	− ½
GMC 1.70e	478	68⅞	67⅞	68	− ⅜
GPCem .80	60	23½	22½	23	+ ⅜
GTelEl 1.52	229	25⅛	24⅝	25	+ ⅜
GTire 1b	37	17¾	17¼	17⅜	+ ⅛
GaPac .80b	x281	51⅝	51⅛	51⅝	+ ⅜
Goodrh 1.72	123	23½	22⅞	23¼	+ ¼
Gdyr .85	237	25⅞	25⅛	25¼	− ¼
Gould 1.40	65	27¾	27½	27½	+ ⅜
Granby 1.60	3	29¾	29⅜	29¾	+ ½
Gt A&P 1.30	23	26¾	26½	26¾	− ⅛
GreenGt .96	9	21¾	21	21	− ¼
GulfO 1.50	910	26⅜	25⅞	26	− ⅛
Heinz .92	16	34¾	34¼	34¾	+ ¼
HewPack .20	125	23¼	22¼	22½	
HighVolt	28	7¾	7⅝	7⅝	
Hmstk .40	102	22⅝	22	22½	+ ⅛
Hnywl 1.30	309	77⅝	76	77½	+2½
HFC 1.10	81	36	35½	36	+ ¾
HudBay 1.20	8	22¾	22½	22½	− ½
IllCent 1.14	37	20½	20	20⅛	− ½
IngRand 2	85	37¾	37⅛	37⅛	− ⅛
Intlkl 1.80	8	23⅜	22⅝	22⅝	− ⅜
IBM 4.80	x305	253¼	251⅛	252¼	
IntFF .50b	57	58⅝	57½	57¾	+ ¼
IntHar 1.80	205	23¼	22½	22½	− ½
IntMng .20e	19	11⅞	11¼	11½	− ⅛
INick 1.20	164	38¾	37⅞	38⅝	+ ¼
IPap 1.50	303	35¼	34¼	34½	− ⅝
IntT&T 1.05	600	39⅝	38½	38⅞	
JnMan 1.20	250	33⅞	33¼	33⅝	
KaysRo .60	1	18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Kellogg 1.70	70	43½	42½	43½	+1⅜
Kennec 2.60	75	44⅛	43⅝	43⅞	+ ⅛
Kraftco 1.70	105	38⅞	38¼	38½	− ⅛
Kresge .44	244	41⅞	40⅛	40½	− ¾
Kroehl .20p	18	15¾	15	15¾	+ ⅜
Leasco	74	9¼	9	9¼	+ ⅛
LibbMcN	18	5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Litton 1.12f	502	18	16½	16½	− ⅞
Lock A	78	8⅜	8	8	− ⅛
Loews .13	123	23⅝	22¾	22⅞	− ½
MadS Gar	22	3¾	3⅝	3⅝	− ⅛
Mgnvx 1.20	198	30¾	29	29⅛	−1⅞
Malry 1.80	10	35¾	35	35½	− ¼
Marathn 1.60	203	25⅞	24⅛	25⅛	+ ¾
MarMid 1.70	28	38½	37⅝	37⅞	− ⅛
MarshF 1.10	184	20⅛	19½	20	+ ½
MartM 1.10	258	14⅞	14⅜	14½	
MascoCp .24	2	35¾	35¾	35¾	+ ¼
MassF 1	902	9½	9⅛	9½	+ ¼
McDonCp	1074	38⅜	36¼	36¼	−2¼
McDnD .40	122	16	15½	15¾	
McGrH .60a	137	15	14	14⅛	− ¾
McIntyre 2	z520	158½	158½	158½	+1½
McKee 1.50	5	19	18¾	18¾	− ½
Mrck 2a	541	83	80½	81	−1⅜
MGM	15	16¼	15¼	15¼	− ½
MidldR 1.40	10	18⅛	17	18⅛	+1
MMM 1.75	146	81	80¼	80¾	
Mobil 2.40	234	47¼	46⅜	46¾	+ ⅛
Mohasc 1.10	4	18	17½	17½	− ¼
Msant 1.80	159	34½	33⅝	34½	+ ¾
Motrla .60	91	40¼	39½	39¾	− ⅛
N Cash .72	775	37	33¾	34	−1⅝
NDist .90	66	15⅞	15⅜	15⅜	− ⅛
NGyps 1.05	126	19	18½	19	+ ⅜
Nthgate .25e	14	11¾	11½	11¾	
Northrop 1	20	17⅝	17½	17⅝	
NortS .99t	15	34¾	34⅛	34⅛	
Occidt 1b	1123	16⅞	15¾	16⅛	+ ⅜
OutbMar 1	320	16	15	16	+1
PacPet .25g	132	25⅜	23⅞	24⅛	− ½
PanA	557	11	10¼	10¼	
ParkeD .60	2528	20⅞	20	20½	+2¼
PenCn	504	6⅛	6	6	
PepsiCo 1	73	48¼	47⅞	48	
Perkin El	28	25	23¾	24	− ⅝
Pfizer .60	277	30½	30⅛	30⅛	− ¾
PhelD 2.10	57	43	42⅛	42⅞	+ ¼
PhilMr 1	311	40½	39¼	39½	− ¼
PitneyB .68	63	23	22½	22⅞	+ ¼
Polroid .32	486	62	59¼	59¾	− ⅞
ProcG 1.40	116	53	51⅝	52	−1
Plimn 2.80	18	36⅝	36¼	36⅝	+ ⅛
Ralst P .70	82	21½	20¾	20¾	− ⅝
RCA 1	255	23⅞	23	23	− ¾
RepSt 2.50	13	29¾	29½	29⅝	+ ⅛
RichM 1	32	51	50	50¼	− ¼
RoyD 1.03e	105	39¼	38⅝	38⅞	
Rubrmd 1.04	7	45	44⅞	44⅞	+ ⅛
SaFel 1.60	171	19½	18⅞	19	− ⅛
Schenl 1.40	6	21	20¾	20¾	− ¼
Scherg .80	224	54⅝	52¾	53⅛	− ½
Scientif	48	2⅞	2⅝	2⅝	− ⅛
SCM .60b	78	13⅝	13	13	+ ⅛
Scott Pap 1	965	24½	23	24	
SrsR 1.20a	334	64⅜	62⅞	63½	+ ⅜
ShellO 2.40	286	44¼	43⅜	43⅞	+ ¼
Singer 2.40	309	58¼	56½	57½	+1
SouPac 1.80	67	26¾	26	26¼	
SpartanA .60	10	7¼	7⅛	7⅛	− ¼
SpryR .37e	388	23⅞	23	23	− ⅞
StdBr 1.60	38	41¼	40¾	40¾	− ⅛
StOCal 2.80	315	44½	43⅞	44	+ ⅛
StdInd 2.30	x196	46⅜	45⅝	45⅞	+ ¼
StdNJ 2.70e	1235	62¼	61⅛	62	+1
StudeW 1	59	45⅝	45	45⅝	+ ⅜
SunOil 1b	8	41¼	41	41	− ⅜
Swift .60	211	27¾	27	27½	+ ½
Teledn 1.09t	330	15⅞	14⅝	15¼	− ⅛
Tenco 1.32	102	19⅛	18⅝	19⅛	− ⅛
Txco 1.60	572	29½	28½	28½	− ¼
TexGS .60	210	14⅝	13⅞	14¼	− ¼
TexInst .80	404	70	67⅞	68⅝	+1⅛
Textr .90	62	20½	19⅞	19⅞	− ⅜
Thiok .40	12	8⅜	8¼	8¼	− ⅛
Time 1.90a	28	35¾	34⅜	34⅜	−1⅜
Timkn 1.80	16	27⅞	27⅝	27⅝	− ⅛
TrnsUn 1.20	x48	25⅜	25	25	− ⅜
Trnsitrn	56	4¼	3⅞	3⅞	− ⅛
TwntC	110	8	7⅞	7⅞	
Un Carb 2	360	38½	37⅝	37⅞	+ ½
UAirc 1.80	56	30¾	30⅛	30½	+ ½
UnitCp .92e	49	8⅜	8¼	8¼	− ⅛
USFrt 1.40	51	21¼	20¾	21¼	+ ¼
USGyps 3a	28	52⅝	52	52¼	+ ⅜
USStl 2.40	115	32	31⅛	31⅛	+ ⅜
Varian As	105	10¾	10¼	10⅜	− ⅛
WalkH 1.20a	1	41¼	41¼	41¼	+ ¼
Weathrd .37e	5	7⅞	7⅝	7⅞	
Wwth 1.20	184	32⅜	31½	31⅞	+ ⅜
Xerox .60	742	74½	72½	72⅞	+ ⅛
Zenith 1.40	76	31	30¼	30¼	− ⅜

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	5000	$8	7⅞	8	+ ½
Alcan	3085	$21⅛	20⅝	21⅛	+ ¾
Alcan 4¼ pr	575	$26	26	26	
Algoma Stl	200	$13	12⅞	13	− ⅛
Ang C Pap	100	460	460	460	
Ang C Plp p	200	$13¼	13¼	13¼	− ½
Aquitaine	5270	$21⅞	21½	21¾	+ ⅜
Asbestos	1300	$28	28	28	+ ⅜
Atl Sug	1200	$6½	6¼	6½	+ ¼
Bank Mont	5300	$15⅛	14⅞	14⅞	− ¼
Bank NS	2155	$18¼	18	18	
Bq C Nat	110	$11⅞	11⅞	11⅞	
Bq Pv Can	150	$10	10	10	
Bell Canad	6410	$42½	42¼	42⅜	− ⅜
Bell C A pr	329	$50	49¾	49¾	− ⅜
Bomb Ltd	675	$14½	14½	14½	− ¼
BP Oil GAS	1800	405	395	405	−5
Brascan	505	$13⅞	13⅝	13⅝	
Br Col For	100	$25	25	25	+1
Brinco	625	400	400	400	
Cal Pow	600	$21¾	21¾	21¾	
Can Ce Laf	166	$35¾	35½	35½	− ½
Can D Sugar	125	$32	32	32	+1
Can Brew	100	$7⅝	7½	7½	
Can Br 2.20a	25	$30	30	30	−1
Can Im BC	1026	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
CIL	8200	$9¼	8⅞	9¼	+ ½
C Interub	100	$6½	6½	6½	
CP Inv pr	2660	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
CP Inv w	4430	480	475	475	
CPR	985	$54½	54¼	54½	+ ½
CPR 300 pr	200	$8¼	8¼	8¼	
Can Tire A	1000	$21	21	21	+1
Cent Dyn	1100	75	65	75	−5
Chart Ind	1000	125	125	125	
Chemcell	1300	475	465	465	−10
Cockfield	300	$5½	5¼	5⅜	− ⅛
Cominco	2550	$21¼	20½	21¼	+1
Con Bath	830	$11½	11¾	11⅞	+ ¼
Crown Ck	10	$138	138	138	−1
Dist Seag	610	$46	46	46	+ ⅜
Dom Coal	pr	475	$22¼	22	ctt t
Dofasco	400	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Dom Glass	700	$11½	10¾	11½	+ ¾
Dom Ext	1125	$12	12	12	
Domtar	2417	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Donohue	300	$9	9	9	+ ½
Fin Coll	100	$7	7	7	+ ¼
French Pet	600	590	590	590	
Glengair	100	225	225	225	
Greyhound	500	110	110	110	−15
Gulf Oil C	600	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Hollinger	300	$30½	30½	30½	+ ⅛
Home A	13200	$17	16½	16½	+ ⅛
Home B	500	$17¼	17⅛	17¼	+ ¾
HBay Cp	1503	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Husky Oil	440	$9⅛	9⅝	9⅝	− ⅛
Imp Oil	3675	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Imp Tob	700	$13⅝	13⅝	13⅝	− ⅛
Ind Accept	640	$13¾	13⅝	13⅝	− ⅛
Int Nickel	5950	$39½	39¼	39½	+ ¼
Int Util	2725	$25¾	25½	25½	− ⅛
Inter PL	2765	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ¼
I O S Ltd	100	205	205	205	−5
Ivaco	2550	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Jamaica	39100	47	45	45	−2
Kaiser	2400	$13½	13½	13½	− ¼
Labatt	1800	$24¼	24	24¼	+ ¼
Labatt Pfd	4000	$25	25	25	+ ½
MacLaren B	100	$17	17	17	+ ⅜
MacMillan	950	$26¼	25⅞	26¼	+ ½
Magnason	800	$5	5	5	
Marche Un	125	$5¾	5¾	5¾	+ ¾
Maritime El	200	$17	17	17	+ ½
Maritime Tl	189	$16¼	16¼	16¼	
Mass Ferg	4190	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Melchers	300	$12⅝	12½	12½	− ⅜
Molson A	10363	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Mont Trust	800	$11⅛	11⅛	11⅛	
Moore Corp	3235	$29½	28⅝	29½	+ ⅞
N B Tel	100	$11½	11½	11½	− ¼
Noranda	42260	$28⅞	27⅞	28	− ¼
Nor Cent G	100	$12¾	12¾	12¾	+ ⅜
Ntronics Inc	100	440	440	440	+15
Petrof C	4100	$15⅞	15¾	15¾	− ¼
Placer	3000	$32	32	32	+ ¾
Pow Corp	3210	$6	5⅞	6	+ ⅛
Pow Cp 5 pr	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Price	1975	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
Q S P Ltd	200	$14	14	14	+ ½
Read Di	1900	465	465	465	+45
Reitman	200	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Rio Alg	4046	$19½	19½	19½	
Rothman	700	$11¾	11	11¾	+ ¾
Roth B pr	1075	$14⅛	13⅞	14⅛	+1
Royal Bank	1701	$21⅞	21½	21¾	+ ¼
Royal Trust	2671	$26¼	25¼	26¼	− ¼
Shell Can	675	$29	29	29	+ ⅛
Shell In P	500	$28¼	28⅛	28¼	
Shell In w	500	$12½	12½	12½	+ ⅛
Simpsons	486	$15	15	15	
Simpsons S	200	$20	20	20	
Steel Can	480	$22¼	22⅛	22⅛	
Steinbg A	3700	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Texaco Ca	1725	$22	21⅞	21⅞	+ ⅛
Tor Dom	200	$18	18	18	+ ¼
Trans C P	1110	$28½	28¼	28¼	
Trans Mt P	700	$16⅞	16¾	16⅞	+ ¼
Walk GW	225	$41¾	41¾	41¾	
Warnock H	100	465	465	465	−10
Weldwd	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
WCoast Tr	1150	$20¼	19	20¼	+1¾
Weston	250	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ½
Zellers	180	$9¼	9¼	9¼	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Texore	68000	38	36	37½	−1½
Tex-Sol	z400	22	22	22	
Thom L	5000	15	15	15	
Tombill	1300	107	107	107	
Tontine M	425	168	163	167	− 1
Tribag	2500	89	87	87	− 2
Tin C	20500	11	10	10	− 1
U Asbesto	1300	340	340	340	+15
UN Keno	200	630	630	630	+30
U Mindam	500	26	26	26	+ 6
Upp Can	400	165	160	160	− 7
Urban	13000	13½	12	12	− 1
Vespar	6000	23	23	23	
W Min	14735	455	430	430	−20
Wilco	2000	36	36	36	− 2
Willroy	3300	160	156	160	+ 2
Yk Bear	1800	490	475	490	+10
Yukon C	9200	155	130	154	+34
Zenmac	500	10½	10½	10½	− ½
Zulapa	1000	10	10	10	− ½

Huiles et pétroles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alt East G	5200	480	460	470	− 5
Alminex	4000	485	480	485	+ 5
Am Leduc	1600	11½	11	11½	
A Quasar P	1300	160	160	160	
Asamera	1900	$12⅛	11⅜	11½	− ¼
Banff	5750	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
BP Oil	10830	410	395	405	+ 5
Bralor OG	2000	190	189	189	+ 4
Bralsa	100	360	360	360	
CS Pete	7900	390	370	385	
CS Pete w	1200	240	240	240	+ 5
C Dehi	200	350	350	350	
C Ex Gas	3350	475	450	450	−15
C Gridoil	5900	745	720	720	−25
C Homestd	5300	750	710	720	−15
C Ll Pete	2000	78	78	78	+ 6
Cdn Sup O	775	$29¾	29½	29½	− ½
Cdn Tricnt	500	600	600	600	−25
Cent Del	1750	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Chieftan D	100	710	710	710	+10
Clark Can	200	155	155	155	− 5
C East Cr	650	200	190	200	+10
Dynamic	9500	128	121	124	− 1
Ensign Oil	1000	168	163	168	+ 6
Francana	3200	375	340	375	+25
French Pt	4200	595	580	580	−15
Gr Plains	500	$23	23	23	+ ⅜
Gt COilsds	z54	410	365	410	
Houston O	600	160	160	160	− 8
Houston w	1000	65	65	65	−20
Int Helium	1000	25	25	25	+ 2
Midcon	4500	54	50	54	+ 3
Mill City	2250	149	143	147	− 1
Nat Pete	800	180	180	180	+ 5
N Cont	3850	105	100	100	
N Davies	5500	10	10	10	
NCO pr	210	$35	35	35	
Northld	4150	40	40	40	
Numac	2870	600	580	595	+20
Oakwood P	400	100	100	100	− 5
Permo	1800	85	84	84	+ 2
Peruv	z100	28	28	28	
Petrol	3400	134	128	130	
Pinnacle P	3100	77	75	77	+ 1
Place G	4700	116	111	112	− 3
Ponder	1100	49	49	49	+ 1
Ranger	2000	925	915	920	+15
Reserve O	z4	700	700	700	
Scurry Rn	250	$15¼	15¼	15¼	− ⅜
Siebens	8100	785	765	780	+20
Spooner	4100	144	135	135	− 9
Sycuse	11900	239	233	236	− 1
Un Bata	170478	330	295	315	+20
U Canso	500	415	415	415	+15
U Canso w	200	210	210	210	+ 5
Un Reef P	5500	22	21	22	+ 1
Ulster Pet	9800	175	170	170	− 4
Vandoo	3000	11	10	11	
Voyager P	100	280	280	280	
Wespac	500	21	21	21	− 1
Wcoast P	200	895	895	895	−10
W Decalta	5550	525	505	515	+15

Titres hors-cote

Ces cours ont été fournis par la Chambre de Compensation des bourses de Montréal et Canadienne

Cours du 30/7/70

Titre	Vol.	Haut	Bas
Allied Inv. Syn	2300	6.90	6.25
Bald Mtn	500	.03	.03
Chesbar Iron	1000	4.75	4.70
Chesbar Ir Wts	1000	2.40	2.20
Choiceland Ir	500	.38	.38
Cons Durham	1200	1.60	1.50
Crestwell	500	.30	.30
Cryotherm	4500	3.25	3.00
Dataline	100	2.50	2.50
D L P Div	89700	1.90	1.75
Dom Line Pfd	125	10.00	10.00
El Coco	1000	.10	.10
Gen Mortgage	9200	7.25	7.25
Gold Hawk	1000	.15	.15
Gray Ind	2000	3.25	3.125
Jacobus	10000	.03	.03
Killarney Oil	5500	.23	.20
Maclan	3000	1.00	.90
Main Oka	500	.13	.13
Midland Nick	2500	.41	.40
New Assoc. Dev.	24000	.305	.29
Newbaska Mns	8000	.27	.18
Nouvelle Mng	1000	.52	.52
Parr Mns	500	.62	.62
Peoples	100	8.00	8.00
Pinex Mns	10000	.16	.15
Sparr	500	1.05	1.03
Steadman	100	11.00	11.00
Unigesco A	1000	1.90	1.87
Williams Creek	62000	.70	.60

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) – Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture hier.

Beurre: arrivages courants, 92 .64; 93 .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: .65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois colorés 47.8; blanc, 47 1-2.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19 1-2. Pour nourrissage en sacs 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15; poudre de lait, 3 1-2 à 3 3-4.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte blanche, $1.80 à $2.00 les 50 lbs; N.-B. $3.25 à $3.30 les 50 lbs.; .70 à .75 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra – gros, 58.6; A-gros 55.4; A-moyens 47.4; A-petits 39.7.

Des restrictions à l'emploi des produits mercuriels

Selon un rapport du Ministère de l'Agriculture du Canada.

OTTAWA – Le ministère de l'Agriculture a informé les fabricants de produits antiparasitaires qu'il se propose d'imposer l'an prochain des restrictions à l'usage des produits mercuriels.

La section des produits antiparasitaires de la Division des produits végétaux du Ministère a déclaré, dans une circulaire adressée aux intéressés, qu'elle a l'intention de ne pas enregistrer l'an prochain les produits renfermant du mercure qui sont utilisés pour le traitement des semences.

Elle refusera aussi d'enregistrer tout pesticide à base de mercure s'il existe un produit de rechange.

La section des produits antiparasitaires est chargée de l'enregistrement de tous les produits antiparasitaires fabriqués, vendus et employés au Canada.

Les restrictions à l'emploi des composés mercuriels seront sujettes à plusieurs exceptions, dont les suivantes:

– si l'emploi du produit ne laisse pas de résidu mercuriel dans les matières alimentaires consommées par l'homme ou par les animaux ou si le produit n'a pas un effet vraiment nocif sur les oiseaux et les animaux quand on observe le mode d'emploi figurant sur l'étiquette;

– si l'on demande la prolongation de l'enregistrement en vue de liquider les stocks existants dont la destruction pourrait occasionner des difficultés;

– si les produits contenant du mercure sont nécessaires à la lutte contre les maladies du gazon quent aux cultures essentielles.

La communication ajoute et nous citons: "On n'envisage pas d'apporter des restrictions aux autres usages du mercure, tels que la lutte contre lesnmaladies du gazon et contre la tavelure de la pomme; toutefois, ces usages font l'objet de nouvelles études".

Les restrictions font suite à des constatations selon lesquelles le mercure, en certaines circonstances, s'accumulerait dans le cycle alimentaire d'oiseaux granivores ou d'oiseaux de proie, accumulation qui constitue "une menace éventuelle pour ces espèces.

"De plus, il y a danger que des restes de semences traitées ne soient pas détruites et contaminent le grain destiné à la consommation."

L'importance des résidus dans l'ensemble du milieu, dans les aliments et dans les grains fourragers dépend des soins mis à transporter, manipuler, planter et détruire les semences traitées avec ces produits.

"Il y aurait lieu d'améliorer les façons d'utiliser les semences traitées si l'on veut réduire le danger que courent les oiseaux touchés dans le cycle alimentaire.

"L'expérience indique aussi que certaines façons culturales touchant les semences traitées sont incompatibles avec les soins requis pour prévenir la contamination de grains destinés à l'alimentation humaine ou animale."

Les produits à base de mercure sont connus pour leur efficacité et pour leur facilité d'emploi dans le traitement des semences, mais il y a eu tendance à les employer sans nécessité réelle.

"Pareille pratique a été la cause d'un emploi inconsidéré et excessif qui, à la lumière des renseignements que l'on possède maintenant, est pour le moins imprudent puisqu'il accroît le danger d'empoisonnement par le mercure sans présenter d'avantage compensatoire."

Bowaters Newfoundland Ltd fait des affaires moins considérables

Dans un rapport annuel plutôt laconique, cette société a indiqué que ses bénéfices en 1969 s'étaient détérioré de 81 pour cent au regard des profits totalisés en 1968. Cette situation a tôt fait de modifier le coefficient de liquidité réduite au dangereux seuil de l'unité. Par ailleurs, ses immobilisations se sont accrues de 8.3 pour cent par suite de l'achat d'importants équipements pour l'impression offset.

1969 – Bénéfices nets	$135,863
1968 – Bénéfices nets	$712,709
1969 – Chiffre d'affaires	$53,110,667
1968 – Chiffre d'affaires	$53,810,335
1969 – Immobilisations	$42,918,684
1968 – Immobilisations	$39,690,226
1969 – Fonds de roulement	$11,526,084
1968 – Fonds de roulement	$22,905,826
1969 – Dividendes privilégiés de 4½% cumulatifs	$290,268
1968 – Dividendes privilégiés de 4½% cumulatifs	$289,775

Cours des changes

Pays	Monnaie	Cours
Afrique du Sud	Rand	1.4383
Allemagne	Deutsche Mark	.2829
Angleterre	Livre	2.4551
Argentine	Peso	.2670
Australie	Dollar	1.1458
Autriche	Schilling	.0397
Belgique	Franc	.0207
Brésil	Cruzeiro Novo	.2362
Chili	Escudo	.1078
Danemark	Couronne	.1369
Espagne	Peseta	.0149
France	Franc	.1860
Hollande	Florin	.2852
Italie	Lire	.001632
Japon	Yen	.002863
Mexique	Peso	.0822
Etats-Unis	Dollar	1.02 11/16
Norvège	Couronne	.1438
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1604
Pérou	Sol	.0246
Suède	Couronne	.1982
Suisse	Franc	.2386
Tchécoslovaquie	Couronne	.1438
Venezuela	Bolivar	.2290

Indices Dow Jones

		Ouv	Haut	Bas	Ferm	Var
30	Ind	734.19	743.36	728.23	732.12	−2.61
20	Rails	130.33	133.25	129.03	130.73	+ 0.83
15	Utils	104.55	105.64	103.78	104.93	+ 0.44
65	Stcks	229.78	233.10	227.89	230.08	+ 0.40

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
All Bld pr	150	$8½	8½	8½	+1½
Belgium	1050	$20¾	20½	20¾	+ ¾
Blue Bon	300	250	250	250	−5
C Secur A	100	215	215	215	
C Holding	10131	395	385	395	+15
Comodor	4400	325	325	325	
Domco Ltd	300	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Drum Die	500	70	70	70	
Furlong	200	225	225	225	+25
Kambern D	700	210	210	210	+10
Paco Cp	200	400	400	400	+10
Prodec	600	300	275	300	
Proflex	300	180	170	170	
Radco BML	1100	300	300	300	
Res Re De	3300	295	265	295	+45
Select Fin	200	460	450	450	−10
S M A	100	275	275	275	+15
Superpack	100	$8½	8½	8½	− ½
Unican Sec	300	200	200	200	
Visa Bella	100	225	225	225	

Mines et huiles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi Asb	200	600	575	600	+25
Abit Cop	16100	106	100	106	+6
All Inv	100	650	650	650	
Amag B B	4000	12	11	11	−1
Ameran	12500	15	15	15	
Amigo M	1000	40	40	40	
Atl Nick M	1000	25	25	25	
Baker Talc	500	49	49	49	−1
Bateman	3000	11	11	11	
Bluewater	500	35	35	35	
Bruneau	2500	30	29	29	−1
Cadillac	5400	325	315	315	−10
C Keeley	2000	5	5	5	+2
Can Mags	500	34	34	34	
Cannon	500	18½	18½	18½	− ½
Canuc Min	12200	195	104	195	+50
Capri Min	4300	48	46	46	−1
Caprive Oil	5000	16	14	15	−1
Chemalloy	700	130	130	130	+10
Chib Cop	500	23	23	23	+1
Clero Mines	2000	10	10	10	+1
Cominga	13000	16	14	15	+1
Cons Bellek	2000	4½	4½	4½	
Cons Man	1000	19	19	19	+ ½
Cons Persh	5000	18	18	18	−2
Cons PMH	1875	14	13	13	−2
Cons Virgin	4300	205	190	205	+5
Corgem	1000	49	49	49	+1
Cresus M	500	40	40	40	−1
Crusade	1300	135	126	135	+5
Daering	1000	5	5	5	−1
Devils Elb	3000	13	13	13	− ½
D Leasehd	2000	21	21	21	+1
Dumagam	500	18	18	18	
Dumont	6000	21	21	21	
Duvan Cop	500	5½	5½	5½	
Dynamic M	200	100	100	100	+20
Eagle M	554	155	150	150	−5
Emp	½ − ½				
Expo Iron	1000	52	52	52	−8
Exp Ung M	1000	46	46	46	−4
Fab Metal	1000	5	5	5	+ ½
Fano Min	7500	9	9	9	
Futurity	1000	25	25	25	
Ghislau	3000	3	3	3	− ½
Gr W Smel	1000	34	34	34	−1
Guard M	20000	34	33	33	
Imp Miner	8000	11	11	11	
Int Norval	1000	14	14	14	+5
James Bay	25500	13	11	13	
Keltic	500	6	6	6	− ½
Kiena	500	70	70	70	−5
Laduboro	1000	80	80	80	
Louanna	3000	6	6	6	
Lynx Ca Ex	500	85	85	85	−5
M Hygrade	300	290	290	290	
Marshall	9700	85	80	80	−3
Menorah	500	8½	8½	8½	−1½
Mija	2500	72	70	70	−2
Mistango	82000	26	24½	26	+1
Mt Laur	1000	66	66	66	+1
Mt Jamie	43500	35	32	34	
Mt Pleast	3000	42	40	42	+3
N Formaq	8000	6	5½	5½	− ½
NA Rare	21000	33	31½	33	+2
NW Canal	500	8	8	8	− ½
Phoenix C	900	680	640	680	+55
P Potash	15000	4½	3½	4	+1
Probe M	3000	8	8	8	−2
Prong Pet	24100	95	87	92	−2
Queenston	4000	16½	16½	16½	− ½
Royal Aga	16828	42	36	42	+9
St Law Col	1100	280	275	280	
St Luc Ex	1000	37	37	37	
South Duf	1000	9	9	9	+2
Surluga	5000	9½	9	9½	
Timrod	500	21	21	21	−5
Triton Expl	1817	315	270	315	+20
Twen C Ex	100	137	137	137	
Western B	24000	20	20	20	−2
Wisconsin	6500	17	15	15	−3

Marché des oeufs et des volailles

	A extra gros	A gros	A moyens	A petits	A pee-wee	B	C
MONTREAL							
Aux producteurs	45	42	33	26	10	15	15
Trois-Rivières	45	42	33	26	10	15	15
Québec	45	42	33	26	10	15	15
Aux détaillants:							
Montréal	59.2	56.1	47.5	39.2	–	–	–
Aux consommateurs:							
Montréal	63/70	59/66	52/58	44/49	–	–	–
Prix des oeufs sur place	–	–	–	–	–	–	–

Commentaires sur le marché
OUEFS
Pas de commentaires
VOLAILLES

La demande pour le poulet de gril fut bonne et les approvisionnements adéquats. Les marchés pour le gros poulet et le dindon de gril sont demeurés stable, et ferme pour le dindon lourd.

pour: François Planté.
Surveillant régional.
/mb

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU CANADA
Service des Marchés

Rapport hebdomadaire des prix des volailles — Endroit MONTREAL
Cents la livre — Daté le 28 juillet 1970

Vivantes No 1 au producteur

Poulets à griller et à frire - 5, 18. Poulets, 5 livres et moins de 6, 19 - 6 livres et moins de 7, 21 - 7 livres et plus, 23 - Poules moins de 5 livres, 9 - 5 livres et moins de 6, 10 - 6 livres et moins de 7, 14 - 7 livres et plus, 18 - Jeunes dindons moins de 12 livres, 23-24 - 12 livres et moins de 20 – 20 livres et plus – Adulte dindons moins de 20 livres – 20 livres et plus – Canards – Oies –.

Eviscérées, en vrac

Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) - 4, 31-32 surtout 31. Poulets 4 livres et moins de 5, 36-38 - 5 livres et moins de 6, 40-43 - 6 livres et plus 43-44 - Poules moins de 4 livres 32 - 4 livres et moins de 5, 38-39 - 5 livres et moins de 6, 38-41 - 6 livres et plus, 38-41 - Jeunes dindons moins de 10 livres, 35-37 - 10 livres et moins de 16, 39-41 - 16 livres et plus, 48-49 - Adulte dindons moins de 16 livres – 16 livres et plus – Canards, 62-64 – Oies –.

AVIS PUBLICS APPELS D'OFFRES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juillet 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Kane's Drug Distributors Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 24ième jour de juillet 1970, sous le numéro 2221550. Ce 24ième jour de juillet, 1970. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA

SOUMISSION MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE L'HYGIENE VETERINAIRE DIVISION DE LA PATHOLOGIE VETERINAIRE

Des SOUMISSIONS SCELLEES, en double exemplaire, adressées au sous-signé, marquées "SOUMISSION POUR L'EDIFICE LABORATOIRE, STATION EXPERIMENTALE, GROSSE ILE, QUEBEC", seront reçues à la Gare Maritime Champlain, chambre 355, boulevard Champlain, Cité de Québec, jusqu'à 2 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le 11 août pour la construction d'un édifice laboratoire.

Les entrepreneurs généraux peuvent obtenir les plans et devis, les formules de soumission et copie de la documentation ordinaire en matière de contrat, à la Gare Maritime Champlain, chambre 355, boulevard Champlain, Cité de Québec, en déposant un chèque certifié de vingt-cinq dollars à l'ordre du Receveur général du Canada; le dépôt peut être réclamé en rendant les plans et devis en bon état dans les 60 jours qui suivent la date de clôture mentionnée ci-dessus; les dépots non réclamés dans le délai prescrit seront encaissés par le Receveur général.

Les sous-traitants peuvent examiner les plans et devis à la Gare Maritime Champlain, chambre 355, boulevard Champlain, Cité de Québec.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites selon les formules prescrites et en conformité des termes et conditions énoncées ci-contre. Le montant et la forme de caution sont décrits dans la formule de soumission.

Le 31 juillet 1970

R. J. Avery,
Directeur intérimaire,
Division de la Pathologie Vétérinaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIRIEURE

(Division des Divorces)

No: 10-378

DAME DORILDA BROUSSEAU-TOUSIGNANT, pensionnaire, domiciliée et résidant au no 5300 Boul. St-Michel, Montréal, district de Montréal.

Requérante

-vs-

EMILE TOUSIGNANT, d'occupation, d'adresse et de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MONSIEUR EMILE TOUSIGNANT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 1er août, 1970

JACQUES PERRON
Régistraire des Divorces

ME BRUNO CYR, avocat,
507 Place d'Armes, suite 1507
Montréal, P. Qué.
Procureur de la requérante

CANADA

Ministère des Transports
Services de l'Air

APPEL D'OFFRES

Le Directeur régional, Services de l'Air, demande des soumissions pour les travaux suivants à l'aéroport international de Montréal. ALTERATIONS A L'AIRE SOUS LA MARQUISE ENTRE LES COLONNES 19 ET 25 SUR L'AEROQUAI A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, QUE.

Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., seront reçues jusqu'à 3:00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 12 août 1970.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur réception d'un chèque visé de $50. fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, à L'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec.

Les contracteurs intéressés doivent prendre les mesures nécessaires afin d'obtenir les plans et devis et de présenter leur soumission à l'heure et endroit indiqués. Les renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec l'Agent régional des Approvisionnements (Code régional 514 636-3202) ou avec le Gérant de l'aéroport du Ministère des Transports, le plus près.

M. Baribeau
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports
Aéroport international de Montréal
Le 21 juillet 1970
636-3202

A Munich, policiers et écoliers se préparent pour les Olympiques

Une ville se prépare: voici le centre du terrain olympique 25 mois avant le début des Jeux olympiques de Munich. Au premier plan, le stade olynpique; à gauche, derrière, le Hall des sports; à droite, à côté, le Stade nautique; à gauche, les installations du village olympique féminin.

Les agents de police et les écoliers de Munich pensent déjà aux jeux Olympiques de 1972: dès l'automne, ils suivront des cours spéciaux pour leur permettre de mieux accueillir les visiteurs dans leur ville.

Les quelque 3,500 fonctionnaires de l'Institut des connaissances de la police suivront des cours soit d'anglais, de français, d'italien ou de langues slaves. L'enseignement sera dispensé dans le cadre de séminaires hebdomadaires prévus chacun pour 45 personnes. Pendant les jeux Olympiques, les agents de police devront pouvoir donner aux visiteurs des renseignements sur tous les domaines olympiques.

Quant aux écoliers, au cours des deux prochaines années, près de 150,000 d'entre eux peineront non seulement sur leurs devoirs de mathématiques et sur leur latin, mais sur des études olympiques. C'est la décision que vient de prendre le service de l'enseignement de la ville.

Un porte-parole de ce service a expliqué: "Les jeux Olympiques de Munich sont l'affaire de tous les citoyens munichois et aussi celle de nos écoliers. Lors des Jeux, ces derniers devront pouvoir conseiller et aider les milliers de visiteurs, leur rendre de nombreux petits services et aussi leur donner des renseignements sur les Jeux olympiques.

Au cours d'allemand, à partir de la 7e classe, les écoliers apprendront les grands moments de l'histoire olympique et des compétitions sportives. En anglais, en français, en italien, en espagnol et en russe, ils seront familiarisés avec certains détails particuliers des préparatifs des jeux de Munich.

L'enseignement olympique figure à l'ordre du jour des consultations des directeurs et des conférences des inspecteurs de l'enseignement. Dans quelques écoles munichoises, les écoliers de dix ans seront, dès l'année scolaire à venir, initiés aux thèmes olympiques.

Festival du film touristique

MARSEILLE (AFP) — Le jury international du deuxième festival du film touristique qui s'est tenu pendant un mois à Marseille, vient de décerner ses récompenses.

La médaille d'or premier prix a été remportée par le Brésil pour son film Dynamite Sud.

Pour sa part, le Canada a remporté une médaille en demi-finale avec le film Canada par voie d'eau.

La distribution des prix se déroulera vendredi.

SAUF-CONDUIT

par Éloi de Grandmont

Quel beau voyage à Terre des Hommes

Charles Trenet chanterait ce petit air itinéraire sur une musique connue de tous les mélomanes avertis. Il en ferait un autre chef-d'oeuvre. J'avais entendu deux ou trois personnes, un peu superficielles, à mon avis, dire que cette Terre des hommes, c'était toujours la même chose et "quand on l'a vue une fois on l'a vue une fois pour toutes". Cela m'a indigné. Ces propos me paraissaient dépourvus de tout fondement. Je suis retourné à Terre des Hommes. Je fus bien reçu.

Tout d'abord, j'ai présenté ma carte de presse. L'entrée me fut refusée. J'ai réfléchi et je me suis dit que, si tout était ainsi, c'est que précisément on n'avait pas besoin de publicité gratuite. Notre carte de presse est respectée dans le monde entier et difficile à obtenir. Je l'obtins, moi-même, grâce à la protection de madame Monique Nuytemans, notre présidente distinguée. (Si jamais elle lit ce que je viens d'écrire, elle va se moquer de moi! Mais je l'adore, non seulement parce qu'elle est adorable, et sur ce point précis je serais menteur si je ne disais pas tout: je possède, par sa grâce, les plus belles cartes postales de ma collection.)

Donc, carte d'identité (presse) de la F.I.J.E.T., ce qui veut dire Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Tourisme. Nos statuts le disent clairement: "La F.I.J.E.T. a pour but l'étude de toutes les questions, même nationales, intéressant le tourisme en général, et dont l'objet peut être réalisé sur le plan international, abstraction faite des questions d'ordre politique et philosophique."

Je fus refoulé. Ma carte porte le numéro 0828. J'ai ensuite présenté mon peigne, qui est très propre parce que j'ai le cheveu rare. Refoulé. A ce moment-là, j'ai commencé à réfléchir et je me suis dit, à moi-même, que le guignol déguisé en portier s'était certainement heurté à "abstraction faite des questions d'ordre politique et philosophique". Je lui a donné de l'argent, cinq dollars, et tout s'est arrangé. Mais pas de reçu. Rien. De sorte que je ne pourrai pas dire à mon percepteur que j'allais là pour mon travail et non pour mon plaisir! Avec de l'argent, tout s'arrange!

• • •

Je ne suis pas rancunier. Mon plaisir fut extrême. Soit dit entre nous: si, après un quart de siècle de voyages, on devait garder rancune envers tous ceux qui ne savent pas vivre on resterait tranquillement dans ses foyers!

Terre des Hommes, c'est un peu comme un musée de l'éducation et du divertissement. J'en ai eu la preuve encore une fois. Nous observions les réactions de très jeunes enfants, qui tout en suçotant des glaces ouvraient de grands yeux. Leur émerveillement, le désir de voir et peut-être de connaître faisaient partie de notre joie à nous.

Je n'accepte pas l'objection au décor qui serait toujours le même. D'ailleurs, le décor extérieur n'est pas tout à fait le même d'année en année. Même à ce compte-là j'accepterais qu'il restât le même. Enfin le Louvre n'a pas beaucoup changé extérieurement depuis quelques siècles, exception faite de la "blancheur Malraux"! Le Prado de Madrid non plus, à ma connaissance. Je ne parle pas du Metropolitan Museum de New York, ni du Musée archéologique et national d'Athène, ni du Musée Borghèse à Rome, ni de Disneyland à Hollywood!

L'intérêt capital de Terre des Hommes tient au fait que l'on parvienne chaque année à "renouveler" l'intérieur des pavillons. Cette fois, la réussite est complète.

Je m'adresse principalement aux voyageurs qui ne voyagent pas... Leur émerveillement sera constant. Ils découvriront. Découvrir, c'est un peu dans notre nature à nous, vieux Montréalais, vieux Québécois. On a ça dans le sang. La plaisanterie a commencé il y a plus de trois siècles... Alors, pourquoi ne pas persister? Terre des Hommes, comme je l'ai revue l'autre jour, m'a fait chaud au coeur. Je me suis souvenu brusquement de ma dernière rencontre avec Saint-Ex. Nous étions invités, à New York, chez des gens très bien. Assis sur les marches de l'escalier qui conduisait chez nos hôtes, Saint-Exupéry somnolait, perdu dans un rêve lointain ou mystique. Je lui dis:

— Saint-Ex...

(Il acceptait qu'on lui parle sur ce ton.)

... je vous dis qu'il faut monter. Nous sommes déjà en retard.

Bras dessus, bras dessous, nous montâmes. Soirée longue et triste, malgré les tours de passe-passe de Saint-Ex. Mon Dieu! S'il était encore parmi nous, ce que j'aimerais l'amener à Terre des Hommes.

NOMINATION

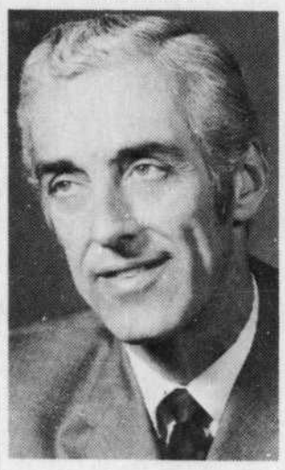

M. Jean Mayer

M. Michael Markiewicz, Président de Treasure Tours International, annonce la nomination de M. Jean Mayer au poste de Directeur Général des ventes. Il entra dans le domaine touristique en 1945. Il est très estimé des différentes compagnies d'aviation, maritimes, chemin de fer et des hôteliers à travers le monde. Il a su faire profiter l'industrie de ses talents et capacités. Il est aussi le fondateur de l'Association "Les Amis du Voyage" et chroniqueur touristique de la Chambre de Commerce de Laval. Durant la dernière guerre, il se dévoua au service de la section de l'aviation au Gouvernement Fédéral. Il faut aussi nommé adjoint dans le service du matériel brut à la Fédéral Aircraft. Il fut ensuite permuté à la Corporation des Biens de guerre du Gouvernement Fédéral. Il apprit très jeune l'administration et le marketing. Son siège sera au bureau chef de Montréal.

VISITEZ L'EUROPE

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC....

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Reservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

VENDANGES EN CHAMPAGNE ET EN ALSACE

Une innovation-vacances réservée à un groupe limité, du 24 septembre au 8 octobre.

Une semaine de vendanges et une semaine à Paris. Vous participerez avec les vendangeurs à la cueillette des raisins et vous partagerez leur déjeuner: "La Potée champenoise".
Visitez les vignobles, pressoirs, celliers, caves.
Dégustations à volonté.
Accueil du groupe par des vignerons et producteurs.
Cuisine régionale et champêtre.
Participation aux réjouissances populaires.
Découverte des villages et paysages parfumés de Champagne et d'Alsace.

Le prix du voyage: $576.00

Voyages tourex
1454, rue de la Montagne suite 107
Montréal 107, Qué.
Tél.: 843-8873

LE MONDE VOUS INVITE
Choix de voyages dirigés par nos représentants à travers le monde
AUTOMNE et HIVER

AUTOUR DU MONDE
Direction: Mlle Cécile HONE
2 septembre — 40 jours — 11 pays — $2,590.
LOS ANGELES — HONOLULU — JAPON
FORMOSE - HONG KONG - SINGAPOUR
THAILANDE — NÉPAL — INDE
IRAN: Téhéran — Ispahan — Persépolis
ISTAMBOUL — PARIS
Profitez des derniers jours de l'Expo '70 en partant avec ce dernier voyage.

ALLEMAGNE - YOUGOSLAVIE
GRÈCE - TURQUIE
Avec croisière d'une semaine à bord du "Stella Oceanis" aux îles de la mer Égée.
Oberammergau et le Jeu de la Passion
Direction: M. Yves Martin-Sané
Du 23 sept. au 14 oct. - 21 jours - $1.285

CANARIES - MAROC
ESPAGNE
Las Palmas (5 jours) - Ténérife (4 jours)
Circuit d'une semaine en autocar au Maroc
Casablanca, Rabat, Volubilis, Fez, Marrakech
Madrid (4 jours) avec Tolède
Direction: Mlle Pascale Hone
Du 8 au 29 oct. — 21 jours — $790.

AFRIQUE
AMÉRIQUE DU SUD
SAFARI PHOTOGRAPHIQUE
GRÈCE - KENYA - ZAMBIE - RHODÉSIE
AFRIQUE DU SUD - BRÉSIL
Direction: Mme Monique (Hone) Carrier
4 au 25 novembre - 21 jours - 6 pays - $1,425.

AUTOUR DU MONDE
PAR LE PACIFIQUE SUD
Direction: Mlle Pascale Hone
LOS ANGELES - TAHITI - NOUVELLE-ZÉLANDE
AUSTRALIE - BALI - SINGAPOUR
CEYLAN - INDE - IRAN - ISTAMBOUL - PARIS
11 février 1971 - 11 pays - 31 jours - $2,775.
Option individuelle
Après Singapour: retour par Hong Kong et Vancouver
11 février 1971 - 7 pays - 24 jours - $2,045.

Tous les prix en dollars canadiens
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte - Station McGill - Union
Nos heures d'été: 9.15 a.m. à 5.30 p.m. du lundi au vendredi

VISITEZ-VOUS L'EUROPE EN 1970?
CONDUISEZ LA SURPRENANTE SIMCA 1100 et 1300

LOUEZ OU ACHETEZ HORS TAXE
Une Simca vous attendra en Europe... Paris! Et un agréable voyage commencera.
Nos Simcas sont livrées avec tous les papiers nécessaires pour voyager dans tous les pays européens.
Faites vos arrangements dès maintenant - permis international et itinéraires gratuits - "automatique sur demande"
Pour réservations, adressez-vous à:
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
DEPUIS PLUS DE 20 ANS AU SERVICE DES VOYAGEURS
TEL. 861-0200 et 861-3906
1176, rue Drummond - MONTREAL, Québec (CANADA)

Visitez l'Europe en Automobile
Pour cela adressez-vous à une maison européenne spécialisée
Deux solutions:
- Achat ou location d'un véhicule hors-taxe
Prix sans concurrence
Toutes marques européennes
- Partez en bateau en emportant votre propre véhicule.
Voyage croisière (les vacances débutent à bord)
S-S Colombo - Michelangelo - Leornado de Vinci - Rafaello
EUROP AUTO
5186 Côte-des-Neiges
735-3083

5 TOURS D'AUTOMNE

ESPAGNE - FRANCE
La saison idéale pour visiter le pays du flamenco.
10 sept. au 1er oct. - $790.
Direction: Pedro Villalba

EUROPE CENTRALE
Le voyage qui met l'accent sur les pays germaniques.
10 sept. au 1er oct. - $869.
Direction: Jérôme et André Malavoy

FRANCE - ITALIE - SUISSE
Le toujours populaire tour classique
10 sept. au 1er oct.
26 sept. au 17 oct. - $878.
Direction: François Nicaise et André Malavoy.

Dépliants sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
La maison aux milliers de références...

L'Espagne à la carte!

Puisque depuis longtemps vous mijotez ce voyage... il est temps d'y goûter. Voici pour vous, servie sur un plateau, l'Espagne à la carte!

1 Espagne et Portugal
Départs: le dimanche (jusqu'au 18 octobre 1970). Splendide voyage de deux semaines à travers l'Espagne et le Portugal. Vol aller-retour Montréal-Madrid, sans escale, à bord d'un confortable DC-8 d'Iberia. Puis, randonnée en autocar de luxe
Vous découvrirez alors tout le charme de Madrid, de Lisbonne, les plages merveilleuses de la Costa del Sol, les splendeurs mauresques de Grenade et Séville, toute la beauté fascinante du pays de Don Quichotte.
$453* et plus (tarif aérien compris)

2 Auto-Rail Espagne
Départs: le jeudi (jusqu'au 29 octobre 1970)
Ce voyage de deux semaines comprend le vol aller-retour Montréal-Madrid, sans escale, par DC-8 d'Iberia.
Vous pouvez louer une voiture avec 1500 ou 2500 km. gratuits ou voyager dans des trains modernes et confortables... De toute manière, vous succomberez au charme de l'Espagne.
Découvrez ce pays merveilleux: Madrid, ses palaces prestigieux, sa vie nocturne pleine de gaieté: l'Alcazar de Séville (palais maure); ou les plages blanches de Torremolinos. Faites à votre guise, mais venez en Espagne vous faire une place au soleil!
$357* et plus (tarif aérien compris)

3 Splendeur de l'Espagne
Départs: les 6 et 20 juin, 11 et 18 juillet, 10 et 22 août 1970
L'Espagne vous tend les bras... Partez à la découverte de Madrid: visitez le Palais Royal, rendez-vous au musée du Prado qui renferme des peintures d'un prix inestimable... ou simplement mêlez-vous aux Espagnols qui flânent chaque soir dans les rues animées de la capitale.
Reposez-vous sur le sable blanc des plages de Torremolinos et, si le cœur vous en dit, prenez une sangria rafraîchissante au bar de votre hôtel.
Vous avez le choix entre différents itinéraires: mini, modique et de luxe. Possibilités d'excursions à Grenade, Séville, Lisbonne, etc.
$366* et plus (tarif aérien compris)

Découvrez l'Espagne à la carte!
Pour de plus amples renseignements, demandez notre brochure en couleurs, absolument gratuite. Ou voyez votre agent de voyage.
*Vols par réactés, sans escale, de Montréal à Madrid. Le tarif aérien est sujet à l'approbation du Gouvernement et peut être modifié sans préavis. Le tarif aérien est basé sur le prix forfaitaire pour un groupe de 15 personnes ou plus, voyageant ensemble sur les mêmes vols.

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde

Découpez ce coupon pour de plus amples renseignements
IBERIA
LD 70-9-4
C.P. 6340 Montréal 101, Québec
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE
J'aimerais découvrir l'Espagne à la carte!
J'encercle les numéros correspondant aux voyages qui m'intéressent.
1 2 3
Nom
Adresse
Ville Province
Mon agent de voyage:

Pour un véritable voyage à la carte!
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
Succursale LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, Tél.: 861-7272
OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 H. ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 H.
Succursale LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777